This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

GIFT OF
HORACE W. CARPENTIER

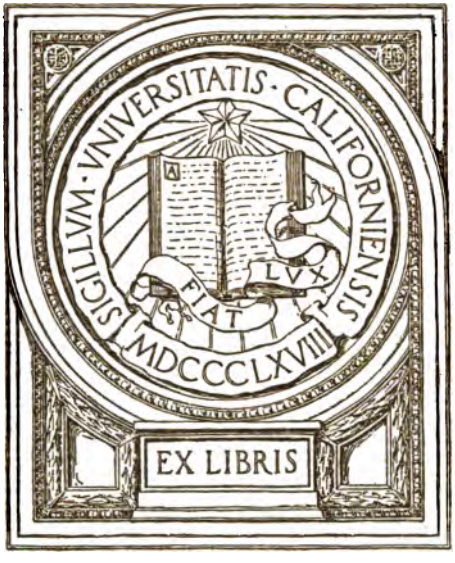

P. HILAIRE DE BARENTON

La France Catholique en Orient

PARIS

ŒUVRE
DE SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE
5, rue de la Santé

LIBRAIRIE
CHARLES POUSSIELGUE
15, rue Cassette

1902

LA FRANCE CATHOLIQUE

EN ORIÉNT

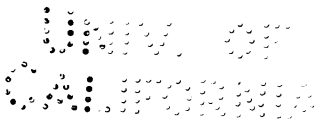

LE P. JOSEPH DU TREMBLAY

Fondateur des Missions capucines françaises au dix-septième siècle.

LA

FRANCE CATHOLIQUE

EN ORIENT

DURANT LES TROIS DERNIERS SIÈCLES

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

PAR LE

P. HILAIRE de Barenton

F. M. C.

PARIS

ŒUVRE
DE SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE
5, rue de la Santé

LIBRAIRIE
CHARLES POUSSIELGUE
15, rue Cassette

1902

BV2210
F5

CARPENTIER

HOMMAGE AU TRÈS RÉVÉREND PÈRE

ADOLPHE DE BOUZILLÉ

MINISTRE PROVINCIAL

DES FRÈRES MINEURS DES CAPUCINS DE LA PROVINCE DE PARIS.

Paris, en notre couvent de Saint-Bonaventure, ce 1er novembre 1901

MON TRÈS RÉVÉREND PÈRE,

J'ai entrepris, par vos ordres, ce travail sur la France Catholique en Orient. Permettez-moi de vous l'offrir. Malgré ses nombreuses imperfections, il sera agréable, j'ose l'espérer, à votre cœur paternel si affectionné à tout ce qui intéresse l'Ordre franciscain. Si incomplet et si imparfait qu'il soit, en effet, il suffit à donner une idée du rôle important et même prépondérant que nos Pères ont joué au pays du Levant durant les derniers siècles. Vous avez eu l'initiative de ce travail, vous l'avez encouragé de votre faveur, il est donc vôtre autant que mien. Soyez assez bon pour en agréer l'hommage. Votre paternelle protection sera pour ce modeste livre le plus bel honneur et la meilleure tutèle.

De Votre très révérende Paternité le fils respectueux et obéissant.

F. HILAIRE DE BARENTON.

F. M. C.

871578

Nantes, le 17 novembre 1901.

MON RÉVÉREND PÈRE,

J'ai lu avec le plus grand intérêt le travail que vous venez de terminer, et qui a pour titre : La France Catholique en Orient durant les trois derniers siècles, d'après des documents inédits.

Le but que vous vous êtes proposé en l'entreprenant était de faire connaître l'action des Frères Mineurs Capucins en Orient pendant les derniers siècles, et de montrer comment cette action, interrompue durant de longues années par suite de la Révolution, a été reprise pendant le dix-neuvième siècle.

Vous avez admirablement atteint ce but : vous l'avez même dépassé : car, grâce aux documents inédits dont vous vous êtes servi, non content de nous faire d'importantes révélations sur les travaux de nos Pères, vous nous en avez fait aussi de bien précieux sur les travaux des autres missionnaires, qui, en même temps que nos Pères, se sont dévoués à l'évangélisation de l'Orient.

Tous avec le même cœur et la même générosité travaillaient pour la même cause et tendaient au même but. Vous avez su les associer à la même gloire et leur faire partager à tous — réservant à chacun ce qui lui convenait — le mérite d'une œuvre tout à la gloire de l'Église catholique et de la France.

En vous lisant le lecteur admirera le zèle de nos Pères et des autres missionnaires au milieu des Turcs, des

Perses, des Coptes, des Arméniens, des Grecs, etc. durant les dix-septième, dix-huitième et dix-neuvième siècles. Il bénira ces héros de l'évangélisation catholique ; mais en même temps il fera des vœux pour que la source de cet héroïsme ne soit pas tarie et pour que, toujours au milieu de ces peuples d'Orient si opprimés par le schisme et l'hérésie, il y ait des missionnaires français qui leur enseignent l'Évangile de Jésus-Christ et leur apprennent à bénir et à aimer le nom de la France.

Vous avez su dans votre livre découvrir les plaies profondes de ces peuples et indiquer le remède efficace qui pourrait les cicatriser et les guérir. Enfin vous avez montré la France par ses missionnaires appliquant le remède et l'appliquant avec d'autant plus de succès qu'elle leur donnait plus de liberté et qu'elle les couvrait davantage de sa protection et de sa puissance.

L'histoire du passé, nous l'espérons, sera l'histoire de l'avenir ; et votre livre, qui résume si bien l'action de l'évangélisation catholique en Orient pendant les trois derniers siècles, sera le thème des succès et des victoires que l'on aura plus tard à raconter des futurs missionnaires français en ce pays.

Guidé par une affection qui m'est bien chère, vous m'avez fait hommage de ce livre. J'accepte volontiers cet hommage et je vous remercie, sincèrement et de tout cœur, d'avoir entrepris ce travail et de l'avoir conduit à si bonne fin.

Croyez, mon Révérend Père, à mes affectueux sentiments en Notre-Seigneur.

F. Adolphe de Bouzillé,
Ministre provincial.

INTRODUCTION

Autrefois les hommes regardaient le passé avec envie ; ils plaçaient l'âge d'or dans la nuit la plus reculée des temps. Le monde moderne procède à l'inverse, il place l'âge d'or vers l'avenir. Comme il est généralement ignorant de ce qui fut avant lui, le passé devient aisément à ses yeux époque de ténèbres et de servitude ; il transporte à la réalité ce qui est un état de son propre esprit. Qui donc n'a entendu mille fois des phrases comme celles-ci : La liberté en politique a commencé en 1789 ; en industrie le progrès date de Lavoisier ; la renaissance des beaux-arts remonte tout au plus au seizième siècle ; qui vivra au vingtième siècle assistera aux plus magnifiques transformations.

Cette idolâtrie du présent et de l'avenir a fini par gagner certains esprits du monde religieux lui-même. Il en est qui vont jusqu'à prophétiser le *Retour au Paradis terrestre*. C'est le titre d'un livre, d'un ouvrage même en plusieurs volumes, autour duquel, malgré son peu de valeur intrinsèque, on a essayé de faire quelque bruit : pour beaucoup donc le mieux est vers l'avenir, le passé

au contraire se présente à leur imagination sous la figure d'une sorte de cauchemar, ou tout au moins sous la forme vide d'un rêve ; et ils félicitent l'humanité d'avoir franchi ces terribles étapes des temps anciens.

Assurément nous ne voulons point condamner ceux qui préfèrent le présent au passé, ni ceux qui voient l'avenir sous les auspices les plus favorables. Le christianisme autorise lui-même de telles espérances. L'idée d'un âge d'or au début des siècles était chez les anciens une réminiscence de l'épisode adamique ; elle avait un fondement biblique. L'attente d'un avenir meilleur est d'importation évangélique ; depuis saint Paul elle reparaît sans cesse surnageant dans le grand fleuve de la tradition chrétienne. *Donec occurramus omnes in virum perfectum in mensuram ætatis plenitudinis Christi* (1). L'Église évolue, comme l'homme lui-même, vers la plénitude du Christ. Il viendra un temps où elle régnera sur la plénitude des nations converties. Alors les temps seront meilleurs, non pas assurément pour l'Église dont tous les âges réalisent une grâce également parfaite ; mais les temps seront meilleurs pour les peuples admis en plus grand nombre à bénéficier des bienfaits de la Rédemption. Les peuples marchent donc vers un avenir meilleur.

Mais il faut se garder de l'exagération et de l'erreur ; trop facilement on s'y laisse entraîner ; il en résulte un véritable mépris pour le passé, on ne le regarde plus qu'avec une pitié dédaigneuse ; et ce dédain rejaillit jusque sur l'Église. Or, s'il est permis parfois d'avoir moins d'estime pour le passé de certaines sociétés hu-

(1) S. Paul, Ephes. IV-13.

maines, tous les âges de l'Église au contraire méritent le même respect, car ils représentent et reproduisent les divers âges du Christ également sacrés et divins.

Nous pourrions apporter des exemples multiples de ces appréciations erronées jetées sur le passé de l'Eglise. Nous voulons rester dans ce qui fait l'objet de notre livre; nous n'apportons qu'un seul fait, nous ne signalerons qu'une erreur répandue à peu près partout, et dont les conséquences atteignent à la fois le passé de la société civile et de la société religieuse.

Le dix-neuvième siècle, il faut le reconnaître, a été très fécond au point de vue de l'expansion européenne, soit religieuse, soit politique, soit commerciale. La race de Japhet, dont le nom signifie dilatation, n'a jamais mieux justifié son titre. Les explorateurs ont fouillé les continents, les marchands nous en ont apporté les produits variés ; l'Afrique tout entière avec l'Océanie, les deux tiers de l'Asie, une portion de l'Amérique sont devenus colonies européennes. Les missionnaires catholiques ne sont pas restés en arrière ; ils ont porté la parole de l'Evangile là, où aucune voix chrétienne n'avait encore retenti.

Ces succès, merveilleux assurément, ont quelque peu ébloui ce dix-neuvième siècle ; et souvent se comparant à ses aînés, il s'est montré injuste à leur égard ; il a exalté ses propres travaux, et les a présentés comme sans précédents dans toute la suite des âges passés. Quand Stanley, Livingstone et tous les autres explorateurs de l'Afrique sont revenus de leur course à travers le noir continent, on leur a décerné des honneurs presque divins, sous prétexte qu'ils avaient les premiers pénétré ces ré-

gions inconnues, et que les premiers ils en avaient révélé les mystères à l'Europe.

Le même engouement s'est manifesté dans le monde religieux à propos des travaux de nos missionnaires.

Le 23 janvier 1901, M. Denys Cochin, dans un grand discours sur la politique extérieure de la France, prononçait les paroles suivantes : « L'expansion générale des peuples civilisés est un mouvement inévitable à l'heure actuelle. Ce mouvement est dirigé vers ces centaines de millions de nègres qui jusqu'à présent étaient inconnus, ou que du moins l'on ne visitait quelquefois que pour leur mettre le carcan au cou, et les entraîner en longues files d'esclaves vers la Perse ou vers Constantinople, vers ces centaines de millions d'Asiatiques que l'on ne connaissait pas et chez qui l'on ne pénétrait pas. »

A peu près en même temps un de nos évêques, bien connu par son ardeur tout évangélique, affirmait dans un grand discours que le nombre des missionnaires à l'étranger au moment de la Révolution n'atteignait pas trois cents. Ces deux éminents orateurs exprimaient assez bien l'opinion reçue dans la société actuelle de notre temps.

Malheureusement pour ce grand siècle, qui fut le dix-neuvième, la réalité ne correspond pas entièrement aux conceptions de ses panégyristes et admirateurs. Sa gloire est grande assurément, mais elle n'est pas sans précédents, comme on a voulu le croire. Nous avons pu voir à la bibliothèque nationale une carte de l'Afrique où sont indiqués, avec des confusions inévitables assurément, mais aussi parfois avec une précision étonnante, le cours des grands fleuves et la place des grands lacs, les noms de villes et peuplades nombreuses ; une faible

portion de cette carte seule reste blanche, et encore on indique le nom des peuples qui l'habitent : le Nil est remonté jusqu'aux grands lacs, d'où il prend sa source. Or cette carte date du milieu du seizième siècle ; elle a été imprimée à Venise en 1562.

Ni le dix-septième, ni le dix-huitième siècles n'oublièrent ces découvertes. La bibliothèque publique de la ville de Lyon possède un globe de deux mètres de diamètre où se retrouvent les mêmes indications ; et ce globe a été dressé par ordre de deux capucins au commencement du dix-huitième siècle. Les récits des explorateurs et des missionnaires sur les mœurs des peuplades de ce noir pays, qui ont tant impressionné l'Europe, ne sont qu'une répétition de ce qu'avaient dit nos pères sur les mœurs des peuplades du Haut-Congo, au milieu desquelles ils prêchèrent l'Evangile aux siècles précédents. Nous avons leurs récits imprimés ou manuscrits, et les nouvelles découvertes n'ont fait qu'en vérifier l'exactitude.

Il en était de même de l'Asie presque tout entière. Notre siècle a vérifié, rectifié, précisé, complété, et surtout il a vulgarisé ; mais il n'a pas été initiateur.

Dès le commencement du dix-septième siècle en effet, partout on rencontre les missionnaires Capucins parcourant l'Asie orientale tout entière depuis l'Egypte et Constantinople jusqu'à Bagdad, Tiflis, et Ispahan ; de là ils descendent aux Indes et en font le tour ; et on ne tarde pas à les retrouver en Annam et jusque dans la capitale du Thibet, à Lhassa. Pendant ce temps les jésuites parcourent les Indes centrales et dressent la carte de la Chine, carte que les nouvelles explorations n'ont pu

trouver en défaut. Les autres pays du monde étaient évangélisés de la même manière.

Mais tous ces travaux des siècles antérieurs ont été oubliés ; la Révolution française a été pour l'Europe comme un nouveau passage des barbares ; pendant l'espace d'une génération elle a absorbé l'activité et l'attention des pays chrétiens ; il a fallu les efforts d'une autre génération pour en réparer les désastres ; et quand l'Europe, rendue à la paix et à la prospérité, a voulu reprendre son ancien mouvement d'expansion, il est arrivé que des contrées, autrefois parcourues par ses colons et ses apôtres, lui ont apparu comme des pays nouveaux. Le temps, qui marche si vite pour les peuples sans annales, avait détruit les traces et même le souvenir du passage des premiers missionnaires, des premiers explorateurs.

Nous voulons nous occuper spécialement ici des missionnaires capucins. Jusqu'à ce jour, en effet, ils n'ont point eu d'histoire et leurs annales ont été en partie détruites à la Révolution. Ce qui reste est éparpillé dans les bibliothèques publiques et privées. Depuis une trentaine d'années on a commencé à les recueillir. Les pères Apollinaire de Valence et Arsène de Chatel ont beaucoup travaillé à cette œuvre de recherches. La mort vient de les ravir à leurs études. D'autres ont marché sur leurs traces ; nous devons ici une mention spéciale aux pères Flavien de Blois, René de Nantes et surtout au T. R. P. Edouard d'Alençon et au T. R. P. Eugène d'Oisy, fondateur et directeur des *Etudes Franciscaines*. Ce dernier, en qui se résume le zèle de tous les autres pour les gloires anciennes de l'Ordre, a développé l'œuvre de ses

devanciers, et la collection des archives provinciales des FF. MM. Capucins de Paris, provenant de ces recherches compte aujourd'hui 1.300 pièces ou volumes (1).

C'est cette collection qui nous a permis de faire le travail que nous livrons au public. Parmi les manuscrits qu'elle contient il en est un, copié à la bibliothèque d'Orléans qui a pour titre : *Abrégé des Missions des Capucins jusqu'en 1675*. Il est divisé en trois parties : missions parmi les soldats, les pestiférés et les captifs, missions parmi les hérétiques, missions parmi les Turcs et les idolâtres. En le parcourant on trouve que dès le dix-septième siècle, les capucins étaient répandus dans les principales contrées soit idolâtres, soit hérétiques de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique.

Nous voulons donner un court aperçu du progrès de ces missions parmi les Turcs et les païens. Ce sera le meilleur préambule à notre livre. On y verra combien fut rapide leur développement.

1° Missions chez les Turcs. — En 1551 deux capucins sont envoyés à Constantinople et au Caire, et souffrent le martyre à Memphis.

En 1577 trois autres sont tués en haine de la foi à Jérusalem. En 1587 le P. Joseph de Léonisse et trois compagnons sont envoyés à Constantinople pour reprendre la mission.

En 1606 est fondée une mission en Dalmatie par le P. Jérôme de Saberrico.

En 1622-1626 furent organisées par les capucins de

(1) Le catalogue vient d'en être rédigé par le P. Ubald d'Alençon, et va être livré à l'impression.

France les missions de Grèce, de Syrie, de Palestine, d'Egypte, d'Ethiopie, de Mésopotamie et de Perse, disséminées dans toute l'étendue des deux empires ottomans.

En 1645 fut confiée aux capucins de Touraine la mission du Grand Mogol ou des Indes.

En 1662 les capucins sont envoyés pour fonder une mission en Albanie.

En 1684 est fondée la mission de Tiflis et de Géorgie ; les capucins d'Italie en eurent la charge.

2° Missions chez les Idolatres. — En 1612 les capucins de Normandie et de France fondèrent la mission de Maragnon au Brésil. Dans les années suivantes, elle fut confiée aux capucins Bretons, qui l'étendirent sur le Brésil tout entier.

En 1618 fut établie la mission du Congo par les capucins Espagnols. Elle devint par la suite une des plus florissantes, elle se répandit très loin au Nord, au Sud et vers l'intérieur, elle atteignit les régions du Haut-Congo.

En 1630, les capucins français s'en vont établir des missions à la Nouvelle-Angleterre (1). A la même époque ils en fondèrent d'autres au Canada ou nouvelle France, et dans les diverses îles des Antilles (1633).

En 1633 le Père Alexis de Saint-Lô établit une mission au Sénégal et au Cap-Vert. Ce climat meurtrier obligea bientôt les missionnaires à l'abandonner.

En 1637 neuf missionnaires de Normandie partirent pour l'île de Cayenne, et les missionnaires de Bretagne

(1) On donnait ce nom à la partie actuelle des Etats-Unis au nord de New-York.

s'établirent en Guinée au royaume de Bosna, à Albeni et à Commod.

En 1643 fut entreprise la mission du Pégou en Birmanie, et en 1644 celle de la Cafrerie au sud de l'Afrique.

En 1646 un autre établissement est encore signalé en Afrique, à Monera ou Port-Saint-Michel.

L'année 1647 voit se fonder deux nouvelles missions importantes, l'une en Amérique, au Darien, près de l'isthme de Panama, et une autre au royaume de Benin en Afrique.

En 1653, la mission du Congo s'étendit au nord par la fondation de celle de Singa ou Makemba.

En 1654, quatre capucins furent envoyés à Peritu en Arménie (?).

En 1658 fut établie la mission de Sierra-Leone, et l'année suivante celle du royaume d'Ardra, voisine du Dahomey, toutes les deux en Afrique.

En 1662 les capucins sont envoyés à Mellila en Algérie, etc., etc. Il avait donc suffi de cinquante ans à peine pour permettre aux missionnaires capucins de se répandre dans la plupart des nations infidèles. Ils étaient sur toute l'immense étendue des côtes orientales des deux Amériques ; par tout le Nord et l'Ouest africain ; dans toutes les vastes régions de l'Asie, la Sibérie et la Chine exceptées.

Durant tout un demi-siècle encore ils continuèrent à s'étendre ; de 1706 à 1760 ils sont à Astrakhan au sud de la Russie, à la même époque ils entrent à Lhassa même, au cœur du Thibet, et établissent une église florissante à la Louisiane ; les autres stations fondées précédemment se développent et se multiplient. Voici d'après le manus-

crit 73 de nos archives quel était l'état de ces missions en 1754. La décadence avait déjà commencé :

EN EUROPE

A *Lisbonne :* Deux hospices, l'un français, l'autre italien.

En *Moscovie :* A Moscou, à Astrakan, voisin de la mer Caspienne et à Nisna en Ukranie.

A *Constantinople :* Péra et Galata.

Dans l'*Archipel* et dans la *Grèce :* Scio, Naxia, Andros, Athènes, Syra, Milo, Paros, Candie, La Canée.

EN ASIE

Dans l'*Asie-Mineure :* Smyrne.

Dans la *Géorgie :* Tiflis, Gori, Ganges, Akaltsiké, au mont Caucase.

En *Palestine :* Seide, Bairout, Damas, Gazer, Abeï, Tripoli-de-Soria et Salima.

En *Chypre :* Larnaca et Nicosie.

En *Syrie :* Alep.

En *Mésopotamie :* Diarbékir, Amid, Mardin.

En *Médie :* Mossoul ou Ninive.

En *Arménie :* Tauris et Ecbatane.

En *Chaldée :* Bagdad ou Babylone.

En *Perse :* Ispahan.

Dans les *Indes-Orientales :* Surate et Guzzerat.

Sur la *Côte de Coromandel :* Madras ou le Fort Saint-Georges, Pondichéry.

Dans la *Tartarie méridionale* ou *Thibet :* Lahssa, capitale, et Tahpo.

Dans le royaume de *Napal* (Népaul) : Battgao.

Dans le *Béhar* et le *Bengal*, province du *Grand-Mogol :* Patna et Chandernagor.

EN AFRIQUE

En *Egypte :* Au Grand Caire.
En *Barbarie :* A Tunis, Farina et Bizerte.

Dans le royaume d'*Angola :* A Angola, Saint-Paul-de-l'Assomption, Massâgan, Bengo, Caendecatambe.

Dans le royaume du *Congo :* Euzucco, Saint-Sauveur, Bambamoconde, Sundi, Bata, Encussogno, Embuilla, Quibanco.

Sous la *Ligne équinoxiale :* L'île Saint-Thomas, le royaume de Benin, Ardra, Oucri, l'île du Prince et Bonan.

EN AMÉRIQUE

Au *Brésil :* A la baie de Fernambuc, à la rivière de Saint-François, Trappée, l'île de Saint-Félix, Uarsacapia, Pambu, Varie, Achara, Roche de Saint-Pierre, Pacatubra sur la rivière des comtes, Fernambuc, Reciffe, Taypu, Pianco, Breio, les Carrières neuves, Arraripe, Ripe-de-Paix, Rio-de-Janeiro.

Dans les *Indes Occidentales :* Aux îles de Saint-Christophe, de Saint-Domingue, de Saint-Barthélémy, à la Guadeloupe, à la Martinique, Cayenne, la Nouvelle France, les Caraques, Araguay (?) Armanie (?) l'île de la Tour, Grenade, Guaxara, Guarapicchie, Nouvelle-Espagne, Corro-de-Marapima, Sabane-la-Grande, Sabanette, Mallaro et Guinée.

Une histoire de toutes ces missions a été donnée au public par le P. Rocco du Cesinale, *Storia des Missions capuccini*; mais elle reste très incomplète. Nous venons y apporter notre faible collaboration. Nous traiterons spécialement des missions capucines en Orient; cependant nous jetterons un coup d'œil sur les travaux des autres Ordres religieux français. Personne ne sera oublié. Nous nous rendons parfaitement compte des nombreuses imperfections de notre travail. Néanmoins, tel qu'il est, il suffit à donner une preuve nouvelle de la fécondité inépuisable de l'Eglise; et en ce moment, où l'on attaque avec tant d'acharnement les ordres religieux, il arrive à son heure, pour témoigner des services sans nombre rendus par les moines, non seulement à l'Église, mais à la société civile elle-même.

La plupart des faits que nous publions proviennent de documents inédits. Nous avons toutefois eu soin de consulter les publications parues jusqu'à ce jour sur le même sujet afin de contrôler notre récit et de le compléter.

Nous avons pu recueillir nous-mêmes, pendant notre séjour de deux années à Constantinople quelques-uns des documents de la première partie. La plupart des statistiques si intéressantes, qu'elle contient, ont été rassemblées par un de nos missionnaires de Constantinople, le P. Eusèbe de Plœmeur. Nous lui exprimons ici toute notre reconnaissance.

Les documents de la seconde partie ont été extraits de nos archives provinciales, conservées en notre couvent de Paris. Nous avons consulté également le trésor des archives de la Bibliothèque nationale. Le fonds des *Nouvelles Acquisitions Françaises*, dont le catalogue vient d'être dressé par les soins de M. Omont, nous a fourni quelques pièces importantes. C'est dans ce fonds cote 9375, que nous avons trouvé le rapport important sur les missions des Jésuites en 1782, cité à peu près tout entier au chapitre seizième. Toute la partie de ce fonds, réservée aux Colonies, contient une foule de documents précieux sur toutes les missions

françaises. Nous citerons encore, comme intéressant notre travail, la cote 9340 qui contient une lettre du P. Colombin de Nantes à Peiresc, la cote 4962 qui donne la relation du voyage que fit, en 1665, le P. Robert de Dreux, de Paris à Constantinople, la cote 9375 qui contient encore une bulle de 1735 permettant aux missionnaires capucins d'exercer la médecine.

Pour la troisième partie, nous avons puisé aux archives particulières de Saint-Louis de Constantinople, aux archives particulières de la province des Capucins de Paris, et nous avons mis à contribution les divers périodiques, les diverses publications touchant les missions d'Orient.

Certains mots, empruntés au vocabulaire franciscain, et employés par nous dans notre récit, pourront paraître difficiles à comprendre à certains lecteurs non familiarisés avec ces termes ; nous avons donc cru utile d'en expliquer ici quelques-uns.

On appelle *gardien*, dans le langage franciscain, le supérieur d'un couvent, et *vicaire* celui qui le remplace en cas d'absence.

On appelle *hospice* un couvent où les religieux sont trop peu nombreux pour faire toutes les observances du chœur ; les couvents en mission sont ordinairement des hospices.

Le Provincial est le supérieur de plusieurs couvents, réunis ensemble pour former une province ; il a une juridiction qu'on peut comparer à celle d'un évêque sur son diocèse, le Custode est le supérieur d'une portion de la province, qui, à cause de son éloignement ou pour un autre motif, ne peut être administrée directement par le provincial. Cette portion de la province s'appelle une *custodie*. Enfin on appelle *observances*, dans un couvent, le chant de l'office qui se fait au chœur le jour et la nuit.

MISSIONS
DE
GRÈCE ET DES ILES
Roustchouk
Danube fl.
BULGARIE
Varna
Sophia
Bourgas
Philippopoli
Andrinople
TURQUIE
Vardar
Strouma
Mesta
Maritza
Toundja
Drin
Monastir
Salonique
Constantinople
Scutari
m. de Marmara
Dardanelles
Brousse
Larissa
Volo
Corfou
Lemnos
Mytilène
Chalcis
Athènes
Corinthe
le Pirée
Argos
GRÈCE
Pyrgos
Patras
Navarin
Smyrne
Allah
Méandre
Soma
Sultan-tchaï
Simao-tchaï
Guedos tchaï
i. Chio
i. Andros
i. Samos
i. Tinos
i. Naxos
i. Paros
i. Kos
i. Milos
Cérigo
Rhodes
i. Karpathos
i. de Crète
la Canée
Rethymo
Candie
Adana
Adalia
Marach
Alep
Antioche
Latakieh
Nicosie
Larnaka
i. Chypre
Tripoli
Homs
Beyrouth
Damas
Tyr
Nazareth
Jaffa
Jérusalem
Bethléem
Alexandrie
PALESTINE
SYRIE
Environs de Constantinople
Ambassade française
Bebek
Péra
Galata
Stamboul
Scutari
Haidar pacha
San Stéphano
Kadi keui
Phanaraki
A. Navarre del.

ANCIENNES MISSIONS DES CAPUCINS	NOUVELLES MISSIONS DES CAPUCINS	LAZARISTES ET SŒURS DE CHARITÉ (2)	ASSOMPTIONNISTES ET OBLATES DE L'ASSOMPTION	JÉSUITES
Constantinople.	Constantinople.	Constantinople. †	Constantinople. †	Constantinople.
Smyrne.	Cadikeuï.	Smyrne. †	Cadikeuï †	Alep.
Cassadassy ou Kouch Adassi (1).	San-Stefano.	†Bournabat.	Phanaraki. †	Saïda.
Mytilène.	Smyrne.	†Boudja.	Philoppopoli.	Homs.
Chio.	Boudja.	†Aïdin.	Andrinople. †	Damas.
Andros.	Chio.	Santorin. †	Roustchouk	Beyrouth.
Tinos	Naxos.	Salonique. †	Varna. †	Zahleh.
Syra.	Syra.	Kavalla.	Yamboli. †	Deir-el-Quamar.
Naxos.	Sophia.	Monastir.	Ismidt. †	Bikfaïa.
Paros.	Philippopoli.	†Koukouche.	Eski-Chéhir. †	
Antiparos.	Baltagia.	†Syra.	Koniah. †	
Auxa.	Kalasclia	Beyrouth. †	Sultan-Tchaïr.	FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES
Milo.	Gherene.	Damas. †	Zougouldagh. †	
Argentera	Duanlia	Tripoli. †	Brousse.	
Agoussa.	Hambarli.	Antourah.	Jérusalem.	
Athènes	Daugiov.	Akbès.		
Chalcis ou Négrepont	Selgikov.	†Jérusalem.		Constantinople.
Thèbes.	Burgas.	†Bethléem.		Cadikeuï.
Salona.	Candie.	†Nazareth.		Rhodes.
Corinthe	La Canée.	†Caïffa.		Smyrne.
Castelrosso.	Rethymo	†Brousse.		Jérusalem.
Nauplie ou Napoli près Argos.	Abeï.			Jaffa.
	Beyrouth.			Caïffa.
Salonique.	Salima.			Nazareth.
Alep.	Gazir.			Bethléem.
Nicosie.	Antioche.			Tripoli.
Larnaca.	Mersina.			Latakié.
Adalia ou Satalie.				Beyrouth.
Tripoli.				
Beyrouth.				
Damas.				
Saïda.				
Salima.				
Abeï.				
Ghazir.				

(1) Scala Nova près Smyrne.
(2) Le nom sans croix indique les endroits où les religieux sont sans les sœurs.
La croix devant le nom indique les endroits où les sœurs sont sans les religieux,
La croix après le nom indique les endroits où les religieux et les sœurs se trouvent en même temps.

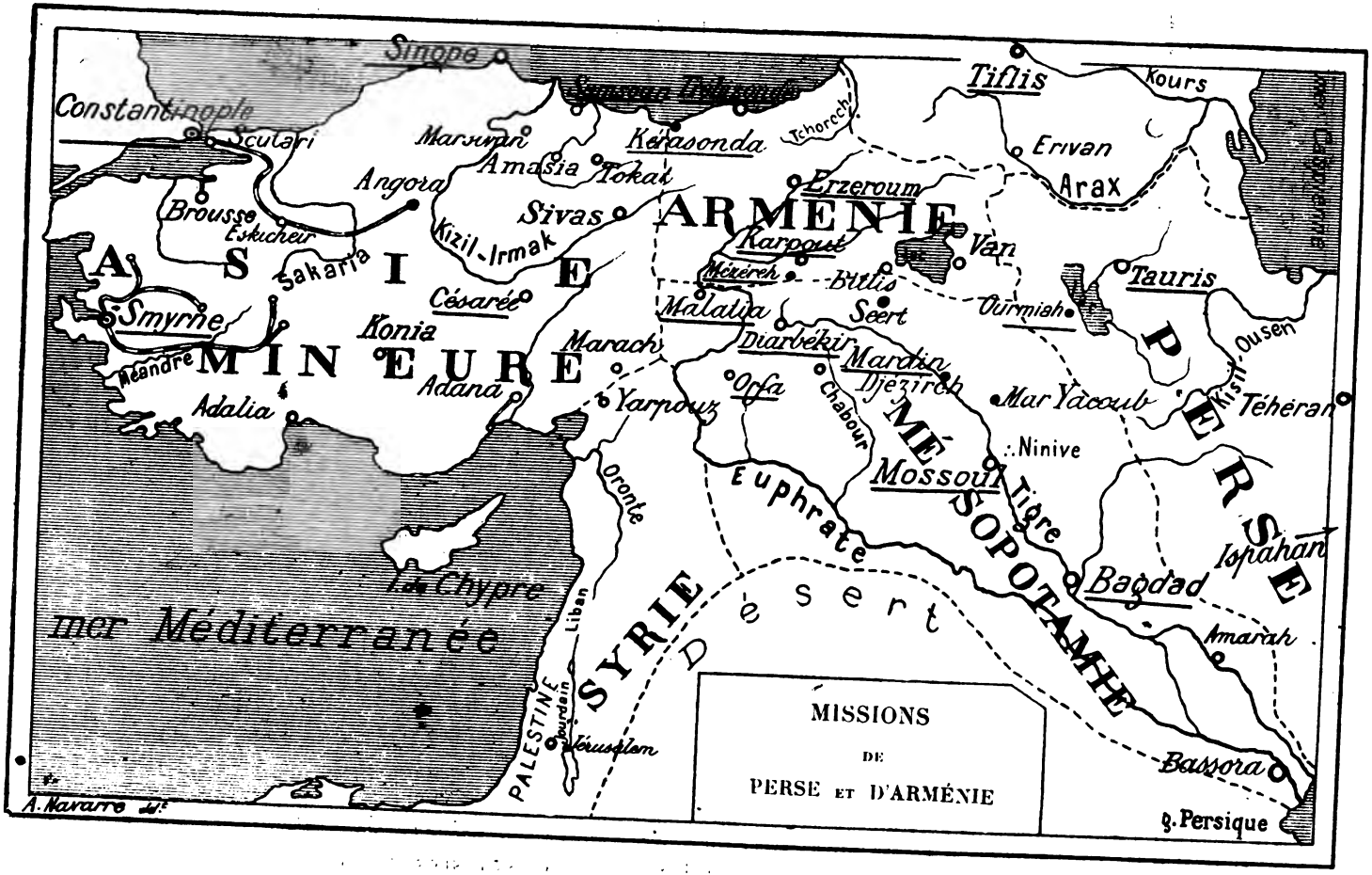
Sinope
Constantinople
Scutari
Marsivan
Amasia
Tokat
Kérasonda
Tcharach
Tiflis
Kours
Erivan
Arax
Angora
Erzeroum
ARMENIE
Brousse
Eskicheir
Sivas
Kizil-Irmak
Karpout
Van
Sakaria
A S I E
Meyérek
Bitlis
Tauris
Smyrne
Césarée
Konia
Malatia
Seert
Ourmiah
Diarbékir
Mardin
Ijézireh
Mar Yacoub
Téhéran
Kisil-Ousen
Méandre
MINEURE
Marach
Adana
Adalia
Orfa
Chabour
Yarpouz
Ninive
Mossoul
Tigre
Euphrate
MÉSOPOTAMIE
PERSE
Oronte
Ispahan
Baqdad
Amarah
Ile Chypre
mer Méditerranée
Désert
SYRIE
Liban
PALESTINE
Jourdain
Jérusalem
Bassora
Golfe Persique
MISSIONS
DE
PERSE ET D'ARMÉNIE
A. Navarro del.

ANCIENNES MISSIONS DES CAPUCINS	NOUVELLES MISSIONS DES CAPUCINS	LAZARISTES ET SŒURS de CHARITÉ	JÉSUITES	CARMES
Césarée. Sinope. Tiflis. Tauris. Diarbekir. Mossoul. Mardin. Bagdad. Ourmiah ou Ouroumy. Ispahan. Djoulfa. Le Caire. Alexandrie. Damiette.	Trébizonde. Erzeroum. Samsoun. Kerassonda. Malatia. Karput. Mézeré. Diarbekir. Mardin. Orfa.	Ispahan. Tebriz. Ourmiah †. Salamas. Khosrova †. Téhéran †. † Alexandrie.	Adana. Césarée. Sivas. Tokat. Amassia. Marsivan. Le Caire. Alexandrie. Minich.	Bagdad. Bassorah. Amarah. Bouchir.
		FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES		DOMINICAINS
		Le Caire. Alexandrie. Mansourah. Port-Saïd. Port-Tewfik. Assiout. Tahta. Angora.		Mossoul. Van. Seert. Djéziré. Mar-Yacoub.

LA FRANCE CATHOLIQUE EN ORIENT

PREMIÈRE PARTIE

LA FRANCE CATHOLIQUE EN ORIENT

AU COMMENCEMENT DU VINGTIÈME SIÈCLE

« La fleur de lis et le nom du roi sont en même honneur à Naxie que dans la propre France. »

(*Lettre de Cesy à d'Herbault.*)

LA FRANCE CATHOLIQUE

EN ORIENT

AU COMMENCEMENT DU VINGTIÈME SIÈCLE

CHAPITRE I

LA LANGUE FRANÇAISE EN ORIENT

Une des plus douces surprises au voyageur français en Orient, quand, après une traversée de six ou huit jours, il aborde enfin à Constantinople, la ville aux coupoles hardies, aux minarets élégants et légers, aux palais fastueux, aux maisons bariolées de vert ou de rose, la ville au Sultan rouge et aux derviches qui tournent et qui hurlent, c'est de retrouver là-bas le doux parler de la patrie, non pas assurément tel qu'on l'entend à Paris ou sur les rives de la Loire, mais au moins le parler de Marseille ou des bords de la Garonne. Et si, par un zèle peu commun à ceux de sa race, il a cru devoir charger sa mémoire de quelques lambeaux de phrases turques ou grecques, il se hâte bien vite de remiser ce bagage inutile au fond d'un prudent oubli ; car là-bas il s'a-

perçoit aussitôt qu'on comprend mieux son bon français que son grec ou son turc défiguré.

Mais quand il pénétrera dans la ville, véritable labyrinthe de ruelles sales, tortueuses, toujours grimpantes, sa surprise grandira encore. A droite et à gauche de ces étroits couloirs que là-bas on appelle des rues, à droite et à gauche des quelques rares boulevards percés à l'européenne, qui donnent aux quartiers nouveaux un air trompeur de ville civilisée, il verra partout sur les maisons de commerce, les restaurants, les boutiques, les moindres échoppes des enseignes écrites en français. Le français n'y est pas seul ordinairement ; mais soit à côté du turc, soit à côté du grec, de l'arménien ou de l'anglais, le français s'y voit toujours.

Il n'éprouvera dès lors aucun embarras à demander des renseignements, à trouver son chemin ; qu'il parle français et presque toujours il sera entendu. Cependant il trouvera encore quelques quartiers où on lui répondra en italien, surtout s'il s'adresse aux vieillards. Les vieillards, en effet, parlent surtout italien. Plus tard nous en saurons la raison.

Cependant si le français est sur toutes les lèvres, s'il se lit sur toutes les maisons de commerce, bien rarement au contraire arrive-t-on à découvrir le nom ou la physionomie d'un vrai Français de France. Dans le monde religieux le haut clergé est italien ; dans le monde civil le grand commerce est aux mains des Anglais. La France, toujours généreuse, par son or et par la sage administration de M. Auboyneau a relevé les finances turques ; aussi lui laisse-t-on l'administration de la Banque Ottomane ; et alternativement avec un Anglais ou un Hollandais elle prend la direction de la Dette publique. Mais en dehors de ces deux hautes administrations, et si l'on excepte encore une papeterie qui ne marche plus, l'exploitation des Eaux-douces d'Europe, des Phares et des quais si péniblement concédés, la France ne figure plus dans le monde du commerce et des affaires à Constantinople.

Du reste qu'iraient faire en ce pays nos créanciers et nos

industriels ? La France ne se montre-t-elle pas de jour en jour plus impuissante à faire respecter leurs droits ? L'affaire des quais, l'affaire des créances Lorando et Tubini, qui viennent de se dérouler, pour la solution desquelles notre gouvernement a dû recourir aux menaces d'un ultimatum, montrent assez que c'en est fait du prestige de notre diplomatie et que le Sultan lui-même ne craint plus de nous braver (1). L'Allemagne a pris définitivement notre place.

« Auparavant, écrit M. Vambery, c'étaient les fabriques françaises qui fournissaient principalement les armes à l'armée turque. Aujourd'hui les fabriques de Louis Lerne et de Krupp les ont remplacées ; et outre les 39 millions de marks gagnés ainsi par l'Allemagne, le réseau du chemin de fer en Asie et en Europe, et aussi les riches appointements des employés Allemands au service de la Turquie justifient entièrement les sympathies philoturques de l'empereur Guillaume (2). »

Les Allemands ont les chemins de fer d'Europe et d'Asie, les quais et le port d'Haïder-Pacha qui semble devenu une ville allemande, les Eaux-douces d'Asie, la grande Verrerie d'Arnaut-keuï, les postes les mieux rétribués dans l'administration ottomane, etc. etc. Il ne faut donc pas s'étonner, si lors de son voyage en Orient, Guillaume II crut devoir laisser un témoignage public de sa reconnaissance pour tant de faveurs, et fit don à ses amis les Turcs de la superbe fontaine qui orne aujourd'hui la place de Sainte-Sophie.

(1) Voici les faits dont il s'agit : une compagnie française, après avoir obtenu à prix d'argent toutes les autorisations nécessaires, avait réussi à construire des quais à Constantinople. Le sultan, prétextant que ces quais pouvaient compromettre la défense de sa ville capitale, avait pris des mesures pour en interdire l'exploitation.

Lorando et Tubini étaient deux créanciers du sultan. Celui-ci depuis plusieurs années refusait de payer les intérêts, et même le capital.

Monsieur Constans, notre ambassadeur, prit en main le cause de nos nationaux ; les relations diplomatiques furent interrompues pendant plusieurs mois. A la fin devant la menace d'une intervention de notre flotte, le sultan semble disposé à céder.

(2) *La Turquie d'Aujourd'hui.*

Les Italiens, les Grecs, les Juifs et surtout les Maltais font tout le petit commerce. Ils tiennent ces innombrables petites échoppes, où dans le désordre et souvent la saleté sont entassées parfois de grandes richesses. Un ou deux seulement parmi les grands magasins, portent des noms français.

Mais redescendons vers la mer, montons sur un léger caïque et allons nous placer un peu au delà des gros navires à l'entrée du port. Nous saisirons mieux encore dans une vue d'ensemble ce qu'est la France à Constantinople en dehors de son expansion littéraire et religieuse.

Tout près de vous, dans le port, des vaisseaux en nombre incalculable, car Constantinople est resté jusqu'à ce jour l'entrepôt nécessaire entre l'Orient et l'Occident. Mais parmi les drapeaux qui flottent fièrement au sommet des grands mâts, vous chercherez longtemps en vain les couleurs françaises. Ici, là, plus loin, presque partout c'est le léopard anglais. La marine britannique fait, dit-on, pour sa part, plus de la moitié du commerce. Les Lloyds et autres navires autrichiens sont nombreux également. La Grèce, avant sa guerre désastreuse d'il y a cinq ans, commençait à faire bonne figure ; aujourd'hui elle est rentrée dans le silence et l'attente. L'Italie, la Russie, la Hollande sont aussi représentées.

Mais pour voir la France il faut choisir son jour et son heure ; car trois ou quatre fois seulement par semaine trois maisons de Marseille se relaient pour envoyer là-bas leurs grands et beaux navires, aménagés avec une correction, un goût et un art tout français. Cela suffit pour montrer que la France vit encore, qu'elle est toujours le pays du bien vivre, des belles manières, des belles choses. Aussi, à chaque départ du bateau français la foule se presse sur les quais, comme à un spectacle toujours aimé, toujours nouveau. Les autres bateaux arrivent et passent, mais la laissent indifférente. La France est la Grèce des temps modernes, elle n'est plus la puissante Rome.

Sans quitter notre poste d'observation reportons nos yeux

vers la terre. La ville se répand sur les deux rives d'Europe et d'Asie en un vaste amphithéâtre presque circulaire. Un seul point apparaît vide de maisons. Entre Scutari et Cadi-Keuï s'étend sur une longueur de plus d'une lieue une immense forêt de cyprès. Ce sont les plus beaux du monde, assure-t-on. Ils abritent les tombeaux où les Turcs aiment à venir chercher leur dernier sommeil en terre sainte, sur la terre d'Asie. Presque aussi pressés, du milieu des maisons, des palais, des monuments divers, sortent d'innombrables minarets. La ville en effet compte 2,441 mosquées ; et chaque mosquée possède un, deux, quatre et jusqu'à six de ces immenses aiguilles de pierre, qui s'élancent pour percer le ciel.

Comme les cyprès au champ des morts couvrent de leur ombre funèbre les hôtes qui s'abritent à leurs pieds, ainsi ces minarets semblent protéger la demeure des vivants, mais ils l'enveloppent d'une même impression de deuil, de sombre et muette immobilité. Comparés aux tours et clochers de nos Eglises catholiques, si élégants dans leur gracieuse envolée vers le Ciel, si joyeux avec le son argentin de leurs cloches, ils font l'effet pour la plupart de gigantesques chandeliers coiffés de leurs éteignoirs. Chaque religion a le symbole qui lui convient. Le minaret est la seule personnification de l'architecture religieuse musulmane, puisque la forme des mosquées n'est qu'une copie de Sainte-Sophie des Grecs ; il convient à ce rôle. Les Turcs ont pris aux Grecs ce qu'ils avaient de richesses, de liberté, de lumière, et ils y ont mis l'éteignoir de Mahomet.

Au milieu des mosquées et des minarets, dans le quartier réservé aux Européens, se dressent deux monuments. Ils attirent les regards parmi tous les autres. A mi-côte, non loin de la Corne d'or, c'est la Tour de Galata. Elle fut autrefois une forteresse imprenable aux mains des Génois, puis des Vénitiens. Elle n'est plus qu'une ruine imposante, un superbe vestige d'une puissance déchue. Aussi déchue est aujourd'hui sur les rives du Bosphore l'influence Italienne, hier encore prépondérante.

L'autre monument se dresse sur les hauteurs qui avoisinent Yldiz-Kiosk et dominent la ville entière. Sa lourde masse, construite sans art, sans souci des goûts et des usages orientaux, obsède les regards d'une façon importune, et vous écrase. On dirait une immense caserne faite pour abriter tout un régiment, et pour porter plusieurs batteries de canons. Il semble bâti pour protéger le palais d'Abdul-Hamid, qui se cache dans les bosquets non loin, à ses côtés; en réalité il lui commande. Cet étalage insolent d'une force qui écrase, il est inutile de dire de quelle nation il révèle le génie. Chacun l'a deviné : c'est le palais de l'ambassade allemande. Le Germain a signifié par là le rôle qu'il aspirait à jouer désormais à Constantinople, et ce rôle il l'a poursuivi, et le poursuit encore avec une ténacité qui a porté ses fruits.

Ne cherchez pas le palais de la France, il est difficile à découvrir. Toutefois, si vos yeux sont guidés, vous pourrez l'apercevoir là-bas à travers ce bouquet de verdure, dont il se pare comme d'une couronne. Il est modeste, mais commode et de bon style ; par dessus tout il est gracieux et gai au milieu de ses bosquets et de ses vertes pelouses. Il personnifie assez bien l'action de la France en Orient, action cachée, modeste, mais réelle, surtout profonde et bienfaisante. Le maître qui l'habite n'exerce point, ni ne revendique l'initiative de cette action bienfaisante, il en a la protection ; et ce rôle, auquel il se dévoue avec une loyauté toute française, lui suffit.

De cette liberté laissée à l'initiative individuelle, de cette protection intelligente qui lui est accordée, jaillit cette efflorescence de vie française que nous avons vue se manifester par l'expansion extraordinaire de sa langue. A la France, en effet, comme à l'Église catholique, pour faire de grandes choses, il suffit de la liberté.

Ce que nous venons de constater dans la capitale ottomane se répète dans toute l'étendue de l'Empire. Parcourez les côtes, allez à Smyrne, à Salonique, à Beyrouth, à Rhodes, à Jaffa ; pénétrez à l'intérieur, à Angora, à Andrinople, à Jé-

rusalem et jusqu'à Mossoul et Diarbékir, vous verrez se renouveler un spectacle analogue. Notre commerce se trouve partout évincé, nos colons se font de plus en plus rares; et cependant partout la langue française est connue et parlée, la littérature française est recherchée et goûtée, partout la France parle, vit et agit, partout son nom est aimé et respecté.

Ce n'est pas que l'action française en Orient ne soit fortement battue en brèche. L'Angleterre partout y sème son or, ses bibles et ses écoles; la Russie y multiplie ses monastères, citadelles pacifiques mais menaçantes, qui sont comme une prise de possession du pays. Il n'est pas jusqu'à la lointaine Amérique qui n'ait voulu participer à l'assaut général.

On a dit souvent que l'esprit oriental, fait tout entier d'amour et de respect pour les traditions anciennes et pour l'autorité, ne se laisserait jamais entamer par l'esprit de Luther et de Calvin. On avait compté sans la puissance de l'or, sans le prestige de la science et de la force. Les peuples longtemps esclaves finissent par perdre tout sentiment de la dignité humaine, ils appartiennent et se livrent à qui les paie le plus cher, ou encore à qui sait les fasciner par l'ascendant d'une force plus haute. Les Anglais et les Américains l'ont compris; ils sont venus à eux avec l'or et la science; ils ont profité de la misère horrible occasionnée par les récents massacres d'Arménie, et ils trafiquent des âmes par toutes les montagnes et vallées d'Asie-Mineure, et depuis les bords de l'Euphrate jusqu'aux rives du Nil.

Nous donnons cet extrait d'un rapport du cher Frère Hugonis, visiteur des Frères des Écoles chrétiennes dans le Levant (1); il traite de l'action des protestants en Egypte. On y verra ce qu'ils arriveront à faire ailleurs si l'on n'engage promptement contre eux une lutte énergique.

« Assiout est un centre actif de propagande protestante;

(1) *Œuvres des Ecoles d'Orient*, Nov.-Déc. 1898

les ministres américains ont fait de cette ville le boulevard de leur hérésie en Egypte. Ils n'ont reculé devant aucun sacrifice d'argent pour asseoir là solidement leur œuvre, et ils y ont réussi peut-être au-delà de leurs espérances.

« Aujourd'hui cette ville, qui compte plus de quarante mille âmes, est aux trois quarts protestante, au moins en ce qui concerne la population copte. C'est là que sont formées, dans leur *superbe établissement*, qu'ils décorent du nom d'école normale ou évangélique, ces légions de ministres et d'instituteurs indigènes qu'ils lancent ensuite avec un beau traitement dans les villes, les bourgs, et jusque dans les plus humbles villages de la Haute et Basse Egypte. C'est par centaines qu'il faut compter les écoles fondées et entretenues par le protestantisme américain. La population copte, fort ignorante, est livrée ainsi sans défense à toutes les séductions de l'hérésie. »

Cette propagande embrasse l'empire turc dans toute sa partie asiatique. Un des premiers foyers a été établi à Ourmiah dès 1835. Sous la direction du Rev. Ferkins, les Méthodistes américains inaugurèrent par la presse et les écoles leur apostolat au milieu des Nestoriens ; en 1840, ils avaient une imprimerie néo-syriaque ; en 1846, ils ouvraient un grand collège sur les hauteurs du Syr-Dagh au sud-ouest de la ville ; et, en 1849, ils lançaient le premier périodique religieux écrit en la langue du pays, les *Rayons de lumière*. Les idées mènent les hommes : ils prenaient possession des esprits par l'idée ; leur collège leur conquérait les classes dirigeantes, le journal faisait pénétrer leur action jusqu'aux dernières couches de la société. Aujourd'hui ils comptent un puissant noyau de protestants dans toute la contrée. Ajoutons encore à cela que leur esprit a gagné les hautes sphères du monde ecclésiastique chez les Grecs et les Arméniens. A Constantinople, les professeurs du grand séminaire orthodoxe suivent tous dans leur enseignement les méthodes protestantes de libre discussion.

Néanmoins, malgré tous ces efforts, la France, comme nous

le disions, partout soutient la lutte. En présence d'ennemis mieux préparés, elle a perfectionné ses armes, et pendant qu'elle recule partout au point de vue commercial et industriel, elle n'a, au point de vue intellectuel et moral, abandonné aucune de ses positions; au contraire, elle en acquiert tous les jours des nouvelles. Le nom de France est celui qu'on redit toujours là-bas avec le plus d'amour et d'espérance.

Recherchons maintenant les pionniers de l'influence française à Constantinople et dans le Levant. Nous venons de le constater, cette influence de notre patrie ne réside point dans son commerce, ni dans le nombre de ses colons, ni dans la multitude des vaisseaux ; elle ne découle point d'une action personnelle de l'ambassade. Elle se traduit par une diffusion extraordinaire de notre langue, de sorte que l'on peut dire que là-bas le français est la langue la plus universelle et même la seule entendue également de tous. Or l'influence de la langue est plus forte que celle du commerce, plus forte que celle même des armes, car la langue pénètre le cœur, elle forme l'esprit, elle saisit l'homme tout entier.

Quels sont les agents de cette expansion de la langue française à Constantinople et en Orient? Beaucoup de voyageurs ont passé par là, ils ne les ont point aperçus, ou du moins, ils n'ont point voulu les voir. Elisée Reclus constate cette expansion de notre langue, à laquelle l'italien faisait encore concurrence, il y a 25 ans ; mais il n'en indique point les causes :

« Tous les mondes civilisés sont représentés dans ce monde cosmopolite, écrit-il, même les Américains du Nord, auxquels revient l'honneur d'avoir fondé, dans leur *Robert's College*, le premier musée géologique de Constantinople ; mais à en juger par les langues qui se parlent à Péra, le quartier européen par excellence, ce sont les Italiens et les Français qui ont parmi les étrangers l'avantage de l'influence et du nombre (1). »

(1) *Nouvelle Géographie universelle*, T. I, — p. 155

Paul de Régla signale l'action du clergé français mais sans s'y arrêter. Avec nous, il a constaté l'effacement de la France comme puissance politique et comme puissance commerciale: « N'est-il pas douloureux pour nous français de voir des nations comme l'Italie, les Etats-Unis et l'Allemagne, naguère si peu influentes en Orient, dont les ambassadeurs et les consuls étaient si peu écoutés, s'implanter victorieusement dans tous les lieux, où jusqu'à ces dernières années la France avait maintenu intact le drapeau de la civilisation et du progrès ?...

« Encore quelques années de ce régime et la France, qui, après avoir occupé le premier rang en Orient, occupe maintenant le quatrième, ne sera considérée par les Turcs officiels que comme un facteur impuissant et négligeable.

« Et pourtant, étrange contraste qui prouve bien la supériorité du génie français sur celui des autres peuples, notre langue, nos habitudes et nos mœurs progressent en raison directe des échecs subis par notre diplomatie : et l'on voit chaque jour notre bel idiome se répandre de plus en plus, remplaçant avantageusement ce mauvais jargon italien qui était la langue universelle du Levant.

« Nos écoles se multiplient au fur et à mesure que notre influence politique diminue ; notre langue devient accessible à tous, et entraîné par l'intelligente propagande des membres *du clergé français, et en particulier par celle des frères de la doctrine chrétienne*, on vient de voir le sultan édicter un firman en date du mois de septembre 1888, rendant obligatoire l'étude de la langue française dans toutes les écoles ottomanes. C'est ainsi que l'esprit de la France pénètre partout et s'affirme hautement en dépit des échecs malheureusement trop nombreux de sa diplomatie (1). »

Les pionniers de l'influence française à Constantinople par la diffusion de notre langue, la seule qui nous reste, sont bien en effet les missionnaires et les missionnaires seuls. Leur

(1) *La Turquie officielle*, 1891, p. 164.

action reste inaperçue aux touristes ; les guides ne les signalent point ; les économistes et les littérateurs l'ignorent davantage encore. Un auteur anglais a employé deux gros volumes à décrire Constantinople sous toutes ses faces ; il n'oublie rien, il consacre de longues pages admiratives aux derviches tourneurs et hurleurs ; une seule chose est passée inaperçue à ses yeux : l'œuvre des missionnaires catholiques et français. Cet oubli se conçoit encore chez un fils d'Albion, mais combien de Français à ce point de vue sont anglais !

L'action des missionnaires là-bas ressemble à celle du cœur dans le corps humain. Elle est profonde, ses effets se font sentir partout, mais la cause reste cachée. Celui qui examine les choses superficiellement et en amateur ne l'aperçoit pas. Nous voudrions donc essayer de la dégager, et de la présenter ici en un tableau suggestif.

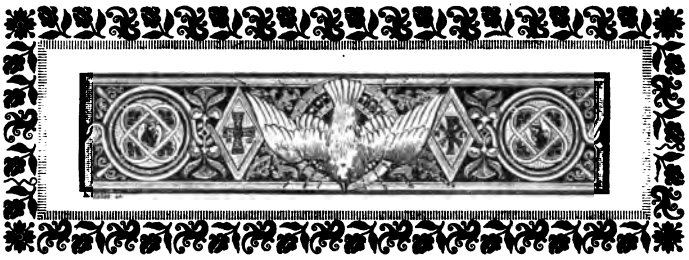

CHAPITRE II

LES ŒUVRES CATHOLIQUES A CONSTANTINOPLE

EN 1900

L'Orient est le pays convoité de toutes les nations européennes. Chacune d'elle entend le conquérir : la Russie l'enserre partout au nord et à l'Orient ; l'Allemagne a multiplié les chemins de fer qui la mettent à quelques heures de Constantinople, elle l'inonde de ses produits industriels ; l'Italie y déverse le trop plein de sa population laborieuse. Elles luttent d'influence morale en attendant qu'elles s'en remettent à la force des armes.

Or, dans cette conquête pacifique, nous l'avons constaté avec joie, la France n'a pas de rivale. Et cette France qui n'a pas de rivale, c'est la France catholique, la France des Missionnaires. Nous voudrions faire toucher cette vérité du doigt, et, à l'appui de nos affirmations, appeler le témoignage des faits et de l'expérience. Nous ne pouvons parcourir l'Empire entier, nous nous bornerons à la capitale, nous étudierons l'action française à Constantinople.

L'action française en Orient s'exerce sous deux formes : l'instruction et les œuvres d'assistance ; nous la suivrons sur ce double terrain. Nous mettrons en regard d'un côté ce

qu'accomplissent à ces deux points de vue les diverses nations européennes, et la France elle-même considérée comme nation, puis de l'autre côté nous placerons l'œuvre des missionnaires divisés eux-mêmes selon leurs patries respectives. L'action du missionnaire français se dégagera alors nette, claire, évidente en face de toutes les autres ; et ce phénomène de l'influence prépondérante de notre patrie dans le Levant n'aura plus de mystère pour personne.

§ I. — *L'Instruction à Constantinople.*

Constantinople était en 1885 une ville de 873.565 habitants. Ils étaient ainsi répartis : 389.545 à Stamboul, 237.293 à Galata-Péra, 99.102 sur la rive européenne du Bosphore, 147.625 sur la rive asiatique. En 1888 ils étaient 895.470 d'après le recensement officiel. Cinquante-cinq pour cent de cette population appartient à la religion musulmane. Il y a environ 25.000 catholiques, le reste des chrétiens se compose à peu près totalement de schismatiques grecs et arméniens.

Les catholiques sont eux-mêmes divisés en plusieurs rites : le rite latin, le rite grec, le rite arménien. Mais à Constantinople les latins forment la grande majorité des catholiques, soit 20.000 environs, distribués en onze paroisses, dont nous donnons le nom, avec la population religieuse (1).

Paroisses	Population catholique
Saint-Esprit, cathédrale.	4 093
Saint-Antoine de Padoue.	3 453
Sainte-Marie Drapéris.	7.360
Saint-Pierre-et-Saint-Paul.	3.220

(1) Ces chiffres sont extraits du livre du R. P. Arsène de Chatel, capucin, *La Latinité à Constantinople*, et indiquent la population en 1892.

Saint-Louis-de-France.	109
Kadi-Keuï, Assomption.	806
Buyuk-Déré, Immaculée-Conception. . .	1.240
San-Stephano.	200
Prinkipo, les îles.	120
Stamboul (paroisse récente).	200
TOTAL.	20.801

La cathédrale est desservie par un clergé séculier. A Saint-Antoine, à Buyuk-Déré sont les Frères Mineurs conventuels italiens ; à Sainte-Marie et à Prinkipo, les Frères Mineurs Réformés, italiens aussi ; à Saint-Louis, les Frères Mineurs capucins français ; à San-Stephano, les capucins allemands ; à Saint-Pierre-et-Saint-Paul, les Dominicains italiens ; à Kadi-Keuï et à Stamboul, les Assomptionnistes français.

Dans cette distribution, on le voit, la France n'a pas la grande part. Le nombre des paroissiens confiés à ses missionnaires ne dépasse pas 1.200. C'est peu, sur 20.000 catholiques.

Mais, nous l'avons déjà dit, son action s'exerce par les œuvres scolaires et les œuvres d'assistance. Or ces écoles et ces œuvres ne sont point attachées à la paroisse mais à la nation ou à la mission, dont elles propagent l'action et entretiennent l'influence.

Nous allons donc dresser l'état des écoles et des œuvres par nation et par mission ; nous commencerons par les moins prospères.

I. — ECOLES NATIONALES EUROPÉENNES

1. — SERBIE

Une seule école primaire mixte à Papaz-Keupru.

2. — Bulgarie

Séminaire Bulgare à Chichli.

Deux écoles communales mixtes, l'une à Péra l'autre au Phanar.

3. — Russie

Une école pour garçons dans la rue Agha-Tchechmé

Un institut archéologique.

4. — Etats-Unis

Une école primaire à Scutari.

Le Robert's College à Roumeli-Hissar.

5. — Angleterre

Une école de demoiselles, rue de Péra,

Une école écossaise pour filles et garçons avec pensionnat.

6. — Allemagne

Une école pour garçons et filles avec 21 professeurs, rue Yeni-Yol.

Une école mixte à Haïdar-Pacha, 50 à 60 élèves.

7. — Autriche-Hongrie

Ecole mixte, rue Tom-Tom.

Une autre école, rue Chichhané.

8. — Italie

L'Italie a trois écoles royales.

Ecole élémentaire pour garçons et filles à Pancaldi.

Ecole centrale élémentaire pour garçons, rue Haïrié.

Ecole technique commerciale, rue Haïrié.

9. — France

La France n'a pas, à proprement parler, d'école nationale.

Néanmoins nous rangeons sous ce nom trois écoles laïques, mais dirigées dans un esprit catholique. A cause de leur caractère laïc, en effet, elles reçoivent des faveurs spéciales du gouvernement français, et peuvent être considérées comme relevant plus directement de l'ambassade.

Ecole de garçons avec internat et externat dirigée par M. Faure.

Ecole de filles, internat et externat, dirigée par M^lles^ Faure.

Une autre école à Kadi-Keuï vient de fermer ses portes (1).

II. — ECOLES DES MISSIONS CATHOLIQUES

1. — Missions Allemandes

La principale école catholique allemande est celle de la Mission Saint-Georges dirigée par les Lazaristes allemands. L'école des filles est tenue par les Sœurs de Charité du même pays. Les cours se font en allemand.

Voici le nombre des élèves :

Garçons. . .	externes.	80
	internes.	70
Filles. . . .	externes.	100
	internes.	120
	Total.	370

Une autre mission est établie à San-Stephano et est dirigée par les Frères Mineurs capucins autrichiens. Les Pères y sont au nombre de 7.

(1) Sur les instances de M. l'ambassadeur, M. Faure entreprend de la relever pour faire concurrence aux Frères.

VUE DE CONSTANTINOPLE

Pont sur la Corne d'Or. — Tour de Galata

Ecole apostolique.

33 élèves.

Noviciat.

6 novices.

2. — Missions Italiennes.

Durant la première moitié du siècle dernier les Italiens occupaient presque toute la mission de Constantinople. Ils avaient remplacé les missionnaires français, dispersés par la Révolution. Aujourd'hui affaiblis à leur tour par les secousses politiques dont leur pays a été le théâtre, ils ne conservent de leur ancienne influence que de rares débris.

Les Franciscains. — Les *Conventuels* sont au nombre de 18 dont 6 frères lais ; ils desservent les paroisses de Saint-Antoine et de Buyuk-Déré.

Les *Riformati* comptent 13 pères et 6 frères, ils sont chargés de la paroisse de Sainte-Marie.

Les *Observantins* n'ont à Constantinople que leur commissaire de Terre-Sainte avec son compagnon et un frère lai.

Les *Franciscains* sont assistés par 24 sœurs du Tiers-Ordre de Saint-François de Gémona et par 31 sœurs de Charité de l'Immaculée-Conception d'Ivrée. Ces sœurs tiennent les écoles et les hospices de la mission.

Les Dominicains. — Les dominicains desservent la paroisse Saint-Pierre de Galata et l'Eglise de Makri-Keuï à Stamboul. Ils ont comme auxiliaires à Makri-Keuï neuf dominicaines de Mondovi. Ces sœurs ont deux écoles : l'une à la paroisse même, l'autre à Yédi-Coulé.

Voici le tableau des écoles tenues par les missionnaires italiens.

Ecoles de Garçons.

Conventuels : à Saint-Antoine.	50	élèves
» à Buyuk-Déré	65	»
Riformati : à Sainte-Marie.	30	»
Franciscaines de Gémona : à Prinkipo. . .	21	»
Sœurs de l'Immaculée-Conception : à Péra. .	25	»
» » à Buyuk-Déré.	25	»
Dominicaines : à Maki-Keuï.	20	»
» à Yedi-Coulé.	32	»
	268	élèves.

Ecoles de Filles.

Franciscaines de Gemona à Ste-Marie. (1)	Internes.	40	élèves
	Ext. pay.	80	»
	Demi-p.	20	»
	Paroisse	60	»
		200	élèves
» » à Prinkipo.		80	»
» » à San-Stephano. . .		40	»
SS. de l'Immaculée-Conception à Péra.	Intern.	35	»
	Extern.	140	»
» » à Buyuk-Déré.	Classes	120	»
	Asiles	55	»
Total pour les écoles tenues par les Italiens.		670	élèves
Garçons » 8 écoles.		268	»
Filles 5 écoles.		670	»
		938	élèves

Nous devons faire remarquer que dans la plupart de ces écoles quoiqu'on y enseigne l'italien, les cours se font en français. C'est le résultat du protectorat que les Souverains Pontifes veulent bien conserver à notre pays.

(1) Ces chiffres ont augmenté. En octobre 1901 ils formaient un total de 320 élèves, réparties dans deux écoles.

3. — MISSIONS FRANÇAISES

Nous avons dit les missions françaises sans rivales à Constantinople. Un simple exposé de l'état de ces missions suffira pour en donner une éclatante démonstration.

Cinq congrégations d'hommes et cinq congrégations de femmes soutiennent là-bas l'action religieuse de la France.

A. — *ECOLES DE GARÇONS.*

Les Capucins

Nous nommons les capucins au premier rang, parce qu'ils tiennent l'établissement le plus important pour l'avenir religieux de l'Orient, comme nous l'exposerons plus loin, c'est-à-dire le petit et le grand séminaires pour tout l'Orient. Ce séminaire accepte encore comme externes les jeunes gens des meilleures familles, qui se destinent aux carrières du monde. Voici les chiffres des dernières années :

Séminaire de Saint-Louis.	Grand Séminaire.	12
	Petit Séminaire. .	34
	Externat. . . .	23
Total.		69

Les Capucins fournissent encore l'enseignement religieux dans les écoles des Frères. . . 440 élèves
des Sœurs de Notre-Dame de Sion. . . . 53
des Sœurs Franciscaines de Calais. 12
des écoles laïques. . . . . ?

Les Lazaristes.

Les Lazaristes sont depuis la Révolution les plus anciens missionnaires français à Constantinople. Ils ont succédé en 1783 aux Jésuites, après la dissolution de cette Société au

siècle dernier. Depuis lors ils sont restés à leur poste. Ils tiennent là-bas le seul et unique collège catholique divisé en deux maisons :

Le petit collège à Sainte-Pulchérie. . } 300 élèves
Le grand collège à Saint-Benoît. . . }

Les Lazaristes s'occupent encore des Filles de la Charité et de leurs divers établissements.

Les Assomptionnistes.

Les derniers arrivés, ils ont déployé là comme partout le zèle le plus actif. Ils possèdent deux paroisses :

La paroisse de Koum-Kapou avec deux églises, l'une du rite latin et l'autre du rite grec. Ils tiennent aussi un petit séminaire pour le rite grec, où ils s'essaient à la tâche ingrate de former un clergé grec-uni.

Ecole apostolique.		7	élèves.
Ecole primaire	Internes (1). . . .	50	»
	Externes.	180	»
	Total.	237	»

La paroisse de Kadi-Keuï avec succursale à Phanaraki.

A Phanaraki école primaire. . . . 10 élèves (2).

Jésuites.

Les Jésuites n'ont à Constantinople qu'une résidence avec deux Pères.

(1) Ce sont les élèves de l'école apostolique, faisant leurs études de grammaire.

(2) En été le nombre s'élève jusqu'à 40. A Kadi-Keuï, il y a encore une école laïque de filles, dirigée par une fervente catholique, Mlle Amalia : 50 élèves.

Les Frères des Ecoles Chrétiennes

Les Frères de saint Jean-Baptiste de la Salle sont en ce moment une des plus belles gloires de la France catholique en Orient. Dans leurs écoles et collèges, où se donne l'enseignement primaire et moderne, viennent se former non seulement la presque totalité des enfants catholiques, mais encore l'élite parmi les schismatiques, les grecs, les arméniens et même les Juifs et les Musulmans.

Ils ont six écoles à Constantinople :

Ecole paroissiale de Saint-Pierre.	270	élèves
» du Saint-Esprit.	220	»
» Saint-Jean-Baptiste.	265	»
» St-Jean-Chrysost. à Feri-Keuï.	100	»
Le demi-pensionnat Saint-Michel (enseignement primaire supérieur).	140	»
Le collège Saint-Joseph à Kadi-Keuï. . . .	300	»
Ecole paroissiale de Kadi-Keuï.	70	»
	1365	»

Les Frères Maristes

Arrivés depuis peu en Orient, les Petits-Frères de Marie dirigent l'école annexée à l'église succursale de la paroisse Saint-Pierre, et établie à Makrikeuï.

Ecole de Makrikeuï. . . . . 100 élèves

B. — ECOLES DE FILLES

Il y a 14 écoles catholiques françaises de filles à Constantinople. Elles sont dirigées par les Filles de la Charité, les Sœurs de Notre-Dame de Sion, les Oblates de l'Assomption, et les Franciscaines de Calais.

Filles de la Charité

Les Filles de la Charité, introduites à Constantinople en 1839, y ont été les premières religieuses missionnaires.

Elles sont aujourd'hui 150 dans cette ville. Voici leurs écoles :

Notre-Dame de la Providence. . .	Externes . .	514
	Orphelines . .	40
Taqcim.	Externes. . .	500
	Ouvrières. . .	50
Saint-Joseph de Tchoquour-Bostan.	Orphelines . .	204
	Externes. . .	236
	Pensionnaires .	25
Notre-Dame de la Paix		250
Bebek.		80
Scutari.		114
Artigiana.		50
TOTAL.		2.023

SŒURS DE NOTRE-DAME DE SION

Les Sœurs de N.-D. de Sion ont trois écoles :

Pancaldi.	Externes.. . . .	285
	Demi-pensionnaires.	87
	Orphelines. . . .	14
Ecole Paroissiale. . .	Elèves.	200
	Ouvrières. . . .	20
Cadi-Keuï.	Internes.	53
	Externes.	94
	Orphelines. . . .	6
TOTAL.		759

OBLATES DE L'ASSOMPTION

Elles ont trois écoles :

Coum-Kapou.	205
Fener-Bagtché ou Fanaraki.	20(1)
Haïdar-Pacha.	180
TOTAL.	405

(1) En été leur nombre s'élève jusqu'à 50.

Sœurs Franciscaines de Calais

Elles font l'école à leurs orphelines au nombre de 12.

Total pour les écoles de garçons. . . .	2.081
Total pour les écoles de filles.	3.197
Total.	5.278

§ II. — *Etablissements de charité dirigés par les Européens.*

I. — HOSPICES NATIONAUX

Chaque nation a son hôpital.

L'hôpital russe est à Nichantache(religieux).

» Allemand est rue Dervouz-Agha (laïc). . 20 lits

» Anglais est rue Medressé à Galata (laïc).

» Austro-Hongrois rue Iskender à Saint-Georges (religieux). . . . . 30 lits

» Italien à Tophané (religieux).. . . . 100 lits

» Français au Taqcim (religieux). . .

Comme on le voit, la plupart de ces hospices sont tenus par les missionnaires, nous les mettrons donc à leur actif, dans le tableau que nous dresserons plus loin.

II. — ŒUVRES DES MISSIONS CATHOLIQUES

1. — *Missions allemandes.*

A la mission Saint-Georges sont attachés deux hôpitaux et un dispensaire, dirigés par les Sœurs de la Charité.

Hôpital pour affections et maladies spéciales. . 34 lits

Hôpital pour enfants. . . . . 180 »

2. — *Missions italiennes.*

Les Sœurs de l'Immaculée-Conception d'Ivrée desservent l'hôpital national. . . . . 100 lits

3. — *Missions françaises.*

Les missionnaires français ont presque le monopole de la charité à Constantinople. Au premier rang il faut placer les Sœurs de Charité.

a). — *FILLES DE LA CHARITÉ*

Les Sœurs françaises de Saint-Vincent ont à Constantinople neuf maisons où elles distribuent aux chrétiens catholiques ou schismatiques les secours de la charité la plus active.

MAISON DE NOTRE-DAME DE LA PROVIDENCE (1839).

Cette maison est desservie par 36 sœurs, elle comprend :
Une crèche pour 150 enfants.
Un dispensaire — Elle distribue chaque année pour 20 000 fr. de secours.

MAISON DU TAQCIM (1846), desservie par 20 sœurs.

Hôpital . . . . . 75 lits.
Dispensaire.

MAISON SAINT-JOSEPH DE BEBEK (1853) — cinq sœurs.

Orphelinat. . . . . 80 jeunes filles.
Dispensaire.

MAISON DE NOTRE-DAME DE LA PAIX (1857), comprend :

Orphelinat de garçons. 80
Hôpital : soignés chaque année. 70
Hospice d'aliénés, soignés chaque année 175
Il est desservi par 23 sœurs.
Ecole d'apprentissage, élèves. 100

HÔPITAL MUNICIPAL (1865).

Il contient 22 lits et est desservi par 7 sœurs.

SAINT-JOSEPH DE TCHOQUOUR BOSTAN (1865).

Orphelinat de 200 enfants.
Dispensaire.
27 sœurs sont employées à cette maison.

MAISON DE L'ARTIGIANA (1871).

Hospice pour 70 vieillards logés dans une série de petites maisonnettes, asiles pour 150 enfants.

HÔPITAL GÉRÉMIA (1881), desservi par 6 sœurs.

Hôpital.
Dispensaire.
Consultations 20.000 par an.

MAISON DE SCUTARI (1883).

Dispensaire.

b). — *SŒURS OBLATES DE L'ASSOMPTION*

COUM-KAPOU, 22 religieuses.

Dispensaire et visite des malades.
5000 malades assistés par an.
1000 visites à domicile.

HAIDAR-PACHA, 11 religieuses.

Dispensaire.
3500 malades assistés par an.

PHANARAKI, 17 religieuses.

Dispensaire.
3000 malades assistés par an.

c). — *SŒURS FRANCISCAINES DE CALAIS*

Soin des malades à domicile.
Orphelines : 12.
Dames pensionnaires : 8.

d). — *PETITES SŒURS DES PAUVRES*

Les Petites Sœurs des Pauvres se sont établies à Feri-Keuï en 1892. En 1896 on leur a construit un grand hôpital où elles peuvent recueillir 150 vieillards. Elles en ont en ce moment 110.

4. — *Œuvres laïques de Charité.*

Nous serions incomplets si nous ne disions un mot des Conférences de Saint-Vincent de Paul à Constantinople. Elles ne sont pas l'œuvre directe des missionnaires français ; mais elles sont cependant une importation charitable et religieuse du pays de France, elles ont été établies, elles sont soutenues encore par le zèle des missionnaires français. A eux donc en revient la gloire principale.

La *conférence des hommes* a été fondée en 1846 par M. Boré, supérieur des Lazaristes. Depuis sa fondation jusqu'en 1892, elle avait dépensé 23.000 francs, et à cette dernière époque elle visitait régulièrement 58 familles, et comptait 28 membres.

La *conférence des aspirants* au collège Saint-Benoît comprenait en 1892 une trentaine de membres, assistait une douzaine de familles ; et le chiffre de ses dépenses annuelles était de 800 francs.

Il y a cinq associations de charité soutenues par les dames ou demoiselles, et placées sous le patronage de Saint-Vincent de Paul.

L'*Association des Dames de Péra* a été fondée en 1847 ; en 1892 elle comptait 130 membres et assistait 184 familles ; depuis sa fondation elle avait dépensé 741.000 francs.

L'*Association des Dames de Galata*, fondée la même année n'avait en 1892 que 77 membres, elle visitait 80 familles et avait dépensé 187.000 francs.

L'*Association des Dames du Taqcim* est composée de 152 dames ; fondée en 1853 elle avait déjà dépensé 177.610 francs. en 1892.

L'*Association des Demoiselles de la Crèche* a été fondée en 1872, elle patronne l'œuvre des enfants trouvés. Elle comptait 101 patronnesses en 1892, elle entrenait 125 enfants, et avait recueilli depuis sa fondation 378. 500 fr.

Le *Patronage des Enfants Pauvres* des classes du Taqcim, fondé en 1872 avait dépensé en vingt ans près de 45.000 francs.

De 1846 à 1892, en 46 ans toutes ces œuvres de charité ont dépensé pour les pauvres environ 1.800.000 francs, soit une moyenne annuelle de 40.000 francs.

Nous avons achevé l'exposé des œuvres dont les nations européennes et les Missions catholiques ont à Constantinople *l'initiative directe*. Nous avons donné une nomenclature sèche et sans vie, mais il est facile de deviner la somme de labeur et de dévouement qu'elles imposent à ceux qui leur consacrent leur existence. Il est facile de comprendre aussi que toute l'influence en Orient est aux mains de ceux qui exercent ces œuvres.

Un fait et une *conclusion* se dégagent de ce tableau : la presque totalité de ces œuvres sont aux mains des missionnaires catholiques, et la grande majorité des missionnaires catholiques sont français, c'est *le fait* indéniable. La *conclusion* ne sort pas avec une moindre évidence de ce fait bien constaté : les pionniers de l'influence française à Constantinople sont presque les seuls missionnaires catholiques.

CHAPITRE III

LES PREMIÈRES TRANSFORMATIONS

Notre époque positive ne juge des œuvres que par les résultats. Le dévouement le plus beau n'a de prix à ses yeux que s'il est suivi du succès palpable et tangible. Nous venons de constater le dévouement, les travaux de nos missionnaires ; ce serait assez pour leur honneur auprès des âmes généreuses. Mais, puisque les âmes vulgaires réclament davantage, recherchons les résultats obtenus, les premières transformations accomplies à Constantinople et dues à leur zèle ; nous verrons que le succès n'a pas manqué à leur gloire.

C'est un champ nouveau, presque inexploré, où nous introduisons nos lecteurs. Le succès, que nous leur présenterons, ne sera peut-être pas celui qu'ils attendent. Les uns verront leurs espérances déçues, quelques-uns les trouveront dépassées, les autres se déclareront satisfaits ; mais tous devront avouer que, même au point de vue du succès, pour le missionnaire l'honneur est sauf.

Les résultats acquis, en effet, n'ont point été jusqu'à ce jour ceux que réclame le zèle chrétien, le retour à la vraie foi ; mais ç'a été un pas immense fait dans la voie et l'estime de la civilisation propre aux pays catholiques. Un fossé profond

séparait l'Orient de l'Occident, le fossé du dédain, du mépris. Les Grecs ne disaient-ils pas qu'ils préféraient le croissant à la tiare ? Et, pour les Musulmans, les chrétiens étaient des *giaours*, des chiens. Auprès de peuples animés de pareils sentiments l'apostolat ne pouvait être fécond.

Il y a longtemps que le franciscain Roger Bacon, ce génie qui a prophétisé les siècles présents, disait que pour convertir les infidèles il fallait aller à eux armé des merveilles de la science. Par elle on ferait ce que les apôtres opéraient avec des miracles ; on forcerait leur attention, leur admiration, on gagnerait leur confiance, leur estime ; et ils finiraient par ajouter foi à la parole du missionnaire. Il adjurait les princes de l'Eglise et les rois chrétiens de promouvoir partout dans ce but l'étude des sciences de la nature. L'ouvrage où il a fait entendre son éloquent plaidoyer nous a été conservé, il s'appelle l'*Opus Majus*. Il était adressé à Clément IV. Le vœu du Frère Mineur s'est réalisé pour l'Orient. Nos nouveaux missionnaires sont allés à leurs frères égarés avec l'ascendant de la science ; ils n'ont point négligé les armes plus puissantes encore de la charité ; et ces frères égarés, ces ennemis d'hier se sont déclarés vaincus ; ils se sont mis à l'école de l'Occident, qu'ils maudissaient et méprisaient ; ils ont accepté sa science et sa charité, ils ont cherché à s'en pénétrer, à se l'assimiler. C'est là un premier pas, une première victoire, une première transformation due aux missionnaires. Nous voulons l'exposer plus longuement et en suivre les progrès.

Avant l'arrivée des missionnaires français en Orient, ce pays croupissait dans l'ignorance et la misère la plus noire. Pour les enfants point d'écoles ; car on ne peut donner ce nom ni aux *médressés*, où, avec le Coran, on se contentait d'apprendre aux jeunes Turcs le mépris et la haine du chrétien ; ni aux écoles paroissiales des Grecs et des Arméniens, où l'enseignement élémentaire était aussi insuffisant que l'enseignement religieux lui-même.

La présence de nos missionnaires, la vue de leurs œuvres ne tardèrent pas à remuer profondément ces nations endormies. Le spectacle de leur science et de leur charité produisit l'effet qu'avait auguré Roger Bacon il y a six siècles. Que dis-je ? il dépassa ses prévisions. Au sein de ces peuples, qui se mouraient dans leur orgueil aveugle, il fut comme un levain qu'on aurait déposé dans un milieu encore capable de recevoir l'influence de la vie, il commença une transformation. L'Orient se mit à prendre la civilisation de la jeune Europe.

Du reste ces peuples comprirent vite qu'il y allait de leur conservation et de leur existence. Nos modernes ont formulé une loi, qu'ils ont présentée comme nouvelle, c'est la loi de la sélection naturelle, ou de la persistance du type le plus fort, éliminant progressivement, dans la lutte pour la vie, les types moins bien constitués. L'instinct des peuples avait deviné cette loi longtemps avant que Darwin ne l'eût mise à la base de son histoire de la vie dans le monde ; et, en face de ces Occidentaux qui venaient à eux armés de la science et de la charité, les Turcs et les Grecs comprirent qu'elle allait s'appliquer à leur détriment.

Il y avait deux moyens de conjurer le péril : se débarrasser par la violence de ces hôtes importuns, ou entreprendre de les égaler, de leur résister en s'emparant de leurs propres armes.

Le premier procédé avait réussi autrefois, alors que les armées du Sultan lui permettaient de tout oser ; il faisait pour les missionnaires ce que chez nous la franc-maçonnerie, au nom d'une politique semblable, fait à l'égard des congrégations et de l'Eglise catholique, il *les opprimait sagement*. Mais aujourd'hui les puissances européennes, à qui profite l'action des missionnaires, sont en mesure de ne le pas permettre. Il ne restait donc aux Turcs et aux Grecs qu'à rivaliser avec ces redoutables adversaires, ou, comme nous le disions, à prendre leur civilisation.

Saint Paul disait à l'occasion d'adversaires jaloux qui prê-

chaient Jésus-Christ uniquement pour enlever des âmes à sa direction : « Que m'importe, que ce soit par zèle ou par jalousie, pourvu que mon Jésus soit annoncé et connu, je dois me féliciter et je me réjouis de toute l'ardeur de mon âme. » Les missionnaires à Constantinople peuvent emprunter les mêmes paroles. Par esprit de rivalité ils ont vu les Orientaux Turcs, Grecs, Arméniens, se lancer dans les œuvres d'instruction et d'assistance. Le but poursuivi est uniquement de nuire à leur influence et d'empêcher les âmes de se tourner vers eux, et par conséquent de rendre inutiles leurs efforts. Que leur importait ? Ils avaient apporté la semence féconde dans le but de la voir se répandre partout. Cette semence, le voisin la leur dérobait pour la faire germer et mûrir dans son champ, ne devaient-ils pas se réjouir ?

Du reste, ils ne l'ignorent pas, la science et la charité tôt ou tard ramènent infailliblement à Jésus-Christ ; car l'une et l'autre ou sont impossibles ou demeurent stériles en dehors de lui. Quand donc ces peuples auront constaté eux-mêmes l'inutilité de leurs efforts tentés en dehors de l'Église catholique, ils proclameront à leur tour la nécessité de revenir au bercail ; l'amour de la science, de la charité, l'amour des bienfaits dont ces deux vertus sont la source triomphera de leur haine pour cette Église. Ainsi l'hérétique et l'infidèle auront travaillé de leurs propres mains à préparer leur retour et leur conversion.

Le spectacle de la charité et de la science apporté par les missionnaires devait agir diversement sur les peuples variés du Levant. La semence ne germe pas également bien dans toutes les terres. Le milieu turc s'est montré plus réfractaire ; les chrétiens schismatiques ont présenté un sol mieux approprié au moins en apparence ; mais seuls les catholiques orientaux ont su s'assimiler pleinement le germe de vie qu'on leur apportait. Nous le constaterons par le tableau suivant. Nous exposerons d'abord les œuvres des catholiques orientaux, puis celles des schismatiques, nous parlerons des Turcs en dernier lieu.

I. — ECOLES DES CATHOLIQUES ORIENTAUX.

1. — Ecoles Arméniennes

Les écoles primaires sont au nombre de six : trois pour les garçons à Péra, Psammatia et Ortakeuï ; trois pour les filles à Péra, Psammatia et Pancaldi.

Elles sont fréquentées par 200 élèves, on y apprend le français et on y suit les programmes de France.

Les écoles secondaires sont au nombre de trois :

L'école patriarcale de Saint Grégoire l'Illuminateur ;

L'école de Kadi-Keuï dirigée par les Méchitaristes de Venise ;

L'école de Pancaldi dirigée par les Méchitaristes de Vienne.

2. — Ecoles Grecques

Les Grecs catholiques étant très peu nombreux, il n'y a qu'une école primaire de ce rite, l'école de la Sympnia. Elle est fréquentée par 70 élèves, tous catholiques.

On y enseigne le français, le turc et l'italien. Un séminaire grec a été fondé et est dirigé par le P. Polycarpe. Il ne compte que six élèves.

3. — Ecoles Géorgiennes.

Les Géorgiens ont à Péra une école primaire de garçons, dirigée par les Pères Géorgiens et une école primaire de filles dirigée par les sœurs Géorgiennes de l'Immaculée-Conception.

4. — Œuvres d'Assistance tenues par les catholiques orientaux.

Les Arméniens catholiques ont à Pancaldi leur grand établissement de charité pour orphelins, malades, vieillards, fous, etc . . . . . 1000 lits.

Ces œuvres paraîtront peut-être peu de chose aux yeux de quelques lecteurs ; le nombre des écoles, des hospices n'est pas considérable. Ce nombre, à la vérité, n'est pas élevé si on le considère en lui-même, mais, envisagé relativement au petit troupeau des catholiques orientaux à Constantinople (5.000 environ), il paraîtra énorme. Il ne faut pas oublier non plus que beaucoup de ces orientaux sont reçus dans les écoles, collèges, hospices latins.

Le point le plus important à remarquer, et qui élève ces œuvres catholiques bien au-dessus de celles de tous les autres orientaux, c'est la manière dont elles fonctionnent. Il y a assimilation complète avec celles de France : même progamme dans les écoles, même langue, car les cours s'y font en français ; même abnégation et dévouement dans le personnel. Les écoles et les hôpitaux sont tenus par des sœurs du pays aussi zélées, aussi laborieuses, aussi patientes que celles de France.

II. — LES ŒUVRES CHEZ LES ORIENTAUX SCHISMATIQUES

1. — Ecoles schismatiques grecques

Les Grecs se sont portés avec ardeur vers les écoles. Le Panhellénisme rêve toujours de ressusciter l'ancienne Grèce, c'est-à-dire l'ancien empire d'Orient ; en attendant il s'efforce de ressusciter l'ancienne langue. En voyant l'ascendant gagné par les missionnaires et les nations d'Occident, ils ont compris que la science était parmi les moyens d'action un des plus efficaces. Les écoles sont donc pour les Grecs une œuvre de propagande nationale.

1° *Enseignement primaire.* — Les Grecs ont à Constantinople des écoles primaires pour garçons et filles à peu près dans tous les quartiers. . . . . 10.000 élèves.

2° *Enseignement secondaire.* — Depuis vingt et trente ans les Grecs travaillent avec

l'aide de la France à réorganiser leur enseignement secondaire. Ils ont des établissements assez nombreux et assez prospères.

Pour les Garçons :

La grande école nationale du Phanar. .	300 élèves.
Le Zographion (enseignement classique et moderne).	300 »
L'école commerciale de Halki (avec enseignement classique).	150 »
Le Lycée gréco-français dirigé par un français, M. Delbeuf.	200 »
Le séminaire de Halki.	80 »

Pour Filles :

Le Zappion, école primaire et supérieure.	300 »
Le Joachimion.	200 »
L'école du Saint-Sépulcre (Lycée) au Phanar.	

2. — Ecoles schismatiques arméniennes

Les Arméniens n'ont que 53 écoles primaires, mixtes pour la plupart.

Deux collèges, l'un à Galata, l'autre à Scutari donnent l'enseignement secondaire. Les programmes sont ceux de nos collèges, sauf le latin.

Comme il est facile de s'en rendre compte, cette organisation est tout à fait insuffisante et rudimentaire. La population gréco-arménienne à Constantinople dépasse 300.000 âmes, ce qui suppose 45.000 enfants au moins en âge de fréquenter l'école. Or les écoles que nous venons d'énumérer n'en reçoivent pas le tiers.

Malgré leur insuffisance, ces établissements s'efforcent de copier les méthodes françaises, et quelques-unes sont basées sur l'enseignement du français.

Dans son discours à la distribution des prix au lycée franco-hellénique, M. Delbeuf, directeur de ce lycée, après avoir montré l'analogie de l'esprit français et de l'esprit grec, ajoutait : « Mais ce n'est pas pour cela, croyez-le, que la langue française s'est imposée, de préférence aux autres, dans les programmes des écoles à Constantinople. On a appris le français, — j'ai le regret de le dire, car c'est très prosaïque — tout simplement parce que le français était plus utile, parce que cette langue était devenue peu à peu la langue commune entre les races si diverses de l'Orient (1) ». Or à qui le français doit-il cette situation privilégiée d'être la langue la plus commune en Orient ? C'est au missionnaire ; lui seul, l'a rendue vulgaire, en a fait le canal de la science pour toute cette contrée, au point que les schismatiques eux-mêmes sont obligés de recourir à elle. Nous verrons qu'il en est de même pour les Turcs.

3. — Hopitaux tenus par les Schismatiques

Les Grecs ont à Yédicoulé leur grand *Etablissement philanthropique* pour orphelins, malades, vieillards, fous.	1000 à 1100 lits
Les Arméniens ont également à Yédicoulé un grand hospice abritant les mêmes misères.	7 à 800 lits

III. — Œuvres tenues par les Turcs

Le mouvement vers les formes chrétiennes de la civilisation a été plus lent à se dessiner chez les Turcs. Le Turc est

(1) Le *Stamboul*, 16 juillet 1901.

un peuple essentiellement militaire ; comme nos chevaliers du Moyen-Age volontiers il mépriserait et science et littérature. Néanmoins il a fini par se laisser emporter par le courant et l'empire turc est couvert aujourd'hui d'un réseau assez serré de maisons d'enseignement.

1. — Les Ecoles Turques

Les écoles turques sont de trois sortes : primaires, secondaires dites ruchdiés, et supérieures.

1° *Ecoles primaires.* — Elles sont de deux sortes : les écoles des mosquées (djamis) où l'on étudie surtout le coran et les écoles des quartiers (mahallés). L'enseignement y comprend au programme à peu près les mêmes matières qu'en Europe, mais en fait il reste très rudimentaire. Ces écoles sont fréquentées cependant par la plupart des garçons et par un certain nombre de jeunes filles.

2° *Les écoles secondaires* correspondent à nos collèges et lycées. Elles sont dans l'empire au nombre de deux principales : l'une à Constantinople, l'autre à Beyrouth. La plus importante est le lycée impérial de Galata-Seraï, fondé par Duruy ; 13 administrateurs et 15 professeurs y donnent l'instruction à 1.200 élèves de toute nationalité et de toute religion. La grande majorité cependant est composée de Musulmans.

L'enseignement s'y donne en français, il est le même que dans nos collèges de France, il comprend le latin, et en plus le turc, l'arabe et le persan.

Plus nombreuses et plus fréquentées sont les écoles secondaires préparatoires. Il y en a plus de 20 à Constantinople et plus de 80 dans tout l'empire. Les études y durent quatre années ; les langues du pays y remplacent les langues classiques. Elles correspondent à ce qu'on nomme chez nous l'enseignement moderne.

3° A Stamboul se trouve l'*Université impériale.* La Faculté est ouverte tous les jours jusqu'à midi sauf les vendredi,

dimanche et jours fériés ; et les études durent quatre années. On y enseigne le droit civil, criminel, administratif, international, le droit musulman et le droit européen.

Les cours de médecine sont spécialement suivis. Ils ont formé de nombreux docteurs ; et tous les postes dans l'empire turc pourraient dès à présent être occupés par des médecins indigènes.

On trouve encore des écoles de commerce, d'agriculture, des arts et métiers, les écoles vétérinaires civile et militaire.

Signalons enfin une école de sourds-muets.

Pour être complet, nous devons dire un mot des écoles militaires. Elles sont à deux degrés, les ruchdiés préparatoires et l'Iradié. Les premières sont ouvertes à tous les sujets Ottomans sans distinction de religion ; l'Iradié, qui est l'école supérieure, est fermée aux chrétiens.

Les écoles de jeunes filles ont eu beaucoup de peine à s'implanter en Turquie. Aujourd'hui cependant il en existe dans presque tous les endroits de quelque importance ; à Constantinople chaque quartier a la sienne ; et comme en France, on rencontre soir et matin dans les rues de nombreux groupes de jeunes filles, avec leurs livres et cahiers à la main ; elles vont à l'école ou en reviennent. Le Dar ul Maalumat (la demeure de la science) est une sorte d'école normale ; elle prépare aux fonctions d'institutrices.

Parmi les écoles ayant un but religieux nous voulons noter simplement les nouvelles écoles persanes et arabes. Elles ont été fondées par le sultan dans un but panislamique. On y fait venir, dès leur bas âge, les fils des chefs arabes insoumis de l'intérieur, on leur donne une éducation gratuite puis on les renvoie chez eux.

2. — Hopitaux Turcs

Les Turcs entretiennent un assez grand nombre d'hôpitaux pour leurs soldats, mais les hospices civils y sont en nombre très insuffisant :

Hôpitaux militaires.

A Yıdız, 13 pavillons.	200 lits.
A Haïdar-Pacha.	1000 »
A Kouléli.	350 »
A Maltépé	650 »
Au Séraskiérat de Kavak.	? »
L'Hospice central de la marine.	800 »

Hospices civils.

A Chichli, l'orphelinat Hamidié (1899).	80 lits.
A Stamboul, hospice de l'école de médecine. . .	
A Scutari, hospice de l'école de médecine. . .	
A Yéni-Bahtché, la Charité, hospice pour les hommes.	
A Aksséraï, (Stamboul), hôpital de la Préfecture.	
A Galata, hospice des vénériennes.	50 lits.
A l'Att-Meïdan, hospice de la prison.	
A Scutari, hôpital des fous.	
A Ferikeuï, hospice international des pauvres.	

Il y a encore l'hospice municipal, l'hospice de la Paix, l'hospice Zeïneb-Kiamil. Mais ils sont tenus par les sœurs de la charité, quoique dirigés par les Turcs. Nous les avons comptés au nombre des hôpitaux européens.

Nous allons terminer cet exposé des œuvres non catholiques à Constantinople, par un coup d'œil jeté sur le reste de l'empire. Nous ne pouvons songer à faire une étude complète ; mais nous ne voulons pas davantage nous contenter de généralités vagues, qui ne disent rien de précis à l'esprit. Nous allons nous arrêter sur trois villes et villayets, choisis dans les conditions les plus diverses ; nous donnerons en un tableau suggestif l'état de leurs écoles. L'école, en effet, est le signe le plus palpable et le premier indice du mouve-

ment vers la civilisation européenne en ces pays. Ces écoles sont divisées selon les diverses confessions religieuses (1).

SANDJAK DE TRÉBIZONDE

Communautés	Ecoles	Professeurs	Garçons	Filles	Population	Pourcentage
Musulmans	753	765	22.234	700	336.000	6.3/4
Grecs orthod. . . .	136	159	7.106	330	73.800	10.1/2
Arméniens	29	38	895	275	14.500	9.1/2
Total.	918	962	30.235	1.305	424.300	7.1/2
Trébizonde ville (2). .	82	159	3.483	1.033	30.000	14.3/4

VILLAYET DE SMYRNE

		Enseignement primaire			Enseignement secondaire			Totaux	
Communautés	Population	Ecoles	Garçons	Filles	Ecoles	Garçons	Filles	Ecoles	Elèves
Musulmans. .	273.795	363	11.107	»	44	3.361	160	407	14.628
Grecs orthod. .	130.957	133	8.795	4.922	60	3.155	2.084	193	18.956
Armén. schism.	9.150	15	720	485	1	80	»	16	1.285
Arméniens cat.	737	11	320	100	2	270	»	13	690
Protestants. .	151	2	315	200	2	110	85	4	710
Catholiques lat.	1.063	15	885	1.254	6	318	231	21	2.688
Israélites. . .	18.130	15	1.090		7	690	312	22	2.092
	433.990							676	40.049

La moyenne générale pour ce villayet est donc de 9,4 pour cent. La moyenne pour les Turcs est de 5 pour cent, pour les Grecs elle est de 14, 5 ; pour les Arméniens schismatiques elle est de 14, 3. Nous ne parlons pas des écoles catholiques, elles sont remplies d'élèves de toutes les confessions religieuses.

SANDJAK DE DIARBÉKIR

		Garçons			Filles		
Communautés	Population	Ecoles	Professeurs	Elèves	Ecoles	Professeurs	Elèves
Musulmans. . . .	102.690	335	335	1.605	1	2	80
Arméniens schism. .	28.984	94	96	3.290	1	2	60
Arméniens cath. . .	1.845	4	4	160	»	»	»
Arméniens protest. .	1.544	2	6	10	1	3	50
Grecs schism. . .	900	»	»	»	»	»	»
Syriens jacob. . .	5.200	2	3	400	1	2	31
Syriens cathol. . .	810	1	2	60	»	»	»
Latins (3). . . .	1.660	1	2	140	1	4	200
Juifs.	284	»	»	»	1	1	70

(1) Ces tableaux sont empruntés à l'ouvrage de Cuinet sur la Turquie d'Asie.

(2) Les chiffres pour Trébizonde-ville comprennent toute la population sans distinction de culte.

(3) Nous rangeons sous cette dénomination les 1.600 Chaldéens catholiques et les 60 Grecs catholiques.

Ces chiffres n'ont pas besoin de commentaires. Les Orientaux ont senti le besoin de l'instruction et aussi des œuvres d'assistance. Partout les latins marchent à la tête, les catholiques orientaux peu à peu se sont élevés à leur niveau ; les chrétiens schismatiques suivent péniblement, mais ils suivent ; les Turcs s'ébranlent lentement, mais avec résolution. Or, nous devons le remarquer encore une fois, ce sont les missionnaires latins et français seuls, qui entraînent et dirigent le mouvement. Qu'ils disparaissent et le pays tout entier retombera dans son inertie première. Au contraire, qu'ils soient soutenus, qu'on les laisse en paix achever leur œuvre, qu'on leur permette de faire franchir à ces peuples le second pas dans la voie de la civilisation chrétienne, c'est-à-dire, qu'après les avoir initiés à la science, il leur soit donné de les ramener à la lumière de la vraie foi, et le pays sera transformé complètement, il deviendra une seconde France, et l'on verra refleurir enfin pour l'Orient les siècles des Constantin, des Théodore, des Justinien.

Le pas qui reste à franchir est le plus difficile à faire, chacun le reconnaît, quelques-uns le déclarent impossible. Mais Dieu a ses desseins et son heure. Après un engouement extraordinaire pour la science, on commence déjà là-bas à en sentir et en proclamer l'insuffisance. Pour les écoles turques, grecques et arméniennes, plus encore que pour nos écoles laïques, on commence à parler de banqueroute et à redire l'axiome si souvent répété : l'école donne l'instruction mais la religion seule donne la probité et la vertu. Un fait seulement à l'appui de cette affirmation :

Depuis quelques années le gouvernement turc a résolu de construire un chemin de fer allant de Damas à La Mecque. Pour l'exécution il avait décidé de ne faire appel qu'aux seuls ingénieurs sortis de ses écoles. Les élèves du Galata-Séraï se montrèrent dignes d'abord d'une telle confiance. Les projets, les plans, les devis, les relevés prouvaient que les Turcs étaient capables de devenir de brillants ingénieurs. Mais, hélas ! en même temps que les projets s'é-

laboraient, et plus promptement encore, l'argent destiné à payer les travaux disparaissait, les caisses se vidaient à peine remplies ; et les plans restaient toujours sur le papier. A la fin on fut obligé de changer le personnel directeur, et de faire appel aux chrétiens. Voilà comment ce sont des ingénieurs français et allemands, qui se trouvent aujourd'hui à la tête du chemin de fer de Damas à La Mecque.

Ce choix des ingénieurs français et allemands, par conséquent catholiques (car les colons allemands en Orient sont catholiques pour la plupart) est assez significatif. Les protestants ont le commerce et la science, les orthodoxes schismatiques ont le nombre et la force (1), mais auprès des Turs eux-mêmes les catholiques seuls ont la confiance.

Nous avons résumé les efforts des Missionnaires catholiques français à l'heure présente ; nous avons indiqué leur but. Ce n'est pas assez, il faut entrer dans le détail de leurs travaux et de leur vie. Nous ne les suivrons pas tous ; cela nous obligerait à des redites fastidieuses. Cependant pour tous nous donnerons un résumé aussi exact que possible des travaux accomplis. Mais nous nous attacherons spécialement à présenter l'œuvre des Frères Mineurs Capucins de France. Les premiers, il y a trois siècles déjà, ils ont inauguré ce genre d'apostolat que nous venons de décrire ; ils l'ont poursuivi

(1) A propos des orthodoxes russes et de leur action en Turquie et spécialement en Palestine, qu'il nous soit permis de reproduire un passage d'un article remarqué, qui a paru sur ce sujet dans les *Annales Franciscaines*, et est signé du P. Ubald d'Alençon :

« La Russie s'est précipitée sur la Terre-Sainte. Au lendemain de la guerre de Crimée, s'établissait dans l'empire des Slaves la *Commission de Palestine*. Plus tard en 1882, autre fondation, la *Société de Palestine*, dont le grand duc Serge acceptait le patronage et la direction. Peu à peu on cherche à introduire l'usage de la langue russe. La société de Palestine a établi deux écoles normales, l'une à Beyt-Djal, près de Jérusalem, pour les filles, l'autre à Nazareth pour les jeunes gens. Il est intéressant de constater — ceci n'est pas à notre avantage — que dix mille pèlerins russes environ vont chaque année en Terre-Sainte. C'est là un joli chiffre auprès duquel celui de nos huit cents pèlerins français fait une triste figure. » (*Annales Franciscaines*, année 1900.)

durant deux siècles jusqu'à la grande Révolution. Obligés de disparaître pendant quelque temps, ils passèrent la tâche à leurs frères d'Italie. Depuis vingt ans ils l'ont reprise sous une forme nouvelle. Nous dirons quelques-uns de leurs travaux, quelques-uns de leurs succès ; nous exposerons leurs méthodes anciennes, leur méthode nouvelle, et nous parlerons enfin de leurs tristesses passées et de leurs espérances présentes.

LA FRANCE CATHOLIQUE EN ORIENT

DEUXIÈME PARTIE

Les Missions Françaises
au dix-septième et au dix-huitième siècles

O sancte Francisce, tu voluisti personaliter ire inter Mahumetanos, ut illos ad fidem adduceres ; sed video quod reservata est hæc gloria filiis tuis Capuccinis. Vere illi sunt brachium dextrum Ecclesiæ Romanæ.

(Paroles d'Urbain VIII. M. S. 114, p. 163, *bibliothèque provinciale des Capucins de Paris.*

CHAPITRE IV

L'IDÉE DU P. JOSEPH

FONDATION DES MISSIONS CAPUCINES FRANÇAISES

Triste État de l'Église de Constantinople.

Je crains l'homme d'un seul livre, a écrit un ancien ; il aurait parlé avec plus de vérité encore s'il avait dit : je crains l'homme d'une seule idée. L'homme avec les puissances de son âme ressemble à une armée ; faible et vain quand il se disperse, il devient capable des plus grandes choses quand il sait dominer ses pensées et ses passions, et les orienter vers un même but, vers le triomphe d'une même cause.

Nos grands hommes au XVII[e] siècle furent tous des serviteurs d'une seule idée. L'éloquence de Bossuet s'inspira toute entière au sentiment de la vanité des choses humaines ; Boileau anima sa verve au spectacle de la raison et du bon sens outragés par les vulgaires rimeurs de son temps ; Richelieu, puis Louis XIV donnèrent à leur politique un but que rien ne fit dévier durant tout un siècle : la grandeur de la France au dehors par l'abaissement de la maison d'Au-

triche, l'omnipotence de la monarchie au dedans, par l'abaissement de la noblesse et la domestication du clergé.

A côté de ces hommes, caché dans leur ombre, mais vivant lui aussi pour une seule et grande cause, apparaît le célèbre capucin, le P. Joseph du Tremblay. Lui aussi et plus qu'aucun autre, il vécut pour une idée. Pour elle il remua ciel et terre, il créa des œuvres durables, il fonda des ordres religieux et militaires, il suscita des hommes d'Etat de la valeur de Richelieu; il agita, remua, importuna les cours, conclut des alliances, rassembla des armées, négocia des traités. Puis il mourut sans avoir connu le succès espéré, ni la gloire bruyante; il mourut discuté, inconnu ou plutôt incompris, il resta pour ses contemporains, pour ses frères eux-mêmes une figure énigmatique.

Ce n'est pas pourtant qu'il ait caché ses plans ni son but. Le premier, pour les faire connaître, il inventa cette puissance aujourd'hui maîtresse du monde, le journalisme (1). Puis, comme une chose ne devient populaire qu'après avoir été consacrée par les Muses, il chanta lui-même la passion de toute sa vie dans un long poème épique, intitulé la *Turciade*.

Comme l'indique le nom même de ce poème, le rêve poursuivi par le P. Joseph fut la croisade contre les Turcs. L'évolution de cette idée amena la création de nos missions dans l'empire Ottoman. Racontons brièvement les diverses phases de ce vaste projet.

La lutte contre les musulmans avait été l'œuvre de tout le Moyen-Age; au XVII[e] siècle, elle n'était pas encore finie. Malgré l'écrasement de sa marine dans les eaux de Lépante en 1571, le Turc était encore puissant. Au nord du Danube, il menaçait toujours Vienne ; ses corsaires infestaient les eaux de la Méditerranée.

Le P. Joseph reprit pour son compte l'idée traditionnelle. « La vie religieuse et politique du P. Joseph, écrit M. Fagniez,

(1) Abbé Dedouvre, *Le P. Joseph Polémiste.*

a été dominée par un sentiment et par une idée : la douleur de voir les Lieux-Saints aux mains des infidèles, la préoccupation de les leur arracher. En même temps qu'il fonde une congrégation dont les mérites spirituels doivent obtenir leur délivrance, il entreprend d'unir dans le même but les nations chrétiennes (1). »

Le P. Joseph eut pour lui l'opinion du monde chrétien, c'est ce qui justifie sa tentative, il eut contre lui le monde politique absorbé à la poursuite d'autres ambitions, c'est ce qui explique son échec.

L'organisation de la croisade avait été pourtant habilement conduite, le but, le plan, les moyens, les conditions avaient été savamment arrêtés. On devait commencer par la conquête du Péloponèse. Des sociétés secrètes avaient préparé le soulèvement de la population chrétienne. Celle-ci acceptait, comme roi et chef de l'empire d'Orient ressuscité, le duc de Nevers, Charles de Gonzague, héritier des Paléologues. Elle promettait en outre de renoncer au schisme, de se rattacher à Rome, et de se laisser instruire par des Capucins (2). On avait noué des intelligences avec la Perse alors en guerre avec Constantinople et avec Facardin, le puissant émir de Beyrouth.

On institua un nouvel ordre de chevalerie, la *Milice chrétienne*, dont le duc de Nevers était grand maître, on réunit de nombreuses souscriptions, on fit construire en Hollande des navires, cinq galions de fort tonnage, armés de trente à quarante canons ; 80.000 soldats s'étaient inscrits pour marcher au premier signal. Tout cela avait pour but de montrer aux Puissances européennes que le projet n'était pas une chimère et d'appuyer les négociations qui se poursuivaient en vue d'obtenir leur concours.

L'adhésion des Puissances, le P. Joseph s'en rendait parfaitement compte, était le point difficile à obtenir. Dans ses

(1) Fagniez, *Le P. Joseph et Richelieu*, I, p. 120.
(2) Mémoire du duc de Nevers au roi Philippe III.

voyages, ses négociations auprès des diverses cours de France, de Rome et d'Italie, d'Espagne et d'Allemagne, il se révéla le diplomate que l'on sait, et que l'on a admiré ; mais sa tâche était humainement impossible.

Dans son poème de la *Turciade*, composé au milieu de toutes ces démarches, il confie au Christ lui-même le rôle de persuader les rois. Le Christ en personne, à travers les cinq chants de cette vaste épopée, conduit l'action. Au premier chant, il parcourt de son regard les terres chrétiennes, il voit la terre de son berceau et de sa sépulture aux mains des infidèles ; il voit l'Occident dévasté par l'hérésie ; il jure de relever les affaires de son Eglise. Le premier moyen employé est l'établissement d'une cohorte angélique ; chacun reconnaît ici les Calvairiennes, ces anges de la prière, établies par le P. Joseph.

Le second livre est consacré à la peinture détaillée des maux dont a souffert dans le passé, dont souffre encore l'Eglise. Le mal présent est le mal turc.

Au troisième livre, le Christ tente un effort auprès des princes chrétiens pour les décider à unir leurs forces. Dans le suivant, les Saints à leur tour rappellent leurs combats et exhortent les rois catholiques à les renouveler contre le Turc. Au milieu de ce défilé des héros du christianisme le Christ arme le duc de Nevers, patronné par saint François, pour être le nouveau Godefroy de Bouillon. Les nouveaux croisés seront les chevaliers de l'Ordre de la *Milice chrétienne*.

Au cinquième livre, le Christ promet la victoire, mais à une condition : que les princes chrétiens déposent leurs haines et leurs hostilités. Un mouvement se dessine sur la terre, une espérance traverse les nations chrétiennes. Mais Satan effrayé s'agite et jette de nouveaux germes de discorde entre les rois. Ils éclatent en Bohême, en Bavière, en Pologne, du côté de Venise et de l'Espagne. Alors le poète tourne ses espérances vers la terre de Charlemagne et de saint Louis. Le génie de la France lui apparaît en songe ; et, après avoir rappelé les hauts faits du passé, il prophétise qu'à elle est réser-

vé de donner les derniers coups à la puissance musulmane :

Servari Francis mahumetica funera fatis.

Là finit l'épopée et le rêve du Père Joseph. Désespérant des nations européennes pour accomplir l'œuvre de Dieu, il la confie à la France.

Quand le P. Joseph acheva son poème, en 1625 il s'était déjà rendu compte de l'impossibilité qu'il y avait pour le moment d'intéresser l'Europe à son projet. Un danger commun, une foi commune, des intérêts communs auraient pu seuls réaliser l'union des peuples chrétiens. Mais après la bataille de Lépante, les Turcs n'était plus pour l'Europe un danger imminent ; l'unité de foi avait été brisée par Luther et Calvin ; au lieu d'intérêts communs on ne voyait partout qu'ambitions communes et jalouses.

La politique du P. Joseph, guidée toujours par ses chères espérances, tendit, toute sa vie, à faire disparaître ces causes de division. Elle a été admirablement caractérisée par M. l'abbé Dedouvres : « L'histoire y reconnaîtra un génie politique éminent, également admirable par la netteté et la vigueur des conceptions, par l'indépendance des jugements, par l'esprit de prévoyance et de suite qui fait voir le but de loin et tend vers lui sans illusion comme sans découragement. Chacun chez soi ! telle a été la politique du P. Joseph. En Europe et aux Lieux-Saints, la chrétienté chez elle ! Pour cela il fallait en expulser l'infidèle. En Italie, le Pape et tous les princes de ce pays chez eux ! Pour cela il fallait les soustraire à toute domination étrangère, aussi bien française qu'espagnole. En France, le P. Joseph voulait que nous fussions chez nous, et pour cela il fallait qu'au-delà des Pyrénées l'Espagnol demeurât chez lui. Voilà bien une sage politique également chrétienne et française. Ce fut celle du P. Joseph, au moins celle qu'il travailla constamment à faire prévaloir (1) »

On le voit, si aux foules chrétiennes, pour les intéresser

(1) *Le P. Joseph Polémiste*, p. 532.

à ses projets, le P. Joseph parlait le langage de la foi, aux politiques il savait parler le langage de la raison et de l'intérêt. Notre dix-neuvième siècle a repris son idée, mais combien tard ! Et surtout que nos petites principautés balkaniques actuelles, occupées à se jalouser, obstinées dans un schisme qui les dégrade, sont mesquines à côté du vaste empire grec-catholique dont le P. Joseph avait préparé la résurrection !

Les princes chrétiens manquèrent au P. Joseph. Tous à la vérité se montrèrent à son égard prodigues d'encouragements et de promesses ; mais en même temps ils objectaient des troubles intérieurs à pacifier, des dangers extérieurs à conjurer ; et ils remettaient à plus tard le concours d'une coopération sans cesse ajournée. Le P. Joseph ne s'y trompa pas. Le projet d'une croisade militaire n'avait pas chance d'aboutir pour le moment. Aussi dès 1625 renonça-t-il à une entreprise à laquelle il avait consacré dix années d'un labeur incessant, mais que l'indifférence des rois, l'inconstance du duc de Nevers lui-même condamnaient à un échec inévitable.

Tout ne fut pas perdu de tant de travaux dépensés. Il en resta dans l'opinion publique une grande sympathie pour la cause des Eglises opprimées de l'Orient et pour les enfants de Saint-François qui l'avaient prise en main. A la fin du siècle un autre capucin, le P. Marc d'Aviano, reprendra, avec plus de bonheur et sous une autre forme l'œuvre militaire de son devancier ; il assistera sous les murs de Vienne à une bataille qui sera pour les armées de terre du Sultan ce que Lépante avait été pour ses troupes de mer. Et la reconnaissance des soldats chrétiens, non moins que la terreur des soldats ennemis, lui attribueront la gloire de cette décisive journée. Cette journée, au lieu de profiter à la France, profita à l'Autriche.

Mais pour le P. Joseph lui-même l'échec éprouvé ne fut pas irréparable. Le monde des politiques lui faisait défaut, il allait agir sans eux, en attendant des circonstances meilleures, qu'il travailla toujours à produire. A l'action militaire il allait substituer l'action pacifique de l'apostolat.

En 1609, quand les Maniotes de la Morée envoyèrent au duc Charles de Gonzague deux archevêques et trois évêques pour lui demander de se mettre à la tête du soulèvement qu'ils méditaient, ils mirent au premier rang, parmi les bienfaits qu'ils attendaient de leurs frères d'Occident, les revendications suivantes : la réédification des monastères en ruine, la construction et la dotation d'hôpitaux pour les indigènes ou les étrangers blessés dans la guerre, le rétablissement des collèges, des séminaires et des écoles supérieures pour préparer au ministère sacré et aux fonctions judiciaires, l'institution de cours de justice analogues à celles de France, leur réunion à l'Église Romaine, et leur formation religieuse par le ministère de missionnaires capucins (1). Ces bienfaits, en attendant celui de la liberté, le P. Joseph pouvait les leur donner non seulement à eux, mais à tous les autres peuples asservis par le Croissant. Il avait pour cette œuvre une armée plus généreuse et plus facile à équiper, à mobiliser que celle des rois et des empereurs, il avait l'armée de ses Frères en religion, les Capucins. Il résolut de les envoyer, par tout l'empire turc, porter la parole qui délivre.

La France avait été le seul pays chrétien à prêter un concours vraiment efficace et sincère au projet de croisade dont nous venons d'esquisser les grandes lignes, nous la verrons suivre encore les vues nouvelles du P. Joseph et appuyer de tout son crédit son vaste plan de Missions. Du reste il y allait de ses intérêts les mieux compris. Ç'a été en effet un des meilleurs services rendus à sa patrie par le célèbre capucin, que d'avoir ouvert à son expansion au dehors cette voie des Missions plus bienfaisante et plus durable que la voie des armes. Et parmi les initiatives politiques de Richelieu, il n'en est pas de plus marquante peut-être, que d'avoir embrassé les vues de son conseiller, et orienté définitivement notre pays vers ce nouveau mode de propagande française.

Avant le dix-septième siècle, la France avait souvent versé le sang de ses soldats dans les contrées de l'Orient ; elle y

(1) Fagniez, *Le P. Joseph et Richelieu*, I, p. 126.

avait assumé la protection des chrétiens ; le nom de franc y était synonyme de catholique ; mais elle n'avait personne pour faire pénétrer son esprit et sa langue en même temps que sa protection. Ses efforts s'exerçaient au profit des Italiens. L'Italie en effet donnait à l'Orient ses missionnaires, comme l'Espagne et le Portugal répandaient les leurs en Afrique et dans les deux Amériques. Dans les pays de missions la civilisation chrétienne ne parlait que trois langues : l'italien sur les côtes de la Méditerranée ; l'espagnol et le portugais partout ailleurs. Les Capucins ont été les vrais créateurs des missions françaises. Ils n'ont pas été les seuls, les Jésuites ont travaillé avec eux, d'autres congrégations ont marché à leur suite ; mais les Capucins français ont le principal honneur de l'initiative. Ils ont révélé à la France, qui s'ignorait, son génie pour la propagande religieuse au dehors ; et d'une manière indirecte ils ont préparé son expansion coloniale.

C'est par deux lettres en date du 19 avril et du 19 juin de l'an 1625 que, sur la demande du P. Joseph et du cardinal de Richelieu, la Cour de Rome accorda aux Capucins de France les pouvoirs nécessaires pour l'établissement de missions à Constantinople et dans tout l'Orient (1). Dès le 5 février de l'année suivante, le P. Archange des Fossés nommé supérieur, et les PP. Léonard de la Tour, Evangéliste de Reims, Raphaël de Villeneuve-le-Roi, munis des lettres du Roi, partirent pour Constantinople.

Ils eurent une traversée pleine de périls, et faillirent tomber entre les mains des pirates ; ils attribuèrent leur salut à une protection spéciale de la très sainte Vierge. Ils s'étaient arrêtés à Malte, où le P. Archange avait un frère chevalier ; « le 3 juin, veille de la Pentecôte, racontent les chroniques de la mission, ils se rembarquèrent. Mais à peine furent-ils à 20 milles que parut un gros vaisseau barbaresque qui vint à

(1) Cette lettre commence ainsi : « Facultates concessæ a S^to^ Officio Patribus Leonardo et Josepho, parisiensibus capuccinis in solidum pro missionibus ad Angliam, Scotiam, Constantinopolim, et ad alias Orientis partes per eos faciendis.

eux et en peu de temps fut à la portée du canon dont il déchargea deux coups qui percèrent les voiles de la poupe à la proue, les pressant de si près que le petit vaisseau se délibérait pour se rendre, plutôt que de se voir coulé à fond. Les Pères eurent recours à la prière, deux se prosternèrent les genoux en terre *(sic)* pendant que les deux autres aidaient à donner leurs avis et les ordres, pour se défendre autant qu'on le pouvait ; ils commencèrent les litanies de la sainte Vierge devant une petite de ses images faite du bois de Notre-Dame de Montaigu, qu'ils tenaient pour miraculeux, qu'ils portaient avec eux, et à peine eurent-ils achevé leurs dévotions, qu'ils eurent du secours, et que le petit vaisseau chrétien ayant tiré un coup de canon si à propos qu'il coupa les voiles du trinquet du corsaire, qui les empêcha d'avancer ; de quoi ils remercièrent Dieu avec tout l'équipage de la grâce reçue par les mérites et intercessions de la très sainte Vierge, et poursuivant heureusement leur voyage, arrivèrent au port de Constantinople, le 7 juillet. »

A leur arrivée, ils reçurent le meilleur accueil du comte de Césy, Philippe de Harlay, ambassadeur de France auprès de la Sublime Porte, ainsi que de toute la population catholique. M. de Césy, racontent encore les chroniques, « envoya la plupart de ses janissaires, truchemans et domestiques de sa maison, qui conduisirent les Pères à son palais, où il les attendait sur la galerie, où il les reçut, leur marquant une vraie joie de leur arrivée, en présence d'un nombre de chrétiens qui pleuraient de consolation de voir ces nouveaux apôtres tant désirés et souhaités. »

Ces démonstrations de joie n'avaient rien d'exagéré ; la chrétienté à Constantinople était en effet à cette époque dans la plus triste situation, comme nous allons le dire dans le chapitre suivant ; et l'on espérait que les nouveaux missionnaires apporteraient quelque remède à ces maux.

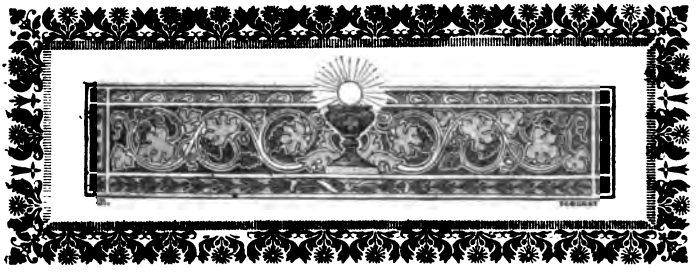

CHAPITRE V

CONSTANTINOPLE AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

LES PATRIARCHES DU PHANAR

Le P. Furcy, dans son introduction à ses Annales de la Mission de Constantinople, décrit ainsi l'état de cette chrétienté : « Le nombre des habitants qu'il peut y avoir tant dans la ville de Constantinople qu'aux lieux circonvoisins,... est environ de trois cent mille âmes, à savoir quelque cents cinquante mille Turcs, soixante mille Grecs, cinquante mille Juifs, quarante mille Arméniens, quelque mille cinq cent catholiques, dont il y a quelque quatre cents proprement habitants du pays, quelque cent autres qui n'y demeurent que comme en passant et pour un temps et quelque mille esclaves tant du grand Seigneur que d'autres personnes particulières. » Il compte encore cent cinquante protestants.

Une autre relation de la fin du dix-septième siècle complète ces détails :

« Il y avait en cette ville cent mille Grecs, quarante mille Arméniens, autant de Juifs, environ trente mille esclaves de diverses nations ; plus une foule d'Européens de diverses religions (1). » Le bagne comptait près de quatre mille cap-

(1) *Estat des Missions de Grèce*, présenté à Nos Seigneurs les archevêques, évêques et députés du Clergé de France en l'année 1695, p. 72.

tifs en 1592 (1). Si le prosélytisme auprès des Turcs était interdit sous peine de mort, la plus grande liberté était laissée au missionnaire pour agir auprès des païens, des juifs, des schismatiques. Le zèle auprès de ceux-ci était spécialement fructueux. La séparation des églises n'était pas comme aujourd'hui tranchée sans espoir de retour. Le remords agitait encore les consciences honnêtes ; des tentatives de réunion étaient sans cesse ébauchées. En 1637, pour citer un exemple, le patriarche grec Veni, sur les exhortations du P. Angelo Petrica, commissaire général d'Orient pour les FF. Frères Mineurs conventuels, et Vicaire patriarcal, réunit un synode de sa nation, et fut assez heureux pour décider la réunion aux Latins. Ce projet eut le sort de tous les autres, il valut le martyre au patriarche, qui en avait été le promoteur. Les partisans du schisme parvinrent à le faire empaler sur la place publique (2).

Les Jésuites italiens, à leur arrivée à Constantinople en 1584, eurent des succès semblables : « Le patriarche d'Antioche et celui d'Alexandrie, raconte l'*Estat de la Mission de Grèce*, vinrent souvent consulter le P. Mancinelli sur diverses questions de conscience, certains doutes qu'ils avaient : ils finirent par se trouver si persuadés de la vérité de la religion catholique et de la primauté de l'Eglise Romaine, qu'ils écrivirent au Pape pour lui témoigner leur soumission.

« Les métropolitains d'Ephèse et de Césarée suivirent leur exemple, et souscrivirent de leur main l'acte de leur obéissance. Deux autres métropolitains et des principaux de la Grèce firent la même chose. Le patriarche des Arméniens et l'archevêque de Croïa, patriarche et primat de toute l'Albanie, après bien des conférences, voulurent aller à Rome pour prouver de leur retour sincère à l'unité catholique. Jérémie, patriarche de Constantinople, députa deux de ses prêtres pour porter au Souverain Pontife la protestation de sa foi. »

(1) *Relaz. venet.*, 3e série, II, 336.

(2) Ce fait est rapporté dans le livre de M. Belin, *La Latinité à Constantinople*. Nous ne savons quel peut bien être ce patriarche Veni ; il n'en figure aucun de ce nom sur les listes de l'Eglise de Constantinople.

Toutes ces conversions, il faut l'avouer, n'avaient pas de résultats durables, elles n'avaient pas la force d'entraîner les multitudes ; elles étaient comme les derniers scintillements d'une lampe qui s'éteint. Mais elles avaient cet avantage précieux encore d'éclairer les âmes sincères et de multiplier les conversions isolées.

Du reste les pauvres patriarches œcuméniques avaient d'autres préoccupations que celle de la réunion des Églises. Lamentable était leur situation à cette époque. D'un côté la défiance tyrannique des Turcs, de l'autre la basse jalousie de concurrents sans scrupules conspiraient sans cesse pour les faire descendre de leur siège. La moindre déchéance qu'ils pouvaient craindre alors était de se voir relégués au fond de quelque monastère. Souvent, pour ne pas dire ordinairement, le trône patriarcal était le chemin de la prison ou de l'échafaud. La liste suivante en témoigne éloquemment, elle représente la succession des patriarches au moment de l'arrivée de nos Pères à Constantinople.

Cyrille Lucar est transféré d'Alexandrie à Constantinople en 1621. Il fut déposé la même année et relégué à Rhodes.

Grégoire métropolitain d'Amasée, fut mis à la place de Cyrille. Le Sultan l'exila au bout de trois mois, et Cyrille le fit étrangler sur le chemin de son exil.

Anthime II succède à Grégoire ; il abdique le troisième jour et se retire au mont Athos.

Cyrille Lucar est rétabli, et se maintient sur le trône patriarcal jusqu'en 1631. Il est de nouveau chassé et relégué à Ténédos. Partisan avoué des idées de Luther, il était soutenu par les puissances protestantes.

Cyrille, métropolitain de Bérée, lui succède; un concile le dépose en 1633.

Cyrille Lucar rentre alors à Constantinople ; au bout de 14 mois, il est chassé de nouveau.

Athanase III, métropolitain de Thessalonique, succède à Cyrille et au bout de 22 jours il est relégué à Chio.

Cyrille Lucar revient pour la quatrième fois ; l'année suivante, 1635, il est exilé à Rhodes.

Cyrille de Bérée est rétabli et gouverne une année.

Néophyte II, métropolitain d'Héraclée, est élu en 1636 et abdique l'année suivante.

Cyrille Lucar revient pour la cinquième fois. Il fut exilé en 1638 sur les bords de la mer Noire, étranglé sur la route et inhumé en terre profane.

Cyrille de Bérée, le rival du précédent, est intronisé pour la troisième fois et l'année suivante, 1639, il est relégué en Barbarie, puis étranglé, à son tour.

L'histoire de ces vingt années n'est pas une exception ; elle continue celle des siècles précédents ; les siècles suivants la renouvelleront. Le Turc pour de l'argent se montra toujours disposé à satisfaire sur les pauvres évêques de Constantinople les rancunes de leurs ennemis, adversaires ou concurrents. Il suffisait d'y mettre le prix. On conçoit que, dans de pareilles conditions, la conversion des patriarches présentât peu d'intérêt. L'espérance d'obtenir la protection de la France ou de quelque puissance catholique pouvait l'inspirer facilement à plusieurs ; mais les conséquences pour l'extinction du schisme étaient nulles.

A côté de cet apostolat auprès des schismatiques, il y avait les secours religieux à procurer aux catholiques. En 1626 Contantinople comptait six églises et plusieurs chapelles. Saint-François était confié aux Frères Mineurs conventuels, établis en 1220 ; Sainte-Marie Drapéris était desservie par les Observants introduits à Péra en 1341 : les Dominicains avaient Saint-Pierre à Galata et deux petites églises à Stamboul, Sainte-Marie et Saint-Nicolas. Ils étaient en Orient depuis 1232. Les Jésuites étaient à Saint-Benoît. Arrivés en 1583 au nombre de cinq, ils étaient réduits à deux dès 1586 ; trois étaient morts de la peste. Les deux autres quittèrent un poste si meurtrier, et retournèrent en Italie.

A la demande de M. de Lancosne, ambassadeur de France, trois capucins furent envoyés d'Italie pour les remplacer. Parmi eux se trouvait le P. Joseph de Léonisse. Ils se bâtirent autour de Saint-Benoît de petites cellules pour les habiter. Durant deux ans 1587-1589, ils donnèrent les plus grands exemples de dévouement et de charité. Deux moururent de la peste ; le P. Joseph atteint à son tour réussit à guérir, Mais son zèle le fit jeter en prison. Et condamné à périr du supplice de la pendaison aux crochets, il resta suspendu, durant trois jours à la potence par deux crochets qui lui traversaient le pied droit et la main gauche, puis il fut délivré par un ange, qui lui ordonna de partir pour l'Italie.

En 1609, une nouvelle mission de jésuites *français* reprenait la route de Constantinople, et après un court séjour à Saint-Sébastien rentrait en possession de Saint-Benoît pour ne le plus quitter jusqu'à la suppression de la Société.

Outre ces églises, il y avait encore à Constantinople un certain nombre de chapelles ; elles servaient de lieu de réunion pour les confréries ou les pèlerinages ; c'étaient les chapelles Sainte-Anne et Saint-Antoine, rattachées à l'église Saint-François ; Saint-Jean-Baptiste, chapelle de l'hôpital du même nom ; Saint-Sébastien, Saint-Georges, auxquelles il faut ajouter les deux chapelles du grand et du petit bagne.

Quelques-unes de ces églises et chapelles appartenaient à la municipalité de Péra *Magnifica Comunita* ; elle présentait les titulaires et par ses procureurs administrait les revenus. C'étaient Sainte-Marie et Saint-Nicolas de Stamboul, Sainte-Anne, Saint-Benoît, Saint-Jean, Saint-Sébastien, Saint-Antoine et Saint-Georges de Péra.

Pour desservir toutes ces églises, soutenir toutes les œuvres de zèle, le clergé latin de Constantinople comprenait en 1626 huit franciscains dont deux frères lais, à peu près le même nombre de dominicains (1) et quatre jésuites.

(1) Il y avait cinq religieux à Saint-Pierre ; les petites résidences à Stamboul devaient avoir un personnel très réduit

C'était donc absolument insuffisant. Cette pénurie apparaîtra plus évidente encore quand on saura que, outre le ministère religieux, le clergé avait encore la charge de l'instruction de la jeunesse et l'assistance des malades. Aussi dans une lettre adressée au Pape, la *Comunita* avoue-t-elle que, jusqu'à l'arrivée des jésuites, les enfants latins ne savaient pas dire leur *Pater*.

Le premier soin des disciples de saint Ignace fut d'ouvrir des écoles : « les enfants schismatiques aussi bien que les catholiques la remplirent incontinent ; leurs parents mêmes les y accompagnaient pour profiter de l'instruction que l'on faisait à leurs enfants (1). » Mais si dévoués qu'ils fussent, absorbés qu'ils étaient encore par les travaux d'un ministère très chargé, ils ne pouvaient répondre à tous les besoins.

L'accueil si chaleureux et si empressé que les capucins rencontrèrent auprès des catholiques de Constantinople s'explique donc facilement. Il était sincère. Le souvenir, laissé par le passage des trois premiers pères trente ans plus tôt ne leur avait-il pas préparé du reste magnifiquement le chemin des cœurs.

Il faut ajouter ceci encore : les capucins ont toujours eu cet avantage vis-à-vis des jésuites d'être moins discutés, et de ne rencontrer guère sur leur passage que des sympathies. Le caractère plus cosmopolite des jésuites, leur immixtion plus fréquente ou plus bruyante dans les conflits irritants en ont fait le point de mire principal des ennemis de l'Eglise. Il en était ainsi déjà au commencement du dix-septième siècle, même à Constantinople. Ils y étaient fort discutés, « A la Porte Ottomane comme en Europe, écrit M. Fagniez, ils étaient suspects d'être les instruments sans scrupule des desseins de l'Espagne, et odieux, à ce titre, non seulement aux puissances protestantes, mais même aux Vénitiens, qui les avaient bannis du territoire de la République, et dont l'influence auprès du Divan ne le cédait qu'à celle de

(1) *Etat de la Mission de Grèce*,

la France. Ils furent plusieurs fois arrêtés et expulsés. Bien qu'engagés avec la même ardeur au service de la même cause les capucins ne soulevaient pas les mêmes répugnances (1). »

Auprès de nos agents et consuls, dont la grande préoccupation est d'éviter qu'on leur crée des affaires, toutes ces raisons étaient suffisantes pour leur faire désirer les missionnaires capucins dans les pays de protectorat français. Aussi dès 1586, aussitôt après le départ des jésuites, voit-on notre ambassadeur à Constantinople, M. de Lancosne, écrire à son gouvernement la lettre suivante : « De cinq jésuites envoyés par le défunt pape Grégoire, en l'église Saint-Benoît, qui est sous la protection de Votre Majesté, il n'en était resté qu'un, les autres étant morts de peste, lequel avait écrit à son général pour avoir des compagnons ; mais le pape Sixte V, ayant résolu de ne vouloir rien donner pour les entretenir, cela a fait que ce dernier a été révoqué et s'en est allé depuis huit jours, laissant l'église déserte ; s'il semblait à Votre Majesté d'écrire à Sa Sainteté pour y faire envoyer ou des Bons hommes (des Minimes) ou des Capuchins, ce seroit l'honneur de Votre Majesté et la consolation des chrétiens qui sont ici. »

Il fallut, comme nous l'avons vu, attendre jusqu'en 1626 pour voir ce vœu pleinement exaucé. Mais à partir de ce jour, grâce à la puissante initiative du P. Joseph, et à son génie organisateur, le petit germe des missions capucines françaises allait se développer d'une façon prodigieuse, et bientôt remplir l'Orient et le monde entier.

(1) *Le P. Joseph et Richelieu*, I, p. 314.

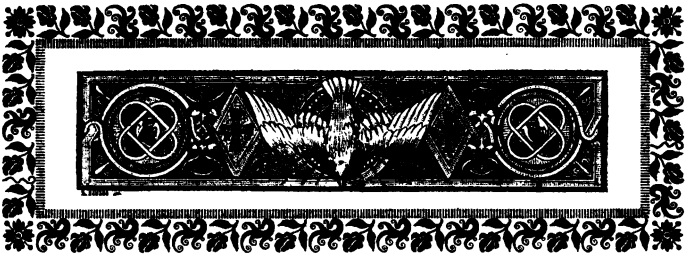

CHAPITRE VI

ORGANISATION

DES

MISSIONS CAPUCINES PAR LE P. JOSEPH

APOTRES ET PATRIOTES

Plus importante que la fondation d'une œuvre est la bonne organisation à lui donner. Le P. Joseph s'en rendait parfaitement compte. Aussi s'appliqua-t-il tout entier à appuyer la sienne sur des basses solides.

Quatre principes directeurs semblent l'avoir guidé dans cette entreprise difficile : soumission filiale des missionnaires au Siège Apostolique, — bon accord constant avec la puissance protectrice, la France, — rattachement aussi étroit que possible des religieux missionnaires à leur province d'origine, — et fidélité à l'esprit de leur profession religieuse. Par là ses Missionnaires étaient à la fois de vrais apôtres et de bons patriotes, tout en restant de vrais frères Mineurs.

I. — Apotres. — La soumission au Souverain-Pontife, au Siège Apostolique, a toujours été dans les traditions franciscaines. Le P. Joseph la mit à la basse de son œuvre. Dès qu'il eut décidé, dans le secret de la méditation, de s'employer à

la conversion des protestants en France et en Angleterre, à la délivrance des chrétiens d'Orient, à la fondation des Calvairiennes, il sentit le besoin d'aller soumettre ses projets au Vicaire de Jésus-Christ. « La nécessité que le P. Joseph crut avoir de l'acquit de ses devoirs, écrit Lepré-Ballain, le fit résoudre à chercher les moyens légitimes pour aller à cet effet se jetter aux pieds du Pape. Il cherche cet oracle pour entendre par son entremise les volontés de Dieu. Il cherche l'arbitre de la chrétienté pour être éclairé de ses doutes. C'est un enfant qui cherche son père. C'est un homme tout à fait apostolique qui va chercher le Vicaire de Jésus-Christ en terre pour recevoir la commission d'aller ou d'envoyer où le Sauveur ne voulut pas qu'allassent ses Apôtres, vers les Gentils, les Turcs, et d'entrer dans les villes des Samaritains, qui sont les hérétiques (1). »

Le P. Joseph resta neuf mois à Rome, du mois de juin 1616 au mois de mars 1617. Durant tout ce temps il entretint de ses projets le R^me^ Père Général des capucins, les religieux les plus éclairés de l'ordre, les principaux Cardinaux et tout spécialement le Souverain-Pontife, Paul V. Il reçut leurs avis, leurs encouragements, leurs bénédictions, ainsi que les pouvoirs nécessaires pour organiser ses Missions du Poitou contre les protestants, et poursuivre son projet de croisade contre les Turcs.

Après l'échec de ses négociations auprès des puissances, et quand il eut compris la nécessité de changer son projet de croisade en projet de Missions, il revient encore à Rome afin de recevoir lumière, conseils, autorité. C'était en 1625. Il y trouva une innovation heureuse, due à l'initiative d'un autre capucin, et qui favorisa grandement le succès de ses démarches. En 1622, sous l'inspiration du P. Jérôme de Narni prédicateur apostolique, Grégoire XV avait fondé la Congrégation de la Propagande, destinée à donner leurs instructions aux Missionnaires du monde entier, et à recevoir leurs

(1) *Vie du R. Père Joseph capucin*, I, p. 368, année 1616.

rapports ; Urbain VIII, le nouveau pape, était attaché à l'Ordre des capucins par son frère, Antoine Barberini, religieux de cet ordre, nouvellement élevé au cardinalat. Le P. Joseph était donc assuré du meilleur accueil.

Du reste, il s'était fait précéder. Sa prudence en effet ne laissait rien à l'imprévu. Dès 1622, il avait envoyé en Orient le P. Pacifique de Provins et le P. Hippolyte de Paris, religieux de grande science et de grand mérite ; il les avait chargés de parcourir les îles et les villes principales de la Turquie, la Syrie, la Palestine et l'Egypte, et d'étudier si les conditions étaient favorables à la création de nouvelles missions. Après une année d'observations, le P. Pacifique était rentré en France par Rome (1), avait exposé l'état religieux de ces contrées ; et le 10 janvier 1623, le pape Grégoire XV avait décidé l'envoi de capucins à Constantinople, Alep, Smyrne et jusqu'en Arménie. Le 23 juillet 1624, le P. Pacifique reçut même une première obédience pour Constantinople, qui ne put être exécutée à cause de la maladie de son compagnon.

Sur ces entrefaites, le P. Joseph arrivait à Rome. Il apportait son plan. Car il méditait un projet plus vaste pour le bien de l'Eglise, la gloire de son ordre et l'avantage de sa patrie. Il ne songeait rien moins qu'à répandre partout, non seulement chez les Turcs, mais encore chez les hérétiques et les infidèles, les capucins français.

Puisque les soldats de la France ne pouvaient plus renouveler leurs gestes d'autrefois pour l'extension de la foi et de la civilisation chrétienne au milieu des infidèles, il les remplacerait par ses missionnaires, ceux-ci marcheraient devant, et la patrie par derrière les protégerait de son ombre.

(1) Voici l'itinéraire du P. Pacifique, d'après sa propre relation. Il part de Marseille le 22 janvier 1622 et arrive à Constantinople le 2 mars. Il en part le 3 mai et arrive le 11 juin à Alexandrie. Il était à Rosette le 22, au Caire le 29, à Damiette le 19 juillet, à Jérusalem le 2 août, à Nazareth le 17. Enfin il s'embarquait le 19 octobre à Saïda pour Céphalonie, passait par Syracuse, Messine, Palerme et arrivait à Rome avant la fin de l'année.

Par là il faisait œuvre de patriote en même temps que d'apôtre.

II. — Patriotes. — La patrie est cette force douce et bienfaisante qui défend contre les ennemis du dedans et du dehors les biens et les droits de ses enfants ; sa fonction est de protéger, et c'est aussi sa gloire. Etendre sa protection c'est étendre son action et sa puissance, c'est élargir son auréole. La patrie est là tout entière où elle protège. Quand donc le P. Joseph rêva de donner à sa patrie des missionnaires et des chrétiens à protéger à travers le monde entier il tressait pour son front la plus belle couronne de gloire qu'aucun homme d'Etat eût jamais ambitionnée pour la sienne. Il renouvelait, d'une manière neuve pour les temps nouveaux, la vérité de cet axiome d'un autre âge : tout homme a deux patries, la sienne d'abord, puis la France.

Dans cette préoccupation d'unir la religion à la patrie dans l'œuvre d'apostolat, il ne faut point voir un amoindrissement du rôle du missionnaire. La nécessité de l'union de l'Eglise et de l'Etat, pour maintenir la paix dans une nation, est un dogme catholique sanctionné par l'expérience de dix-huit siècles. Sans l'Eglise pour lui préparer les cœurs, et lui rappeler ses devoirs, l'Etat roule nécessairement dans l'anarchie ou le despotisme ; sans l'appui du prince, pour sauvegarder ses droits à l'existence, l'Eglise devient la proie des passions que sa seule présence déchaîne toujours autour d'elle.

Aussi à ses religieux au moment de leur départ, le P. Joseph remettait en même temps les lettres Pontificales, qui leur conféraient leur mission, et les lettres royales, qui leur garantissaient l'appui et la protection de la puissance française. Nous donnons ici les textes des deux premières lettres royales octoyées aux missionnaires capucins partant pour l'Orient. Leur rédaction seule témoigne de cet accord qui unissait alors les deux puissances.

« De par le roi

« A tous nos lieutenants généraux, gouverneurs de nos provinces et villes, amiraux, vice-amiraux, baillis, sénéchaux, prévôts, juges, maires, consuls et échevins de nos dites villes, capitaines et gardes des poids d'icelles, ponts, ports, payages, passages, juridictions et détroits tous nos autres justiciers, officiers et sujets qu'il appartiendra, salut.

« Les PP. Capucins s'en allant par dévotion en quelques lieux du Levant, nous voulons, nous mandons et très expressément enjoignons que vous ayez à les laisser sûrement et librement passer et séjourner par chacuns de vos pouvoirs et juridictions sans leur faire ni souffrir leur être fait, mis ou donné aucun trouble ou empêchement, mais au contraire toute la faveur et assistance dont ils auront besoin car tel est notre plaisir.

« Prions et requérons tous rois, princes et seigneurs, républiques et potestats, nos bons amis et alliés et confédérés de les laisser semblablement passer et séjourner par les terres et lieux de leur obéissance, sans permettre qu'il leur soit donné aucun empêchement, mais toute faveur ou assistance, offrant de faire pour eux le semblable quand prié et requis en serons de leur part.

« *Donné à Paris, le 30e jour de janvier 1626, signé* : Louis.

« Et plus bas : De par le Roi : De Loménie.

La seconde lettre est plus élogieuse. Elle est écrite sous l'influence des premiers succès obtenus.

« Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, à tous ceux que ces présentes lettres verront, salut.

« La piété et dévotion des R. P. Capucins jointe à leur érudition et doctrine les ayant rendus recommandables, nous avons à cette occasion et pour la grande édification que reçoit le public de leurs salutaires instructions et conférences pris soin de l'avancement de leur ordre, même aux

pays et contrées éloignées et avons procuré par notre autorité leur établissement en plusieurs endroits du Levant, où désirant les maintenir étant bien informé des fruits qu'ils y font depuis quelques années pour la gloire de Dieu.

« Savoir faisons que Nous, pour ces causes et autres bonnes considérations à ce nous mouvant, avons dit et déclaré, disons et déclarons par ces patentes signées de notre main, que nous avons pris, prenons et mettons en notre protection et sauvegarde les religieux capucins qui sont au dit pays du Levant, ensemble leurs couvents, maisons, et autres choses qui sont à leur usage, enjoignons à ce fesant à notre aimé et féal conseiller en notre Conseil d'Etat et notre ambassadeur au dit pays le sieur comte de Cezi, ensemble aux conseils de la nation française qui y sont par nous établis, leurs successeurs aux dites charges et autres qu'il appartiendra, d'avancer aux lieux où s'étend leur pouvoir l'établissement des dits religieux capucins, soit pour y avoir des monastères ou hospices, ou par voie de passage ou de demeure pour un temps et d'empêcher autant qu'il leur sera possible que les dits Pères religieux ne soient molestés d'aucune personne, ni troublés aux facultés qui leur ont été accordées à notre instance et prière par N. S. P. le Pape pour le bon ordre et accroissement de leur mission ; voulons en outre que les consuls de la dite nation française puissent loger, nourrir et admettre pour leurs chapelains les dits Capucins ou autres religieux et personnes ecclésiastiques qu'ils jugeront plus à propos pour leur consolation spirituelle, sans que les religieux Cordeliers et autres se puissent attribuer ce droit contre le gré et la volonté desdits Consuls ; le tout, excepté les saints Lieux où les dits Pères Cordeliers ont des couvents et monastères de plusieurs religieux formés et établis, dans lesquels nous entendons qu'ils demeurent, car tel est notre plaisir.

« En témoignage de quoi nous avons fait mettre notre sceau à ces dites présentes et d'autant que d'icelles on pourra avoir affaire en plusieurs et divers lieux, nous voulons qu'au

vidimus dûment collationné foi soit ajoutée comme au présent original.

Donné au camp devant La Rochelle le 22 juillet de l'année 1628, et de notre règne le 19me.

Signé : Louis.

Et ensuite : pour le roi : Philippeaux.

Ces lettres ne restaient pas de veines formules. Nous avons vu la réception princière préparée par M. de Césy à l'arrivée des capucins à Constantinople ; il en était partout ainsi. Ceux-ci ne demeuraient pas en retour de déférence. Ils n'agissaient guère sans avoir pris l'avis du représentant de la France. Aujourd'hui que l'hostilité séculaire du pouvoir civil a semé dans les cœurs des sentiments de mutuelle défiance, on a peine à justifier cet assujettissement, et on serait tenté de l'appeler faiblesse. C'était marque de confiance et preuve de bonne intelligence.

Voici comment les Annales de la Mission des capucins en Grèce raconte les premières démarches de nos pères après leur arrivée à Constantinople. « Le P. Archange comme supérieur présenta à Son Excellence les lettres du roy, du cardinal et du P. Joseph ; où après la lecture et quelques entretiens il les logea dans une maison proche de son palais pour leur laisser plus de liberté, se conduisant entièrement par l'organe de M. l'Ambassadeur, où ils ne demeurent que huit jours, pendant lesquels ils allèrent saluer et rendre visite aux ambassadeurs chrétiens.....

« Après ces visites, ils allèrent saluer le vicaire patriarcal pour les latins qui pour lors était un religieux observantin de Saint-François, gardien de Notre-Dame de Drapéris, à qui présentant leur obédience tous quatre se mirent à genoux.

« Son Excellence les avertit qu'il y avait une communauté que l'on nommait la communauté des Péraux (1), auxquels ils pouvaient aller offrir leurs services. Cette assemblée

(1) La magnifica Comunita ou municipalité de Féra.

se tenait ordinairement les seconds dimanches de chaque mois, qui devait être deux jours après, le 2me dimanche de juillet, — ces messieurs, avertis que les nouveaux missionnaires devaient aller leur rendre visite, envoyèrent le jour de leurs assemblées, deux de leur communauté pour les accompagner et conduire en leur chapelle de Sainte-Anne destinée pour leurs assemblées, où, reçus avec honneur on fit placer le supérieur à la principale chaire, place du vicaire patriarcal, qui en est le supérieur ; là, le P. Archange, après les avoir tous salués fort civilement, leur parla en termes fort honnêtes et respectueux, leur disant qu'il y avait déjà du temps qu'ils désiraient et demandaient des missionnaires et religieux réformés, que le roi de France zélé pour la religion et pour leur salut les avait envoyés munis des pouvoirs de Rome pour les servir, et qu'ils leur offraient tout ce qui dépendait d'eux pour leur bien spirituel, qu'ils étaient des gens à tout, qui ne craignaient ni peine, ni peste, ni maladie, lorsqu'il s'agissait de les servir. Ensuite il leur exposa en peu de mots quelle était la vie des capucins, qu'ils écoutèrent avec plaisir, en admirant tout ce qu'il leur en disait. Il finit sa harangue en proposant à cet illustre corps, s'il n'avait pas quelque lieu à leur donner pour leurs fonctions et exercice, et pour dire la sainte Messe, prêcher, administrer les sacrements, et pour aider spirituellement leur communauté.

« Le Prieur de la communauté se leva, qui était pour lors le seigneur Antonachi de Negri, drogman de France qui répondit en promettant de faire savoir au plus tôt ce qu'ils pourraient faire pour eux, et qu'en attendant ils étaient les très bien venus ; et avant de sortir de leur assemblée, ils prirent leur résolution, qu'ils vinrent dès le soir même annoncer au palais de France à Son Excellence et aux Pères, qui était qu'ils avaient arrêté entre eux de leur donner le choix de l'une des deux églises de Saint-Jean ou de Saint-Georges du Mont. Ils acceptèrent avec remerciement la dernière quoique en fort mauvais état. . . .

« Pour le patriarche grec, ils demandèrent à Son Excellence

M. l'ambassadeur, s'ils pouvaient l'aller visiter, cette visite étant remise à la prudence de Son Excellence selon leurs instructions, il ne trouva pas à propos pour lors y aller, disant que cela se pourrait faire avec le temps, ce qui détournait néanmoins les principaux Grecs de venir comme les autres chercher les nouveaux missionnaires : mais Son Excellence avait ses raisons. »

Cette dernière phrase résume bien toutes les dispositions des nouveaux missionnaires. *Selon leurs instructions* ils devaient, pour toutes les affaires importantes, s'entendre avec l'autorité civile et agir de concert avec elle. Cette obséquiosité pouvait avoir ses exagérations, elle serait hors de propos aujourd'hui, mais avec des hommes animés d'un esprit chrétien comme MM. de Césy et les représentants de la commune de Péra, elle ne pouvait conduire qu'aux meilleurs résultats.

A côté de la grande patrie terrestre, il y a la petite patrie religieuse, terre sacrée, elle aussi, où l'homme assez fort pour briser les liens qui le rattachent au monde, s'en vient recevoir, avec un nom nouveau, les germes d'une vie nouvelle. C'est ce que le religieux appelle sa province. Le couvent de la province est pour le frère mineur un nouveau foyer de famille ; là, d'où qu'il vienne, il se sent chez lui, car dans le supérieur il trouve un père, et dans les religieux il retrouve des frères, compagnons de son enfance. Le P. Joseph ne voulut point enlever à ses missionnaires ce bienfait du foyer paternel, il ne voulut point briser les liens qui les rattachaient à leur patrie religieuse ; il voulut que la mission fût une extension de la province à l'étranger, et comme une colonie de la mère-patrie. Notre-Seigneur dans l'Evangile exige, il est vrai, de ses apôtres qu'ils renoncent à leur famille, mais il s'agit de la famille charnelle, qui est une source de faiblesse. La famille religieuse, au contraire, fondée sur la charité et le zèle, paraissait au P. Joseph un principe de force.

La Sacrée Congrégation de la Propagande entra elle-même sans difficulté dans ces idées. Elle permit que les missionnaires continuassent à faire partie de leur province respective, et à être soumis au supérieur provincial. Toutefois elle sauvegardait ses propres droits. Elle se réservait de nommer les préfets, de leur donner leurs pouvoirs, et d'accorder les obédiences pour l'entrée des religieux en mission comme pour leur retour. Enfin un rapport sur la mission devait lui être adressé chaque année. Mais tout en sauvegardant avec un soin jaloux sa liberté dans le choix des préfets, elle nommait ordinairement ceux qui lui étaient présentés par la province. De même elle n'envoyait d'autres missionnaires que ceux qui lui étaient désignés par le provincial et son conseil.

Voici le décret du 15 juin 1630 qui détermine les pouvoirs des supérieurs religieux sur les missionnaires : « La Sacrée Congrégation de la Propagande, désireuse de maintenir efficacement les missionnaires réguliers, même lorsqu'ils sont en pays de missions, dans l'observance de leur règle, déclare par le présent décret que les missionnaires sont soumis à la juridiction de leurs supérieurs réguliers, à leur visite et correction en toutes choses, excepté en ce qui concerne leur rappel de la mission. Les supérieurs réguliers ne peuvent ordonner ce rappel sans en avoir pris l'avis de la Sacrée Congrégation. »

Tant que vécut le P. Joseph, sa qualité de fondateur principal des missions capucines, ses hautes fonctions à la cour, sa valeur personnelle le maintinrent dans la charge de préfet de toutes les missions d'Orient, d'Angleterre et du Canada. Le P. Léonard, plusieurs fois provincial de Paris, partageait avec lui l'honneur de ces hautes fonctions. Un custode, résidant à Constantinople, et nommé par eux exerçait en leur nom leur autorité dans la mission ; de temps en temps un visiteur de leur choix était envoyé pour s'assurer du bon état de la mission et de la fidèle observance des règlements portés par eux. Cette conception qui ratta-

chait les missions à la province comme une colonie à la métropole n'était pas propre au P. Joseph. Elle entrait dans les vues politiques de nos rois. Ceux-ci faisaient déjà des missions une œuvre d'expansion nationale plutôt que religieuse ; et cette étroite dépendance de la mission vis-à-vis de la Province leur semblait réclamée par les intérêts les plus sacrés de l'Etat ; et ils se croyaient en droit de l'exiger.

Dans les lettres patentes du roi Louis XIII, autorisant vers 1618 les PP. Récollets de la province de Saint-Denis à s'établir au Canada, on lit les curieuses considérations suivantes. Après avoir permis auxdits religieux d'habiter le pays et d'y construire des couvents, le roi ajoute : « Tous lesquels couvents seront sous l'obédience dudit Père Provincial de la province de Saint-Denis en France, et non d'autre; et ce pour empêcher toute confusion qui pourrait survenir, si chaque religieux à son premier mouvement se portait au dit pays de Canada ; à quoi désirant remédier pour l'avenir, nous avons dit et déclaré, disons et déclarons, par ces présentes signées de notre main, notre intention et volonté être que le Père Provincial de ladite province de Saint-Denis en France seul puisse et lui soit loisible d'envoyer audit pays de Canada autant de ses religieux récollets qu'il jugera être nécessaire et quand bon lui semblera. .... Et auquel pays de Canada aucuns autres religieux récollets ne pourront aller si ce n'est par l'obédience qui leur sera donnée par ledit provincial de ladite province, et ce afin d'éviter toute dissension qui pourrait survenir... »

Le P. Joseph comprenait la nécessité de maintenir ces antécédents. Sa politique en cette matière pouvait se résumer en cet aphorisme : Les missions françaises aux Français et administrées par des Français.

Il ne souffrait pas l'immixtion d'étrangers. Vers 1629, des capucins italiens avaient tenté de rentrer à Constantinople ; il protesta énergiquement : « Comme les RR. PP. Léonard et Joseph, préfets des missions du Levant, raconte le P. Furcy

de Perronne, étaient bien aises de maintenir le bon ordre, et que l'envoi de quelques sujets des autres nations que de France y pourrait causer quelque irrégularité ils en écrivirent à la Sacrée Congrégation qui répondit en ces termes :

TRÈS RÉVÉRENDS PÈRES,

« On a donné ordre à votre procureur général de ne pas accorder d'obédience aux capucins destinés pour Péra de Constantinople, afin que les missions françaises ne se confondent pas avec les missions italiennes, et pour assurer la paix dans vos couvents et supprimer toute cause de difficultés, comme votre Paternité l'a fait remarquer dans sa lettre en date du 29 décembre dernier... (1) »

Après la mort du P. Joseph (1638) et la démission du P. Léonard (1640), la province de Paris s'efforça de resserrer davantage encore les liens qui la rattachaient à sa mission; elle aurait voulu que la dignité de préfet fût jointe à la charge de provincial, de sorte que le provincial élu fût de droit seul et unique préfet (2). Or, contrairement à ce désir, la Congrégation avait nommé pour successeur au P. Joseph, le P. Archange des Fossés, ancien custode de Constantinople. Elle l'avait nommé sans consulter la définition, et l'avait établi préfet solidairement avec le provincial élu.

La province fit donc de nombreuses instances auprès de la Sacrée Congrégation afin d'obtenir la démission du P. Archange. Les pourparlers durèrent sept années, pendant lesquelles il fut question d'enlever la mission aux capucins français. A la fin le roi ou plutôt son ministre jugea à propos d'intervenir. Il écrivit aux cardinaux d'Este et Grimaldy la

(1) *Annales de la Mission des Capucins en Grèce,* année 1629.

(2) Habeant missionarii eosdem in missione ac in religione patres et eadem sœpius feliciter experta manu regantur in mediis infidelium procellis, non unius aut alterius sed omnium nostrum commune votum est. » (Lettre de la Définition à la S. Cong. 10 avril 1646.)

lettre suivante, afin de les faire agir auprès de la Cour romaine.

« Mon Cousin,

« Jugeant qu'il est nécessaire que la direction des missions, que les PP. Capucins de mon royaume ont en Levant, Canada, Angleterre et autres lieux, tant au dedans de la France qu'en dehors, par mes aumônes et sous mon autorité, soient remises entièrement à la conduite de leur P. Provincial, conjointement avec les définiteurs de chaque province, sans que le P. Archange du Fossé, ni quelqu'autre s'en puisse mêler en aucune manière, j'ai ci-devant ordonné que les lieux où ils sont établis, dans les pays étrangers, par mon moyen et les aumônes qui leur sont départies, soient dirigés par lesdits provinciaux et définiteurs, et que Messieurs les ambassadeurs et consuls de la nation ne reçoivent d'autres capucins que ceux qui seront envoyés par eux. C'est pourquoi je vous écris la présente par l'avis de la reine régente, Madame ma Mère, pour vous prier de faire en sorte que la Congrégation de la Propagation de la Foi, donne aux susdits provinciaux et définiteurs à l'exclusion de tout autre la préfecture qui leur est nécessaire... »

Cette lettre produisit son effet. Le P. Archange donna sa démission, et il fut convenu que seuls désormais les provinciaux seraient nommés préfets. Toutefois la Sacrée-Congrégation maintenait ses précédentes décisions, et elle décidait que cette fonction de préfet serait donnée aux Provinciaux, non en vertu de leur charge, mais à titre personnel et par un acte spécial renouvelable lors de l'élection de chaque nouveau provincial.

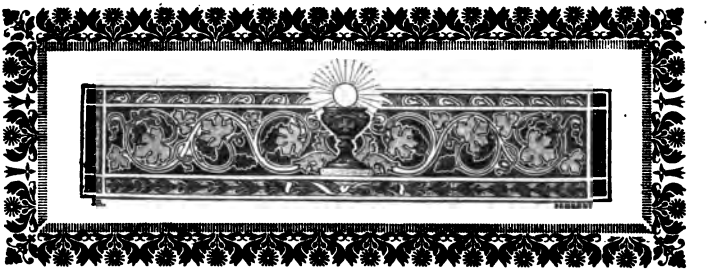

CHAPITRE VII

MISSIONNAIRES ET FRÈRES MINEURS

Le dernier caractère des Missions capucines françaises fut le zèle pour l'intégrité de la vie religieuse selon toutes les rigueurs de la règle franciscaine. Pendant que la bonne entente avec le pouvoir royal protecteur leur assurait des ressources matérielles abondantes, ce zèle répandait l'édification et leur gagnait les sympathies des populations orientales si avides de fortes impressions.

Parmi les prescriptions laissées par saint François à ses enfants il n'en est pas de plus sacrées que celles qui regardent la pauvreté évangélique. Le séraphique Patriarche ne voulut pour les siens d'autre trésor sur la terre que la confiance et l'abandon en la divine Providence. Il leur défendit d'avoir des rentes, d'amasser des provisions, de mettre leur confiance dans l'argent ; il leur ordonna de vivre des aumônes que chaque jour on leur offrirait soit comme salaire du travail, soit pour l'amour de Dieu. « Que les frères, dit-il dans sa règle, ne s'approprient rien ni maison, ni lieu, ni aucune chose, mais comme pèlerins et étrangers en ce siècle servant le Seigneur dans la pauvreté et l'humilité, qu'ils aillent avec confiance demander l'aumône. »

La pratique de cette loi est souvent difficile en pays chrétien; n'allait-elle pas être une impossibilité ou au moins une imprudence au sein de populations ennemies du Christ et de sa pure doctrine ? Les Capucins ne le crurent pas ; ils venaient prêcher l'Evangile, ils estimèrent que le meilleur moyen pour réussir était de présenter dans leur personne la perfection même de cet Evangile. N'était-ce pas du reste la méthode suivie par le divin Maître au temps de ses Missions en Judée ? Elle lui avait réussi, elle devait réussir également aux Capucins. Entrons dans le récit des faits, nous trouverons des scènes qui rappelleront par leur saveur et leur charme naïf les pages si charmantes des *Fioretti.*

La première forme de la pauvreté séraphique, celle du moins qui frappe davantage les regards est la pauvreté de l'habit franciscain. Non seulement les capucins ne retranchèrent rien de l'austérité de leur vêtement en pays de mission, mais, en 1643, ils demandèrent à la Congrégation d'être retirés des pays où le port de ce saint habit leur serait impossible.

Une autre forme ou conséquence de cette pauvreté, est la nécessité d'aller à la quête, lorsque les aumônes offertes spontanément se trouvent insuffisantes. « Et si on ne leur donne pas le prix du travail, dit saint François dans la règle, qu'ils aillent avec confiance de porte en porte demander l'aumône ; et il ne faut pas qu'ils en rougissent parce que le Seigneur s'est fait pauvre pour nous sur la terre. » Les capucins pratiquèrent ce conseil fidèlement, et avec amour dans ces pays d'Orient.

A leur arrivée à Constantinople, durant les premières semaines, ils vécurent des largesses de M. l'Ambassadeur de France ; mais bientôt ils y renoncèrent et ne voulurent plus attendre que de la seule Providence le pain de chaque jour.

Dans la petite maison dépendant de l'Eglise Saint-Georges où ils s'étaient installés, « M. l'Ambassadeur, raconte le P. Furcy, qui depuis leur arrivée, le 7 juillet, leur avait fourni

tout leur besoin, leur continua encore ses secours, avec une bonté extraordinaire, jusqu'au 8 septembre jour de la nativité de la Sainte Vierge. » C'est alors « que messieurs les Pérots et les Galatiens s'étant cotisés pour ces besoins en vinrent offrir la liste ; et comme par ce moyen tout le nécessaire à la vie était presque assuré, voulant entièrement s'abandonner à la Providence, comme des enfants qu'ils étaient de cette même Providence, ils refusèrent les secours de M. l'Ambassadeur et le remercièrent. Ce qui ayant été divulgué, messieurs les Ambassadeurs et représentants, tant chrétiens catholiques qu'hérétiques commencèrent à envoyer leurs aumônes à l'hospice. Les Pères allant eux-mêmes à la quête chez les autres chrétiens pour le reste de leurs besoins, comme ils font en chrétienté (1) »

Les mêmes pratiques de la pauvreté franciscaine s'observèrent plus tard dans toutes les nouvelles résidences avec plus de ferveur encore. A l'année 1645, on lit dans les mêmes annales au sujet de l'hospice de Smyrne : « On y va deux fois la semaine à la quête, la besace sur l'épaule, aux marchands français, hollandais et anglais comme on fait à Scio et aux autres lieux, excepté Constantinople, où on va sans besace demander aux marchands et résidents ce qu'on a besoin, monsieur le Consul leur donnant le pain et la viande de sa table pour la nourriture des religieux (2). »

Il ne faudrait pas croire pourtant que la pratique de cette rigoureuse pauvreté leur réussît sans difficulté ; elle leur attira parfois de douloureuses avanies. Mais ces avanies elles-mêmes, comme les humiliations du Calvaire, finissaient toujours par se changer en fruits de salut et de vie. Voici comment le P. Archange des Fossés raconte lui-même ses premières sorties pour la quête à Constantinople :

« Dès que nous pûmes avoir une maisonnette pour nous re-

(1) *Annales de la Mission des Capucins de la Province de Paris*, année 1626.
(2) *Annales de la Mission de Grèce*. loc. cit.

tirer, et une église pour y prêcher et administrer les sacrements, je me fis le quêteur de notre petite famille et j'allais par la ville demander l'aumône. Cela ne pouvait se faire sans rencontrer tous les jours une grande quantité de Turcs, qui, me trouvaient étrangement accommodé. Aussi me traitaient-ils diversement. Les uns m'arrêtaient et me baisaient les bords de mon manteau, la pointe de ma barbe ; les autres me crachaient au visage ou me donnaient quelque coup en passant, ou me tiraient le capuce. Cela dura jusqu'à un certain jour, où j'eus une rencontre un peu plus rude d'un jeune homme Turc. Celui-ci, après m'avoir fait quelque petite importunité, était passé outre ; mais bientôt il retourne vers moi, et, trouvant une pierre sur le chemin, il la prend, me la jette et m'en frappe un grand coup à la tête. Je croyais être beaucoup plus blessé que je n'étais ; et comme je portais la main à l'endroit où je doutais qu'il y eût du sang, et faisais quelques autres signes qui faisaient connaître que je sentais de la douleur (comme de lever les yeux et les mains vers le ciel) il passa un Turc, qui était homme de qualité entre eux, lequel m'avait vu faire telles démonstrations. Il commande d'arrêter le jeune Turc, qui m'avait donné ce coup, et lui fait donner par des gens qui le suivaient, je pense, trente coups de bâton. Je dis à le tuer, et si je n'eusse été le secourir, je crois que le pauvre Turc fût mort sous le bâton : il faut dire la vérité, j'allai à son secours plutôt pour donner le bon exemple que pour tant de bien que luy voulusse. Ce fut en ce temps qu'il plut à la bonté divine de mettre le hola, car, depuis que ce bon Turc fut touché de compassion pour moi, l'on ne m'a plus fait de mal.

« Aux premiers jours, tous les Turcs nous montraient une si grande haine, qu'au commencement ils envoyaient leurs petits enfants qui pouvaient à peine aller tout seuls, et leur mettaient des couteaux en la main et les poussaient vers nous. Pour moi je les prenais et leur donnais un nom de Jésus et les reportais à leurs mères qui étaient là à leurs portes. A présent ils se sont enquis de nous par le moyen

de quelques renégats, ou comme Dieu en a voulu ordonner. Ils nous font toutes caresses, ils viennent manger avec nous, et veulent que nous fassions toutes nos cérémonies de religion devant eux, comme de garder le silence en mangeant, de lire, et sont aussi discrets qu'il se peut dire. Ils entendent nos vêpres dans le chœur où nous chantons. Ils nous disent qu'ils nous aiment bien, et que, si quelque émotion venait à éclater contre les chrétiens, nous n'aurions point de mal ; pour ce, disent-ils, que nous sommes des hommes vraiment voués à Dieu, et qu'ils le reconnaissent d'une marque infaillible qui est, qu'en quittant le monde, nous ne nous sommes pas seulement réservé l'usage de l'argent, avec lequel l'on peut avoir tout ce que l'on veut. Voilà comme ils parlent de nous.

« Il n'y a pas de nations ici qui nous haïssent plus intimement que les Grecs, parce que ce sont gens ignorants, vicieux et superbes ; nous ne pouvons approcher d'eux. Les Juifs disent que c'est grand dommage que nous soyons trompés, nous autres capucins, pour ce, disent-ils, qu'ils ne trouvent point de feintise à notre vie (1). »

Ainsi donc le seul spectacle de la pauvreté des capucins avait eu raison du fanatisme, des préjugés, des haines multiples que des siècles de lutte et d'hostilités permanentes avaient accumulés dans ces cœurs, ennemis du nom chrétien. Il avait conquis aux capucins l'estime et l'affection des Turcs et des Juifs eux-mêmes. M. Fagniez, après avoir constaté comme nous ce fait, en donne cette explication : « Les Turcs offraient alors et peut-être offrent-ils encore un singulier mélange de corruption et de vertus ; et leur corruption les prédisposait autant que leurs vertus à être séduits par les exemples que leur donnaient nos religieux. Dans un pays où tout se faisait par la vénalité, où, des plus grandes affaires aux plus petites, depuis le souverain jusqu'aux moindres fonctionnaires, le *bakchich* triomphait de tous les obstacles,

(1) Lettre du P. Archange des Fossés, réimprimée par le P. Apollinaire de Valence.

ils ne pouvaient s'empêcher d'admirer le désintéressement de ces *derviches* chrétiens qui ne vivaient que d'aumônes ; et l'insouciance révélée par une pareille existence n'était pas faite pour déplaire à leur fatalisme (1). »

Quelle que soit la raison de cette sorte de fascination exercée par les capucins sur ces peuples orientaux, un fait certain est que personne n'y échappait. Les Grecs, d'abord réfractaires, s'y laisseront prendre à leur tour. Le Grand-Turc lui-même ne put s'en défendre. A leur entrée à Galata, le hasard voulut qu'ils le rencontrassent accompagné de son brillant cortège. Frappé de la nouveauté de leur costume il voulut s'informer qui ils étaient, et leur donna des marques de sa bienveillance (2).

Les ambassadeurs de Hollande, d'Angleterre et de Venise rivalisaient avec celui de France pour leur rendre tous les services dont ils pouvaient avoir besoin. Les deux premiers, quoique hérétiques, voulurent pourvoir à leur nourriture un jour par semaine.

Dans son voyage à Ispahan, pour établir la mission de Perse, en 1628, le P. Pacifique de Provins éprouva d'une manière plus merveilleuse encore les prévenances dont la divine Providence est coutumière à l'égard des zélateurs de la Pauvreté séraphique.

La pratique du parfait détachement, dont il donnait un exemple si éclatant en sa personne, l'avait rendu cher à ses compagnons de voyage. Ceux-ci, à l'envi, prenaient soin de lui, et le recommandaient auprès des magistrats et des gouverneurs dans tous les pays qu'ils traversaient. Mais laissons parler le P. Pacifique lui-même (3) :

« Je ne me dilaterai point, dit-il, à décrire ce qui nous arriva par les chemins, car cela mériterait un livre à part. Et je pour-

(1) *Le P. Joseph et Richelieu*, I, p. 319.

(2) Cf. *Rocco da Cesinale. Missioni dei capuccini*, III, p. 64.

(3) *Trois lettres du P. Pacifique de Provins*, par le P. Apollinaire de Valence.

rais dire sans mentir que Notre-Seigneur fit autant de miracles en faveur de ses pauvres serviteurs, qu'il se passa de jour en tout notre voyage, tant en divers accidents qui arrivèrent durant ce temps qu'en l'arrêt que le roi des Arabes, nommé Metelich, fit de notre caravane, où il fut fait un honneur qui ne fut fait à personne qu'à nous : chose d'éternelle mémoire. Car ayant fait abattre tous les pavillons, durant la plus grande ardeur du soleil, et fait ouvrir tous les paquets et balles des marchands, quand ce vint au nôtre tous les Arabes se mirent à parler de nous et lui dire du bien de nous, en sorte qu'il ne voulut pas que nous abatissions notre pavillon, ni que nous ouvrissions nos paquets ; ainsi, nous venant visiter, nous dit, après nous avoir bien considérés : « Or sus, je ne vous demande rien. Priez Dieu pour le Prince. »

Quand ils furent arrivés à Ispahan, les mêmes recommandations prévinrent le cœur du roi en leur faveur. Il les reçut comme des hommes de Dieu et des envoyés du Ciel. Du reste, par la sincérité de leur vie religieuse et franciscaine nos missionnaires se montrèrent, on le verra, dignes d'une telle estime. Dès qu'il avait été informé de la qualité de ses hôtes, le roi avait porté un ordre afin qu'on leur préparât une réception princière. Les Pères, tout exténués qu'ils fussent par la fatigue, refusèrent ces prévenances royales comme incompatibles avec leur profession de très haute pauvreté. Voici comment le P. Pacifique raconte cette réception :

« En vertu du commandement susdit, Coagé-Nazar nous vint trouver et offrir, de la part du roi, le logement, et nous destina des hommes pour le soin de notre vivre. Auquel je répondis que je remerciais très humblement Sa Majesté de l'honneur qu'Elle nons faisait, et lui de sa bonne amitié, de la peine qu'il prenait et voulait prendre pour nous ; mais que nous ne pouvions accepter cette offre pour plusieurs raisons. La première, qu'il ne convenait nullement à la condition d'un religieux de ma profession de recevoir ces

honneurs, qui ne convenaient qu'à un ambassadeur. La seconde que n'étant point ambassadeur et étant préjudiciable à nos desseins que l'on me tînt pour tel, si j'acceptais ces honneurs, je n'en pourrais jamais ôter la créance de tous les esprits des grands et du peuple, surtout des Anglais et des Hollandais, qui demeurent sous ce soupçon, nonobstant les assurances que je leur avais données du contraire. Finalement que désirant me faire connaître au roi tel que j'étais, et qu'en ma personne chacun vît l'esprit de mon ordre, je suppliais Sa Majesté de me laisser dans les exercices ordinaires de ma profession capucine, qui étaient l'incommodité, la peine, la souffrance, l'humilité, la pauvreté et le mépris, et pour ce, que je me contentais de la méchante chambre que j'avais dans le lieu public, qui était le caravansérail, où logeaient les caravanes, et que le logement qui suffisait pour mon âne était encore assez noble et suffisant pour moi.

« Dieu sait si ma réponse tomba en terre.

« Coagé-Nazar me laisse sur cette résolution, et va donner cette réponse au roi, lequel, y ayant pris grand plaisir, s'attacha particulièrement à ce que j'avais dit que le logement de mon âne était suffisant encore pour moi. Et, se mettant à rire, il se tourna vers les seigneurs qui étaient autour de lui, en disant :

« Oyez, oyez la réponse de ce bon père, qui dit qu'il ne veut point de plus beau logement que celui de son âne. Vraiment il faut au moins avoir soin de son âne, puisque le père ne veut point qu'on ait soin de sa personne.

—N'a-t-il point aussi des chevaux, dit le roi à Coagé-Nazar ?

— Non, Seigneur, il n'en a point.

— Oh ! bien, donc, qu'on nourrisse bien cet âne, et qu'on porte au Père au moins tous les jours une bouteille de mon vin ; car il n'en trouverait point en la ville et les eaux ne valent rien ici.

« Cela se passa ainsi, et demeurai dedans ma pauvreté, qui m'acquit plus d'honneur et de crédit, que n'en eût fait l'acceptation des offres qui m'avaient été faites. Il est bien

vrai que je le payai cher comme vous l'entendrez cy après ; car je souffris ce que peut un homme sans mourir : mais, quoi ! le mal n'était que pour moi, et l'honneur en revint à Dieu. »

Et l'on peut ajouter le profit en revint à l'Eglise et à la France : à l'Eglise, parce que le Père fonda une mission à Ispahan et à Babylone avec la protection, l'appui et les générosités du roi ; à la France, parce qu'il traita avec le prince comme aurait pu faire un ambassadeur, il fut reçu en audience solennelle, il offrit au roi les portraits de Louis XIII et des deux reines et négocia avec tant de succès que le roi de Perse le chargea de porter au roi de France, avec des cadeaux princiers, une lettre destinée à établir entre les deux pays les liens d'une immuable amitié (1).

Les pratiques de la pauvreté franciscaine étaient donc observées en pays de mission avec la même fidélité qu'en France. Toutefois si à ce point de vue nos missionnaires étaient envers eux-mêmes pleins d'une extrême sévérité, ils ne voulaient pourtant pas que leurs œuvres, l'entretien des églises et des écoles, le soin des pauvres en souffrissent. Pour toutes ces œuvres ils sollicitaient la générosité des fidèles de France, et celle du roi très chrétien. Celui-ci en l'année 1632 leur accorda une rente annuelle de 6.000 livres à prendre sur les gabelles du Languedoc. Mais ils ne voulaient même pas s'entremettre dans le maniement de ces deniers et l'administration en fut confiée à des amis, ou pères temporels, là où ils purent trouver des hommes aptes à remplir cette délicate fonction.

Dans une supplique au roi, écrite en 1652, afin d'obtenir continuation de cette largesse, qu'on menaçait de supprimer, le P. Martin de Thiers expose ainsi l'emploi des deniers royaux :

(1) Le texte de cette lettre portait ces mots entre autres : « Ce que nous vous faisons maintenant savoir... est que nous vous conjurons qu'entre nous l'édifice de parfaite amitié et concorde soit immuable pour jamais... »

« Sire,

« Les capucins de nos provinces de France représentent très humblement à Votre Majesté que le feu roi de glorieuse mémoire, porté d'un saint zèle à la défense et à la propagation de la foi, fit choix des suppliants afin qu'ils s'employassent d'exemple et de parole à la conversion des infidèles. Pour cet effet Sa Majesté leur assigna tous les ans la somme de 12.000 livres à prendre sur les gabelles de Languedoc (1).... A la faveur de cette sainte et royale libéralité les capucins des provinces de Paris, Touraine, Bretagne se sont répandus dans la Grèce, toutes les îles de l'archipel, dans Constantinople, l'Asie, l'Egypte, la Palestine, la Syrie, le Mont Liban, Damas, Babylone, la Perse, les Indes Orientales et Occidentales. Ils se servent seulement de ces deniers pour y acheter les ornements de l'église, pour satisfaire aux frais de leur passage et à quelques autres pressantes nécessités, sans rien prendre de ces sommes pour leur vie, qu'ils entretiennent par la mendicité selon leur règle (2). »

Après ce court exposé, le missionnaire suppliait le roi de continuer ses aumônes et de ne pas laisser tomber des œuvres qui ne vivaient que par ses générosités. Son appel fut écouté et, durant de longues années encore, la pauvreté séraphique chez nos Pères, et la charité chrétienne chez nos rois continuèrent de se donner la main pour soutenir la foi dans les pays d'Orient.

Pour les autres pratiques de la vie régulière nous avons vu par la lettre du P. Archange, qu'elles étaient fidèlement observées. Il n'y avait d'exception que pour l'office du chœur. « Les biens qui, par la grâce de Dieu, se font dans la mission sont les mêmes qui se font en chrétienté dans nos couvents, excepté que l'on n'y chante pas l'office divin de jour

(1) La moitié de cette somme était affectée aux missions du Languedoc.
(2) P. Furcy, année 1652.

et de nuit, tant à cause du trop peu de monde que l'on est, qu'à cause de la quantité d'occupations que l'on y a, n'y chantons que les vêpres les dimanches et fêtes, les ténèbres et les autres offices de la semaine sainte, chacun récitant son office à sa commodité en son particulier (1). »

Nous ne parlons point de l'attachement des missionnaires pour leurs supérieurs réguliers. Ceux-ci étaient pour eux des pères, et la pensée d'être détachés de leurs supérieurs provinciaux était pour eux intolérable. Nous avons parlé des luttes engagées contre la Congrégation dans le but de maintenir l'union la plus étroite entre la province et sa mission ; elles s'expliquent et se justifient ou du moins s'excusent par cette affection extraordinaire qu'ils avaient conservée pour leurs pères en religion. Ils étaient religieux avant d'être missionnaires, et ils auraient renoncé à ce second titre plutôt que d'abandonner le premier. Aussi, dans ces démêlés ils prirent parti pour leur province, et ne craignirent pas d'écrire une lettre collective, que tous signèrent à l'exception de trois, et qu'ils adressèrent au procureur de Cour à Rome ; ils y déclaraient « qu'il étoit de justice qu'ils n'eussent pas d'autre préfet que la province sans adjoint, étant d'elle-même capable et suffisante pour sa direction » (2).

Apôtres par leur attachement au siège de Rome, patriotes par leur dévouement aux intérêts de la France, frères mineurs par leur zèle de la règle franciscaine : tels étaient les missionnaires capucins envoyés en Orient par le P. Joseph. Chacun de ces titres était comme une force nouvelle ajoutée aux deux autres pour les fortifier et les suppléer au besoin. Les catholiques vénéraient en eux des envoyés du Pontife, successeur de Pierre ; les Turcs, les hérétiques, les Grecs mêmes étaient gagnés par le charme et l'ascendant de leur vie, faite tout entière de simplicité, de pauvreté et de dévouement ; enfin tous respectaient en eux le nom de Français.

(1) P. Furcy, *loc. cit.* Avis au lecteur missionnaire.

(2) *Annales de la Mission*, année 1644, lettre du 30 avril.

Aussi ne faut-il pas s'étonner si partout entre les villes et les diocèses c'était une lutte et une rivalité pour obtenir leur établissement. Nous parlerons seulement de quelques-unes de ces fondations, arrachées comme par violence, et au prix des plus charmantes importunités.

Dès leur arrivée à Constantinople nos Pères se mirent à parcourir les îles de l'archipel, donnant partout des missions et autres exercices spirituels. Le récit des fruits nombreux qu'ils opéraient excita chez l'évêque de Syra un grand désir de les posséder chez lui. Or un jour il arriva que deux missionnaires venant de France descendirent dans cette île. Averti de leur présence l'évêque avec tout son peuple se porta au devant d'eux et les supplia avec instance de demeurer avec lui. Ceux-ci répondirent que nouvellement arrivés de France, ils n'avaient pas encore l'usage de la langue ; et ils lui témoignèrent tout leur regret de ne pouvoir répondre à son pieux désir. Mais l'évêque ne renonça pas à son projet; « Je ne vous quitterai pas, leur dit-il, que vous n'ayez répondu à mes désirs. » Il les suivit en effet à Constantinople, et là il renouvela ses instances auprès du supérieur de la Mission. Il fit si bien que celui-ci se laissa vaincre et lui donna deux de nos pères ; et l'évêque heureux rentra dans son île pour y installer ses missionnaires.

En 1642, après avoir raconté la mort de plusieurs missionnaires le P. Furcy ajoute : « Pendant que l'on perd tant de braves et saints hommes apostoliques, on sollicite le Père Custode de plusieurs endroits des îles pour y envoyer de ses missionnaires. Entre autres Monseigneur l'évêque grec de Thermia vint en personne, le 22 de novembre, à Constantinople, il sollicita, pria et conjura de nouveau de lui donner au moins un capucin pour l'instruction de son peuple en attendant un plus grand nombre ; et ce bon prélat ne put obtenir que des promesses pour l'avenir. »

Partout se manifestait le même empressement. Comme quelques-uns de nos pères passaient par la Babylonie pour se rendre à Ispahan dans la Perse, ils virent arriver vers eux

plusieurs archevêques et évêques de ce pays. Ceux-ci les supplièrent de demeurer au milieu d'eux : « Vous formerez nos clercs et nos religieux, leur disaient-ils, vous leur apprendrez les éléments de la langue latine, vous les instruirez dans la philosophie et la théologie. » On ne put satisfaire de suite à leur demande mais bientôt on leur envoya d'Alep d'autres missionnaires exercés dans les langues du pays.

C'est encore sur les instantes supplications des habitants que nos pères allèrent s'établir dans le monastère de Mar-Thoma, au village de Hasperon, chez les Maronites. Là ils exercèrent leur ministère en toute liberté, avec grand profit pour le peuple, et avec d'immenses consolations pour eux-mêmes.

Partout les chroniques des missions signalent le même désir de posséder les capucins : « L'odeur de la sainteté, dit le P. Furcy, l'austérité de la vie, le zèle et la ferveur de ces premiers hommes apostoliques, les progrès visibles qu'ils commençaient à faire dans leur mission de Constantinople et qu'ils continuèrent dans les autres endroits, s'étant répandus par le pays, firent que les peuples remplis d'admiration les demandèrent avec empressement comme à Scio, où ils furent appelés et installés en 1627, à Smyrne et Naxie 1628, à Péra 1629, à Syra 1637... »

Nous arrêtons ici cette nomenclature. Nous réservons au chapitre suivant d'exposer le développement complet des missions capucines dans le Levant.

CHAPITRE VIII

EXTENSION DES MISSIONS CAPUCINES FRANÇAISES EN ORIENT, EN L'ANNÉE 1640

Douze ans après leur fondation, au moment de la mort du P. Joseph, les missions capucines étaient déjà répandues sur toute l'étendue des deux empires musulmans, Turquie et Perse. Le P. Furcy nous a conservé l'état exact de ces missions, le nombre des stations, le nom des missionnaires attachés à chacune d'elles et la date de son entrée en mission. Nous le reproduisons ici en condensant en un seul tableau ce qu'il a distribué en plusieurs. Les chiffres entre parenthèses indiquent la date de l'arrivée des missionnaires en Orient.

MISSIONS CONFIÉES A LA PROVINCE DE PARIS

CUSTODIE DE GRÈCE

CONSTANTINOPLE

(1626 et 1629).

FONDÉE PAR LE P. ARCHANGE DES FOSSÉS (1626 ET 1629).

Père Archange des Fossés, *custode de Grèce et supérieur de Constantinople* (1626).

Père Bernard, de Paris (1627).
» Amand, de Paris (1633).
» Martin, de Thiers (1634).
» Laurent, de Senlis (1637).
» Damien, de Paris, *chirurgien* (1629).
» Thomas, d'Assy (1634)

SCIO ou CHIO (1).

(1627).

FONDÉE PAR LE P. LÉONARD DE LA TOUR (1627).

Père Thomas, de Paris, *supérieur* (1627).
» Marc, d'Amiens (1627).
» Martin, de Compiègne (1631).
» Jacques, de Paris (1634).
» Robert de Beauvais (1637).
» Etienne, d'Essoy (1629).
» Urbain, de Paris (1631).

SMYRNE

(1628).

FONDÉE PAR LE P. PACIFIQUE DE PARIS (1628).

Père Jean-Baptiste, de Tonnerre, *supérieur* (1630).
» Jean, d'Auxerre (1632).
» Pierre, d'Abbeville (1636).
» Chrysostome, de Tonnerre (1631).

NAXIE

(1628).

FONDÉE PAR LE P. LÉONARD DE LA TOUR (1628).

Père Raphael, de Villeneuve-le-Roy, *supérieur* (1626).
» Léonard, de Paris (1626).

(1) A Scio les capucins avaient deux maisons, l'une dans la ville, l'autre à Saint-Roch, hors la ville.

Père Evangéliste, de Suippe (1632).
» Jean-Baptiste, de Troyes (1636).

SYRA

(1637).

FONDÉE PAR LE P. CHÉRUBIN DE LAON (1637) (1).

Père Chérubin de Laon, *supérieur* (1630).
» Jean-François, de Soissons (1634).
» Antoine, de Beauvais (1637).

ANDROS

LÉONARD et ISIDORE de Paris, fondateurs, (1637).

Père Isidore de Paris, Fedeau, *supérieur* (1634).
Jean-Marie, de Magny (1628).
» Guillaume de Beaufort.

MISSIONS CONFIÉES A LA PROVINCE DE BRETAGNE

CUSTODIE DE PALESTINE

SAIDA

FONDÉE PAR JEAN DE SAUMUR (1625).

T. V. P. Guillaume, de Beaufort, *custode, et supérieur* de Saïda (1628).
Père Zacharie, de Nogent.
» Charles, de Nevers (1638).

BEYROUTH

FONDÉE PAR ADRIEN DE LA BROSSE (1626).

Père Sylvestre, de Saint-Aignan, *supérieur* (1631).
» Gabriel, d'Alençon.

(1) Dès 1634 nous avions un de nos pères à Syra. Voici ce qu'on lit dans une instruction de cette année donnée au Visiteur : « Le P. Cherubin est dans l'île de Syra sans compagnon, logeant chez Monseigneur l'Evêque qui est un religieux de Saint-François.

TRIPOLI DE SYRIE

FONDÉE PAR LE P. MACHAIRE DE GIEN (1629).

Père Brice, de Rennes (1637.)
» Augustin, de Saint-Pierre (1637).

MONT-LIBAN (1) (1628).

P. MACHAIRE DE GIEN FONDATEUR (1628).

DAMAS

MICHEL DE RENNES FONDATEUR (1637).

Père Ephrem, de Nevers, *supérieur*.
» Zenon, de Beaugé (1637).

CHYPRE

MICHEL DE RENNES, FONDATEUR (1633)

Père Pierre, de Guingamp, *supérieur* (1636.
» Jacques, de Crozon.
» Michel, de Rennes (1632).
» Alexandre, d'Angoulême.

SATALIE

MICHEL DE RENNES, FONDATEUR (1633).

Père Félicien, de Rennes (1637).
» Alexis, de Lamballe.

MISSIONS CONFIÉES A LA PROVINCE DE TOURAINE

CUSTODIE D'ALEP

ALEP

FONDÉE PAR PACIFIQUE DE PARIS (1626).

Père Bonaventure, de Lude, *supérieur* (1629).

(1) Appelé encore Antoura et Mar-Touma

Père Jean-Baptiste, de Prieulun.
» André, de Nogent (1637).
» Charles, de Nantes.
» Alexis, de Vezay (1638).
» Martial, de Torigny (1633).

BABYLONE OU BAGDAD.

FONDÉE PAR JUSTE DE BEAUVAIS (1627).

Père Juste, de Beauvais, *supérieur* (1629).
» Etienne, de Chatellerault (1631).

NINIVE ou MOSSOUL

FONDÉE PAR MICHEL-ANGE DE NANTES (1636).

Père Michel-Ange, de Nantes (1632).
» Charles-François, d'Angers (1636).
» Toussaint, de Landerneau (1633).

ISPAHAN.

FONDÉE PAR LE P. PACIFIQUE DE PROVINS (1628).

Père Blaise, de Nantes (1629).
» Valentin, d'Angers (1630).
» Martin, de Vannes (1637).

GRAND CAIRE.

FONDÉE PAR CASSIEN, DE NANTES (1626).

Père Agathange, de Morlaix (1636).
» Pierre, de Morlaix (1636).

ETHIOPIE (1638).

Père Agathange, de Vendôme (1629).
» Cassien, de Nantes (1634).

En 1638, il y avait donc soixante missionnaires capucins, distribués dans trois *custodies*. La Custodie de Grèce,

confiée à la province de Paris, comprenait 27 religieux distribués en six résidences ou hospices. Les deux provinces de Touraine et de Bretagne avaient fourni aux Custodies de Palestine et de Syrie 33 missionnaires, dispersés en 12 résidences.

A cette liste il convient d'ajouter les noms de ceux qui étaient déjà tombés sur le champ de bataille, frappés soit par la main du bourreau, soit par la peste, la maladie, les fatigues.

La province de Paris avait perdu de la sorte cinq Pères.

C'étaient les Pères : Symphorien, de Paris, à Alep (1629).

Théophile, de Magny, dit aussi Léon, de Pontoise, à Naxie (1633) (1).

Bernard, de Reims, *supérieur* à Naxie (1637).

Léonard, de Paris, *supérieur* à Andros (1638).

Bernardin, de Pontoise, Scio (1638).

La province de Touraine avait également perdu cinq pères, plus un frère lai, les Pères :

Bernard, de Beaugé, mort en prison à Constantinople (1634).

Félicien, de La Flèche, mort à Carignan à la suite de sa captivité (1634).

Lazare, de Blois (1635).

Martial, d'Angoulême (1636).

Boniface, de Moulins (1636).

Rogatien, frère lai, au Caire (1636).

La Bretagne avait été moins éprouvée, elle n'avait perdu que quatre missionnaires ; mais, sur ces quatre, deux étaient morts martyrs. C'étaient les Pères :

Albert, de Nantes à Bagdad (1632).

Philemon, de Saint-Benoît, à Beyrouth (1636).

Agathange, de Vendôme, martyrisé à Dombéa, en Ethiopie le 7 août 1638.

Cassien de Nantes, martyrisé à Dombéa le 7 août 1638.

(1) Arrivé dans la Mission en 1630.

En additionnant ces noms avec les précédents, on arrive au nombre de 72 missionnaires ou environ, envoyés de France en Orient par le P. Joseph durand les 12 années de sa préfecture.

Si nous voulions être complet nous devrions signaler encore ceux qui ne restèrent qu'un temps dans le Levant, et que la maladie, ou le découragement contraignirent de rentrer en France. Le P. Furcy en nomme huit pour la province de Paris (1) et 13 pour la province de Touraine (2). La Bretagne ne présente qu'un missionnaire, un frère lai, Césaire de Rochefort, qui n'ait pas persévéré.

Ainsi donc en l'espace de 12 ans près de cent religieux capucins quittèrent la France pour aller porter la foi aux Turcs, aux Grecs, et aux Arméniens, et jusqu'en Perse et en Ethiopie.

Ce n'était là qu'un commencement ; la semence jetée allait se répandant de proche en proche, et partout se développait en un arbre robuste. En quelques endroits la tempête devait venir le secouer violemment, le déraciner même. Mais dans tous les endroits, où il trouva pour le défendre la main protectrice de la France, il résista victorieusement à l'orage, et de ses branches mutilées sortirent avec une nouvelle vigueur des rejetons plus jeunes et plus vigoureux.

La province de Paris multipliait peut-être moins rapidement ses postes de missionnaires, mais elle les asseyait plus solidement. Nous avons vu que chacun d'eux comprenait un nombre relativement élevé de religieux. De chaque poste, comme d'un centre, ils rayonnaient tout autour dans les villes

(1) Ce sont les PP. Pacifique de Provins qui alla dans une autre mission, François-Marie de Paris, Evangéliste de Reims, Pacifique de Paris, Léonard de la Tour, Maclou de Pontoise, Christophe de Paris, Gabriel de Paris.

(2) Ce sont les PP. Jean-François de Saumiers, Chrysostome d'Angers, Gilles de Loche, Thomas de Saint-Calais, Paul de Laiert, Victor de Châteaudun, Protais de Tours, Machaire de Gien, Adrien de la Brosse, Joseph de Saint-Paul, Ignace d'Orléans, Jacques d'Orléans et le frère Marius d'Orléans, lai. Plusieurs de ces religieux après quelques mois de repos retournèrent en mission. Les Pères Adrien de la Brosse, Macaire de Gien, Marius d'Orléans avaient été expulsés par la violence.

et les îles voisines. Ils avaient institué le système des missions volantes, un peu à l'image de ce qui se fait en nos pays. Mais leur propagande s'adressait aux dissidents comme aux catholiques. Dans leur rapport de l'année 1633 à la Sacrée Congrégation les PP. Joseph et Léonard parlent ainsi des travaux des missionnaires : « Outre les soins religieux qu'ils donnent dans leurs quatre résidences de Constantinople, Smyrne, Scio et Naxie, nos Pères ont commencé à visiter les îles de l'Archipel. Ils y annoncent la parole de Dieu, y entendent les confessions à la grande joie des habitants et grand profit pour tous. »

Dans ces courses apostoliques ils faisaient connaissance avec les habitants, et examinaient les endroits où ils pourraient s'établir avec le plus de profit et ils ne fondaient de stations nouvelles que sur les instances souvent réitérées des consuls et de la population. A Napoly de Roumanie et à Couchadassy près de Smyrne ils ne consentirent à venir s'installer qu'après des sollicitations répétées, et après avoir constaté que la population n'acceptait d'autres missionnaires qu'eux-mêmes. A Couchadassy, écrit le P. Furcy. « M. l'ambassadeur... et M. du Puy, consul de Smyrne... prient d'y envoyer incessamment... les habitants du pays, qui sont grecs, schismatiques, désirant cet établissement avec autant d'empressement (1) ; M. le consul y offrant de les loger et nourrir à ses frais et dépens en cas que la quête qu'ils feront de porte en porte selon leur sainte coutume ne soit pas suffisante. »

Après la mort du P. Joseph et jusqu'à la fin du XVII[e] siècle, les Capucins de Grèce ne cessèrent de multiplier le nombre de leurs stations. Ainsi on les trouve à Couchadassy en 1641, Napoly en 1655, à Athènes en 1657, à Milo en 1661, à

(1) (A Napoly), dit le P. Furcy, pour avoir trop tardé à y envoyer, les PP. Jésuites s'en sont prévalus et y ont envoyé depuis trois mois ; mais les habitants n'en ont pas voulu. Quant à Couchadassy, « Il nous est offert par préférence aux Jésuites qui le demandent, et autres qui le recherchent, mais aucun n'y sera reçu qu'à notre refus. » *Annales*, année 1640.

Candie en 1670, à la Canée en 1674, à Agoussa en 1675, à Parechia en 1683, à Pathmos en 1684 et enfin à Salonique en 1689 (1).

Nous raconterons plus loin en des chapitres spéciaux les divers travaux des missionnaires de Touraine et de Bretagne. Achevons ici ce que nous avons à dire de particulier sur la custodie de Grèce.

(1) P. Furcy, *Annales*, année 1627.

CHAPITRE IX

TRAVAUX DES MISSIONNAIRES CAPUCINS

LA PRÉDICATION.

CONVERSION DE PATRIARCHES, ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES

« Tandis que les Dominicains et les Franciscains se bornaient au service religieux des Européens à Constantinople, les Jésuites travaillaient à l'œuvre des conversions. En Syrie, ils étaient aidés par les Capucins et les Carmes, en Mésopotamie par des Capucins français (1). » Cette phrase tirée de l'*Histoire de l'Eglise* par Hergenrœther, montre que les esprits, même les plus éclairés, parfois parlent et traitent des choses sans les connaître. Il y avait plus de vingt ans cependant que le P. Rocco da Cesinale avait raconté les travaux de nos missionnaires dans le Levant et ailleurs, lorsque le célèbre cardinal écrivait cette page de son livre. Les travaux des Capucins à Constantinople, comme dans le reste de l'Orient, ne se bornaient point, comme on le prétend ici, au service religieux des Européens ; nous le constaterons dans ce chapitre. Quant aux Frères Mineurs, nous avons déjà vu, en parlant du patriarche Veni, que leur apostolat n'était aucunement limité aux seuls catholiques latins. Pour ce qui concerne les Dominicains, les succès remportés en Arménie,

(1) Hergenrœther, *Hist. de l'Eglise*, t. VI, p. 95.

durant plusieurs siècles, soit par les religieux du premier Ordre, soit par leurs tertiaires indigènes, si célèbres sous le nom de *Frères Unis*, sont trop connus pour qu'il soit besoin de les rappeler. Vouloir accorder aux seuls fils de saint Ignace, même aidés au besoin par les Capucins, le monopole du zèle apostolique, c'est donc se rendre coupable d'une grosse erreur historique.

Parmi les services confiés aux Capucins, un des premiers fut celui d'aumôniers royaux. Jusqu'à leur arrivée, les Cordeliers avaient été les chapelains de nos consuls et ambassadeurs. Mais, en 1628, le roi, par sa lettre de protection publiée plus haut autorisait ses agents dans le Levant à choisir les Capucins français. « Voulant que les consuls de ladite nation française puissent nourrir, loger et admettre pour leurs chapelains lesdits Capucins ou autres religieux ou personnes ecclésiastiques qu'ils jugeront plus à propos pour leur consolation spirituelle, sans que les religieux Cordeliers ou autres se puissent attribuer ce droit, contre le gré et la volonté desdits consuls. »

Une année ne s'était pas écoulée depuis la publication de cette lettre que M. de Césy faisait venir les Capucins à Péra et les installait aumôniers de l'ambassade. « Il les introduisit cette année 1629 au mois de juin, où ils commencèrent à se loger dans la maison de la signora Sobrano, dont on payait 20 piastres par an. Et celle, où nous avons été depuis, fut commencée à bâtir l'an 1631 des aumônes de M. le comte de Césy. La place était au roi, et M. de Marcheville étant arrivé, 29 septembre 1631, nous en concéda l'usage. Depuis le roi en a fait don aux capucins comme il se voit par son brevet de 1637, qui est rapporté au long en ladite année. »

L'année suivante, le consul de Smyrne les choisit également comme chapelains, à la place des RR. PP. Jésuites.

Plusieurs consuls suivirent cet exemple et voulurent pourvoir à la subsistance des Capucins. Enfin des lettres patentes datées du 6 septembre 1655 et signées du roi, invitèrent tous

les consuls français à l'étranger « d'employer à l'avenir lesdits Pères Capucins missionnaires pour desservir leurs chapelles consulaires (1). » Depuis lors, les Capucins établis dans le Levant furent reconnus et traités presque partout comme les chapelains de Sa Majesté le roy de France (2). Ils jouirent de ce titre jusqu'à la Révolution. Mais cette fonction était surtout un honneur et une sauvegarde, elle n'était que la moindre de leurs occupations.

Au moment de leur départ, le P. Joseph avait tracé à ses missionnaires ces règles de direction : « Il est grandement à désirer, écrivait-il, que vos fatigues soient fructueuses pour le bien du prochain, c'est pourquoi nous voulons vous en suggérer les moyens, que nous croyons être les plus efficaces, non que vous les ignoriez, mais afin que notre approbation vous les fasse embrasser avec plus d'empressement et de confiance. Nous commencerons par la prédication. Elle est une des fonctions principales de la vie apostolique, aussi le désir de se rendre apte à ce ministère doit-il porter tous les missionnaires à étudier spécialement les langues. Cette connaissance des langues est également requise pour les confessions...

« Nous avons en France une sorte de congrégation pour les séculiers, fondée sur l'observance des points principaux de la règle du Tiers-Ordre ceux qui conviennent le mieux à ces personnes et aux temps présents... nous avons écrit au Révérendissime Père Général qu'il veuille bien en étendre les bienfaits pour la Grèce. Nous plaçons l'instruction de la jeunesse parmi les actes les plus profitables du zèle apostolique, nous exhortons donc vivement les Pères que vous destinerez à cette fonction à accepter de bon cœur de telles

(1) Cité par le P. Furcy à l'année 1655. Mais le même Père ajoute : L'original de cette patente ne se trouve pas dans les papiers de la Mission. Il pourrait être que ce ne serait qu'un modèle qu'on aurait eu dessein de présenter au roi pour la signer.

(2) *Archives du couvent des Capucins de Smyrne.* — Fonds de Chio.

fatigues, en se souvenant de cette parole : *Laissez venir à moi les petits enfants* (1)... »

La prédication, les œuvres de piété et d'assistance, les écoles étaient donc les trois branches du ministère apostolique recommandé par le P. Joseph. Ses missionnaires s'y appliquèrent avec ardeur. Nous les suivrons dans toutes ces formes de leur apostolat. Et nous traiterons dans ce chapitre de la prédication.

La prédication des capucins s'adressait aux catholiques d'abord pour les instruire et les défendre de l'erreur, puis aux dissidents et aux infidèles. Auprès de tous ils rencontrèrent les plus grandes consolations.

« Par tous les lieux où on est établi, écrit le P. Furcy, on y prêche tous les ans l'avent et le carême, les bonnes fêtes de l'année et souvent les dimanches dans nos églises et autres en français, en grec, en italien, en arménien et en turc selon exigence des lieux. On va prêcher dans les églises des Grecs on va faire des missions volantes dans les lieux circonvoisins de ceux où sont établies nos missions, on confesse partout, dans nos églises, dans celles des Grecs où nous sommes requis, sur les vaisseaux et aux galériens, on y prêche partout, on fait l'école partout, on y visite les malades et on y rend mille bons offices au prochain (2). » C'étaient là les travaux ordinaires en faveur des catholiques. Nous avons dit qu'ils ne s'exerçaient pas sans fruits.

A Saint-Jean de Galata, dès qu'ils commencèrent à prêcher, raconte encore le même P. Furcy, il y eut un si grand concours que l'Eglise en était plus que remplie. Comme leurs sermons remuaient les cœurs par la manière fervente et touchante dont ils parlaient, on en vit bientôt les fruits. Les confessions, qui étaient très rares, devinrent fréquentes ; et ce qui est le principal, c'est qu'elles furent suivies du changement de mœurs, qui parut visiblement

(1) Rocco da Cesinale, III, p. 69.
(2) *Annales de la Mission d'Orient.* Avant-Propos.

dans la réforme de plusieurs abus, et entre autres, deux fort communs à Constantinople, le premier parmi les négociants qui exerçaient de grandes usures, le second parmi les chrétiens et même des catholiques, qui épousaient des femmes à la turque, et qui vivaient ainsi avec sûreté dans un concubinage public.

A Péra, ils opérèrent une transformation semblable. « Avant cette chapelle de Péra, les filles de bonne famille et la plupart de leurs mères et parents n'entendaient la messe que quatre ou cinq fois l'année... mais, depuis l'établissement de cette chapelle, ils l'entendaient presque toutes les fêtes et dimanches; et quelques dames y viennent encore quelques jours de la semaine, à leur dévotion, et presque tous les jours du carême, fréquentant souvent les sacrements (1). »

Les missions volantes qu'ils allaient donner un peu partout ne produisaient pas un moindre fruit. Ecoutons encore le P. Furcy : « Ils se sont établis dans plusieurs îles de l'archipel, dit-il, et il n'y en a guère où ils n'aient fait des missions avec fruits considérables principalement dans celles de Scio, de Naxie, de Syra, de Paros et autres où ils ont établi des hospices, dans celles de Metelin, de Zia, de Termia, de Siphanto, de Milo, de Paros et autres où ils ont été recherchés vivement pour l'établissement et où ils espèrent s'établir avec le temps (2) ».

En 1642, ils résolurent d'étendre ces missions en faveur des dissidents. L'état de ces chrétiens était en effet absolument déplorable. « Ce qui anime davantage à travailler au salut de ces pauvres gens, écrit le P. Furcy, c'est la facilité qu'ils ont de se pervertir comme on a eu le déplaisir d'ouïr le 24 décembre que quarante de cette ville (de Constantinople) avaient renié la foi de Jésus-Christ le même jour et la plupart faute d'instruction; et il n'y a presque aucun jour que l'Eglise ne perde là quelqu'un. » Un bon nombre d'é-

(1) *Annales de la Mission d'Orient*, année 1629.
(2) *Ibid.*, année 1639.

vêques grecs eurent recours à leur zèle. En présence des succès obtenus et quand il vit « ses missionnaires écoutés et caressés en toute rencontre parmi lesdits peuples, qui, quoique gens de marine et fort rustiques, se persuadaient facilement de les écouter et de se confesser à eux », le P. Thomas, alors custode, demanda au patriarche grec des pouvoirs pour tous les diocèses de l'Orient, et à Rome l'autorisation de célébrer la messe selon le rite grec là où les latins n'ont point d'église.

On sera peut-être étonné de voir des missionnaires, venus en Orient avec l'autorité de Rome, demander des pouvoirs aux patriarches et aux évêques schismatiques. Pour bien comprendre cette manière d'agir il faut distinguer la question de droit et la question de prudence.

Au dix-septième siècle, nous l'avons déjà dit, le schisme n'était pas encore consommé sans espoir de retour, autant du moins qu'il l'est aujourd'hui. Les mêmes sièges épiscopaux, les divers sièges patriarcaux eux-mêmes présentaient partout des successions d'évêques tantôt en communion, tantôt en rupture plus ou moins déclarée avec Rome. Aussi les Souverains Pontifes par condescendance ne portèrent-ils jamais contre ces misérables Eglises une sentence formelle d'excommunication. Celles-ci ne s'étaient point non plus, par aucun acte positif et public, séparées de la communion catholique. La majorité du peuple de son côté ne voyait entre les deux Eglises d'autre différence qu'une diversité de rites. En un mot si la rupture existait, elle était dans les faits plutôt que dans le droit.

Au dix-septième et dix-huitième siècles, des auteurs comme le théatin Verricelli, Pierre Arcudius, le cardinal Albizzi, et au dix-neuvième, Brugère (1), n'ont pas craint d'enseigner que les évêques grecs ont conservé la juridiction sur leurs églises, et l'exercent encore validement. En droit les missionnaires pouvaient donc s'adresser aux évêques et pa-

(1) *De Ecclesia Christi*, p. 425.

triarches pour leur demander la permission d'exercer le ministère dans leurs diocèses surtout, lorsque ceux-ci n'avaient fait aucun acte public de schisme ou de rupture.

La question de prudence est plus difficile à examiner. Nous y reviendrons plus loin. Aujourd'hui on a universellement adopté une méthode contraire ; on a cessé toutes relations officielles avec l'épiscopat grec. Aux siècles précédents beaucoup de missionnaires ne croyaient pas cette conduite opportune. Assurément cette condescendance envers l'Eglise officielle leur enlevait un peu de la liberté nécessaire pour parler contre le schisme, mais elle facilitait l'accès auprès des populations et permettait de donner à l'apostolat une très grande extension. Les Jésuites spécialement l'adoptèrent. Partout dans les îles, en Arménie, en Crimée ils se présentaient aux populations avec des lettres des patriarches et des évêques. A Baktschisarai par exemple, centre de la mission de Crimée, ils rencontrèrent quelques contradictions parmi le peuple, mais ils furent protégés par l'archevêque : « Il n'a nulle aversion pour les catholiques, écrit un des missionnaires en 1713 (1), il me laisse assez faire ce que je veux. Il sait mieux que personne tous ceux qui viennent me consulter ou me faire des confessions générales, sans leur en montrer plus mauvais visage. Bien plus, il m'a donné de lui-même un écrit signé de sa main avec permission expresse de faire mes fonctions de religion dans toutes les églises de sa dépendance, avec autant de liberté que si elles m'appartenaient en propre, et défense à quiconque des siens de me troubler dans cette possession sous quelque prétexte que ce soit. »

Ils s'efforçaient avec non moins de soin de conserver les mêmes bons rapports, officiels du moins, avec le Patriarche de Constantinople. En 1704 ce dernier « fit dresser, en forme de circulaire pour tout l'archipel, une épître synodale contenant cent invectives grossières contre les dogmes et les pra-

(1) *Lettres édifiantes*, édit. de 1830, v. p. 47.

tiques de l'Église romaine. Les missionnaires n'y étaient pas plus épargnés que les autres. Les noms les plus modérés étaient ceux de séducteurs et de loups revêtus de peaux de brebis. Le tout finissait par une défense expresse aux ecclésiastiques et aux laïques d'avoir désormais commerce avec eux. (1) » Les Jésuites firent agir l'ambassadeur de France auprès du Patriarche afin de le contraindre à revenir sur ses décisions.

Les capucins ne poussèrent pas aussi loin le souci de maintenir la bonne entente avec les prélats schismatiques. Nous décrirons bientôt leur méthode à cet égard. Néanmoins, dans les commencements surtout, ils firent plusieurs démarches en ce sens. Nous venons de citer l'exemple du P. Thomas de Paris. Une autre tentative avait précédé celle-là. Car, dès les premiers jours, la conversion des schismatiques avait été une de leurs principales préoccupations.

Ils avaient établi ce qu'ils appelèrent la *conférence aux Grecs*. Des prêtres, des notables parmi les Grecs, des évêques mêmes accouraient vers la mission, pour avoir des entretiens avec les pères. « Outre les occupations ordinaires, raconte le P. Furcy, il fallait encore donner des heures à des caloyers (2), prêtres, et évêques grecs, qui voulaient avoir des conférences (3). »

Mais pour fortifier leur action, ils auraient désiré entrer en rapport avec le patriarche, nous avons vu que M. de Césy ne l'avait pas jugé à propos. Ce patriarche en effet, était le fameux Cyrille Lucar ou Lucaris, l'âme damnée des Anglais et des Hollandais ; il était soutenu aussi par les Vénitiens, jaloux de l'influence française. Gagné aux doctrines de Calvin, il cherchait à les répandre dans l'Eglise d'Orient. Grâce aux efforts de Richelieu il fut dépossédé de son siège et plus tard mis à mort : « Celui que l'on mit à sa

(1) *Lettres édifiantes*, *I*, p. 71.

(2) On appelait caloyers dans les monastères les moines non revêtus de la dignité du sacerdoce.

(3) *Ibid.* Année 1626.

place l'année suivante est nommé Cyrille II, écrit le P. Furcy ; il est tenu pour fort honnête homme et éloigné de toute hérésie (1). »

Avec ce dernier rien ne les empêchait donc de se livrer à toutes les espérances de leur zèle. Ils entreprirent de l'amener à l'union. Cette première conquête leur semblait une condition et un gage de succès pour tout leur apostolat futur.

L'hostilité des patriarches et des évêques, en effet, ils s'en étaient rendu compte, est dans ces pays d'Orient un grand obstacle à la conversion des hérétiques. Car les évêques y jouissent de l'autorité dans les choses civiles comme en matière religieuse ; ils jugent en matière de succession, de mariage, etc. Et ils ne se font pas faute d'abuser de leur autorité pour persécuter les nouveaux convertis. Aussi la plupart des conversions, par mesure de prudence, restaient-elles secrètes : « Les Grecs schismatiques, poussés par la curiosité, l'ouverture d'esprit et l'amour des controverses qui distinguent leur race, venaient souvent les voir, se plaisaient à discuter avec eux, en s'en référant, séance tenante, aux textes des Pères grecs qui pouvaient éclairer la discussion. Ces conférences courtoises amenaient des conversions, qui, par crainte du patriarche Cyrille, restaient secrètes (2). »

Mais bientôt on s'aperçut que cette condescendance pour les faibles et les timides, au lieu de profiter aux âmes leur était une occasion de scandale. A la première apparence de danger en effet, ces convertis retombaient dans le schisme. Les pères firent donc tous leurs efforts pour déterminer des conversions publiques. « Tel était le zèle de nos Pères, écrit le P. Thomas de Paris, qu'un grand nombre de grecs s'adressèrent à eux pour la confession, et tous ceux qui s'approchaient d'eux rentraient dans le sein de l'Eglise catholique, et faisaient *profession publique* de leur foi ; car on

(1) *Ibid.* Année 1638.

(2) Fagniez, Le *P. Joseph et Richelieu*, t. I, p. 321.

refusait d'entendre ceux qui ne voulaient pas abandonner le schisme. Souvent ils les faisaient appeler au moment de la mort; les papas eux-mêmes parfois avaient en ce moment recours à leur ministère (1). »

Un rapport de 1654 et un autre de 1745 adressés à la Sacrée Congrégation témoignent encore du grand nombre de conversions obtenues chez les Grecs et Arméniens schismatiques : et elle marque en outre le désir manifesté par une foule de renégats de rentrer en grâce avec l'Eglise, si seulement on pouvait les laisser faire acte de présence corporelle à la mosquée, sans y faire aucun acte positif de mahométisme.

Le rapport de 1745, après avoir énuméré les diverses œuvres de zèle établies à Smyrne conclut : « Avec tous ces moyens je puis assurer à Vos Eminences que les conversions sont nombreuses de Grecs et Arméniens schismatiques qui passent au rite latin après avoir fréquenté notre église (2). »

Le rapport de la même année pour Constantinople témoigne des mêmes résultats : « Par tous les exercices qu'ils font dans leur église, par le soin qu'ils mettent à assister les malades les Pères sont les instruments de beaucoup de conversions, si bien qu'il ne se passe guère de jour sans que l'on en voie quelqu'une à la grande joie de l'Église. »

Les missionnaires avaient donc réussi à créer un mouvement de retour vers Rome ; mais la crainte retenait la masse du peuple.

Le moyen de vaincre du même coup tous les obstacles eût été de convertir les évêques eux-mêmes, et tout d'abord le patriarche de Constantinople. Ce projet simple en apparence a été dans tous les temps le mirage vers lequel se sont laissés entraîner les divers missionnaires qui ont passé sur la terre d'Orient. Hélas ! ils oubliaient que si l'évêque, en ces malheureux pays, tient son peuple par la double juridiction dont il est revêtu, le peuple lui aussi tient son

(1) FF. *Relatio Missionum, FF. Min. Prov. Græciæ* ad. S. Cong. de Prop. de Fide, 1641.

(2) *Archives des Capucins de Smyrne.*

évêque par le droit d'élection et de déposition. Quand l'évêque est prêt à se convertir, le peuple refuse de le suivre et réciproquement. Pour arriver à un résultat durable il faut un miracle spécial de la grâce. C'est un cercle vicieux. L'Orient n'en sortira que le jour où il sera brisé par un remaniement politique complet. Nos Pères comme leurs devanciers se heurtèrent à ces obstacles insurmontables.

Nous allons cependant raconter leurs tentatives. Deux patriaches, plusieurs archevêques et évêques, ramenés à l'union, furent le prix de leurs efforts : conquêtes glorieuses assurément, mais, combien éphémère !

Parlons d'abord de Cyrille de Contari de Bérée le rival de Lucaris (1). Celui-ci était d'une doctrine orthodoxe, il avait fait une partie de ses études chez les jésuites, on pouvait espérer le ramener à l'obéissance au Siège apostolique. Nous n'avons point le détail des démarches que firent nos Pères pour obtenir ce résultat ; mais nous ne pouvons douter qu'elles n'aient été entreprises et avec succès. Dans un de ses voyages en France en effet, vers 1630 le P. Archange des Fossés, présenta au roi une lettre du patriarche Cyrille. Celui-ci suppliait Sa Majesté de prendre sous sa protection l'église d'Orient, et s'en remettait au P. Archange de lui présenter l'état de cette église. Or ce Père crut pouvoir certifier que « ledit patriarche était entièrement orthodoxe, même à l'égard du pape et du Saint-Siège. »

De Paris le P. Archange se rendit à Rome pour traiter la même affaire. Voici ce qu'on lit à ce sujet dans les *Acta ecclesiastica*, du 5 septembre 1630 : « En ce jour la S. Congrégation a tenu une assemblée particulière, pour statuer sur le cas du Patriarche de Constantinople, Cyrille de Bérée. On y a entendu le rapport de l'Eminentissime cardinal Antonio, qui sur la proposition du R. P. Archange des Fossés, conclut au rétablissement du révérendissime évêque sur son siège. » La congrégation est d'avis de renvoyer le P. Ar-

(1) Cyrille Lucaris comme Cyrille Contari de Bérée furent plusieurs fois déposés et plusieurs fois réélus entre les années 1621 et 1640.

change à Constantinople avec les pouvoirs nécessaires pour réconcilier ce patriarche avec l'Église romaine. Et de fait par un bref du 10 décembre de la même année Urbain VIII accorda au P. Archange les pouvoirs requis, « pour absoudre Cyrille de Bérée de toute censure de schisme et d'hérésie ». Le pauvre missionnaire eut-il la joie d'user de ces pouvoirs ? Le fait reste douteux ; mais ce qui est certain c'est que le malheureux Contari rétabli sur son siège en 1631 fut déposé par un concile en 1633 ; puis rentré en possession de sa dignité en 1635 et en 1638, il fut accusé auprès du sultan par ses ennemis, et relégué à Tunis, où il périt de mort violente comme son rival, deux ans seulement après lui, vers 1640. Chez Lucaris on avait poursuivi le calviniste, chez Contari peut-être poursuivait-on le catholique.

Cette incertitude, concernant la conversion de Contari, vient de ce que souvent par prudence, comme nous l'avons déjà dit, on cachait, pour un temps du moins, le retour des nouveaux convertis à l'Eglise romaine. A Alep, par exemple, lit-on dans les rapports du P. Joseph à la Propagande (1628), nos Pères gagnèrent bien vite la confiance des diverses nations qui se partagent cette contrée. Les Druses, les Musulmans, les Arméniens et les Grecs, les schismatiques comme les catholiques accouraient à leurs exercices, et beaucoup se convertirent. Plusieurs archevêques même vinrent s'instruire auprès d'eux et reconnaître leurs erreurs. Le métropolitain Melchior, archevêque arménien, écrivit à Rome une lettre de soumission ; mais, ajoute le P. Joseph, « il faut, par mesure de prudence, garder pour un temps le silence sur cette affaire ».

En Egypte le P. Agathange de Vendôme obtenait des résultats plus consolants encore. Il avait dirigé ses efforts vers la conversion du clergé régulier ; il vécut longtemps dans les couvents au milieu des moines partageant leur vie et leurs austérités. Il les instruisait, dissipait leurs erreurs et leurs préjugés. Le premier de ces couvents, celui de Saint-Macaire en Nitrie se convertit tout entier avec le patriarche, Mat-

taios. Celui-ci n'eut pas, il est vrai, le courage de rendre sa conversion publique, mais elle fut sincère ; il donna à nos Pères la permission de prêcher et d'officier dans toutes les églises de sa juridiction, et ceux-ci recueillirent une ample moisson de conversions.

L'Abyssinie elle-même faillit recevoir des mains des missionnaires capucins le bienfait de sa réconciliation avec Rome, mais elle ne reçut que la rosée de leur sang. Dans le temps où le P. Agathange prêchait au Caire et en Egypte avec tant de succès, une révolution s'était accomplie en Abyssinie. Cet empire ramené à l'unité catholique par le zèle des Jésuites portugais était retourné aux erreurs d'Eutychès à l'avènement du nouveau négus Basilides. Les européens avaient été expulsés, les prêtres fidèles chassés des églises, et les catholiques persécutés. C'était en 1632. Or, selon l'usage canonique, le négus avait envoyé une députation vers le patriarche d'Alexandrie, qu'il croyait toujours dans ses anciennes erreurs, et il lui demandait un métropolitain pour son clergé.

Le P. Agathange, averti de cette démarche, n'eut pas de peine à persuader au patriarche de choisir un de ses moines catholiques, et il fit désigner un certain Ariminios, qu'il avait converti lui-même peu après son arrivée, et qu'il avait envoyé à Rome faire son abjuration. Il sollicita de la S. Congrégation, par l'entremise du P. Joseph, la permission d'accompagner le nouvel élu avec le P. Cassien de Nantes. Mais l'autorisation n'arriva qu'à la fin de 1637, un an après le départ du nouveau métropolite. Ariminios était un esprit faible ; durant le chemin il fit la connaissance d'un luthérien allemand, Pierre Heyling ; il se laissa gagner à ses doctrines, l'attacha à sa personne, et l'introduisit auprès du Négus. Aussi, quand les deux capucins arrivèrent en Ethiopie, ils ne trouvèrent plus en lui qu'un renégat et un ennemi. Ils furent saisis à la frontière, conduits enchaînés auprès du Négus, et, sur les instances d'Ariminios lui-même, condamnés à être pendus.

Tout à fait à l'extrémité occidentale de l'empire Turc, nous retrouvons encore à cette époque des missionnaires capucins. Il semble que le P. Joseph ait voulu attaquer ce vaste empire par tous les points à la fois. En 1619, Isaac de Radzilly, soutenu et encouragé par le P. Joseph, avait négocié un traité avec le roi de Maroc. La France assurait protection à ce pays et obtenait la liberté du commerce et le libre exercice de la religion catholique. En 1624, il revint accompagné de trois capucins, les Pères Pierre d'Alençon, Michel de Vezins et Rodolphe d'Angers, dans l'espoir de fonder un établissement durable. Mais, dans l'intervalle, le roi avait été prévenu contre les Français par l'indélicatesse de celui que Richelieu avait envoyé pour conclure le traité de protectorat. Il arrêta Radzilly et ses compagnons, et les retint prisonniers. Radzilly avec le P. Rodolphe furent relâchés et autorisés à rentrer en France, pour chercher une rançon. Lorsqu'il revint en 1630, les deux Pères, restés en ôtages, étaient morts depuis un an. Ils s'étaient faits les serviteurs des chrétiens détenus comme eux. Et, pendant une peste, qui avait décimé le pays, ils étaient morts victimes du fléau et de leur dévouement. Trois nouveaux capucins accompagnaient encore Radzilly, avec mission de remplacer les premiers. Mais ils ne purent obtenir du sultan l'autorisation nécessaire pour agir en missionnaires ; leur œuvre devait se réduire au rôle de chapelains consulaires. Ils étaient venus pour être des apôtres, ils n'acceptèrent pas cette situation, et rentrèrent en France. La tentative de mission au Maroc avait échoué comme le projet de protectorat. Elle fut reprise plus tard, il est vrai, et avec quelque succès par leurs frères en religion, les Capucins d'Espagne.

En 1653 nos Pères tentèrent même d'établir une mission exclusivement pour les Grecs schismatiques, à Néo-Césarée au cœur de l'Asie-Mineure. Dans cette contrée, il ne restait plus aucun catholique, ni du rite grec, ni du rite latin. Les Pères Robert de Vantelet et Jean-François d'Auxerre

n'hésitèrent pas néanmoins à répondre à l'appel de la Sacrée Congrégation; et ils résolurent d'aller s'établir au milieu de ces pauvres brebis égarées afin de les ramener vers le bercail. Mais que peut le zèle contre l'entêtement et les préjugés, surtout quand à cet entêtement et à ces préjugés s'ajoutent une ignorance et un orgueil sans mesure? Il se brise en vains et stériles efforts. Nos Pères allaient en faire l'expérience à leurs dépens.

Arrivés après de grandes fatigues dans la ville de Néo-Césarée, ils durent s'en éloigner aussitôt, car les Turcs n'y toléraient la présence d'aucun chrétien. Ils cherchèrent donc à se mettre en rapport avec les Grecs qui habitaient dans les environs. Mais ils ne purent trouver aucun accès auprès d'eux; car ils sont tous « grands schismatiques, dit le P. Furcy, ne pouvant souffrir ni ouïr parler des catholiques latins qu'ils appellent francs, comme on les nomme par tout le Levant, qu'ils regardent comme leurs plus grands ennemis et qu'ils haïssent plus que les Turcs (1). »

Ils revinrent alors à Sinope, port sur la mer Noire, et essayèrent de s'y fixer, en attendant une heure plus propice afin de pénétrer à l'intérieur. Mais l'état des esprits n'y était pas plus favorable. « Ils allèrent visiter l'Evêque, comme à Amasie, l'archevêque, auquel ils présentèrent les lettres de leur patriarche dont ils étaient munis et les commandements du grand Seigneur. Mais trop entêtés contre les Francs, ils méprisèrent les uns et les autres, et ne leur voulurent jamais permettre de dire la sainte Messe dans leurs églises; et les caloyers du monastère où ils étaient descendus voulurent les obliger de changer leur habit pour prendre le leur, d'assister à leurs offices y chantant avec eux et comme eux. Cependant ils ne laissèrent pas d'y rester dix mois. Le P. Robert s'y familiarisant un peu avec les Grecs, et y apprenant avec eux leur langue jusqu'à commencer à leur faire des instructions et discours dans ladite langue. Et ayant donné re-

(1) *Annales...* Année 1651.

lation au R. P. Custode, qui en écrivit à Rome, y faisant connaître qu'il n'y avait pas lieu d'établissement. Aussi après onze mois d'efforts infructueux, incapables du reste de subvenir à leurs besoins faute de ressources, ils se rembarquèrent et revinrent à Constantinople. »

Il n'est donc pas permis de le contester, le zèle de nos Pères partout s'étendait sur les schismatiques comme sur les catholiques. Nous avons exposé quelques-uns de leurs succès, nous en raconterons bientôt de plus brillants encore.

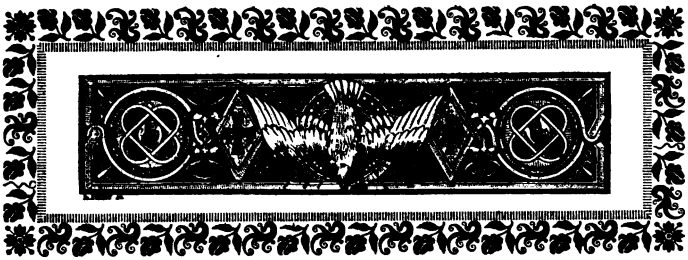

CHAPITRE X

LES ECOLES

Parmi les œuvres des missions, les écoles ont pris de nos jours une importance considérable, en Orient surtout elle prime toutes les autres. Aux XVII[e] et XVIII[e] siècles il n'en était pas ainsi. L'idée d'envoyer les Frères des Ecoles chrétiennes et les sœurs de toutes congrégations, pour être les auxiliaires des missionnaires dans le rôle d'éducateurs de la jeunesse, n'avait pas encore germé ; elle ne s'était pas encore fait jour parmi les mille inventions du zèle apostolique. Néanmoins les écoles existaient dans les missions, et nous avons vu le P. Joseph les recommander comme l'œuvre la plus importante après celle de la prédication. Auprès de chaque chapelle, de chaque station, nos pères établirent une école. Ces écoles étaient comme aujourd'hui de diverses sortes, primaires, secondaires, théologiques et spéciales. Voyons en quoi elles consistaient et comment elles fonctionnaient.

1° Ecoles primaires. — Dans ses Annales de la Mission du Levant le P. Furcy décrit en ces termes l'enseignement que nos Pères donnaient dans leurs écoles primaires ; on verra qu'il n'était ni moins complet, ni moins patriotique que celui qu'on donne aujourd'hui ; le français était inscrit au

premier rang sur le programme : « Pour les enfants, on y fait assidûment l'école tant recommandée par la Sacrée Congrégation comme le moyen absolument nécessaire pour leur bonne éducation et leur instruction dans les mystères de notre sainte foi, où ils sont toujours un bon nombre tant à Saint-Louis qu'à Saint-Georges, tant de l'église grecque que latine, auxquels on enseigne à lire et à écrire *le français*, l'italien, le latin, le grec, l'arithmétique; outre quelques filles que l'on enseigne encore dans l'Eglise et non dans l'école des garçons, à qui on enseigne la doctrine chrétienne, à lire en latin, italien et grec, à écrire en italien et grec et l'arithmétique (1). »

A leur arrivée en Orient, l'ouverture de leurs écoles fut une nouveauté fort appréciée des habitants. Le P. Furcy parle ainsi de celle de Constantinople : « Les enfants des schismatiques aussi bien que des catholiques la remplirent incontinent, leurs parents mêmes les accompagnaient pour y profiter de l'instruction qu'on faisait à leurs enfants (2). » Avant l'arrivée des nouveaux missionnaires en effet il n'y avait à peu près aucune sorte d'instruction parmi la population chrétienne : « Ils étaient, dit toujours notre Annaliste, dans l'ignorance de leur croyance et de la doctrine chrétienne. Mais depuis cet établissement à Péra, non seulement les garçons et enfants de famille, mais même les filles ont appris à lire, à écrire (à réciter) leurs prières ordinaires, leur *Confiteor*, avec cette adjonction, *Beato Francisco* et *Beatum Franciscum*, et ils ne le disent jamais sans la dite adjonction, qui s'entend quand ils vont à confesse. (3) »

Nos Pères remplissaient avec joie ces humbles offices, car ils y voyaient un excellent moyen de gagner des âmes. Dans un rapport à la Sacrée Congrégation écrit de Scio en 1653, ils s'expriment à ce sujet avec une touchante simplicité : « Pour gagner à Jésus-Christ le cœur de ces peuples, nous

(1) Avant-propos.
(2) *Annales de la Mission*, année 1626.
(3) *Ibid.*, année 1629. 3° *Ibid.*, année 1653.

nous sommes entièrement consacrés à leur service, même par des occupations qui ne sont pas ordinaires à notre institut. Enseigner les premiers éléments de la grammaire à des enfants, c'est un exercice peu considérable ; mais s'en servir comme d'un moyen pour leur expliquer les mystères de notre foi, c'est un artifice admirable et glorieux.

« C'est ce que nous faisons, y tenant académie publique pour l'instruction de la jeunesse. Dans une classe on y enseigne à plus de cent petits enfants, à lire et écrire, l'arithmétique, les rudiments de la grammaire latine, et particulièrement ceux de la doctrine chrétienne. Mais dans l'autre classe qui est d'environ cinquante enfants plus mûrs et plus judicieux l'on y enseigne la rhétorique, le grec littéral et la philosophie. »

2° Enseignement secondaire. — Comme on vient de le voir dans les dernières lignes que nous venons de citer, dans plusieurs de nos stations, des cours plus développés, correspondants à notre enseignement secondaire, étaient ouverts en faveur des jeunes gens plus intelligents et plus désireux de s'instruire. Il comprenait le latin, le grec ancien, la rhétorique et la philosophie. A Scio cinquante jeunes gens fréquentaient ces cours.

3° Séminaires. — Ces collèges avaient non seulement pour but de former des chrétiens mieux instruits, mais de préparer des recrues pour le sanctuaire. A Scio on enseignait depuis *A. B. C.*, dit le P. Furcy, jusqu'à la théologie. « Et parce que la charité ne doit pas faire de discernement des personnes, nous recevons indifféremment les enfants des Grecs et ceux de notre rit ; et par ordre de Monseigneur l'illustrissime évêque, nous avons toujours huit ou dix de ceux-ci qui portent la soutane, et que nous élevons aux bonnes lettres et à la vertu, pour se rendre utiles aux églises de l'archipel, qui jusqu'aujourd'hui sont pour la plupart dépourvues de prêtres capables (1). »

(1) *Annales de la Mission*, année 1653.

Mais c'est surtout au Liban que nos Pères sentirent le besoin de développer les études. Le P. Joseph avait rêvé de créer là un foyer intellectuel puissant, capable de rayonner sur l'Orient tout entier. Le Liban lui paraissait plus propre à la réalisation de ce projet que Constantinople même; parce que, plus éloignés du Sultan, les chrétiens y étaient plus libres. Il ne put mettre à exécution tous ses plans; son génie rencontra des obstacles insurmontables, il devançait ses contemporains de deux siècles; l'ensemble de son projet n'a été rempli qu'à notre époque par les Jésuites, dans leur université de Beyrouth, aux lieux mêmes choisis par le célèbre capucin; il comprenait la fondation d'un séminaire-collège pour tout l'Orient et l'établissement d'une vaste imprimerie.

Les Pères envoyés à Beyrouth en 1626 avaient reçu mission pour la fondation du séminaire-collège (1). Le roi de France avait pris le patronage de l'entreprise et devait la soutenir de son crédit, la Propagande avait affecté à cette œuvre un revenu de 300 ducats ; l'Emir Facardin, gagné par la bonne simplicité de nos Pères, lui avait accordé sa faveur. Enfin le P. Joseph avait obtenu qu'aucune autre congrégation ne pût venir s'établir à Beyrouth, pour laisser aux missionnaires une pleine liberté d'action ; et la Sacrée Congrégation devait écrire aux évêques maronites de leur accorder tout leur concours. Toutes les dispositions étaient donc bien prises. Aussi le 1er juillet 1626 le P. Joseph annonçait à Ingoli, préfet de la Congrégation, l'arrivée de quatre de nos Pères au Liban, dont deux étaient destinés à ouvrir une classe de latin, l'année suivante, il lui écrivait que l'établissement du séminaire était chose faite : « Notre séminaire de Beyrouth, disait-il, est déjà fondé, avec le consentement de l'Emir Facardin, de tous les chrétiens et surtout des Maronites. Si la Congrégation préfère un autre endroit pour cet établissement, nous nous rendrons à ses désirs. En attendant qu'elle veuille bien désigner un

(1) Ils étaient au nombre de quatre, parmi lesquels les PP. Vincent de Vannes et Hilaire de Josselin.

administrateur chargé de disposer de la pension qu'elle destine pour l'éducation de la jeunesse (1). »

Toutefois ce séminaire ne devait pas être une école supérieure, car les jeunes clercs les plus intelligents devaient, d'après le projet soumis à la Sacrée Congrégation, être envoyés à Rome pour y achever leurs études dans le Séminaire oriental, dont Urbain VIII venait d'achever la fondation. Il est probable que la fermeture de nos Missions du Liban survenue quelques années plus tard, comme nous le dirons en son lieu, fit échouer complètement l'entreprise.

Le projet d'imprimerie n'eut pas une suite plus favorable. Mais les obstacles ne vinrent pas du côté du P. Joseph. De toutes ses entreprises il semble que ce soit celle qui l'ait passionné le plus vivement. Ses lettres adressées à la Congrégation sur ce sujet en témoignent assez. Voici comment il s'exprime dans celle du 13 août 1627 : « Nous espérons le plus grand fruit de l'établissement de notre Séminaire au Mont-Liban... Là encore nous avons résolu d'établir une imprimerie ; ce pays est tranquille en effet et à l'abri des vexations des Turcs. Nous publierons des exemplaires en langues arabe, persane, turque et syriaque. Nous avons déjà entre nos mains des caractères pour chacune de ces langues, ce qui est assurément une chose rare ; quelques-uns de nos Pères s'exercent dans l'art de l'imprimerie. Quel plaisir incroyable, quel étonnement et quel accroissement de piété cette œuvre ne suscitera-t-elle pas au milieu de ces peuples ! »

Aux quatre langues indiquées plus haut il aurait voulu ajouter le grec, afin d'être en mesure d'imprimer des ouvrages dans tous les idiomes parlés en Orient. Mais il manquait de caractères. Le roi l'avait autorisé à faire reproduire ceux de l'Université de Paris ; ils étaient les plus beaux que l'on connût, mais l'Université plus jalouse de sa gloire que soucieuse du bien général refusait avec obstination de les communiquer. Cette résistance n'arrêta pas le P. Joseph :

(1) Le P. Joseph à Ingoli, 2 juillet 1628.

« Peu à peu nous arriverons à vaincre cette difficulté, écrit-il à Ingoli (1), en usant d'habileté plutôt que de violence. »

Son projet avait reçu d'abord auprès de la S. Congrégation un accueil favorable. Mais il voulait une approbation définitive. Pour l'obtenir il rédigea un rapport où il répondait d'avance aux objections possibles. Les missionnaires d'Orient et de Syrie lui ont exposé plusieurs fois l'utilité d'une imprimerie pour ces contrées, afin de procurer à bon marché aux peuples évangélisés des catéchismes et divers opuscules de piété et de morale. Les Druses spécialement réclament cette faveur avec instance; le roi de France paiera lui-même l'impression des ouvrages les plus utiles afin qu'ils soient distribués gratuitement. Les livres seront examinés par des hommes choisis par Rome; on veillera à ce que les schismatiques ne puissent profiter de cette imprimerie, ni apprendre des missionnaires l'art d'imprimer. Enfin le P. Joseph fait remarquer que le faux patriarche Cyrille a introduit lui-même l'art d'imprimer en plusieurs endroits de la Grèce, et qu'il est très important de ne pas se laisser devancer par sa propagande funeste (2).

Quel motif fit abandonner cette entreprise ? Nous l'ignorons, mais après ce rapport il n'en est plus question ni dans les archives de la propagande ni dans les nôtres, autant du moins que nous sachions. Il est probable que la Congrégation romaine accapara à son profit l'entreprise du P. Joseph, car c'est de cette époque que datent son imprimerie des langues orientales (3). L'idée du Capucin fut donc réalisée, mais par d'autres mains et en d'autres lieux. Le Souverain Pontife voulut avoir ces œuvres importantes sous sa surveillance immédiate. Nos Pères n'eurent pas d'imprimerie à leur usage propre; mais ils n'en poursuivent pas moins la propagande, par les écrits et brochures, pour lesquels elle était destinée. Il existe en effet un bon nombre d'ouvrages

(1) 9 octobre 1627.

(2) *Archives de la Propagande*, vol. 130, p. 91.

(3) L'imprimerie polyglotte de la Propagande fut établie en effet en 1627.

traduits et publiés par leurs soins dans les langues des pays évangélisés par eux. Voici le titre de quelques-uns :

Dictionnaire turc, par le P. Bernard de Paris, imprimé à Paris.

Vocabulaire arabe-italien, par le même (1), Imprimerie de la Propagande.

Deux livres en arabe, par le P. Brice, de Rennes (2), Imprimerie de la Propagande.

Abrégé de la doctrine chrétienne en grec, par le P. Paul de Lagny (3), à Paris.

Imitation de J.-C. en grec, par le même, à Paris (4).

Exposé de la doctrine chrétienne en Ethiopien, par le P. Cassien de Nantes (5).

Version arabe de la Bible, par les Pères du couvent d'Alep, 1633.

Les Grandeurs de J.-C., par d'Argentan, traduit en arabe, par le P. Joseph de Reuilly.

Annales de Baronius, traduites en arabe, par le P. Brice, de Rennes, 1653, Rome (6).

(1) Le P. Furcy lui attribue encore d'autres ouvrages, *Annales*, 1652.

(2) P. Furcy, *Annales*, année 1652.

(3) P. Furcy, année 1649.

(4) Le P. Furcy lui attribue encore plusieurs autres ouvrages composés ou traduits en grec, *Annales*, année 1649.

(5) Fagniez, *Le P. Joseph et Richelieu*, I, p. 365.

(6) Entre autres ouvrages composés par nos missionnaires d'Orient, nous pouvons encore citer les suivants :

VERS LE MILIEU DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

Dictionnaire persan vulgaire, par le P. Gabriel de Paris.

Traduction du livre de Judith en persan, par le même.

Trois exposés de la Doctrine chrétienne en persan, par le même.

Vie des Douze Apôtres en persan, par le même.

Vie du Sauveur du Monde en persan, par le même.

Traduction en persan du *Dictionnaire grec de Scapula*, par le P. Blaise de Nantes.

Traité de l'Incarnation du Verbe en arabe, par le P. Bonaventure de Lude.

Traité de la Confession, de la Communion, de l'examen de Conscience en arabe, par le même.

Avec ces ouvrages, composés en faveur des Orientaux, nos Pères, pour intéresser les fidèles de France à leurs travaux, et aussi par amour de la science, écrivirent aussi un bon nombre de relations utiles à consulter encore pour l'histoire locale. Nous en citerons quelques-uns :

Voyage en Perse, par le P. Pacifique de Provins, imprimé à Paris en 1631.

Vie, miracles, règle et testament, de M. P. S. François, en arabe, par le même.

Traité des Sacrements en arabe, par le P. Ignace d'Orléans.

Traduction du catéchisme de Richelieu en arabe, par le P. Juste de Beauvais.

Traité du Purgatoire en arabe, par le même.

Imitation de J.-C. en arabe, par le P. Ignace d'Orléans.

Le Livre de Tobie en turc, par le P. Juste de Beauvais.

Apocalypse de saint Jean en turc, par le P. Joseph de Saint-Paul.

Doctrine chrétienne en turc, par le même.

Grammaire turque et persane, par le P. Jean-Baptiste de Lahe.

Evangile en turc, par le même.

Abrégé du livre de la Volonté de Dieu, 1re partie du P. Benoît, en arabe, par le P. Agathange de Vendôme.

Abrégé de la Méthode d'Oraison, du P. Joseph de Paris, en arabe, par le même.

Fondement de la foi catholique et romaine en arabe, par le P. Bonaventure de Lude.

Vie de quelques saints et saintes, traduite en arabe, par le même.

Livre d'exorcisme contre les maléfices en arabe, par le P. Michel de Rennes.

Livre de Josué et des Juges, traduit en arabe, par le même.

Traité de la Confession en turc, par le P. Bonaventure de Lude.

Vie de saint Siméon Stylite en arabe, par le P. Ursin de Bourges.

Vie de saint Antoine de Padoue en arabe, par le même.

Traduction en arabe du Traité de la Réforme du Calendrier, fait en latin, par le P. Romain de Saint-Brieuc.

Réfutation de l'Alcoran en arabe, par le P. Gabriel de Romorantin en 1669.

Doctrine chrétienne en arabe, par le même en 1669.

Le Pédagogue chrétien traduit en arabe, par le P. Jean-Baptiste de Saint-Aignan en 1673.

Le *Combat Spirituel* traduit en arabe, par le même en 1673.

Nouveau dictionnaire en arabe, par le P. Elzéar de Samsaye vers 1662.

Nouveau dictionnaire en turc, par le même, vers 1662.

Grammaires et autres traités en ces deux langues, par le même vers 1662(1).

(1) Tous ces noms sont cités dans les *Missions de la Province de Touraine* M. S. 114 pp. 118, 120, 121, 130, 134, 171, 188, 189, 196, 266, 278, 282. Bibliothèque provinciale des Capucins de Paris.

Lettre sur l'étrange mort du grand Turc empereur de Constantinople, par le même, Paris, 1622.

Etat de la Perse en 1660, rédigé pour Colbert, par le P. Raphaël du Mans (1).

Grammaire de la langue turque, par le même.

Vocabulaire Français-Turc, par le même.

Descriptio Persiæ, 1684, par le même.

Théâtre de la Turquie, par le P. Jean-Baptiste de Saint-Aignan.

L'Etat présent de la Turquie, par le même.

Relations nouvelles du Levant ou *Traités de la religion, du gouvernement et des coutumes des Perses, des Arméniens et des Saures*, composé par le P. Gabriel de Chinon.

Enfin des rapports étaient adressés tous les ans par chaque mission au chef-lieu de la Province. Tous ces rapports mis en œuvre ont permis au P. Furcy de Perronne de rédiger des annales manuscrites qui pour la seule mission de Constantinople comprennent douze volumes. Le premier de ces volumes (1625-1660) compte 550 pages in-quarto d'une écriture serrée; nous n'avons pu retrouver les onze autres volumes.

Ecoles professionnelles. — La plus importante de ces écoles professionnelles est celle des jeunes de Langues établie à Constantinople en 1669 pour l'instruction des enfants de notre pays qui se destinaient à être drogmans. Elle est l'origine de l'Ecole actuelle des langues orientales, elle fut établie et confiée à nos Pères par Colbert. Voici d'après un rapport de 1745 quel était le fonctionnement et l'état de cette école : « Il y a dans la maison un collège de jeunes gens qui apprennent les langues : un des missionnaires est supérieur; un autre, maître de langue latine. La mission est obligée de nourrir et d'entretenir ces enfants et de leur donner des maîtres qui leur enseignent, outre le latin, le français, l'italien, le grec, l'arménien et le turc. Ces jeunes

(1) Cet ouvrage n'a été publié qu'en 1890 par Scheffer.

gens sont au nombre de douze et se disposent à l'office de drogmans, quand il en faudra dans les échelles de Turquie. A ces élèves s'en joignent d'autres, en nombre égal, pensionnaires aussi, grecs et arméniens qui viennent pour apprendre les langues. Mais ce qui est de plus grande importance, c'est que dans notre collège et sous notre direction, ils apprennent notre religion et contractent nos usages, de sorte que quand ils sortent, ils sont devenus tout à fait latins. »

Cette dernière remarque a sa raison d'être. La formation de ces jeunes gens aux mœurs chrétiennes était plus nécessaires que leur formation dans la science des langues. Le motif en effet qui avait décidé le roi à poursuivre cette fondation n'était pas la difficulté de trouver pour nos commerçants et nationaux des drogmans et des interprètes expérimentés dans les idiomes du pays, mais l'impossibilité d'en trouver d'honnêtes. « La mauvaise foi et la corruption de nos drogmans levantins ruinent le bon renom et le commerce de la France. » Tel était le cri de nos Français en Orient (1. Le roi en son conseil du 17 novembre 1669 porta donc un décret par lequel on ne pourrait employer à ces fonctions que des Français élus par l'assemblée des marchands. Dans le but d'assurer leur recrutement il ordonna encore qu'on enverrait tous les trois ans à Constantinople et à Smyrne six jeunes gens de neuf à dix ans, et que leur éducation serait confiée aux capucins. Un décret de 1718 porta le nombre des élèves de six à douze pour chaque maison. En 1721 une école préparatoire fut établie à Paris et confiée aux Jésuites. Les meilleurs élèves étaient envoyés à Constantinople et à Smyrne et confiés aux Capucins. Cet établissement oriental subsista jusqu'aux dernières années de Napoléon.

Les services rendus par ces deux maisons sont considérables. Pour citer des chiffres, le seul collège de Constantinople, du 10 juillet 1710 au 1er janvier 1726 fournit quarante-

(1) P. Rocco, *Missions des Capucins*, III, p. 150.

trois jeunes de Langues, au service de la nation. Parmi eux on trouve Charles Fabre, Charles Fonton, Antoine Ruffin, Jean-Michel Venture, Augustin Foulon, Antoine Dantan (1).

En présence des beaux résultats obtenus par nos Pères d'autres nations voulurent en profiter, et spécialement l'Italie. Vers le même temps le roi de Naples leur confia, en effet, quelques jeunes gens de son royaume, qu'il destinait à être drogmans pour son pays.

Signalons en terminant une sorte d'école d'arts et métiers établie aux Indes en faveur des Portugais de ce pays. « Nos Pères en ce lieu de Madraspatam, lit-on aux *Annales de la Mission de Touraine* (2), font une école de tous les enfants à qui ils apprennent à lire et écrire en portugais, indien et malabar, de plus le latin, aux uns et aux autres les arts, leur faisant encore apprendre des métiers par des maîtres pour gagner leur vie sur mer et sur terre ; et ne pas se jeter parmi les Mahométans, ce qu'ils feraient, comme les autres, s'ils ne savaient pas quelque chose pour s'échapper, dans la pauvreté où ils sont pour la plupart. »

Disons enfin, pour montrer de nouveau leur souci de promouvoir le bien-être matériel des peuples évangélisés, en même temps qu'ils travaillaient à leur conversion, s'efforçaient d'introduire dans les pays où ils arrivaient les fruits, les arbres, les légumes, les arts et les industries, etc., de nos contrées.

(1) Cf. *La Latinité à Constantinople*, par Belin, p. 309
(2) Année 1663.

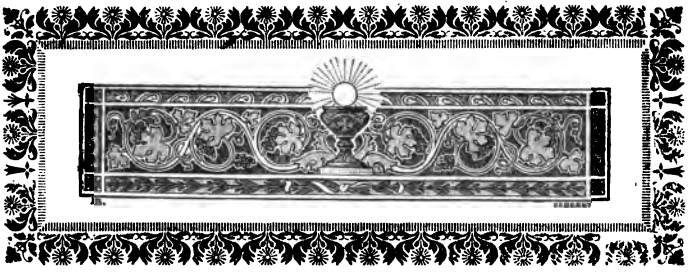

CHAPITRE XI

ŒUVRES DE PIÉTÉ ET D'ASSISTANCE

Le P. Joseph avait demandé à ses missionnaires de s'occuper de la diffusion du Tiers-Ordre. Ce n'était pas seulement une indication, c'était un programme, car, à ses yeux comme aujourd'hui aux yeux de Léon XIII, le Tiers-Ordre contenait en germe toutes les œuvres. Aussi le célèbre capucin, devançant, en cela encore, son temps de plus de deux siècles, avait-il fait approuver à Rome, comme nous l'avons dit, une forme mitigée de la règle du Tiers-Ordre, afin qu'il pût se répandre dans tous les rangs de la société. Il est à remarquer que les termes qu'il emploie pour exposer le but de ces modifications sont à peu près les mêmes que ceux dont s'est servi le Souverain Pontife dans sa bulle *Misericors Dei* : « Nous avons en France une sorte de congrégation pour les séculiers fondée sur l'observance des *points principaux* de la règle du Tiers-Ordre, *ceux qui conviennent le mieux aux personnes et aux temps présents* (1). Ces adoucissements regardaient la forme et qualité de l'habit, que les tertiaires pouvaient conserver conforme à leur condition, la longueur des prières à réciter, qui étaient abrégées, tous les points enfin

(1) Voir plus haut, p. 104.

qui ne pouvaient convenir aux circonstances nouvelles des lieux et des personnes. Il veut qu'on puisse recevoir tous ceux qui sont « de bonne vie, d'autant que ce dessein ne tend qu'à former une congrégation de bons chrétiens ».

Le zèle des missionnaires seconda admirablement les intentions du P. Joseph. Des tiers-ordres très florissants furent établis presque partout. Le plus célèbre était celui de Scio établi et dirigé longtemps par le P. Bernard de Paris. Voici comment il en est parlé dans le rapport adressé à la Sacrée Congrégation en 1652 : « Pour réveiller davantage la dévotion de ces peuples, nous avons établi le Tiers-Ordre du séraphique Père saint François qui, grâce à Dieu, va croissant à merveille, et fait un si véritable changement aux personnes qui y sont admises, que leur vie si bien réglée et modeste semble être une vive image des actions qui se pratiquent dans les cloîtres ; en sorte que l'on peut dire d'eux que le monde y est crucifié par soi-même.

« Ceux qui s'enrôlent dans cet Ordre sont sous la direction des PP. missionnaires, lesquels par fréquentes exhortations et usage assidu des sacrements les conduisent à la perfection chrétienne.

« Tous les vendredis au soleil couchant les frères du Tiers-Ordre s'assemblent dans une chapelle séparée et destinée à cet effet où après avoir récité les complies de la sainte Vierge, un chacun avec humilité dit ses propres manquements au père qui en a le soin, et reçoivent très volontiers la pénitence qui leur est imposée.

« Après ces actes d'anéantissement le Père leur explique la règle du Tiers-Ordre, puis les conduit dans l'église, où d'autres séculiers les attendent...

« L'on y chante les litanies du saint nom de Jésus et ensuite le Père missionnaire fait une fervente exhortation à la pénitence. L'on ne peut imaginer le zèle qu'ils ont à se macérer, ni l'estime qu'ils font de l'austérité ; jusque-là que le grand désir, qu'ils ont, de crucifier leur chair avec Jésus-Christ leur fait prendre la discipline, et ils mêlent souvent

leurs larmes avec leur sang, chantant alternativement, eux et nous, le *Miserere*, *De Profundis* et autres oraisons. »

Il y avait aussi un Tiers-Ordre semblable pour les femmes, qui avait ses réunions tous les dimanches, un autre pour les jeunes gens de 15 à 20 ans, et enfin la confrairie du Cordon séraphique pour les enfants de 12 à 15 ans. A Scio cette confrérie réunissait 50 membres.

Outre le Tiers-Ordre séculier nos Pères avaient établi le Tiers-Ordre régulier pour les femmes. Le plus célèbre est celui des caloyères et des béguines. Les caloyères fondées à Scio par le P. Bernard de Paris portaient l'habit des capucines avec le voile blanc, et menaient la vie religieuse, gardaient la virginité, se livraient aux exercices de la piété tout en vivant dans leurs familles. Les béguines étaient des aspirantes à l'habit : « elles ne portaient aucun ornement de pendants d'oreille ou dorure, communiaient ordinairement les fêtes, les dimanches et jeudis et s'assemblaient à l'église quelque jour de la semaine (1). »

A Syra, le P. Jean-Marie de Magny, supérieur, crut à propos de réunir les caloyères dans une maison commune, et de fonder un couvent comme dans les pays chrétiens.

A Tinos le P. Emmanuel d'Ordon alla plus loin encore. Après avoir donné à plusieurs jeunes filles l'habit de sainte Claire, comme à Syra, il institua aussi des ermites qu'il revêtit d'un habit semblable à celui des capucins. L'un et l'autre de ces religieux furent désapprouvés par le P. Bernard visiteur apostolique, puis par Rome, et l'on jugea leur zèle indiscret. Seules les caloyères se sont perpétuées jusqu'à nos jours.

Enfin les écoliers avaient encore en beaucoup d'endroits leur congrégation « semblable à celle des Jésuites ». Eux aussi ils faisaient la discipline et récitaient l'office de la Vierge les samedis soirs et le dimanche matin.

(1) P. Furcy, *Annales*, année 1645.

Nous ne citons que, pour mémoire, les autres confréries du Mont-Carmel, des Ames du Purgatoire, etc., établies en bon nombre d'endroits et spécialement à Constantinople.

Souvent des jeunes gens, épris de l'idéal séraphique, demandaient à entrer dans notre ordre. Les missionnaires auraient voulu établir un noviciat en Orient. A l'année 1647, le P. Furcy rapporte qu'à Scio, il y avait 14 jeunes gens « lesquels désirent ardemment et postulent vivement pour être capucins, et qui vivent déjà comme des novices, entre lesquels un prêtre grec, homme de sainte vie, et un autre jeune homme encore grec qui s'est fait exprès du rite latin, tous deux fort savants dans le grec littéral, avec d'autres qui se présentent encore à Constantinople, Smyrne, Naxie, Syra, etc. » Il eût été facile de fonder une province d'Orient; les supérieurs ne le jugèrent pas à propos. Au lieu de porter les jeunes gens vers la vie religieuse, ils préféraient les faire entrer dans le clergé séculier. En 1649, le P. Paul de Lagny fit recevoir au noviciat de Paris deux jeunes gens de Scio, enfants des familles les plus distinguées de cette île, mais en 1652, le P. Martin de Thiers ayant présenté en Italie six autres enfants de Scio pour le noviciat, vit sa requête rejetée. Et l'on répondit que ces jeunes gens pouvaient, s'ils le désiraient, se faire prêtres séculiers.

Parmi les œuvres de charité on peut citer la visite ordinaire des malades, l'assistance des pauvres, et à Smyrne le soin de l'hospice français. Mais la plus importante était le soin et la délivrance des captifs et des esclaves chrétiens. Le nombre de ces esclaves était très considérable. A cette époque, en effet, de nombreux corsaires sillonnaient la Méditerranée; les guerres sur le continent du côté de l'Autriche et de la Pologne étaient continuelles; or tous les prisonniers de guerre, s'ils refusaient d'apostasier, étaient réduits en esclavage. Quelques-uns étaient vendus à des particuliers. Les plus malheureux étaient les esclaves du bagne. Pour nourriture ils n'avaient

que de l'eau et deux petits pains noirs, pour lit une planche, pour demeure deux prisons insuffisantes à les contenir tous, deux prisons infectes, où l'air et la lumière ne pénétraient que par une porte étroite. Leurs membres, à moitié nus, étaient chargés de lourdes chaînes, qui ne les quittaient qu'après la mort. Pour les conduire au travail on les attachait deux à deux par ces chaînes et, si leurs geôliers n'étaient pas contents de leurs services, ils les laissaient indéfiniment dans cette position difficile, rivés l'un à l'autre.

Le bagne de Constantinople comptait souvent jusqu'à 2000 chrétiens. La douleur et le désespoir amenaient parmi eux de fréquentes apostasies. Nos Pères eurent à cœur de venir souvent leur apporter des secours avec des paroles de consolation et de courage. Nous en apporterons quelques exemples. Parlons d'abord des secours spirituels.

En 1657, raconte le P. Furcy (1), eut lieu le jubilé accordé par Alexandre VII à l'occasion de son avènement. Le P. Urbain de Paris fut chargé de l'annoncer aux 2000 esclaves du bagne. Il les exhorta par de vives paroles de foi à se disposer à profiter de la grâce « leur disant que s'ils le gagnaient ils se délivreraient de l'esclavage du démon et que Dieu, pour récompense, les pourrait délivrer aussi cette même année de celle du Turc ». Cette parole plus tard fut regardée comme une prophétie; pour le moment elle gagna leurs cœurs : « les Pères, au nombre de trois, leur firent une mission pendant 15 nuits, ces pauvres misérables travaillaient le jour pour leurs patrons et la nuit pour se confesser, la plupart ayant fait des confessions de six, dix, douze, quinze, vingt, trente et quarante années. » Ils se délivrèrent ainsi de l'esclavage de Satan et « trois mois plus tard Dieu leur fit la grâce de les délivrer presque tous de celui du Turc, par la grande et mémorable victoire du 26 juin de la même année » remportée par les Vénitiens près des Dardanelles. Dans cette bataille 93 vaisseaux du Sultan furent pris ou coulés et 8000 esclaves

(1) *Annales*, année 1657.

délivrés. Ceux-ci attribuèrent « leur bonheur au jubilé qu'ils avaient tâché de gagner avec dévotion ».

Les Capucins ne se contentaient pas de s'occuper des âmes de ces esclaves, ils procuraient autant qu'il leur était possible leur délivrance. La maison de notre ambassadeur à Constantinople, et celle de nos consuls dans les diverses villes du Levant, celles même de tout sujet français, jouissaient et jouissent encore du droit d'inviolabilité. L'esclave, qui réussissait à se réfugier dans un de ces asiles, ne pouvait y être poursuivi. On conçoit donc que beaucoup cherchassent par ce moyen à recouvrer la liberté. Mais cela n'allait pas sans danger pour eux et pour ceux qui les accueillaient; en dehors de l'enceinte consacrée par l'inviolabilité, les Turcs reprenaient leurs droits, et ils pouvaient se venger non seulement contre l'esclave fugitif, mais contre ses bienfaiteurs. De plus le soin de ces réfugiés entraînait des dépenses considérables. Les missionnaires ne se laissèrent pas rebuter par ces difficultés. Voici en effet ce qu'on lit dans un de leurs rapports adressé à la S. Congrégation.

« A Saint-Louis de (Constantinople), nous nous occupons aussi des esclaves fugitifs : ils viennent se réfugier à l'ambassade de France, pour se libérer du joug des Turcs. Il nous faut les vêtir de pied en cap, les nourrir, etc. Un Père missionnaire s'occupe chaque jour de les instruire, de les ramener à la condition de vrais chrétiens, car le plus souvent ils ont tout oublié, et beaucoup sont même devenus renégats. C'est un grand travail pour les religieux, une grande charge et une gêne extrême pour la communauté, mais on le fait volontiers à cause du bien produit par cette œuvre. Chaque année il ne s'y fait pas moins de deux cents conversions : autant de gens que l'on rend à la chrétienté. Parmi ces esclaves, il y a des Français, des Italiens, des Maltais, des Espagnols, etc. Nous ne pouvons faire cette œuvre que des aumônes des fidèles (1). »

(1) Rapport de 1745.

L'ascendant que nos Pères avaient acquis auprès des populations turques, ainsi que leur qualité d'aumôniers consulaires, expliquent seuls leur succès dans une œuvre si difficile et si délicate. D'autres voulurent l'entreprendre, mais ils furent obligés d'y renoncer. Ainsi en 1687, les Observants de Sainte-Marie de Constantinople donnèrent asile à deux esclaves fugitifs. Mais, en présence des menaces des Turcs, ils furent obligés de se débarrasser de ces hôtes compromettants, et les firent passer aux Capucins; et ce ne fut pas sans difficulté que notre chargé d'affaires parvint à les préserver eux-mêmes.

On trouve dans nos archives une foule de traits charmants, qui montrent jusqu'où nos pères portaient le dévouement pour la délivrance des captifs. Nous nous contenterons d'en citer un, chosi entre plusieurs :

« Ce fut l'an 1650, racontent les *Annales des Missions de Touraine* (1), que le Père Elzéar de Samsaye, qui composa un dictionnaire en turc, craignant au Caire qu'un jeune homme, marchand français, mis en prison et aux fers pour les dettes qu'il avait, ne se fît Turc pour se libérer, le Père s'obligea pour lui à être en prison et dans les chaînes, comme son répondant ; ce que le Turc, maître de la dette accepta. Mais cette action fut trouvée si cruelle de la part du créancier et si admirable de la part du Cadi et du colonel de la cavalerie de ce pays du Caire, que le même jour, ils firent sortir le P. Elzéar, firent rudes reprimandes à ce Turc... et terminèrent l'affaire du marchand, en sorte qu'il fut délivré de toutes les poursuites et du danger, où le Père le voyait être en cet état ».

En France, les Capucins étaient appelés « des hommes de peste et d'incendie », parce que, intrépides au milieu de ces deux fléaux, ils n'hésitaient pas à sacrifier leur vie pour soulager et sauver les victimes. En pays de

(1) *Bibliothèque provinciale des Capucins de Paris*, M.-S. 114 p. 196. Copié du M.-S. de la bibliothèque d'Orléans, nº 916

mission, ils méritèrent ce titre avec plus de vérité encore.

Nous avons vu que les trois capucins italiens envoyés à Constantinople en 1587 furent tous atteints, et que seul le P. Joseph de Léonisse parvint à guérir. Les premiers missionnaires du Maroc périrent également de la peste en soignant leurs frères de captivité. En 1667 il y eut une grande peste à Smyrne. Nos Pères ne craignirent pas de se répandre par toute la paroisse et toute la ville, ils entrèrent au bagne pour porter des secours aux esclaves ; et cependant un seul en mourut le P. Hilaire de Paris (1). Partout en face de ce fléau, ils témoignèrent le même mépris de la mort.

Au milieu de ces calamités, alors que le fatalisme et l'insouciance des Turcs ne permettaient pas de prendre les mesures de préservation prescrites par la prudence humaine, ils s'efforçaient de relever le courage des populations par la confiance en Dieu et le recours à la prière publique.

Dans son rapport de l'année 1653 à la Sacrée Congrégation le supérieur de la mission de Chio raconte ce que firent nos Pères en faveur des habitants pendant une longue peste qui fit périr de six à sept mille personnes, et jusqu'à deux et trois cents par jour. Après s'être mis, selon leur possible, à la disposition de tous les chrétiens, voyant que le fléau ne diminuait pas d'intensité, ils résolurent de recourir à la miséricorde de Dieu par une supplication extraordinaire. Ils organisèrent de grandes processions renouvelées pendant neuf jours. « Nous y allâmes, dit ce rapport, avec notre croix, pieds nus, sans sandales, beaucoup de peuples, hommes, femmes et enfants se joignirent à nous ; et plusieurs à notre imitation se déchaussèrent, et allèrent aussi pieds nus avec nous, toute la neuvaine.

« Ce qui tirait les larmes des yeux était de voir chacun dans une si extrême désolation, qu'il semblait que la fin du monde fût venue ; car plusieurs hommes, plus morts que vifs d'ef-

(1) P. Rocco, *Missions des Capucins*, III, p. 92.

froi, remplissaient le ciel de vœux au delà de leur puissance d'y jamais satisfaire....

« Plusieurs femmes oppressées d'épouvante ne pouvaient parler, mais devenues cruelles à elles-mêmes se frappaient la poitrine sans aucune pitié....

« La plupart des enfants, devenus tout éperdus de voir leurs pères et mères en une si grande désolation, s'efforçaient de les imiter, car les uns se frappaient aussi la poitrine et les joues ; les autres pleuraient, et tous jetaient les mêmes cris, qu'ils leur entendaient crier.

« La fin en fut très heureuse, car dès lors cette peste commença à diminuer ; et ce qui particulièrement est digne d'être remarqué, c'est qu'étant ainsi tous les jours comme pêle-mêle avec des pestiférés à les confesser, exhorter et consoler autant qu'il nous était possible, et recevant d'eux souvent des aumônes qu'ils nous envoyaient, aucun de nous en tout ce temps-là n'eut jamais ni peste ni charbon, ni aucun mal de tête. »

Cependant les missionnaires ne sortaient pas toujours également indemnes de ce terrible fléau. La liste nécrologique des capucins morts à Constantinople depuis leur arrivée jusqu'en l'année 1739 le témoigne assez éloquemment.

Père Robert, de Beauvais, 1642.
» Laurent, de Senlis, 1643.
» Honoré, de Paris, 1648, mort de la peste.
» Jean-François, d'Autun, 1655, id.
» Côme, de Senlis, 1661, id.
» Jacques, de Paris, 1665.
» Thomas, de Paris, 1671.
» François-Marie, de Mont, 1681, mort de la peste.
» Léon, de Paris, 1689. id.
» François, de Paris, 1705, id.
» Hiérothée, de Balserin, 1712, id.
» Egide, de Vannes, 1723. id.
» Louis-François, de Paris, 1733, id.
» Charles, de Doullens, 1739, id.

Ainsi donc des 14 capucins morts à Constantinople durant les cent premières années de leur mission, dix périrent de la peste, victimes de leur dévouement et de leur charité. Si nous poursuivions ce recensement pour les autres missions, nous trouverions des statistiques non moins glorieuses.

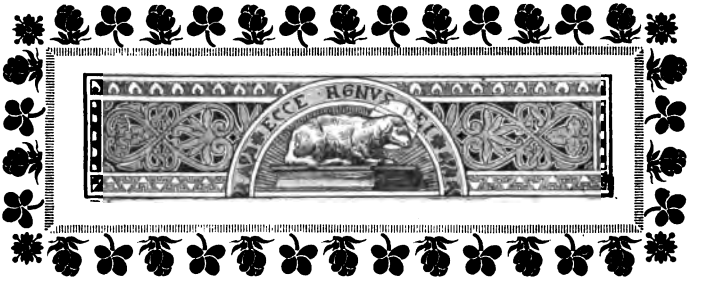

CHAPITRE XII

LES MISSIONS DE SYRIE ET DE BABYLONIE

Dans le partage des provinces de l'empire musulman, l'Egypte, la Syrie, l'Arménie, la Mésopotamie et la Perse, échurent à la province de Touraine. Des travaux des autres missionnaires français dans le Levant, il reste peu de choses aujourd'hui. La Grèce, Constantinople, les îles, la Palestine, l'Ethiopie, n'ont plus qu'un nombre très restreint de catholiques. L'œuvre des missionnaires de Touraine au contraire est demeurée tout entière. Comme de nouveaux apôtres, ils ont semé dans la sainteté et les miracles, et du sol arrosé de leurs sueurs est sorti un grand arbre aux racines profondes, qui a résisté à toutes les tempêtes. Cet arbre, c'est l'Eglise orientale unie. Eglise orientale unie en effet, qui compte aujourd'hui plusieurs centaines de mille catholiques, a été donnée à Rome par les missionnaires capucins de la province de Touraine. Nous voudrions mettre ce fait en lumière et hors de toute contestation possible.

Pour bien comprendre l'œuvre des missionnaires de Touraine, il est nécessaire d'exposer en quelques mots l'état du pays qui leur était échu en partage. Si l'on excepte les Maronites du Liban, restés fidèles à l'Eglise romaine mais tombés dans une ignorance et une corruption extraordinaire,

tous les chrétiens qu'ils devaient évangéliser pouvaient être regardés comme perdus pour l'Eglise catholique. A Antioche ils trouvaient les Grecs Melchites, séparés de Rome depuis le dixième siècle. Les montagnes de l'Arménie, la Judée, l'Egypte, ne contenaient guère que des Monophysites ou des Monothélites ou tout au moins des schismatiques. La Perse, pays du dualisme, et la vallée de l'Euphrate étaient partagées entre les erreurs de Nestorius, enseignant qu'il y a deux personnes en Jésus-Christ, et les erreurs d'Eutychés affirmant qu'il n'y a qu'une seule nature dans le même Christ, fils de Marie. Les Nestoriens s'appelaient Chaldéens et les Monophysites portaient le nom de Syriens.

Afin de préciser cette situation, et la rendre plus tangible encore, nous allons donner des chiffres empruntés aux statistiques modernes. Ces pays changent peu en effet, et les rapports entre les diverses nations sont aujourd'hui à peu près les mêmes qu'il y a deux siècles.

Les Maronites, au nombre de 280.000 environ, vivent réunis autour du Mont Liban : à Alep(5.000), Beyrouth(50.000), Chypre (30.000), Damas(26.400), Tyr (40.800), Tripoli(35.700), Balbeck (30.000) et Gibail (60.000).

Les Grecs-Melchites, dispersés en Syrie, Babylonie et Palestine, étaient au dix-septième siècle schismatiques. Ils ont été réunis à l'Eglise romaine par les soins de nos missionnaires, et aujourd'hui ils sont 123.000 catholiques divisés en douze évêchés ou archevêchés : Alep (10.00), Emèse (8.000), Tyr (6.200), Beyrouth (15.000), Bostra (12.000), Césarie (4.500), Balbech (5.000), Damas(12.000), Ptolémaïs (6.200), Sidon (18.000), Tripoli (9.000), Zahle (17.000). Ce sont à peu près les seuls grecs unis dans l'empire turc. Les schismatiques sont deux millions autour de Constantinople et 200.000 en Palestine, Syrie, Egypte et Chypre.

Les Syriens catholiques, anciens jacobites, sont près de 24,000 avec 8 évêques ou archevêques et un patriarche du titre d'Antioche; Bagdad (1.200), Damas (3.100), Emèse (2.200), Alep (3.000), Beyrouth (601), Gezirah (1300) Mardin (4.200),

Mossoul (7.100). Ils ont eu en face d'eux 60.000 hérétiques de leur rite.

Les Syro-Chaldéens unis dépassent le chiffre de 64.000 et sont gouvernés par un patriarche du titre d'Antioche, deux archevêques et neuf évêques ; Diarbékir (3.000), Kerkuk (7.000), Amadia (4.000), Gezirah (5.300), Mardin (900), Mossoul (23.000), Salmas (10.000), Seerth (5.000), Saku (?). Les Nestoriens qui restent à convertir sont environ 100.000.

Les Arméniens catholiques en Asie atteignent le chiffre de 103.000, divisés en 17 évêchés ou archevêchés : Sébaste (3.000), Adana (6.100), Alep (9.000), Amida (5.000), Ancyre (7.400), Artuin (12.000), Césarée du Pont (1.500), Erzeroum (10.500), Karputh (5.700), Marach (6.100), Mardin (8.200), Melytène (4.300), Musc (6.000), Brousse (3 200), Trébizonde (6.000), Ispahan (7600), Alexandrie (2.300).

Les Arméniens schismatiques sont *trois millions et demi*, gouvernés par le catholicos d'Etchmiatzin et les quatre patriarches de Constantinople, d'Agah Agathamar, Sis et Jérusalem.

Enfin en Egypte végète la petite église des Coptes, qui est monophysite. Sur les 10.000.000 d'habitants, que nourrit la vallée du Nil, on ne compte plus que 300.000 monophysites les autres ont passé au mahométisme, 20.000 se sont faits protestants. On trouve en Egypte 57.413 catholiques du rite latin et 17.416 de divers rites, 650.000 schismatiques également de divers rites et 9.500.000 infidèles.

Le total de tous ces chiffres donne 670.000 catholiques contre 6.200.000 hérétiques. Or à l'arrivée des Capucins il n'y avait guère d'autres catholiques fidèles que les Maronites. Nous ne comptons pas en effet les Arméniens. A cette époque, nous l'avons déjà dit, ils oscillaient entre le schisme et la communion avec le Saint-Siège. Un certain nombre gardèrent cette communion jusqu'au milieu du dix-huitième siècle. Mais déjà dans la nation le parti le plus fort était en faveur du schisme. Soutenu par le pouvoir civil, ce parti

devait finir par triompher, et entraîner la nation presque tout entière.

Or l'œuvre des Missionnaires capucins de la province de Touraine a été d'inaugurer d'une manière définitive et stable le mouvement de retour vers Rome chez les chrétiens orientaux. Mais, pour atteindre ce résultat, ils durent introduire une nouvelle méthode d'évangélisation au milieu de ces contrées. Nous voulons l'exposer brièvement, car c'est à elle qu'il faut rapporter tous leurs succès.

Jusqu'à leur arrivée on avait surtout tenté des retours en masse. Des conciles s'y étaient employés. A Lyon en 1224, à Florence en 1438 l'union avait été décrétée d'une manière solennelle par les représentants de chaque église. Mais le peuple n'avait pas suivi ses chefs. Depuis lors de nombreuses conversions de patriarches et d'évêques avaient été obtenues, elles étaient restées sans influence sur la multitude. Nous en avons cité quelques exemples.

Une tentative de ce genre, qui avait eu plus de retentissement que les autres, eut lieu en Chaldée l'an 1616. Grâce au zèle du P. Thomas de Navarre, mineur observantin, les Chaldéens, réunis en synode à Diarbékir, sous la présidence de leur patriarche Elie de Mossoul, avaient abjuré les erreurs de Nestorius, et fait profession d'entière soumission au siège de Rome. Mais, selon l'usage de ces peuples versatiles, son successeur de même nom était retourné au schisme.

On avait bien essayé, pour fixer davantage les nouveaux convertis dans leur union à Rome de les faire passer au rite latin. On en usait ainsi surtout dans les conversions individuelles. Mais ce moyen avait eu un résultat absolument désastreux. Nous n'en apporterons que deux exemples.

Au commencement du XIV^e^ siècle fut établie en Cilicie, l'Association des Dominicains Arméniens, connue sous le nom de *Frères-Unis*, et fondée par Jean de Kerni. Leur but était de maintenir la foi en répandant partout l'instruction dans le peuple par le moyen des écoles et des livres. Ils ob-

tinrent d'abord les plus grands succès et leur ordre se répandit dans toute l'Asie-Mineure et jusqu'au nord de la Mer-Noire. Mais pour compléter leur œuvre ils crurent à propos d'entreprendre d'amener les fidèles au rite latin. Aussitôt les patriarches et évêques schismatiques s'emparèrent de ce prétexte et accusèrent les missionnaires latins de changer la religion de leurs pères. La congrégation des Frères-Unis dut être supprimée. C'était vers 1680.

Un autre fait non moins significatif s'était produit à l'autre bout de l'Orient soixante ans auparavant. Nous avons dit un mot de la révolution qui vers 1620 avait anéanti en Ethiopie l'œuvre des Jésuites, et plongé d'une façon plus obstinée cette malheureuse contrée dans son schisme séculaire. La raison de ce désastre, d'après les pères Jésuites eux-mêmes, fut le zèle imprudent du roi abyssin, qui avait aboli les rites et coutumes de l'église éthiopienne.

Quelques missionnaires, surtout les Pères Jésuites au dix-huitième siècle, adoptèrent la méthode que nous appelons des *conversions clandestines*. Afin d'épargner à leurs néophytes les mille vexations, auxquelles la famille et le clergé schismatiques ne manquaient jamais de soumettre les nouveaux convertis, ils leur permettaient de communiquer avec les schismatiques dans toutes les choses qui ne sont point contraires à la foi. Les convertis se confessaient aux missionnaires, mais recevaient les autres sacrements et assistaient aux offices avec les schismatiques. De la sorte ils parvenaient à éviter la persécution. Ce système en général ne prépara que des renégats; aussi des missions de la grande Arménie où cette méthode fut surtout appliquée, il ne reste rien aujourd'hui.

Telles étaient les difficultés de l'évangélisation dans ces pays d'Orient. Les retours en masse y étaient éphémères ; le passage des nouveaux convertis au rite latin ne faisait qu'aggraver la situation ; les conversions clandestines manquaient de solidité. Il fallait donc trouver de nouveaux moyens de propagande mieux appropriés aux exigences locales. Nos

Pères s'y appliquèrent. Au lieu de poursuivre le vain mirage des conversions collectives, ils s'appliquèrent aux conversions individuelles, et au lieu d'attirer les nouveaux convertis au rite latin, ou de les laisser communiquer avec les schismatiques, ils créèrent pour ces nouveaux convertis une hiérarchie nouvelle selon leur rite, à côté de la hiérarchie ancienne abandonnée à son schisme. On eut ainsi deux hiérarchies pour chaque rite, l'une soumise à Rome, l'autre réfractaire, les vrais catholiques se rallièrent à la nouvelle, les dissidents irréductibles restèrent avec leurs pasteurs préférés ; et l'œuvre de Dieu s'accomplit dans la paix, ou du moins d'une manière stable par ce partage des bons et des méchants.

Du reste pour les guider dans cette voie, en ce qui concerne les rites, nos Pères avaient l'autorité de faits récents et les directions déjà précises de la Cour romaine elle-même. Grégoire XIII, vers l'anné 1580, n'avait-il pas fondé à Rome les trois collèges pour les Orientaux ? Là de jeunes clercs choisis parmi les Grecs, les Arméniens et les Maronites, venaient étudier les sciences et la théologie sous les yeux même du Souverain Pontife. Loin de leur imposer un changement de rites on prenait soin de les leur faire observer dans leur plus grande pureté. Quelques années plus tard, Urbain VIII, le fondateur des missions capucines en Orient, avait fait de ces règles de prudence une loi pour les Ruthéniens unis. Par deux décrets de l'an 1624, il leur défendit, sous quelque prétexte que ce fût, de passer au rite latin. Aussi, depuis leur union de 1595, les Ruthéniens sont restés constamment fidèles à l'Église romaine.

Les missionnaires capucins transportèrent ces principes de zèle en Orient, et le succès justifia leur méthode.

1° *Fondation du patriarchat latin de Babylone.* — La première occasion de faire valoir leur méthode d'apostolat se présenta pour les Capucins dès les premiers jours. Mais ce fut d'abord sans succès. En 1628, nos Pères arrivent à Bagdad. Gagnés par l'exemple de leur vertu et de leur pau-

vreté évangélique, tous les jacobites de ce pays, au nombre de 40 familles, firent profession de la foi catholique entre les mains du P. Juste de Beauvais, supérieur de la mission. En 1636, à la mort de leur prêtre, converti lui aussi, ils ne voulurent avoir d'autre supérieur que le P. Juste. Une lettre du P. Joseph à la propagande, écrite vers 1638, après avoir rapporté ces faits consolants, ajoute que beaucoup de Nestoriens avaient imité leur exemple et que d'autres se disposaient à faire de même. Sur ces entrefaites et sans doute en présence de ces heureux résultats, Urbain VIII résolut d'établir à Bagdad un évêché latin avec juridiction sur l'Assyrie et la Perse et la Mésopotamie. Le P. Joseph et nos Pères qui connaissaient l'esprit soupçonneux des autorités musulmanes et qui n'ignoraient pas non plus les susceptibilités des chrétiens orientaux s'opposèrent de toutes leurs forces à cette mesure imprudente. « Il ne semble pas opportun, écrivait le P. Joseph, eu égard au petit nombre des chrétiens, d'envoyer à Babylone un évêque, comme veulent faire les Pères Carmes. Cette nouveauté causera de l'étonnement à ces peuples jaloux, enclins à suspecter les intentions, surtout au milieu des guerres qui désolent ce pays (1). »

Ces recommandations arrivèrent sans doute trop tard, ou ne furent pas écoutées. L'évêché avait été créé en 1632 et la Congrégation avait nommé à cette dignité le Père Perez, de l'ordre du Carmel. Le premier titulaire, il est vrai, ne se rendit pas à son poste ; mais son successeur, Mgr Duval, du même ordre des Carmes, appelé en religion Bernard de Sainte-Thérèse, voulut aller prendre possession de son siège. Toutefois à cause des dangers qu'offrait le séjour de Bagdad ; il fixa sa résidence à Ispahan. Il y resta six années,

(1) *Rapports sur les Missions*, année 1637 ou 1638, Cf. *Missions de Touraine*, année 1639. Fagniez, *Le P. Joseph et Richelieu*, I, 362.

(2) Sur ces entrefaites une dotation avait été affectée à l'évêché de Babylone par Urbain VIII. Elle provenait d'un don de 125.000 francs fait par une dame de Meaux, Marie Ricouard. La condition apposée à cette dotation était que le titulaire serait toujours un Français, et résiderait dans son diocèse.

puis il rentra en France où il fonda le séminaire des Missions étrangères. Il mourut en 1669. Fixé d'abord à Ispahan, puis à Hamadan, le siège des évêques de Babylone, fut transféré à Badgad en 1742. Il a subsisté jusqu'à nos jours. Le titulaire est délégué apostolique pour les Orientaux de la Mésopotamie, du Kurdistan et de l'Asie Mineure. Il a peu contribué au retour des Orientaux vers l'Eglise romaine, mais il représente l'autorité de Rome dans les régions extrêmes de l'empire musulman. Sa création, au moment où l'œuvre d'union des églises orientales, grâce aux travaux de nos Pères, allait entrer dans une phase nouvelle, était voulue de Dieu. Mais les craintes, les prédictions du P. Joseph devaient recevoir leur trop prompte justification, et c'étaient nos missionnaires qui allaient en porter les conséquences. Leur sang allait consacrer la fondation du patriarcat de Babylone.

Mgr Duval prit possession de son siège vers 1637 ; et, en passant à Bagdad, il descendit chez nos Pères. Son arrivée à Ispahan causa l'étonnement prévu. Le roi qui n'avait pas été prévenu, en fut irrité. Il blâma son gouverneur de Bagdad pour ne l'avoir pas averti et l'accusa de favoriser les chrétiens. Celui-ci prit à tâche de se disculper et entreprit de ruiner la mission des capucins. Il fit d'abord une loi qui déshéritait les enfants des catholiques au profit de leurs parents mahométants, si l'on pouvait leur en découvrir, fussent-ils au 20e degré. Le P. Juste recourut au roi, et fit abroger ce décret inique. Alors le Pacha résolut de se débarrasser du P. Juste et de ses compagnons. Il invita le Père à son palais. Après lui avoir donné les marques hypocrites d'une amitié la plus généreuse, « il lui fit présenter du café, racontent les Annales de la Mission (1), qui est un certain breuvage noir, fait d'une graine qui vient du côté de La Mecque et qui se présente toujours en compagnie, l'obli-

(1) Année 1638. — Le P. Apollinaire de Valence raconte le même fait un peu différemment. Voir *Trois lettres du P. Pacifique de Provins*, p. 84.

geant à le prendre lui et son compagnon, nonobstant toutes leurs excuses honnêtes qu'ils purent apporter. »

Les deux religieux furent donc obligés d'en boire, le café était empoisonné ; et les Pères moururent dans de cruelles douleurs. Le P. Juste mourut le 1er septembre 1638 et son compagnon, le Père Toussaint, de Landerneau, le suivit six jours après. C'était un vrai martyre. Aussi le Père Juste fut-il honoré comme un saint et de nombreuses guérisons obtenues par son intercession attestèrent son crédit auprès de Dieu.

Il ne restait plus à Bagdad que le P. Etienne de Chatellerault. Le cruel pacha tenta aussi de l'empoisonner, et détruisit l'église des catholiques. La prise de Bagdad par les Turcs, qui arriva à la fin de cette même année, délivra les chrétiens. Néanmoins, leur situation demeura encore très précaire ; et ils ne rentrèrent en possession de leur maison que deux ans plus tard en 1640. Heureusement Dieu leur avait ouvert tout près de là un champ plus fécond.

2° *Etablissement de l'Eglise chaldéenne unie.* — Nous avons parlé plus haut de la conversion de toute la nation des Chaldéens obtenue par le P. Thomas de Navarre, en 616. Nous avons dit que le successeur du patriarche converti était retombé dans les erreurs de Nestorius. Ce patriarche résidait près de Mossoul. En 1637, la Propagande ordonna au P. Juste de Beauvais d'établir une Mission en ce pays, et d'entreprendre de ramener à l'Eglise ce prélat infidèle avec son troupeau. Pour raconter cette fondation, nous emprunterons le récit des Annales de la Mission de Touraine. Nous y suivrons mieux la manière de faire de nos Pères.

Le P. Juste ne voulut pas d'abord aller lui-même. Les difficultés de sa Mission le retenaient. Il envoya donc les PP. Michel-Ange de Nantes et Charles-François d'Angers préparer le terrain. Ils arrivèrent à Mossoul après les fêtes de Noël 1637. « Et comme ils savaient, racontent les Annales de

la Mission, quelle entrée, quel fruit et quel progrès avait donné l'exemple de la sainte Pauvreté à nos autres missionnaires dans les missions pour leur établissement et splendeur, ils résolurent de procéder de la sorte. Le P. Michel-Ange en écrivit en ces termes au P. Joseph de Paris : « Nous partons et nous nous sommes proposé pour les gagner « de ne les pas moins édifier d'exemple que de paroles, et « nous sommes résolus de n'y vivre que d'aumônes, s'il « plaît à Dieu.... Nous sommes arrivés à Mossoul, nous y « sommes venus à pied et nous avons demandé l'aumône « dans la caravane. Trois marchands turcs que nous n'avions « jamais vus, ni eux ouï parler de nous, ont eu tant d'affec- « tion pour nous, qu'ils prenaient plus de soin et étaient « plus en peine pour nous que pour eux-mêmes et pour leurs « marchandises. Nous n'avons pas reçu tout le bien qu'on « nous voulait faire et quoique ce fût à qui nous nourrirait, « nous avons été à l'aumône, étant contraints de refuser ce « qu'on nous donnait de trop... Tous ceux qui se rendront « au désert sans s'embarrasser verront que la pauvreté fait « des miracles, et je vous assure « qu'elle nous a acquis « tant d'amis que notre réputation était ici avant nous. »

A leur arrivée, ils furent reçus comme des prophètes envoyés de Dieu. « Le patriarche ayant su leur arrivée les envoya assurer de son affection ; c'était en ville à qui ferait prier Dieu sur sa tête quand ils allaient par les rues, sans qu'aucun Turc en prît admiration ; ces infidèles mêmes les tenant pour des saints, leur apportaient leurs enfants et leurs malades. Et quand ces Pères allaient en quelque maison, tous disaient que Dieu y était... Ils prêchaient les fêtes et dimanches dans les églises des chrétiens, en même temps, l'un en celle des Nestoriens, l'autre en celle des Jacobites, avec tant d'applaudissements que c'était à qui les aurait dans leurs églises et dans leurs maisons pour les catéchiser et les instruire.

(1) Voir P. Furcy, *Annales de la Mission de Dieu*, année 1627.

« Aux malades, nos Pères donnaient des noms de Jésus dont ils ont vu des merveilles, eux-mêmes l'écrivant en ces termes : aussitôt que quelque chrétien tombe malade on vient nous demander des noms de Jésus et la plupart nous en ont remercié de la santé qu'ils ont recouverte le même jour qu'ils les ont reçus, en sorte qu'on en est venu demander pour des personnes de plus de 60 journées d'ici. La sainte Pauvreté nous a mis dans un si grand crédit que le grand Vizir nous envoya l'aumône ces jours passés, étant dans cette ville ; et les chrétiens entraient en jalousie de ce que nous la voulions demander à autres qu'à eux. Ces pères s'accommodaient à leur manger, mangeant une partie de ce qu'on leur avait donné le soir et l'autre le lendemain sans rien faire chauffer, vivaient à leur façon dans les carêmes, c'est-à-dire sans beurre, sans poisson, sans vin, ne mangeant qu'au soir. »

Une vie si apostolique ne tarda pas à porter ses fruits. Les conversions se firent nombreuses ; le patriarche infidèle lui-même fit sa paix avec l'Eglise romaine ; mais, hélas ! comme on devait s'y attendre, nos Pères éprouvèrent comme les autres les déceptions de ces conversions en bloc. Le successeur retourna au schisme et tout était à recommencer. C'est alors surtout que nos Pères comprirent qu'il fallait renoncer à ce système et s'appliquer aux conversions isolées et solidement éprouvées.

Pour faire réussir cette entreprise, la mission avait alors des hommes à la hauteur de la situation. Parmi eux se distingua le P. Jean-Baptiste de Saint-Aignan. Très versé dans les langues du pays, il parcourut comme un apôtre toutes les villes et les villages, prêchant, instruisant, convertissant. Afin de rendre son action plus présente et plus efficace, il fonda un nouvel hospice à Diarbékir, où il alla résider avec trois religieux.

Les conversions se firent nombreuses. Les *Annales de la Mission* nous donnent quelques chiffres. En 1650 à Bagdad, il y avait 120 catholiques du pays, sans compter les étran-

gers. En 1669, ce chiffre dépassait cinq et six mille. En 1672, à Diarbékir, il était de trois à quatre mille.

Ces heureux résultats donnèrent à nos Pères l'espoir longtemps caressé de voir bientôt rétablie dans ces pays la hiérarchie catholique, non plus d'une manière précaire, comme on avait fait jusqu'à ce jour, mais d'une manière stable et solide. Cet espoir devint bientôt une réalité. « Ce fut en l'année 1671, disent les *Annales de la Mission*, que le prêtre Nestorien Joseph, que nos Pères avaient converti, et qui depuis quelque temps avait été consacré évêque de cette ville, (de Diarbékir), prêcha hautement dans son église la nécessité de la confession, la sainte Vierge, Mère de Dieu, Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme en deux natures et une seule personne, biffa de tous les livres les noms de Nestor et des autres hérétiques de sa secte et envoya par écrit sa soumission de foi entière au Saint-Siège pour lequel il voulait mourir, déclarant que tout le bien et le salut de son peuple se faisait par les soins, le moyen et les instructions des Missionnaires. »

La conversion fut sincère et marquée au coin de la persécution. Le patriarche apostat de Mossoul, en effet, paya le gouverneur turc pour faire subir au nouveau converti la prison, les coups et toutes sortes de tortures. Celui-ci resta inébranlable. Délivré par l'intervention des catholiques, il se retira à Rome, et, quelques années plus tard, en 1681, le pape Innocent XI lui conféra le titre de patriarche des Chaldéens. Il revint en son pays, la Porte reconnut son titre, grâce à l'intervention de nos missionnaires, et « avec lui commença la série des patriarches chaldéens catholiques, qui n'a plus été interrompue ». Ils ont gouverné les Eglises chaldéennes unies de Diarbékir, Mardin, Seert et Gésiré.

3° *Etablissement des trois Eglises unies syrienne, grecque-melchite et arménienne.* — A la même époque le P. Sylvestre de Saint-Aignan, custode d'Alep, obtenait des résultats plus consolants encore. Aidé par le concours des Pères Carmes

Déchaussés et des Pères Jésuites, il parvint à ramener à l'union les trois patriarches schismatiques d'Antioche. C'étaient André Akigian, patriarche des Syriens jacobites, ramené à l'Eglise en 1655, Macaire, patriarche des Grecs melchites, et Cacciadour, patriarche des Arméniens. Lui-même fut choisi, comme celui qui avait eu la principale part dans cet événement, pour porter à Rome l'acte de leur abjuration (1658). De Rome, il passa en France (1660) et obtint de nombreux secours en faveur des patriarches persécutés par les partisans du schisme.

La nouvelle de ces conversions causa la plus grande joie par toute la France. L'archevêque de Paris, Mgr Hardouin, voulut recommander à ses fidèles la cause des nouveaux convertis. Voici le mémoire qu'il leur communiqua dans son mandement du 31 juillet 1655 : « Il s'agit de soutenir le plus important succès, pour la conversion des hérétiques et des schismatiques, que les missionnaires aient eu, depuis trente ans qu'ils travaillent avec des soins incroyables au Levant. Les capucins, jésuites et carmes déchaussés, par leur zèle et leur bonne intelligence entre eux, ont produit tous ensemble ce grand effet. C'est la réunion au Saint-Siège de trois patriarches qui sont dans Alep, et le retour à la vraie foi de la plus grande partie des peuples et des ecclésiastiques qui leur sont soumis. Le premier de ces patriarches est celui de la nation syrienne, le second est celui des Grecs qui habitent en Syrie, et le troisième est celui de la nation arménienne. Chacun d'eux a sous soi un grand nombre de peuples. On compte plus de trente mille chrétiens dans la seule ville d'Alep qui leur sont soumis sans parler de ceux qui sont en autres lieux de leur juridiction, comme aussi de plusieurs évêques qui en relèvent. »

La lettre fait ensuite mention de l'appui accordé aux patriarches par le gouvernement français : « L'appui que ces trois prélats ont reçu des sieurs Picquet et Baron, consuls de France en Alep, a soutenu leur courage contre les schismatiques qui n'ont rien épargné pour les perdre entièrement

auprès du grand Seigneur. Tous les chrétiens de cette ville n'ont pas témoigné moins de résolution dans le dessein de défendre leur patriarche, surtout celui de la nation syrienne, qui était sur le point d'être chassé de son siège par la faction des hérétiques. »

Après son voyage de Rome et de France le P. Sylvestre revint en Syrie. Il y travailla jusqu'à sa mort survenue en 1670, il était entouré du respect et de la vénération de tous. Ses funérailles furent un véritable triomphe décerné à sa mémoire. « Elles eurent lieu dans l'église des Maronites; le patriarche des Jacobites, André Akigian, prononça l'oraison funèbre, et il raconta tant de choses de sa vie exemplaire et pénitente que tout l'auditoire en resta dans l'étonnement. Assistèrent à ces obsèques trois patriarches, huit évêques, plus de soixante-dix prêtres et une multitude prodigieuse de peuple de toutes les nations chrétiennes. Et tous pleuraient et se lamentaient parce qu'ils avaient perdu un maître et un père. Ses funérailles furent estimées les plus magnifiques qu'on eut faites en Orient depuis plus de deux cents ans. On chanta l'office en cinq langues c'est-à-dire selon les rites latin, grec, arménien, arabe et syriaque (1).

Ce triomphe du reste n'avait rien d'exagéré, car l'œuvre du P. Sylvestre allait être pour cette contrée le point de départ d'une transformation religieuse. Ces trois conversions en effet ne furent pas comme tant d'autres de vaines tentatives de rapprochement sans durée ; elles déterminèrent un mouvement de retour vers Rome, qui alla toujours se précisant et se fortifiant et qui depuis lors ne s'est jamais arrêté. Trois églises orientales unies sont sorties de là ; et aujourd'hui, après deux siècles et demi de luttes et d'efforts ininterrompus, elles peuvent offrir à l'Eglise romaine une véritable armée de catholiques dévoués, qui s'élève à plusieurs centaines de mille. Disons un mot de chacune d'elles.

(1) *Abrégé des Archives de notre Mission d'Alep.* Ms. des *Archives d'Alep.* Cf. *Rocco da Cesinale,* III, p. 202.

EGLISE SYRIENNE. — Le maintien des Syriens dans l'union ne se fit pas sans des luttes terribles. Le dévouement de nos pères parvint toutefois à les surmonter. En 1671 Mgr Akigian étant venu à mourir, les partisans du schisme mirent à sa place un sectaire violent, Abdul-Messia; bien plus, à force d'argent, ils obtinrent de la Porte un firman en sa faveur. Le P. Justinien de Tours était alors supérieur de la mission. Après s'être concerté avec les autres missionnaires, et d'accord avec eux, il convoqua les chefs de la nation syrienne, et on choisit, pour succéder à Akigian, Pierre-Grégoire, évêque de Jérusalem.

Il restait à faire reconnaître cette élection par la Sublime-Porte. Le P. Justinien résolut de se rendre en personne à Constantinople. Déguisé en bédouin, il traversa à dos de chameau les défilés du Taurus, la Cappadoce, la Bithynie, et se présenta à l'ambassadeur français. Celui-ci prit en main la cause des catholiques et le sultan accorda un contre firman qui destituait Abdul-Messia et proclamait Pierre-Grégoire, seul patriarche des Syriens.

Pierre-Grégoire envoya à Rome son acte de soumission par l'entremise du P. Justinien et du P. Nau, Jésuite. Sa Sainteté confirma son élection et lui envoya le *Pallium* par l'entremise du P. Justinien. Pendant l'absence de ce dernier, le patriarche choisit pour directeur de sa conscience le P. Jean-Baptiste de Saint-Aignan, alors custode, et jusqu'à sa mort il ne voulut avoir d'autre guide et d'autre conseiller que ce saint religieux (1).

Son successeur fut Ignace Pierre. Lui aussi envoya au Souverain Pontife son acte de soumission, et choisit pour cette mission encore un de nos missionnaires, le P. Bonaventure de Montrestue. Les partisans du schisme parvinrent à corrompre les Turcs et à déchaîner la persécution. Pierre Ignace fut exilé et mourut loin de sa ville épiscopale, mais l'union avait eu le temps de se cimenter d'une manière solide,

(1) *Etudes Franciscaines* : La *Mission de Mésopotamie*, année 1900. — Voir aussi les *Archives de la Mission d'Alep* et le *P. Rocco da Cesinale*, t. III.

et, depuis lors, elle n'a pas été interrompue. Toutefois, à cause de toutes ces persécutions, le patriarcat de ce rite n'a été rétabli d'une manière stable qu'en l'année 1783.

Les Grecs-Melchites furent plus heureux. Leur soumission à Rome suscita moins de luttes et de persécutions. La succession de Macaire semble n'avoir entraîné aucune difficulté. On y retrouve encore l'intervention du P. Sylvestre car une lettre de la Propagande du 10 janvier 1665 exhorte ce Père à persévérer dans ses efforts et le félicite d'avoir réussi à faire élire pour patriarche des Grecs Dionysios en union avec les catholiques. Aussi, depuis 1687, les Grecs-Melchites ont leur patriarcat et leur hiérarchie catholique régulièrement constitués.

Une autre conversion, également éclatante, vint sans doute hâter cet heureux événement. Le 20 décembre 1683 Eutime, archevêque de Tyr et Sidon, résidant à Damas, envoya le P. Accurse de Châteauneuf, porter au Pape Innocent XI l'acte de sa soumission. Il avait été converti par le soin de nos missionnaires depuis de longues années déjà. Dans son zèle pour se rapprocher de l'Église latine, il alla, jusqu'à modifier plusieurs points de la discipline et des rites de sa nation. En 1736, Cyrille patriarche d'Antioche depuis 1724, voulut, par un concile tenu au Mont-Liban, imposer ces innovations à toute son église. Benoît XIV l'en reprit et lui recommanda de garder fidèlement les rites anciens. A cette époque, Cyrille était reconnu par dix évêques.

Eglise Arménienne. — Le patriarcat des Arméniens a été le dernier constitué. Il ne date que de 1830 et porte le nom de patriarcat de Cilicie. Mais l'union de cette nation à Rome date de plus haut. On y retrouve l'intervention de nos Pères. Le premier siège de ce patriarcat fut établi dans les montagnes de la Haute-Arménie, par P. Grégoire, l'illuminateur vers l'an 300, au monastère d'Etchmiatzin. Au onzième siècle l'invasion des Turcs Seldjoucides le fit reporter vers

l'Occident et successivement à Thevin, Ani, Sébaste. Enfin, quand la monarchie des Lusignan eût été refoulée jusqu'en Cilicie, le siège du patriarcat s'y transporta et s'établit à Cis, auprès du siège de la royauté. Mais les Seldjoucides voulurent avoir un patriarche qui leur fût soumis ; ils en firent élire un de leur choix dont ils établirent le siège à Aghatamar sur le lac Van.

Longtemps les Arméniens oscillèrent entre l'hérésie monophysique et la soumission à Rome. Les esprits étaient partagés, comme chez les Grecs. Cependant en 1307, un Concile où se trouvèrent réunis tous les évêques, proclama la suprématie du pape de Rome, et l'on put croire à une union durable. Mécontents de cette décision, les moines de Jérusalem, protégés par le Sultan d'Egypte, se séparèrent, et se choisirent un patriarche. L'union pour le reste de la nation se maintint jusqu'au milieu du XV^{e} siècle.

En 1441, alors que toute l'Asie Mineure était aux mains des Turcs, lorsqu'il fallut élire un nouveau patriarche, la majorité des évêques fut d'avis de reporter le siège de leur église à Etchmiatzin. Les évêques de Cilicie irrités élurent un patriarche ; les autres évêques persistèrent dans leur résolution et en choisirent un autre, qui alla résider à Etchmiatzin. Il fut reconnu par la majorité de la nation et prit le nom de Catholicos. Il y eut donc pour les arméniens un catholicos et trois patriarches. Bientôt la Porte reconnut à l'évêque Arménien de Constantinople une autorité sur toute la nation ; et celui-ci devint par le fait un quatrième patriarche.

Or Cacciadour, le patriarche arménien, que nous avons vu converti par le P. Sylvestre de Saint-Aignan, appartenait au siège de Cilicie. L'union, il est vrai, ne persista pas. En 1689, nous trouvons à Sis un patriarche du nom de Grégoire II. Il jouissait d'une grande autorité, mais il s'était fait l'homme des schismatiques. Le P. Pierre de Blois osa cependant entreprendre sa conversion. Durant toute une année, il multiplia les entrevues et les conférences. Finalement le patriarche s'avoua vaincu et fit son abjuration solen-

nelle à Alep entre les mains de ce même Père (1690) (1).

Il s'en suivit une grande persécution. Grégoire fut chassé de son siège en 1691 ; il se retira à Rome où il arriva en 1696, et y renouvela sa profession de foi catholique. Il resta cependant à Alep un groupe d'Arméniens fidèles, et ils y conservèrent une église et un évêque, jusqu'en 1720. Les intrigues des schismatiques et des protestants la leur fit perdre cette même année. Voici comment l'abrégé des archives de la Mission raconte ce désastre : « C'est, je pense, à cette année, que nous pouvons assigner la fâcheuse époque de la perte de l'église des Arméniens pour les catholiques, dont l'évêque Apriam Morlabit,.... pour avoir voulu trop bien faire en tâchant de se rendre maître de la grande église des Quarante Martyrs, avait lui-même tout gâté, et perdit la petite et fut chassé d'Alep... Tout le mal vint d'un ministre qu'il y avait en Alep, lequel soutenait de son crédit et de sa bourse les Arméniens domestiques ou *nahkirli* qui étaient les instruments dont il se servait pour nuire aux catholiques. » Désormais les catholiques furent contraints de recevoir le baptême, de contracter le sacrement de mariage, de faire enterrer leurs morts dans l'église des schismatiques. La Sacrée Congrégation, avertie de cet état de choses, crut devoir le tolérer, par crainte d'un plus grand mal. Malgré ces persécutions la foi se conserva au milieu de cette courageuse nation. Ils furent poursuivis de la manière la plus odieuse par les intrigues du patriarche schismatique de Coum-Kapou jusqu'en 1829. A cette époque, les Turcs rendus plus tolérants par leur défaite de Navarin, les exemptèrent à la demande de la France et de l'Autriche, de la juridiction des patriarches schismatiques.

(1) Voici comment s'exprime l'*Abrégé des Archives de notre Mission d'Alep*. Le R. P. Pierre de Blois qui était ici supérieur en l'absence du P. Custode, ayant depuis longtemps avec le travail le plus assidu disposé Mgr Grégoire, patriarche arménien à faire enfin sa profession de foi catholique, ce patriarche la fit entre les mains de ce révérend Père en présence de M. François Julien, consul de France. On fit passer à cet effet un acte en chancellerie où se sont soussignés les quatre supérieurs religieux de la ville.

CHAPITRE XIII

LES MISSIONS BRETONNES

Dans ses missions de Palestine et du Mont-Liban la Province de Bretagne remportait des succès qui pour être moins brillants méritent cependant d'être signalés. Les plus dignes de remarque sont, sans contredit, le renouvellement de vie chrétienne qu'ils apportèrent au milieu de la nation maronite, et la conversion du célèbre émir Facardin.

A leur arrivée à Beyrouth, à Saïda et au Mont-Liban nos pères trouvèrent l'église maronite dans un état de décadence extraordinaire. Le mariage des prêtres a été de tout temps, un des grands fléaux de l'Eglise orientale. Ceux-ci chargés d'une famille plus ou moins nombreuse, contraints de s'occuper avant tout des besoins matériels de leur maison, n'ont plus le temps de travailler au salut et à l'instruction de leurs ouailles. De plus, le besoin les rend vénals. Ils ne font aucune fonction ecclésiastique, n'administrent aucun sacrement, même celui de pénitence, si ce n'est à prix d'argent. Il est facile de concevoir les conséquences d'un tel état de choses. Les *Annales de la Mission de Touraine* décrivent ainsi la condition des Maronites habitant alors l'île de Chypre.

« Le P. Michel, de Rennes, alla cette année, 1636, en Chypre, au mois d'octobre, à la sollicitation d'un évêque, qui y avait été envoyé de la Sacrée Congrégation, et aussi pour voir

cette mission déjà tentée par nos pères; il se rendit aux villages des Maronites. Il y rencontra un tel désordre de la foi parmi ces catholiques qu'il semblait qu'ils n'eussent que le nom de chrétiens. Dans une insensibilité absolue des choses divines et de leur conscience, ils n'assistaient presque plus à la messe, les prêtres ne la disant pas même les dimanches, faisant en cela comme les autres sectes des hérétiques en tout l'Orient, qui ne célèbrent le saint Sacrifice que quand on leur fait dire en payant, quelque fête que ce puisse être, si ce n'est les principales comme Noël, la Pentecôte, etc., qu'ils les font payer à tout leur peuple, allant de maison en maison pour obliger qu'on leur donne cet argent. De plus, ces Maronites catholiques comme délaissés faisaient de leurs églises comme des marchés, où ils s'entretenaient pendant que le prêtre était à l'autel, et les enfants jouant comme s'ils eussent été dehors. . . Ils ne se confessaient plus du tout, non pas même les prêtres, disant eux-mêmes que cela n'était pas nécessaire. . . Ces abus sont quasi partout et les missionnaires en ont ôté une infinité d'autres (1). »

Le spectacle de la pauvreté de nos missionnaires et l'exemple de leur désintéressement, comparé à l'avarice de leurs prêtres, remuèrent promptement ces peuples à l'âme naturellement religieuse et sincère. Leur courage à braver les dangers de la peste, endémique en ces contrées, acheva de les gagner et en peu de temps tout le pays fut converti, transformé. Ecoutons encore les mêmes Annales :

(1) En fait d'abus, les *Lettres édifiantes et curieuses* en citent de plus extraordinaires encore chez les Grecs de ces contrées : « A cette occasion, raconte le P. Nacchi, j'exposerai ici de quelle manière les curés grecs de la campagne conservent la sainte Eucharistie et l'administrent à leurs malades. Ils font faire un grand pain le jeudi saint; ce pain étant tout chaud, ils le consacrent; étant consacré, ils le trempent dans les espèces du vin consacré et l'exposent ensuite au soleil pour le faire sécher; étant sec, ils le pulvérisent dans un petit moulin, et étant pulvérisé, ils gardent cette poudre dans un sac assez malpropre. Lorsqu'on les appelle pour donner le saint Viatique, ils prennent un peu de cette poudre avec une cuiller et la font doucement tomber dans la bouche du malade. » Tome I, p. 198, édit. 1829.

« Et dans les villages du Mont Liban, allèrent nos Pères de Baruth, s'exposant parmi tout le monde qui étaient généralement travaillés de la peste, avec un incroyable profit pour ces pauvres gens par les confessions et communions qu'ils firent, leurs prêtres les laissant mourir comme des bêtes sans sacrements. Et c'était à qui aurait nos Pères de village en village, épiant quand l'un partait d'un lieu pour l'enlever, les autres venant tous armés pour le prendre et l'emmener par force dans leur village ; où étant arrivés ils ne leur donnaient pas un moment pour se reposer, voulant et sains et malades se confesser, vu le pitoyable état où ils se sentaient et se reconnaissaient par les instructions et prédications des missionnaires (1). »

La foi de ces braves chrétiens et leur confiance en nos missionnaires étaient si grandes qu'ils en obtinrent de vrais miracles. Pendant que le P. Adrien de la Brosse, de résidence à Beyrouth, s'en allait parcourant les villages de la montagne « tous les malades venaient à lui afin qu'il priât Dieu sur leurs têtes, s'assurant d'être guéris s'il le faisait, et tous ceux à qui il donnait des noms de Jésus, guérissaient de leurs maladies. Ce qu'entendant un Turc, il lui en demanda un jour pour sa femme, mais le Père lui ayant répondu qu'il n'en donnait qu'aux chrétiens, il en fit demander un par un chrétien, et l'ayant appliqué sur la tête de sa femme grièvement malade, elle se leva toute saine. Celle-ci depuis ce temps alla toujours à la messe, passionnant de se faire baptiser. Mais le Père n'osa pas, ayant été averti que cela causerait trop de désordre à tous les chrétiens du pays, si les Turcs venaient à le savoir (2). »

En peu de temps la pratique religieuse et la vie chrétienne refleurirent dans la contrée et depuis lors la ferveur n'a cessé de régner dans cette vaillante nation. Toutefois cette persévérance dans la bonne voie exigea de la part de nos

(1) Année 1636.

(2) *Annales de la Mission de Touraine*, année 1629.

pères une action continuelle. L'avarice, si enracinée dans l'âme de l'orieutal, ne tarda pas à renaître dans le cœur des prêtres maronites. Comme les capucins administraient gratuitement les sacrements, ils les accusèrent de les frustrer ainsi de leurs honoraires. et ils voulurent leur interdire le ministère de la confession. Vers 1660 en effet le patriarche des Maronites défendit à ses fidèles de s'adresser à nos missionnaires pour recevoir aucun sacrement. Mais devant le scandale que cette mesure suscita, il revint sur sa décision et présenta des excuses.

La conversion de l'Emir Facardin, ou mieux Fakhr ed-Din, aurait pu avoir les conséquences les plus considérables pour le salut de l'Orient, si la France avait été en mesure de seconder l'œuvre de nos pères. En lisant le récit des événements qui accompagnèrent cette conversion, on se prend à reconnaître de plus en plus l'à-propos de la croisade projetée par le P. Joseph, et à regretter son échec.

Fakhr ed-Din (1584-1635) était gouverneur des Druses dans le Liban, sous l'autorité du vice-roi de Damas. Profitant des embarras que les guerres avec la Hongrie et la Perse causaient aux Sultans, il avait agrandi petit à petit la sphère de son influence. Au district de Chouf, apanage de sa famille depuis 1119, il avait pu ajouter successivement Beyrout, Saïda, Baalbeck, Tyr et tout le pays d'Adjaloun et de Safad. A force de présents il avait réussi à obtenir qu'à Constantinople on fermât les yeux sur ses empiétements.

Son ambition était de se créer une principauté indépendante. Dans ce but il rechercha des alliances avec les chrétiens, vint même vers 1616 en Italie, à Florence demander l'appui des Médicis. Il ne trouva que des encouragements et des promesses incertaines.

C'est sur ces entrefaites que nos pères arrivèrent dans le Liban; ils trouvèrent auprès de lui le meilleur accueil et ils espérèrent un instant gagner les Druses à la foi catholique. Ceux-ci, au témoignage de nos missionnaires, se flattaient

alors d'être des descendants des croisés. « Ils se nomment Druses, disent les *Annales de la Mission de Touraine* (1) par la pensée commune entre eux qu'ils sont descendus de la colonie d'un comte de Dreux qui était allé au service de Godefroy, roi de Jérusalem. Ces gens ne sont ni mahométans ni chrétiens, croyant seulement l'unité d'un Dieu, la métempsychose et que le monde est de toute éternité, mais sont sans temples, sans sacrifices ni prières, quoiqu'ils disent que Jésus-Christ est un saint personnage.

« Comme ils témoignaient tous une grande affection à nos missionnaires, le P. Gilles composa un livre et réfuta toutes leurs erreurs, les instruisant de la foi chrétienne.... Et ce livre fut fort bien reçu des princes et seigneurs qui en avaient des copies, désirant qu'il fût distribué parmi tout leur peuple, ce qui leur imprima une grande inclination pour nos pères et la religion, comme il se verra dans la suite.

« L'un de ces seigneurs se convertit à la foi et fut baptisé par l'évêque de Sayde, maronite, avec quelques autres de sa nation, nos missionnaires ayant voulu déférer cet honneur à cet évêque. »

Une joie plus grande, quoique éphémère, était réservée à ces missionnaires. Cinq années plus tard en 1633, l'émir Fakhr ed-Din se convertit lui-même. Ce fait semble avoir échappé à tous les historiens, car aucun, que nous sachions, ne le mentionne. Il est cependant hors de doute. Bien plus Fakhr ed-Din mourut martyr de sa foi, et faillit entraîner dans son martyre cinq de nos pères. Nous donnons le texte même de nos archives ; elles ne laissent place à aucune contestation :

« L'émir Phacardin, prince des Druses, étant tombé grièvement malade cette année 1633, le père Adrien de la Brosse y fut appelé, un jour qu'il était agonisant. Ce père surpris de le voir ainsi mourir sans s'être fait chrétien, comme il

(1) *De la Mission de Seyde*, paragraphe second.

avait toujours espéré, depuis quelque temps qu'il lui parlait de la religion, fit des vœux à Notre Seigneur Jésus-Christ à la sainte Vierge, à saint François et à saint Antoine pour sa santé, et s'en allant à l'hospice, fit des prières avec les autres pères.

« Ce qu'ayant achevé, il retourna chez l'Emir; l'ayant trouvé un peu mieux et en bon sens, il prit occasion en lui parlant, de lui témoigner ses obligations à la divine bonté de l'avoir retiré de ce péril évident et prochain de la mort corporelle ; lui disant que ce sont des avertissements pour ne point négliger ses obligations, le suppliant encore de considérer qu'il y a grand danger au mépris de la grâce, qu'il la faut recevoir quand elle s'offre, et entendre la voix divine quand elle vous appelle, qu'autrement, c'est se rendre indigne d'un second appel ; qu'au reste il demandait excuse à Son Excellence s'il lui parlait en ces termes, que l'honneur de la bienveillance toute particulière qu'il lui avait fait paraître, l'obligeait étroitement de lui dire, à la décharge de sa conscience, que, s'il fût mort en cet état, il avait perdu sa part de paradis et eût été damné pour jamais. Que si Son Excellence le voulait obliger de nouveau à donner croyance à ses paroles, volontiers il s'engageait âme et corps pour une affaire si importante, s'offrant de répondre à Dieu de la sienne, au cas où elle fût en péril par la suite de ses conseils, le conjurant de faire réflexion sur les raisons qu'il lui avait dites tant de fois, pour la Religion ; il lui assura aussi que, s'il était revenu en cet état présent, c'était par l'intercession de la Mère de Dieu et des susdits saints ; tous nos missionnaires ayant passé cette journée sans boire et sans manger, toujours en prières pour la santé de Son Excellence, et pour qu'il ne retardât point son parfait bonheur qui est d'être chrétien.

« A ce discours, le Prince répondit que l'affaire méritait d'y penser, et que, si le lendemain Dieu lui donnait un peu plus de force et de santé, il ferait tout ce qu'il voudrait entièrement.

« Le lendemain, le Père l'étant allé voir lui demanda s'il se ressouvenait de l'entretien du jour précédent ; il répondit que parfaitement il l'avait dans son esprit et que, dès il y a longtemps, il avait eu ces sentiments ; mais la crainte des forces ottomanes l'avait empêché de les faire paraître ; qu'il n'attendait que l'occasion favorable, et que ce n'était qu'à l'extérieur qu'il se montrait mahométan, par politique. Sur quoi le Père lui remontra le danger évident où il se mettait pour ne plus recevoir les grâces ; et ce prince lui demanda le serment de fidélité qu'il exigea de lui, les mains sur les saints Evangiles, et lui fit jurer de ne jamais déclarer à personne s'il n'avait quelque changement notable, ajoutant que dans le temps de sa syncope, il s'était trouvé à l'extrémité et en des peines telles que la seule pensée le faisait encore frémir, et déclara qu'il était disposé à tout ce qu'il jugerait à propos pour sa gloire et le salut de son âme. »

Le Père le baptisa alors, et, ajoutent les Annales : « Il le nomma Louis-François et le dispensa pour un temps raisonnable, par l'ordre secret qu'il en avait de Sa Sainteté, des obligations auxquelles l'Eglise oblige les nouveaux convertis, il fit sa profession de foi, et venant à l'abjuration protesta que dès longtemps il avait le Mahométisme en horreur ; et depuis, entendant qu'on chantait sur la Mosquée selon la manière accoutumée, il ne se pouvait empêcher de dire ces paroles :« *Qa Karab et dunié malhon* » qui veulent dire en notre langue : « Ah ! maudit destructeur de tout le monde », répétant toujours ces paroles en se réveillant, et voulant toujours être entretenu des mystères de Jésus-Christ pendant sa maladie, ce qui faisait qu'on ne faisait entrer personne en sa chambre que le Père Adrien et son lieutenant, Maronite de nation et catholique, qui se nommait Abonade, qui veut dire « père de la vue ».

« Après quoi, ce prince eut une telle amitié pour le Père que, son fils étant venu de Saphat où il était allé, il lui dit ces paroles entre autres en présence de tout le monde qui était présent : « Mon fils, embrassez ce Religieux, c'est lui

qui est cause de ce que vous m'avez trouvé en vie ; si son assistance m'eût manqué, j'étais mort, je suis votre père, mais à présent après Dieu, c'est le mien ; et, si vous m'aimez comme votre père, je veux que vous l'aimiez et honoriez comme moi. » Et aussitôt, le prince Kaly l'embrassa fort tendrement, confirma tout ce que son père avait fait pour la Mission, et donna ordre à son trésorier d'y fournir tout ce qu'on désirait. Il voulut que ses autres enfants plus jeunes fussent chrétiens, il consigna entre les mains du P. Adrien, quantité de pierreries et de papiers, de l'argent qu'il avait à la Banque en Chrétienté, promettant de plus un million de sequins d'or pour eux, voulant adroitement faire transporter ses enfants en chrétienté par les corsaires de Malte, pour y être élevés en la Foi, ce qui aurait été exécuté sans cet Abonnade qui rompit le coup par ses dissuasions. »

La conversion d'un simple Turc est un crime puni de mort d'après la loi musulmane. La conversion d'un prince, tel que Fakhr ed-Din devait donc faire craindre les plus terribles représailles, si elle parvenait à la connaissance du Sultan. Se rencontra-t-il des délateurs parmi les familiers de l'Emir, pour trahir et dénoncer leur maître ? L'histoire ne le dit pas ; mais elle le montre peu de temps après attaqué, sur l'ordre d'Amurat IV, par le gouverneur de Damas. Vainqueur dans deux batailles près de Safad, il fut vaincu dans la troisième et vit périr son fils Ali. Il parvint à s'échapper, mais sa cause était ruinée ; il dut s'en aller lui-même avec toutes ses richesses à travers l'Asie Mineure, jusqu'à Constantinople, implorer la clémence de son vainqueur.

A force de caresses et de présents il parvint à fléchir le Sultan ; et il fut reçu dans sa familiarité. Mais on découvrit sans doute qu'il était chrétien, car il fut condamné à mort quelque temps après avec ses deux fils. Ceux-ci furent étranglés et, lui, eut la tête tranchée. « Quand on voulut l'exécuter, disent les Annales de la Mission de Touraine, on lui commanda d'invoquer Mahomet. Mais voulant toujours persister

dans sa promesse faite et jurée aux pères missionnaires, qui étaient en prison à son occasion pour la foi chrétienne, il n'en voulut jamais rien faire. Au contraire, voulant faire paraître à cette heure ouvertement qu'il était chrétien, il se tourna vers le soleil levant, se jeta à genoux et fit sa prière, comme les chrétiens, à Notre-Seigneur Jésus-Christ (1). »

Un autre fait vient confirmer l'opinion de la conversion et du martyre de l'Emir Fakhar ed-Din, c'est qu'en même temps qu'on le poursuivait et condamnait, on arrêtait les missionnaires du Liban comme coupables de l'avoir converti. Ecoutons encore le récit de nos Annales : L'Emir « se sauvant dans les montagnes, la ville de Baruth ayant été pillée, l'on prit nos pères qui y étaient, savoir le P. Bernard de Beaugé et Adrien de la Brosse. Le Captan Bascha interrogea ce dernier..., il lui demanda s'il n'avait pas baptisé l'Emir Phacardin le faisant chrétien. Il répondit que s'il eût été chrétien il l'aurait servi comme les autres, et qu'il savait bien que c'était contre les lois de Sa Hautesse de faire un Turc chrétien... sans dire ce qu'il en était ni ce qu'il avait fait... Après mille coups injurieux et affronts aux deux pères, on les attacha à la chaîne pour tirer à la rame, ainsi que trois autres qu'on avait pris à Seyde, savoir les Pères Machaire de Gien, Félicien de la Flèche, et Fr. Marius d'Orléans, ayant été dit que c'étaient les prêtres de l'Emir... Ils furent présentés tous cinq devant Sa Hautesse à qui on avait dit qu'ils... avaient fait chrétien l'Emir et que l'un d'iceux était de ses confidents... (2) »

Le Sultan voulut les faire brûler tous les cinq devant les cinq églises qui sont à Galata, « parce que le captan Bascha les avait accusés d'avoir fait chrétien le prince Phacardin (3). »

Ce supplice leur fut épargné. Grâce à l'intervention des

(1) Année 1634. Chap. V.

(2) *Annales des Missions de Touraine*. De la conversion de l'Emir Phacardin, Chap. IV, parag. II.

(3) *Ibid.*

ambassadeurs européens, ils furent rendus à la liberté mais ils reçurent l'ordre de quitter le territoire ottoman. Deux des religieux ainsi arrêtés moururent peu de temps après, des suites des tortures endurées dans les prisons et sur les galères.

Cet événement faillit entraîner la ruine de toutes nos maisons de Syrie. Les autres missionnaires en effet furent l'objet de nombreuses poursuites et vexations. Les Pères Sylvestre de Saint-Aignan et Boniface de Moulins, établis au Mont-Liban, ne durent leur salut qu'à une sorte de miracle. Les émissaires turcs les recherchaient de tous côtés, mais « ils ne les purent jamais trouver, disent les Annales déjà citées, bien qu'ils cherchassent par tous les lieux mêmes où ils étaient. Un jour que ces deux religieux n'avaient plus rien pour se sustenter, et ne pouvaient sortir de leur caverne, assiégés qu'ils étaient par les neiges, un homme inconnu apparut au Père Sylvestre, et, le prenant, le fit sortir et le conduisit dans un village voisin. A son retour, le Père trouva dans sa caverne 300 petits pains, qui leur suffirent pour trois mois. »

« Toutefois voyant qu'on les poursuivait toujours, sans désister, de caverne en caverne, où ils se cachaient, passant quelquefois trois jours sans boire, parce qu'ils ne trouvaient pas d'eau, ils se retirèrent à Tripoly, à la faveur d'un honnête marchand vénitien. Celui-ci leur promit toute assistance, sans aucune crainte, parce qu'il était le bienvenu du lieutenant du gouverneur. »

Ils demeurèrent en cette ville et, malgré les menaces du gouverneur, qui avait reçu des ordres pour les envoyer sur les galères à Constantinople, « toujours prêts et passionnés de souffrir, » ils y fondèrent une mission en faveur des Grecs et des Maronites abandonnés (1633).

CHAPITRE XIV

LES MISSIONS CAPUCINES AU COMMENCEMENT DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE. — LEUR APOGÉE

Un jour, entendant le récit des merveilleuses conversions opérées par nos Pères en Orient, Urbain VIII s'écria ravi d'enthousiasme : « O saint François, tu voulus aller en personne au milieu des Mahométans afin de les amener à la foi; mais je vois que cette gloire était réservée à tes fils, les Capucins. Oui, en vérité ils sont le bras droit de l'Eglise romaine (1). » Ce que nous avons raconté jusqu'à présent justifie pleinement ces paroles et ces espérances du grand Pontife. En l'espace d'un demi-siècle ou de trois quarts de siècle les Capucins avaient opéré ou du moins préparé le relèvement des cinq églises orientales unies qui aujourd'hui représentent la catholicité en ces pays. Les Chaldéens et les Grecs Melchites avaient leurs patriarches et leur hiérarchie reconnus par la Sublime Porte ; les Syriens avaient des évêques d'une fidélité éprouvée par la persécution et ils allaient pouvoir se rallier autour d'eux. Il en était de même des Arméniens, l'époque qui s'ouvre allait être pour cette nation un siècle de gloire, le siècle des grands martyres. Enfin la sympathique nation des Maronites avait retrouvé la pureté de la piété chrétienne. Le dix-septième siècle n'avait

(1) *Archives de la Mission de Touraine*, année 1638.

pas encore achevé sa course que cette grande œuvre était accomplie.

Durant la première moitié du dix-huitième siècle, non seulement les capucins maintinrent la plupart de leurs conquêtes, mais ils en ajoutèrent de nouvelles. Cette époque marque l'apogée de leurs missions en Orient; nous voulons lui consacrer un chapitre ; cela nous donnera l'occasion d'entrer dans la vie intime de quelques-unes de leurs stations nombreuses échelonnées sur toute l'étendue de l'empire Ottoman.

I. — MISSIONS DE GRÈCE

Nos archives ont conservé un long rapport, écrit en l'année 1745 et adressé à la Propagande (1). Il a trait à la custodie de Grèce. Nous n'aurons qu'à le suivre fidèlement, et il nous donnera la véritable physionomie de toutes ces missions au commencement du dix-huitième siècle. Les missions de Grèce étaient à cette époque au nombre de quatorze, elles s'étaient donc enrichies de plusieurs créations nouvelles depuis 1689. Par contre elles avaient abandonné Salonique.

Voici les noms de toutes ces stations :

1° Saint-Louis de Péra.	8° Syra.
2° Saint-Georges de Galata.	9° Naxie.
3° Smyrne.	10° Paros.
4° Metelino.	11° Andros.
5° Scio.	12° Athènes.
6° Candie.	13° Milo.
7° La Canée.	14° Argentera (1710).

1° et 2° Saint-Louis et Saint-Georges de Constantinople. — Nous avons suffisamment décrit, au chapitre V, les œuvres des deux maisons de Constantinople. Il ne sera pas nécessaire d'y insister. Saint-Louis avait toujours l'école des jeunes des langues pour la France, Saint-Georges en avait

(1) Il a dû être composé par le P. Romain de Paris, alors custode de Grèce.

une semblable pour le royaume de Naples. La délivrance des esclaves était toujours l'œuvre chère à Saint-Louis. En 1711, un des missionnaires, le P. Louis de Rossay, avait fait le voyage de France et y avait entrepris une sorte de croisade, afin d'intéresser les fidèles au sort de ces malheureux. Son appel avait été entendu, et plusieurs évêques, entre autres Mgr de Noailles, archevêque de Paris, les évêques et archevêques de Besançon, Orléans, Marseille, Reims, Poitiers, avaient adressé des mandements à leur diocésains pour plaider la cause des chrétiens, détenus dans les bagnes du Grand-Turc (1).

A Saint-Georges nos pères s'occupaient surtout des marchands français et vénitiens ainsi que des Arméniens. Notre église « est très utile à tous, lit-on dans le rapport, parce que depuis l'aube jusqu'à dix heures, et le dimanche jusqu'à midi, on y dit continuellement la sainte Messe ; et on y entend les confessions en français, grec, italien et arménien. On y prêche tous les jeudis de carême en français et en italien... les troisièmes dimanches de chaque mois, quand la persécution contre les catholiques romains n'est pas trop grande, on expose le très Saint-Sacrement et l'on prêche en arménien, pour la confrérie du purgatoire établie dans cette église.

« Enfin on fait encore toute l'année la classe à tous les petits enfants, français, italiens, grecs, arméniens. Aussi je puis vous assurer qu'elles sont nombreuses et remarquables les conversions de Grecs et d'Arméniens schismatiques, qui passent au rite latin et catholique à cause de l'assiduité de nos missionnaires aux exercices spirituels, à la visite des malades et à l'assistance des moribonds. »

On sera peut-être étonné de voir ici nos missionnaires, contrairement à leurs principes connus, attirer les Arméniens vers le rite latin. Pour comprendre cette conduite il faut savoir qu'à Constantinople les Arméniens catholiques n'avaient pas de hiérarchie constituée et par conséquent

(1) P. Furcy, *Annales de la Mission de Grèce*, année 1711

dépendaient au spirituel et au temporel du patriarche schismatique. Ce dernier durant tout le dix-huitième siècle se montra très persécuteur. Le seul moyen de soustraire à sa tyrannie les pauvres catholiques arméniens était donc de les incorporer à l'Eglise latine.

3° Smyrne. — Smyrne a été nommée la perle de l'Orient ; la mer par devant, et, de tous les autres côtés, de belles et fières montagnes l'enchâssent comme un écran de gloire. Elle repose, éclatante de lumière, au fond de son golfe enchanteur, et au voyageur qui l'aborde, elle apparaît comme l'œil suppliant de l'Orient opprimé, qui s'ouvre vers l'Occident libre et chrétien. Elle a remplacé l'ancienne Ephèse, dont les ruines dorment non loin de là, couchées dans les broussailles et les herbes sauvages. Elle a hérité de sa gloire, mais aussi de ses désordres et de ses débauches. Ses malheurs d'aujourd'hui sont les châtiments de sa mollesse. Mais elle ne se relèvera pas seule ; il faut que la France, autrefois éclairée par elle, lui rapporte la vérité et le salut.

Nos pères, nous l'avons dit, vinrent dès 1627 lui proposer la vérité qui délivre. Ils placèrent leur mission sous le patronage de l'apôtre de cette ville, saint Polycarpe. Leur qualité de chapelains consulaires leur donnait les fonctions curiales sur tous les Français et les protégés français.

Voici les travaux ordinaires de la mission, tels que les décrit le rapport du P. Romain : « On prêche l'Avent tous les dimanches, le Carême trois fois la semaine, et à toutes les fêtes solennelles. Le premier dimanche de chaque mois on prêche en arménien, pour la confrérie du rosaire, érigée en faveur des Arméniens catholiques. On entend les confessions en français, en italien, en grec et en arménien. Tous les dimanches et fêtes on fait le catéchisme à plus de 200 enfants. »

Nos missionnaires avaient là encore, comme à Constantinople, l'œuvre des esclaves fugitifs ; et à tous ces travaux ils ajoutaient le soin des pestiférés, des malades, et des matelots.

« En outre, ajoute le rapport, nos pères font continuelle-

ment la mission sur les navires parmi les officiers et matelots, et aux enfants qui y sont employés. On y fait le catéchisme, la prière ; on y cherche à ramener les âmes à Dieu et souvent on y réussit.

« De plus on a établi un hôpital non seulement pour les pestiférés, mais encore, à part, pour les pauvres, qui ne peuvent se soigner chez eux. Les missionnaires en ont grand soin et les visitent deux, trois et quatre fois par jour. »

Le service des pestiférés était surtout dangereux et pénible ; il suscita là, comme partout, beaucoup de martyrs de la charité. Sur les listes nécrologiques du couvent de Saint-Polycarpe, en effet, à côté du nom des religieux décédés, on lit, au moins une fois sur trois, ces mêmes paroles significatives « mort au service des pestiférés. »

Nous devons signaler encore parmi les œuvres de nos pères le culte de saint Roch qu'ils ont mis en honneur, et le culte de saint Polycarpe, qu'ils ont rétabli dans cette ville. Aujourd'hui la fête de ce glorieux patron est un jour de réjouissance pour tout le peuple ; et depuis quelques années les schismatiques ont dû suivre l'exemple des catholiques et reprendre, eux aussi, le culte de leur premier apôtre. Puisse-t-il leur mériter le retour à la vraie foi.

4° Metelino. — Sur cette difficile mission, le rapport de 1745 s'exprime dans les termes suivants : « Metelino est une île située entre Smyrne et Chio... Nous y avions un hospice et une église qui ont été renversés et usurpés par les Turcs au temps de la guerre. Nous n'avons pas pu les reconstruire depuis, par manque de ressources. Il y faudrait cependant un religieux de langue française. Nous y allons suivant les besoins et les commodités, au prix de grandes dépenses, car nous n'avons là ni rentes ni aumônes, le pays étant habité par des Turcs à demi sauvages.

« Le missionnaire qu'on y envoie ne manque pas de fatigue : il lui faut visiter dans les ports, qui sont nombreux et éloignés, les bâtiments chrétiens, dire la messe aux équi-

pages et faire à leur égard ce que nous avons dit pour Saint-Louis et Smyrne. Il doit enfin visiter quelques Arméniens catholiques, qui vivent éparpillés dans les villages, pour les instruire, les confesser, leur faire le catéchisme et leur donner la communion. Ce n'est qu'ainsi qu'on peut les maintenir dans la foi et l'union à l'Eglise romaine. »

« 5° Chio. — Chio avait été jusqu'en 1694 une mission très prospère. Chio, « le paradis de l'Archipel, » l'île où se récolte le fameux mastic, l'opium des Turcs, fut gouvernée jusqu'à la fin du dix-septième siècle, par l'illustre famille des Justiniani. Les Turcs percevaient l'impôt, mais la laissaient s'administrer elle-même. Comme les Justiniani étaient latins et dévoués à l'Eglise romaine, les Latins malgré leur petit nombre (8000 contre 90.000 grecs), possédaient toute l'autorité dans l'île. Trois familles de religieux, les soccolants, les jésuites et les capucins étaient venus successivement apporter à cette intéressante population le secours de leur ministère. Nous avons dit plus haut qu'il s'exerçait au milieu des plus grandes consolations.

En 1694, les choses changèrent de face. Chio fut prise par les Vénitiens, qui la perdirent l'année suivante. Les Grecs accusèrent les Latins auprès des Turcs, d'avoir favorisé les Vénitiens. Il s'en suivit une grande et longue persécution. Beaucoup de Latins furent massacrés, les autres furent ruinés et perdirent toute liberté religieuse. Les missionnaires après un court exil rentrèrent dans l'île ; mais il y avait peu de chose à faire.

L'Eglise des capucins, à cause de son titre de chapelle consulaire, était seule ouverte, et encore les Turcs avaient-ils défendu d'y recevoir les chrétiens du pays. « Nous ne manquons pas de recevoir, raconte notre mémoire, les Grecs latins du pays, mais en cachette ; car il ne nous est permis que de faire la classe. Nos pères se livrent à ce dernier travail avec zèle ; ils ont plus de 100 enfants distribués en diverses classes. »

Le catholicisme ne s'est point relevé dans cette île. Cette terre a subi depuis deux siècles les plus terribles catastrophes de la part de la nature et de la part des hommes. « En 1881, la ville de Chio fut presque entièrement renversée par un tremblement de terre, et plus de 5.800 personnes périrent sous les décombres. En 1822, aux premiers temps de la guerre de l'indépendance, les Turcs « passèrent par là », et lorsque l'œuvre de dévastation fut accomplie, villes et villages n'étaient plus que des ruines; 25.000 Chiotes avaient été massacrés et 45.000 emmenés comme esclaves à Smyrne et à Constantinople ; 15.000 s'étaient réfugiés dans les îles et dans la Grèce continentale ; le reste se mourait par la famine ou le typhus. De toute la population qui avait dépassé 100.000 personnes, 2.000 seulement survécurent. C'est ainsi que le gouvernement turc se vengea des défaites que les marins de Psara, petite île voisine de Chio, avaient fait subir à ses vaisseaux (1). »

C'était la vengeance du Turc, mais le Turc n'était que le bourreau de Dieu ; ils vengeaient sur les petits enfants le crime de leurs pères accompli 125 ans auparavant contre des catholiques innocents, leurs bienfaiteurs.

6° et 7° Candie et la Canée. — Dans l'île de Crète ou Candie les Capucins avaient, depuis 1715, deux stations, l'une à Candie, l'autre à la Canée. Ils y étaient seuls missionnaires et exerçaient les fonctions de chapelains des Consuls, et de curés pour la population catholique. Il n'y avait guère d'autres catholiques que les commerçants français et italiens. Cependant à la Canée un certain nombre de Grecs s'étaient unis aux Français. « A la Canée dit le Mémoire de 1745, il nous faut prêcher en grec, à cause de la présence de beaucoup de dames dont le grec est la langue. »

8° Syra. — Syra s'élève comme un rocher sans arbre et sans eau au centre de l'archipel. Pendant longtemps les

(1) Elisée Reclus, *Géographie universelle, Asie antérieure*, p. 619.

Capucins furent seuls missionnaires à Syra. Cette île était pauvre et ne pouvait recevoir un grand nombre d'ouvriers évangéliques. Mais les habitants avaient l'avantage d'être tous catholiques. En 1653 ils étaient au nombre de deux mille du rite latin, avec quelques autres du rite grec (1). En 1745 ils étaient tous du rite latin.

« Nos missionnaires, dit le rapport de cette année, font un grand bien dans cette île par leurs prédications en grec, les confessions, le catéchisme et l'école... qui réunit plus de 100 enfants. » Le rapport de 1653 témoigne de la piété de toute cette population : « C'est chose merveilleuse, dit-il, de voir avec quelle dévotion ces pauvres gens assistent à la première messe qui se dit de grand matin, les jours ouvriers, avant le travail. Ils y viennent jusqu'à quatre et cinq cents et quelquefois davantage ; car, quelque empressement d'affaire ils puissent avoir, leur première et plus importante est d'entendre la sainte messe. »

Comme l'île de Chio, Syra avait son tiers-ordre séculier composé de 45 membres environ. De plus elle possédait des religieuses tertiaires ou Capucines, au nombre de 35, en comptant les novices. Nous en avons déjà parlé. Mais voici, avec de nouveaux détails, leur genre de vie :

« Elles sont astreintes aux vœux simples de chasteté, pauvreté et obéissance, aux jeûnes et abstinences de la règle, etc. Elles doivent venir chaque jour entendre ensemble la messe dans notre église, et chaque soir y revenir pour visiter le très saint Sacrement, faire oraison, et gagner les indulgences de l'Ordre. Elles doivent venir les dimanches et fêtes à l'église pour entendre toutes les messes qu'elles peuvent, les vêpres, la prédication, en un mot tous les exercices qui s'y font.

« Elles se confessent et font ensemble la communion le second dimanche de chaque mois et toutes les fêtes. Le Père directeur les réunit tous les dimanches pour leur faire une conférence spirituelle, et pour réciter les prières. »

(1) Furcy. Année 1653. — *Ibid.*

Dieu a béni cette île, et, durant la guerre de l'indépendance, la France la protégea comme catholique, et elle servit de refuge à un grand nombre d'Hellènes. La ville principale, désignée communément sous le nom de Syra, et appelée officiellement Hermoupolis est devenue la quatrième cité de la Grèce, avec 21.000 habitants. La population de l'île entière dépasse 30.000. Elle est l'entrepôt du commerce pour tout l'Archipel.

9° Naxie. — Cette mission était dédiée à saint Antoine ; aussi l'église des Capucins était-elle le centre d'une dévotion spéciale envers ce grand saint. Chaque mardi, on exposait sa relique à toutes les messes ; et à la messe conventuelle, après des prières publiques en l'honneur du saint, on la donnait à vénérer à tous les assistants. Durant les trois jours du carnaval se célébraient les exercices des Quarante-Heures avec prédication, afin, dit le rapport de 1745, d'éloigner les fidèles des divertissements dangereux. Les prédications, l'école, le catéchisme, le soin des matelots se faisaient comme dans les autres stations.

Le rapport de 1653 parle encore de la célèbre procession du Saint-Sacrement le jour de la Fête-Dieu ; nous en dirons un mot à propos de la mission d'Andros.

10° Paros. — Les Capucins avaient à Paros trois missions ; elles étaient établies à Parechia, Auxa, et Antiparos. Toutefois, en 1645, ils n'avaient de religieux à demeure qu'à Parechia, ils se contentaient d'aller de temps en temps, selon les besoins, dans les deux autres stations. Le climat était très malsain, et les missionnaires y étaient très souvent malades. « Quand la santé le leur permet, rapporte notre Mémoire, ils prêchent en grec dans notre église et dans la grande église des Grecs, voisine de la nôtre, ils font la classe aux enfants, le catéchisme aux petits et aux grands, écoutent les confessions et font ainsi un grand bien aux âmes.

11° Andros. — A Andros nos Pères s'établissent de bonne

heure. Un article paru dernièrement dans une revue athénienne (1) raconte ainsi l'arrivée de nos Pères :

« La souveraineté franque avait disparu à Andros. Sous ce gouvernement les Latins y avaient été nombreux, mais, à la chute de la puissance des Sommaripa, la plupart des habitants passèrent à l'église grecque. Aussi sous l'archevêque Dominique della Grammatica, il n'y avait plus qu'un petit nombre de Latins et le clergé faisait presque complètement défaut. Dans cet isolement l'évêque appela à son secours les Pères Capucins de Paris.

« Les premiers missionnaires capucins, qui y furent envoyés en octobre 1637, furent les Pères Léonard et Isidore de Paris ; ce dernier mourut à Andros l'année suivante.

« Pour témoigner leur contentement les habitants d'Andros donnèrent aux Capucins le 1er juin 1639 une petite église à deux rangées de piliers dédiée à saint Bernardin et à saint Nicolas.

« Ainsi établis, les Capucins rendirent de grands services au pays, surtout au moyen de l'école qu'ils y fondèrent ».

Elle était fréquentée par tous les enfants grecs de l'île et par quelques-uns d'Athènes.

Le rapport de 1653 s'exprime à son sujet en ces termes :

« Andros, est une très belle île, grande, riche, peuplée, assez proche d'Athènes, une bonne partie des habitants sont Athéniens. J'y ai vu les écoles, que nos Pères y tenaient, fleurir à merveille, avec pleine espérance d'une grande moisson spirituelle. Mais en ces dernières années, à cause des guerres, nous avons été contraints de l'abandonner... tout le pays étant entièrement ruiné et déserté... Nous attendons pour y retourner qu'une bonne paix ait rappelé les habitants chez eux.

Ils ne tardèrent pas en effet à reprendre possession de leur poste, ils y rentrèrent en l'année 1700. Ils étaient revenus à la sollicitation des habitants ; les archives de Syra ont

(1) Année 1895, 10 août. *Armonia*, revue catholique d'Athènes.

conservé une pétition signée de toutes les autorités grecques de l'île, réclamant leur retour : « Ces pères, dit la pétition, ont été pour notre pays d'une très grande utilité tant pour l'instruction temporelle que pour la spirituelle. Aussi à toutes les solennités que ces pères célébraient avec grande pompe et piété tout le monde s'empressait d'accourir pour voir leurs cérémonies et entendre leurs saintes prières ».

Parmi ces grandes solennités, auxquelles font allusion les habitants d'Andros, il faut mentionner la procession du Très Saint Sacrement. Elle se faisait là ainsi qu'à Naxie avec un éclat extraordinaire. « Une bonne partie du peuple y accourait des bourgs et villages, qui sont tous grecs... l'évêque grec et tout son clergé revêtus en cérémonie avec cierges et flambeaux s'y incorporaient et l'accompagnaient entièrement... Quant aux Grecs, ils s'y prosternent la face en terre, jonchent les rues de leur propre corps au lieu de tapis par où la procession doit passer... Les bien portants y courent, hommes, femmes, jeunes, vieux ; les malades s'y font porter ; et la plupart... se jettent contre terre prosternés la face sur le pavé... et ainsi la procession passe par-dessus eux, et plusieurs sont guéris de diverses maladies par telle dévotion : un chacun s'y empresse soit pour avoir guérison, soit pour prévenir la maladie. »

Ce spectacle ravissait les missionnaires : « C'est ce que j'ai vu de mes yeux en cette île, dit l'auteur du rapport, et mes yeux en ont pleuré de tendresse (1). »

Quand ils rentrèrent dans l'île, les Capucins trouvèrent le catholicisme en grande décadence. Un rapport de 1700 fait par M^gr^ Giustiniani, évêque de Syra, en parle ainsi : « Le nombre des catholiques, qui montait autrefois à 2.000 et 3.000, est descendu à 50, en comptant les catholiques de passage. Les schismatiques, au contraire, sont au nombre de 6.000 ; ils sont dispersés en plusieurs villages et châteaux-forts construits pour leur sécurité. »

(1) *Missions des Capucins de Grèce.* Rapport de 1613. P. Furcy.

Nos Pères purent rétablir les liens de l'unité catholique; car d'après le rapport de 1745, bien qu'il y eût peu de latins dans le pays, ils y faisaient la classe, le catéchisme, et prêchaient à la cathédrale et dans les autres églises des Grecs. Ce peuple en effet était presque tout entier catholique. « Le plus grand bien qu'ils font, dit le rapport de 1745, est d'instruire ces peuples et de les empêcher ainsi de passer au rite schismatique et hérétique, comme il arrive souvent en ces pays. »

Ce caractère inconstant et versatile des habitants d'Andros, déjà signalé par nos missionnaires s'est perpétué et il a porté ses fruits de mort. Il y a quelques années, tout le peuple d'Andros est passé au schisme d'un seul coup avec tout son clergé.

12° Athènes. — La mission d'Athènes était une des plus laborieuses de toute la Grèce ; outre cette ville elle desservait cinq autres stations établies à Négrepont, Thèbes, Salona, Corinthe et Castelrosso. Dans toutes ces villes se trouvaient disséminés en effet un grand nombre de catholiques latins et les pauvres missionnaires devaient sans cesse se trouver en voyage sur terre et sur mer, afin de visiter, instruire et consoler ces brebis dispersées.

A Athènes, les capucins avaient pour demeure le monument choragique de Lysicrate, plus connu sous le nom de *Lanterne de Démosthènes*. C'est là que Châteaubriand en 1806 vint leur faire visite. Il a consigné, dans son *Itinéraire*, les réflexions que lui suggéra cette entrevue.

« Enfin nous allâmes au couvent français, écrit-il, rendre à l'unique religieux qui l'occupe la visite qu'il m'avait faite. J'ai déjà dit que le couvent de nos missionnaires comprend dans ses dépendances le monument choragique de Lysicrate, Ce fut à ce dernier monument que j'achevai de payer mon tribut d'admiration aux ruines d'Athènes.

« Cette élégante production du génie des Grecs fut connue des premiers voyageurs sous le nom de *Fanari tou Demosthenis* : « Dans la maison qu'ont achetée depuis peu les Capu-

cins, dit le « jésuite Babin, en 1672, il y a une antiquité bien « remarquable, et qui depuis le temps de Démosthènes est « restée dans son entier : « on l'appelle ordinairement la *Lan-* « *terne de Démosthènes.* »

« On a reconnu depuis, et Spon le premier, que c'est un monument choragique élevé par Lysicrate...

« Certainement ce n'est pas un des jeux les moins étonnants de la fortune que d'avoir logé un capucin dans le monument choragique de Lysicrate ; mais ce qui, au premier coup d'œil, peut paraître bizarre, devient touchant et respectable quand on pense aux heureux effets de nos missions, quand on songe qu'un religieux français donnait à Athènes l'hospitalité à Chandler, tandis qu'un autre religieux français secourait d'autres voyageurs à la Chine, au Canada, dans les déserts de l'Afrique et de la Tartarie...

« C'est donc à ces missions si longtemps décriées que nous devons encore nos premières notions sur la Grèce antique. Aucun voyageur n'avait quitté ses foyers pour visiter le Parthenon, que déjà des religieux, exilés sur ces ruines fameuses, nouveaux dieux hospitaliers, attendaient l'antiquaire et l'artiste. Des savants demandaient ce qu'était devenue la ville de Cécrops, et il y avait à Paris, au noviciat de Saint-Jacques, un père Barnabé, et à Compiègne, un père Simon qui aurait pu leur en donner des nouvelles. Mais ils ne faisaient point parade de leur savoir : retirés au pied du crucifix, ils cachaient dans l'humilité du cloître ce qu'ils avaient appris, et surtout ce qu'ils avaient souffert pendant vingt ans au milieu des débris d'Athènes. »

Châteaubriand parle ensuite des travaux du jésuite Babin sur Athènes, et il se justifie, en ces termes, de l'hommage rendu aux missionnaires :

« On me pardonnera de m'être étendu sur ce sujet. Aucun voyageur avant moi, Spon excepté, n'a rendu justice à ces missions d'Athènes si intéressantes pour un Français ; moi-même je les ai oubliées dans le *Génie du Christianisme.* Chandler parle à peine du religieux qui lui donna l'hospi-

talité, et je ne sais même s'il daigne le nommer une seule fois. Dieu merci je suis au-dessus de ces petits scrupules. Quand on m'a obligé, je le dis ; et ensuite je ne rougis point pour l'art, et ne trouve point le monument de Lysicrate déshonoré parce qu'il fait partie du couvent d'un capucin. Le chrétien, qui conserve ce monument en le consacrant aux œuvres de charité, me semble aussi respectable que le païen qui l'éleva en mémoire d'une victoire remportée dans un chœur de musique (1). »

Les Capucins sont demeurés longtemps à Athènes et il y a peu d'années ils desservaient encore l'église française.

13e et 14e Milo et Argentera. — Milo et Argentera sont deux îles voisines dans l'Archipel. Le climat en était très malsain, et la malaria y déterminait des fièvres très pernicieuses surtout pour les étrangers. La mission avait perdu là beaucoup de religieux. Néanmoins comme il y avait du bien à faire, les Capucins n'hésitèrent pas à s'y dévouer. En 1745 on avait réuni les deux missions, deux Pères y faisaient tout le ministère religieux, la classe aux enfants, le catéchisme, entendaient les confessions et donnaient les prédications aux Grecs indigènes. De plus comme Argentera possédait un très bon port, il y venait beaucoup de navires chrétiens ; nos pères devaient les visiter pour instruire les matelots et administrer les sacrements.

Le rapport de 1745 fait une remarque curieuse au sujet de la malaria dans l'île de Milo. Cette maladie ne s'y était déclarée que depuis peu d'années ; avant cette épidémie Milo était la plus belle de toutes nos missions du Levant. On y envoyait tous les jeunes religieux, nouvellement arrivés de France ; ils s'y trouvaient huit ou dix à la fois ; et là sous la conduite d'un ancien de la mission ils apprenaient les langues, et se formaient au ministère. « Mais ajoute le rapport, avec le temps et les avanies des Turcs la mission s'est appauvrie au point que nous ne pouvons plus y maintenir que deux religieux. »

(1) *Itinéraire*, Chateaubriant (Œuvres complètes), édition 1862, t. III, p. 83 et suiv.

II. — LES MISSIONS DE SYRIE ET DE PALESTINE

Nous ne nous étendrons pas aussi longuement sur les travaux des Capucins de Touraine et de Bretagne au commencement du dix-huitième siècle. Beaucoup plus que celles de Grèce, ces missions eurent à souffrir des persécutions suscitées par les schismatiques à cette époque. Plus éloignées de Constantinople, résidence de l'Ambassadeur français, elles pouvaient plus difficilement se recommander de sa protection. Néanmoins nos pères réussirent à conserver les principaux résultats acquis, c'est-à-dire ils maintinrent dans l'union les Eglises reconstituées par leur soins. Ce ne fut pas toutefois sans de grandes inquiétudes et beaucoup de vigilance. Nous ne voulons rapporter qu'un seul fait, en témoignage de leur zèle à cet égard.

Vers 1720 le patriarche melchite Athanasios, successeur de Macaire et de Dionysios, avait donné des inquiétudes et avait paru se séparer de la communion romaine. Il avait même souscrit à un conciliabule tenu par les hérétiques à Constantinople. Or en juillet 1624 il tomba malade, et le 24 il parut en danger de mort. Le P. Joseph de Reuilly était alors custode à Alep. Il réussit à se faire admettre auprès du moribond, il lui représenta avec charité le triste état de son âme au moment de paraître devant son juge, et fut assez heureux pour le décider à faire une rétractation de ses errements. Mais comme la faute avait été publique, il exigea que la rétractation fût publique et solennelle. Il fit donc entrer trois témoins dans la chambre du patriarche, et celui-ci, en leur présence, dut rendre compte de sa foi. Mais laissons parler le P. Joseph lui-même, il nous a laissé le récit de cette scène :

« Le 28 juillet 1724 m'étant transporté chez M^gr^ le Patriarche Athanasios, patriarche des Grecs, environ une heure après midi, je lui annonçai que je ne pouvais plus lui cacher qu'il était en état de mort, ce qu'il reçut en bonne part. Je lui demandai s'il reniait le conciliabule qu'ils avaient tenu à Constantinople. Il me répondit que non seulement il ne le rece-

vait pas, mais qu'il ne l'avait jamais reçu, et que, s'il l'avait signé, c'était par force et contre sa propre conscience, et qu'il savait qu'il avait péché en cela.

Secondement, je lui demandai en quelle foi il mourait : il me répondit qu'il ne reconnaissait qu'une église, qui était l'Eglise apostolique et romaine ; ensuite il me demanda s'il y avait un Pape ; et comme je lui avais répondu que non, il me dit : je vous charge d'écrire à la Sacrée Congrégation que je meurs dans cette foi et croyance — excepté pour ce qui est des coutumes, desquelles cela ne fait rien à la religion.

Troisièmement, je lui demandai les Conciles qu'il recevait : il me répondit qu'il recevait les conciles généraux et surtout le concile de Florence — qu'il excommuniait quiconque serait assez hardi d'y ajouter ou diminuer un mot ou une seule lettre.

Quatrièmement. Si je lui demandai pourquoi il avait excommunié dimanche dernier un livre qui réfutait le conciliabule de Constantinople : il me répondit qu'il recevait la doctrine dudit livre et qu'il l'admettait, en tout et partout ; mais qu'il avait excommunié celui qui l'avait composé, non pas à cause de sa doctrine mais à cause des termes injurieux avec lesquels il le traitait.

— Ensuite je lui dis : « le diacre Abdeleach demeurera donc excommunié ! » Il me répondit : « non — je le bénis, et si j'ai fait quelque chose contre lui, je lève le tout, et prie le bon Dieu que, de son côté, il lui pardonne comme je lui pardonne. »

Le patriarche mourut réconcilié. Nous allons voir au chapitre suivant ses successeurs maintenir intacte leur fidélité à Rome, malgré des persécutions sans cesse renouvelées.

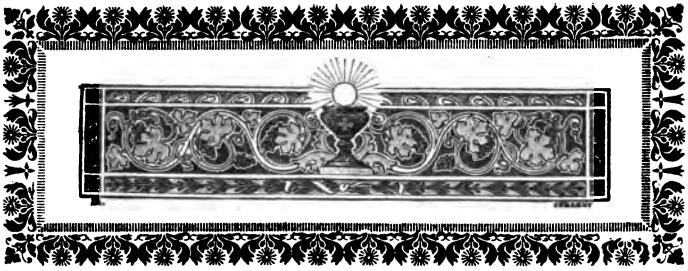

CHAPITRE XV

DÉCADENCE DES MISSIONS CAPUCINES

Leur ruine a la Révolution.

Ce n'est pas pour faire contraste, que nous avons mis à la suite l'un de l'autre ces deux chapitres, l'un qui montre l'apogée de nos missions, l'autre qui doit en décrire la ruine. La décadence en effet suivit de près leur entier épanouissement. Dans les pages précédentes nous avons déjà constaté des ruines ; si nous avions suivi jusqu'au bout le rapport du P. Romain nous aurions entendu un autre cri d'alarme plus inquiétant encore :

« Voici, Eminences, y est-il dit, (le rapport est adressé à la S. Congrégation) l'état de notre mission de l'Archipel. Pour l'entretenir le secours de la France est loin de suffire : il ne pourrait pas aller au delà de quatre mois par année. Si vos Eminences ne veulent pas voir ces missions succomber, au grand détriment des âmes je vous supplie de nous envoyer des secours, tant pour le vivre des religieux que pour le maintien des églises et hospices. »

Les secours nécessaires de la France, autrefois surabondants ne suffisaient plus ; il en était de même de sa protection. C'était le siècle de Voltaire et de l'Encyclopédie ; c'était l'époque où le prince, assis sur le trône de Louis XIV,

disait en parlant du Canada, cette terre conquise par le sang français : « Qu'importe à ma couronne quelques arpents de neige ? »

Leur grand ennemi était toujours le Turc mais un autre s'élevait de la France même et allait empoisonner d'abord, et tarir ensuite les vocations à l'apostolat jusque dans leur source : c'était le gallicanisme. Nous allons suivre rapidement l'action néfaste de ces deux ennemis de nos missionnaires.

Les Turcs, on l'a dit bien souvent, ne sont en Orient qu'une nation campée au milieu de chrétiens hostiles. Les divisions de ces chrétiens, jaloux les uns des autres, font leur force. Ils le savent. Aussi leur unique préoccupation est-elle d'empêcher l'une de ces nationalités de dominer et surtout d'absorber les autres. Au besoin pour abaisser celle qui s'élève ils ont recours aux massacres en masse, comme ceux qu'on a vus en Arménie en 1895.

Aux yeux des Turcs les catholiques sont des Francs, c'est-à-dire une sorte de chrétiens parmi les autres, mais plus à craindre pourtant, à cause des alliances qu'ils entretiennent à l'étranger. Du reste, les autres nations chrétiennes, ennemies des catholiques au point de redouter la tiare plus que le croissant, ont soin d'entretenir les Turcs dans ces sentiments. Les progrès des catholiques durant le dix-septième siècle ne tarda donc pas à inquiéter les Turcs et les Schismatiques. Ces derniers, parmi lesquels il faut citer surtout le patriarche arménien de Coum-Kapou à Constantinople, réclamèrent des mesures de rigueur contre les missionnaires latins. Elles ne se firent pas attendre, et elles furent draconiennes.

Nous ne parlerons point des vexations particulières, nous tiendrons compte des seules mesures générales qui ont atteint tous les catholiques de l'empire. Du reste, les deux édits suivants, portés au commencement du dix-huitième siècle, et qui restèrent en vigueur presque continuellement,

jusqu'en 1829, suffiront à donner une idée de la situation faite à l'apostolat catholique.

Le premier concerne les missionnaires : « Comme il nous est revenu, y est-il dit, que quelques moines d'Europe parcourent le pays, invitant les sujets grecs et arméniens à se pénétrer de leurs doctrines, et les détournent de leurs anciennes croyances, les moines francs ne pourront plus à l'avenir quitter les lieux où sont établis les consuls de leur nation, et où les traités leur accordent le droit de résider. Ceux qui enfreindront cette défense seront emprisonnés. »

L'autre édit atteignait les catholiques arméniens orientaux. Il enjoignait aux catholiques de ne point donner asile aux missionnaires européens, et de ne s'assembler que dans les Eglises relevant du patriarcat de Coum-Kapou. Les autres rites schismatiques obtinrent des décrets analogues (1).

Les missionnaires et les catholiques étaient donc hors la loi. Il est vrai que dans ce pays de la vénalité, qui s'appelle la Turquie, on pouvait toujours parvenir à se libérer en y mettant le prix ; mais le rôle des évêques et des missionnaires ne consistait guère plus qu'à racheter leurs ouailles et à se racheter eux-mêmes.

Les prisons regorgèrent bientôt de confesseurs de la foi, les montagnes du Liban donnèrent asile aux évêques melchites et arméniens unis. Le patriarche de Cilicie, toujours fidèle à Rome depuis que nos Pères l'avaient rattaché à ce centre, y installa son siège d'une manière fixe et y créa un collège et séminaire d'où sortirent des prêtres remplis de zèle et de science. En même temps, Mechitar retiré à Venise fondait sa célèbre congrégation, destinée à restaurer l'ancienne école des docteurs arméniens.

Nos missionnaires consolaient, visitaient, rachetaient les prisonniers, glorifiaient les martyrs, essayaient d'intéresser la France en faveur des persécutés. En un mot, ils conservèrent et affermirent la foi.

(1) C. F. *Rome et l'Arménie*, par X*** à l'œuvre des Ecoles d'Orient.

Afin de donner une idée plus concrète de cet état troublé de l'Eglise d'Orient, nous allons citer quelques faits pris au hasard dans les annales du temps : « Un prêtre arménien avec deux séculiers de la même nation furent emprisonnés pour être envoyés en exil par un firman que les hérétiques avaient obtenu de la Porte. Le firman était entre les mains du gouverneur de la ville. Les catholiques le rachetèrent pour deux cents piastres, et ces trois personnes furent renvoyées en liberté chez elles. Cependant il ne laissa pas d'en coûter à l'évêque hérétique quatre cents piastres et plus pour faire exécuter ledit firman, mais il n'y réussit pas (1). »

« Le 22 avril, lit-on encore dans les mêmes annales et à la même année, Mgr Maximos, évêque de la nation grecque, que nous avons vu partir au lieu de son exil par un firman que les hérétiques avaient obtenu de la Porte, en revint cependant à la grande satisfaction des catholiques. Mais il ne prit pas possession de son église, ni de son siège, par les nouvelles fâcheuses qui lui étaient parvenues, qu'on enverrait bientôt de Constantinople un évêque schismatique. Il ne jugea même pas à propos de rester longtemps ici, où il s'était comme caché, et partit pour la montagne, pénétré de douleur d'être obligé de quitter son cher troupeau. »

« Dans ce même mois, Mgr Gabriel, évêque de la nation maronite, fut conduit en prison, la veille de saint Marc, et son église fermée, il y resta jusqu'au 23 septembre, et son église fut rouverte. »

Ces épisodes, renouvelées, de pachas qui se font payer par les schismatiques pour emprisonner ou exiler les catholiques, et par les catholiques pour être rendus à la liberté, résument une bonne partie de l'histoire des missions catholiques en pays turc au dix-huitième siècle. Nous n'y arrêterons pas plus longtemps nos regards. Au milieu de ces vexations continuelles, les missions ne pouvaient multiplier beaucoup leurs œuvres, ni les conversions. Cependant on constate que

(1) Abrégé des archives d'Alep. Année 1758.

la marche de ces conversions au lieu de fléchir s'était plutôt accentuée. Ainsi pour ne citer qu'un exemple en 1700 les Arméniens unis à Constantinople ne dépassaient pas 12.000; en 1800, on évaluait leur nombre à 7.000 maisons. La foi au lieu de s'éteindre s'était donc ranimée. Du reste le plus grand ennemi de nos missions n'était pas en Orient. Nous allons le constater.

La perfidie du Grec, la vénalité et la froide cruauté du Turc n'avaient pu avoir raison du zèle de nos missionnaires. Le coup qui devait les frapper à mort allait partir de la terre de France. La nation protectrice allait devenir la nation homicide, cruelle et sauvage.

Quand l'homme jaloux voit dans le champ de son voisin un arbre à la ramure vigoureuse, aux fruits chaque année abondants et savoureux, il en conçoit du dépit dans son cœur, et s'il ne peut se les approprier, il complote au moins d'en priver le légitime possesseur. Il essaie des drogues malfaisantes, qui empoisonneront l'arbre dans ses racines. Puis comme celui-ci, plein de sève, résiste et continue de multiplier sa belle végétation, il sort la nuit suivi des gens de sa maison, et vient pour l'abattre. Les pics remuent la terre et mettent à nu les racines; les haches tranchent dans le bois qui crie et se lamente, enfin après de longs efforts l'arbre tombe. Il reste là couché dans les grandes herbes; son feuillage se nourrit pendant quelques mois encore de la sève emmagasinée dans le tronc et les branches; les fruits essaient de grossir, mais ils tombent mûris avant le temps. C'est fini. Le propriétaire vient, il choisit parmi les rameaux, qui vont se faner, les poùsses les plus belles, il en fait des greffes pour enter quelques jeunes troncs. Le reste sera mis au feu.

Cette allégorie résume l'histoire de l'Eglise de France, et surtout de ses Ordres de religieux missionnaires à la fin du dix-huitième siècle. L'Eglise par ces Ordres religieux multipliait ses fruits de vie; et ces fruits, elle en faisait béné-

ficier l'Etat, la patrie, la France, car après Dieu et l'Eglise, la France fut toujours au premier rang dans le cœur des missionnaires. Mais la France, alors corrompue par l'égoïsme païen des juristes, voulait davantage. Elle voulait que cette force qui s'appelle l'Eglise, avec les missionnaires et les ordres religieux, lui appartînt tout entière. Les services qu'elle en recevait ne faisaient qu'augmenter sa soif de domination. Afin que cette église de France fut bien sa servante, elle travailla à rompre les liens qui la rattachaient à Rome.

En 1644 tous les supérieurs des missionnaires du Levant reçurent de Paris la lettre suivante signée Louis, contresignée de Loménie et scellée du petit sceau :

« Révérend Père, j'ai tant de bonne volonté et affection pour les capucins, et particulièrement pour ceux qui sont nés mes sujets, que je me porte bien volontiers à leur faire ressentir les effets de ma protection en toute occasion. C'est pourquoi je vous écris la présente par l'avis de la reine régente, madame ma Mère, pour vous faire savoir mon intention être que vous ne receviez aucun décret de la Congrégation de la Propagation de la Foi, qu'après qu'ils auront été communiqués au conseil de Conscience que j'ai établi près de moi, et que vous ne les ayez, autorisés du dit conseil ou de mes parlements, cela étant un bon moyen pour empêcher les désordres qui arrivent continuellement; et m'assurant que vous êtes satisfait, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde. »

On a dit que le protectorat politique était une invention du dix-neuvième siècle ; ce décret montre que le protectorat religieux était connu et pratiqué dès le dix-septième. Il opérait la scission avec Rome en principe ; mais en fait les choses se firent catholiquement durant plus d'un siècle encore. Les quatre articles de 1682, qui ordonnaient d'enseigner dans les écoles ecclésiastiques une doctrine conforme à ce décret, eurent un effet plus sensible. C'était le poison répandu à la base de l'arbre et s'inoculant par les racines. Le zèle se refroidit peu à peu, visiblement, dans le grand

arbre de l'Eglise gallicane et surtout dans la phalange de ses missionnaires. Le zèle en effet est un feu qui ne s'allume qu'au foyer de la foi romaine ; ôtez-lui ce centre de vie et vous n'avez plus que le ministre protestant et Luthérien, vendeur de bibles, pour le reste jouisseur et querelleur.

Le missionnaire gallican ou semi-gallican avoué fut rare assurément même à la fin du dix-huitième siècle. Mais il n'empêche que la pure charité catholique s'était refroidie chez beaucoup.

Les rivalités, les querelles parfois bruyantes avaient ici et là remplacé la belle union des premiers jours. Les bénédictions du Ciel ne descendaient plus aussi abondantes pour rendre les œuvres prospères, et beaucoup de missionnaires se décourageaient. Autrefois on refusait les demandes pour l'Orient, le Canada, les autres contrées païennes, maintenant on les sollicitait, et elles ne se présentaient pas.

En 1753 la province de Touraine fut obligée d'abandonner sa mission d'Alep, pour réserver toutes ses forces en faveur des Indes. Elle céda toutes ses maisons et tous ses droits à la province de Lille. La custodie d'Alep comptait encore à cette époque neuf postes : Alep en Syrie, Larnaca et Nicosie en Chypre, Le Caire en Egypte, Ispahan et Tauris (1) en Perse, Diarbekir, Mardin et Mossoul en Mésopotamie. Les règlements donnés par le Provincial à ces nouveaux apôtres montrent que l'ancienne ferveur des premiers jours était loin d'être éteinte au fond des cœurs. Comme les autres cette nouvelle mission fut fondée sur la pratique de la plus haute pauvreté : « Ils fuiront, comme la peste, y est-il dit, l'usage de l'argent, ne s'en servant que dans l'extrême nécessité... Ils se souviendront que (de toutes les vertus) celles qui les rendent plus recommandables parmi les Turcs et plus capables de travailler à leur conversion sont la pauvreté et la chasteté, la secte des Turcs étant fondée princi-

(1) Cet hospice avait été fondé en 1657 par le P. Gabriel de Chinon. Le succès des missionnaires au milieu des Kurdes et Arméniens de ce pays les obligea bientôt à fonder un autre poste à Ouroumy, aujourd'hui Ourmiah.

palement sur la concupiscence de la chair et la convoitise des yeux. Il n'y a rien qu'ils admirent tant chez les missionnaires capucins que de n'avoir point d'argent ni de femmes. Ils ne peuvent se persuader qu'on puisse vivre sans cela ni en cette vie, ni en l'autre. Et parce qu'il est impossible de garder la fidélité à la sainte pauvreté et de vivre dans une parfaite chasteté parmi les Sarrasins et infidèles sans souffrir beaucoup, la patience est plus nécessaire à un missionnaire qu'à tous les autres. *Bene patientes erunt ut annuntient.* »

Il recommandait aussi l'étude des langues et surtout la science : « L'on peut encore trouver entrée chez eux (les Turcs) par la science de la philosophie et de l'astronomie qui nous fait considérer et estimer. »

Ces conseils furent suivis quoique avec moins de fidélité qu'autrefois ; mais on sentait le désir de relever nos missions. Hélas! toutes ces bonnes volontés devaient être vaines. Le gouvernement de la France en effet de plus en plus travaillait à les détacher de Rome, ce centre qui donne la fécondité à tout apostolat. En 1768-1772 fut instituée la fameuse Commission des Réguliers. Elle fit des ordres religieux une administration de l'Etat, soumise à sa surveillance quotidienne et assujettie à une comptabilité, à des règlements les plus compliqués. Le recrutement était entravé par la défense de recevoir aucun novice avant 21 ans. En 1764, on supprima les Jésuites, car ils passaient pour les plus fidèles soldats du Pape.

Toutes ces mesures tarirent rapidement la source des vocations ; et les custodes crièrent famine. Le roi crut utile d'intervenir. Mais les ordres du gouvernement ne parvenaient pas à remplacer le zèle. Celui-ci y mettait cependant toute sa bonne volonté. La lettre suivante écrite le 18 mai 1781 par le Ministre de la marine en réponse au P. Eleuthère de Bethemont, qui se plaignait de ne pas recevoir de missionnaires, en offre un curieux témoignage (1) :

(1) *Archives de Beyrouth.* — Fonds d'Alep, 1781.

« J'ai reçu mon révérend Père, la lettre que vous m'avez écrite le 16 octobre dernier, pour vous plaindre de la disette de religieux que l'on éprouve à la mission d'Alep, depuis que la custodie de Dunkerque est séparée de la province de Lille. Je ne crois pas que cet arrangement puisse dispenser le couvent de Dunkerque de fournir le nombre de religieux qu'il est tenu de destiner aux missions du Levant, et je vais en écrire au custode de Dunkerque et lui prescrire comme vous le désirez de faire passer incontinent à Alep les deux Pères dont vous avez besoin pour desservir la Mission. . .

« Je suis, mon révérend Père, votre très humble et très obéissant serviteur,

« CASTRIES. »

Suit ce post-scriptum qui complète assez bien la teneur de cette épître : « Vous aurez soin de faire passer dorénavant vos lettres et vos demandes par le canal du consul du roi. »

Cette recommandation, du reste, n'était pas une innovation, mais, sans doute, un simple rappel à l'ordre ; un autre document en effet, conservé aux archives de Syra et daté de l'an 1744, se charge de l'expliquer. C'est une ordonnance du P. Théodore de Paris, adressée à ses missionnaires ; elle se termine par l'avis suivant :

« Les RR. PP. Custodes et conseillers dresseront tous les ans un état exact de nos maisons de Constantinople et en feront fournir un par nos supérieurs locaux de toutes nos autres maisons des îles, qu'ils nous adresseront après les avoir soigneusement examinés et certifiés. Messieurs les fermiers des postes, ne voulant plus nous permettre de recevoir les lettres, qui nous viennent sous enveloppe ou sous pli sans les ouvrir, ce qui nous expose à des inconvénients, nous demandons à nos religieux de nous écrire succinctement pour éviter cet inconvénient.

« La Sacrée Congrégation nous ayant adressé un mémoire concernant nos missions, elle exige qu'il y soit répondu

clairement et exactement : Ne pouvant y satisfaire par nous-mêmes, nous enjoignons au R. P. Custode, à ses conseillers et autres supérieurs de dresser immédiatement leur réponse audit mémoire conformément à ce qui y est énoncé, et d'adresser les dites réponses directement à Rome, les postes de France nous étant fermées pour ces services d'envoi.

« Fait à Paris dans notre couvent de Saint-Honoré, ce 22 février, l'an de Notre-Seigneur 1744. »

Tel était le despotisme gallican en France. Ainsi donc des religieux, des Français avaient quitté leur famille, leur pays, afin de se dévouer pour leur Dieu et leur patrie, ils se voyaient sans cesse exposés au martyre le plus cruel, et on les privait de leurs droits les plus sacrés d'hommes libres, on les traitait avec des rigueurs spéciales, réservées aux criminels déjà condamnés : on leur enlevait le droit de libre correspondance. Ainsi l'ordonnaient les principes de l'Eglise de France ; les libertés de l'Eglise gallicane exigeaient l'asservissement le plus odieux de ses ministres.

Si tel était l'esprit du gouvernement central, que pouvait être l'attitude de ses représentants aux pays turcs ? Il est difficile de donner une caractéristique générale. Parmi nos ambassadeurs et nos consuls il se rencontra encore des hommes à l'âme droite, franche et loyale ; c'était même le grand nombre ; mais à côté de ceux-là, surtout parmi les résidents, beaucoup apportèrent en Orient l'esprit de la société parisienne au dix-huitième siècle. Or on connaît cet esprit. Taine l'a admirablement dépeint : « En 1698 la Palatine, « mère du Régent, écrit déjà qu'on ne voit presque plus main- « tenant un seul jeune homme qui ne veuille être athée. » Avec la Régence l'incrédulité se produit au grand jour. « Je « ne crois pas, dit encore la Palatine, en 1722, qu'il y ait à « Paris, tant parmi les ecclésiastiques que parmi les laïques, « cent personnes qui aient la véritable foi, ou qui croient « même en Notre-Seigneur. Cela fait frémir. » Dans le monde le rôle d'un ecclésiastique est difficile, il semble qu'il y soit un pantin ou un plastron.

» La haine contre le clergé, écrit d'Argenson en 1753, va « au dernier excès. A peine ose-t-il se montrer dans les « rues sans être hué... On n'ose plus parler pour le clergé « dans les bonnes compagnies ; on est honni et regardé « comme des familiers de l'inquisition... Les prêtres ont « remarqué cette année une diminution de plus d'un tiers « dans le nombre de leurs communiants. Le collège des « Jésuites devient désert : cent vingt pensionnaires ont été « retirés à ces moines si tarés (1). »

Il était surtout deux noms exécrés dans cette société dévergondée, c'était celui du Pape ou de Rome et celui des Jésuites : « La bonne ville de Paris, écrit Barbier en 1733, est janséniste de la tête aux pieds. Non seulement ce sont les magistrats, les avocats, les professeurs, toute l'élite de la bourgeoisie, mais encore c'est tout le gros Paris, hommes, femmes, petits enfants, qui tiennent pour cette doctrine sans savoir la matière, sans rien entendre aux distinctions et interprétations par haine contre Rome et les Jésuites. Les femmes, femmelettes et jusqu'aux femmes de chambre s'y feraient hacher. »

Nous allons constater pour nos Missions le contre-coup de cette situation de la société française. Les hommes, qui s'en allaient en Orient représenter la France, étaient pour la plupart pris dans cette société. Comment pouvaient-ils favoriser l'action de nos religieux ? Cette action, nous l'avons vu, consistait uniquement à rattacher à Rome les églises séparées par le schisme et l'hérésie. Or la France prétendait se détacher elle-même de Rome, comment lui demander de favoriser le prosélytisme de nos missionnaires ?

C'est dans cette situation, croyons-nous, qu'il faut chercher, pour une bonne part, l'explication de l'insuffisance du protectorat français ou dix-huitième siècle. Nous avions des traités solennels avec la Porte, des capitulations ; on n'avait

(1) Taine, *L'Ancien Régime*, p. 375.

jamais jusque-là songé à nous les contester. Ces capitulations assuraient aux missionnaires le droit de faire librement du prosélytisme au milieu des chrétiens de tout rite. Or à partir des premières années du dix-huitième siècle, la Porte interdit au missionnaire tout prosélytisme, et la France n'intervient pas efficacement.

Il n'est point de ville, où cette nouvelle politique se soit montrée plus à découvert qu'à Alep. Nous avons raconté les succès de nos pères dans cette cité ; ils avaient réussi à constituer des églises unies parfaitement organisées. Or durant tout le dix-huitième siècle ce fut un assaut continuel contre ces églises pour les détruire ; et les représentants de la France semblent bien avoir été parfois de connivence avec les ennemis de l'union. Voici en effet ce qu'on lit dans les archives d'Alep à l'année 1710 :

« Quelque dure que nous fût la persécution de Diarbékir, nous venant de la part des hérétiques, de la part des infidèles et des ennemis de Notre-Seigneur, elle ne fut rien en comparaison de celle que nous éprouvâmes de la part de nos propres frères, je veux dire des Messieurs de notre propre nation. Ces Messieurs, mus par je ne sais quels motifs, parlaient depuis plusieurs années fort mal sur le compte des missionnaires. Ils disaient tantôt qu'ils n'avaient que trop de prêtres pour leur dire la messe, tantôt qu'ils donneraient toutes nos églises pour un quart de piastre ; ils allèrent jusqu'à dire qu'ils souhaiteraient de bon cœur que les missionnaires et les missions fussent au diable, et plusieurs autres paroles méchantes. Enfin ils s'avisèrent dans une assemblée, qu'ils firent à ce sujet, de prendre délibération à nous interdire l'exercice de notre mission pour nous obliger par là à quitter Alep. (1) »

Les Missionnaires se plaignirent au consul, à l'ambassadeur de Constantinople, sans résultat. Enfin ils s'adressèrent au roi par l'intermédiaire du P. Le Tellier, son confesseur.

(1) *Archives provinciales*, M. S. 49, p. 47.

C'est alors que, pour se disculper, les résidents français eurent recours à une combinaison absolument machiavélique. Ils firent accuser les missionnaires par les procureurs des quatre nations chrétiennes. Ces derniers, soit par suite de l'hostilité habituelle des Turcs et des Grecs, soit peut-être par suite d'un plan prémédité, avaient été victimes d'une grosse avanie. Ils ne craignirent pas d'en rendre responsables les pauvres missionnaires. Voici leur lettre, elle est composée avec une grande habileté :

« Au très honoré Seigneur, l'incomparable, Monsieur le consul de la nation française, que Dieu conserve.

« Les quatre nations des chrétiens vous supplient et vous représentent, Monsieur, que vous n'ignorez pas les grandes et insupportables persécutions qu'ils souffrent, depuis environ dix ans que le Grand-Seigneur a donné un Catchérif, confirmé tous les ans par divers commandements. Par cet ordre il a interdit expressément aux chrétiens, ses sujets, de fréquenter les Francs pour les affaires de leur religion ; il défend aux missionnaires d'entrer dans les maisons des chrétiens ou dans leurs églises, et d'enseigner leurs enfants, et aux chrétiens d'aller dans les églises des Francs. »

Après cet exposé les procureurs racontent toutes les vexations qu'ils ont souffertes jusqu'à ce jour :

« Dans l'espérance que ces persécutions finiraient bientôt nous les avons supportées avec patience... Cependant nous n'avons jamais été soutenus dans nos adversités, ni assisté par vous, Monsieur le consul,et encore moins par les religieux missionnaires ou par les marchands de votre nation ; et il nous a été impossible depuis si longtemps de nous affranchir de tous ces malheurs, qui nous sont devenus insupportables. Quelques-uns d'entre nous se sont rendus endettés à force de payer des avanies, les autres sont réduits à l'impuissance de satisfaire l'avidité des gouverneurs et des juges. Toutes les sommes que nous avons payées jusqu'à ce jour se montent à 50.000 écus, sans compter une dernière affaire qui nous est arrivée depuis quatre ou cinq

jours. Le Pacha, ayant pris cinq personnes à l'église des cordeliers, les avaient mises aux chaînes ; mais, voyant qu'elles étaient des misérables, il a envoyé prendre soixante personnes des plus apparentes parmi les quatre nations et leur a dit : « Vous introduisez les religieux francs chez vos « femmes et vos enfants, et par conséquent vous avez contrevenu aux ordres du Grand-Seigneur, il prétend vous « punir. » Il les a fait mettre aux chaînes.

« Comme ceux-ci lui ont fait présenter une requête pour lui exposer leurs raisons, il a fait donner à dix personnes cinq cents coups de bâton à chacun, en leur disant qu'ils avaient tous contrevenu au catchérif du Grand-Seigneur ; et, sur ce prétexte, il nous a fait payer sept bourses d'avanies (1), ce qui nous a mis aux abois, et dans l'impuissance de supporter semblables avanies. »

Les procureurs terminaient en suppliant le consul d'interdire aux missionnaires de contrevenir désormais à l'ordre du Sultan.

« Nous avons prié le Bascha, disent-ils, de faire venir les Pères missionnaires, et de leur parler en notre présence, et comme ils ont refusé d'y venir, il nous paraît qu'ils sont dans l'intention de faire leur mission comme à l'ordinaire. Cependant à votre considération nous n'avons pas voulu pousser les choses à l'extrémité, mais ne pouvant plus supporter toutes ces avanies, nous vous supplions, Monsieur, de les envoyer prendre et de leur dire que tous les chrétiens ne prétendent plus qu'ils aillent dans leurs maisons, puisqu'ils ont vu les mauvais traitements qui leur sont faits. Après tout, s'ils n'ont pas d'égard pour nous ni de compassion pour tous les malheurs qui nous sont arrivés, nous protestons que tous les religieux que nous verrons entrer dans quelques maisons, nous en ferons avertir les gouverneurs et nous indiquerons aussi le maître de la maison, afin de mettre fin alors à tous les malheurs qui nous arrivent et obliger par ce

(1) Soit 10.500 francs. La bourse vaut 1.500 francs.

moyen les ministres du Grand-Seigneur de nous laisser en repos (1).

Les missionnaires regardèrent cette accusation comme une perfidie des résidents français, afin de justifier aux yeux du roi les mesures portées par leur assemblée. « Nos messieurs, disent les *Annales de la Mission d'Alep*, firent de leur côté tout leur possible pour contrebalancer un effort si puissant contre eux ; de sorte que je serais porté de croire, pour ne rien dire davantage, que la requête que les procureurs des quatre nations grecque, arménienne, surienne et maronite, présentèrent en corps à M. le consul, le 20 de juin, pour nous faire interdire l'exercice de notre mission, tant en dehors qu'au dedans de nos hospices, fut un de ces ressorts qu'ils firent jouer pour leur justification en Cour et à Constantinople, et un de ces tours de souplesse dont sont capables les Levantins. Trois corps de missionnaires qui témoignent que les chrétiens les désirent chez eux sont plus dignes de foi que quatre Levantins que l'intérêt conduit ordinairement à tout vent. »

Le résultat de la démarche auprès du roi fut que l'ambassadeur de Constantinople fut changé ; et la Porte envoya, à la demande du nouvel ambassadeur, M. des Alleurs, un commandement autorisant les missionnaires à reprendre leurs missions.

L'accusation néanmoins avait dû leur être sensible. Elle ne fut jamais en effet si peu méritée. Il y avait en ce moment même à Alep un de nos Pères, qui pouvait montrer par ses cicatrices encore toutes récentes, que les missionnaires savaient prendre eux-mêmes les vexations et les avanies des Turcs, bien loin d'en laisser le poids aux pauvres chrétiens. Ce missionnaire était le P. Joseph de Reuilly. Les

(1) Cette lettre était signée : Hangi Ismaël, fils de Kesré, procureur des Grecs ; Mokdoly far y Allah, fils de Soudouk, procureur des Arméniens ; Mokdoly Ilre, fils de Gebro, procureur des Suriens ; et Mokdoly Sader, fils de Iassaphè, procureur des Maronites.

Annales d'Alep nous ont conservé le récit de ses tribulations.

Les schismatiques de Mésopotamie, surtout les Arméniens, ne pardonnèrent jamais aux capucins d'avoir constitué au milieu d'eux une église chaldéenne unie. Ils mirent tout en œuvre pour les chasser du pays. En 1706, ils leur suscitèrent une avanie, qui coûta sept cents piastres ; le P. Joseph de Reuilly, supérieur de la station de Diarbékir, fut gratifié de cinq cents coups de bâton sur les épaules et reçut plusieurs coups de couteau à la plante des pieds et à la tête, et un coup de poignard au bras.

Comme ces moyens ne réussissaient pas encore selon leur gré, ils s'adressèrent à un pacha nouvellement arrivé : « Il y a dans la ville, lui dirent-ils, certains religieux francs, qui se nomment missionnaires capucins ; ils rendent presque tous les chrétiens sujets du Grand-Seigneur de France. Ils les font venir à leurs prières, assister à leurs fonctions et en retirent de grosses sommes d'argent. Aussi les autres chrétiens sont-ils devenus impuissants à payer les redevances imposées par les pachas. »

Il n'en fallut pas davantage pour faire agir l'agent turc. Outre le désir de plaire à ce peuple, selon la politique des Hérodes de tous les siècles, il carressait l'espoir d'extorquer de grosses sommes d'argent. Il fit donc surveiller la maison des missionnaires, pour essayer de surprendre quelques chrétiens se rendant à leurs offices. Enfin, après 15 jours de vaine attente, il donna ordre à ses officiers et soldats de pénétrer dans la résidence. C'était le jour de l'Epiphanie. Ceux-ci accompagnés par les hérétiques entrent sans bruit, dans l'espoir de surprendre nos pères et ceux que la solennité de ce jour aurait rassemblés autour deux. Ils cherchent partout, ils visitent tous les coins et recoins ; ils ne trouvent personne. Le père Joseph et son compagnon, le père Bernardin de Loches, s'étaient réfugiés chez Emir Aga, fils de Secundar Pacha, un Turc de leurs amis.

Le pacha, averti du lieu de leur retraite, vint trouver l'Emir,

et le pria de laisser comparaître les missionnaires, assurant par serment qu'il ne les inquiéterait point. Le P. Joseph parut donc devant lui; mais, à peine fut-il en sa présence, qu'il se vit appréhendé par les soldats, jeté en prison, chargé de chaînes aux pieds et au cou. Au bout de vingt-cinq jours, on l'en fit sortir pour le conduire au supplice. On lui déchargea d'abord sur les épaules cent cinquante coups de bâton ; ensuite on lui tordit et déchira les chairs aux cuisses, aux jambes et aux bras avec des tenailles ardentes. Enfin on lui mit sur la tête nue une grande tasse de fer rougie au feu. Ce dernier tourment était destiné à lui donner le coup de grâce, il tomba à la renverse et fut laissé pour mort.

L'Emir, son protecteur, racheta son cadavre pour huit cents piastres ; il se trouva qu'il respirait encore ; par des soins prolongés il parvint à le ramener à la vie et à le guérir entièrement. Toute la ville apprit avec indignation le supplice du Père Joseph. Chacun l'aimait en effet et le vénérait ; il exerçait au milieu d'eux l'art de la médecine et il avait rendu d'innombrables services. Ils en écrivirent à Constantinople. Le pacha fut blâmé, mais il n'en devint que plus furieux ; il mit à prix la tête du missionnaire, et celui-ci fut obligé de se retirer à Alep.

Tels étaient les hommes, qu'on accusait d'être la cause des avanies suscitées aux chrétiens. Heureusement comme nous l'avons dit à la Cour on n'écouta pas les calomniateurs, et on chargea nos représentants auprès de la Porte de faire respecter leurs droits. Il en résulta une accalmie. Elle ne devait pas être de longue durée. En 1723, nous retrouvons Alep dans une situation à peu près semblable, et c'est encore aux catholiques qu'on attribue les torts.

Voici quelques passages d'une lettre écrite par le marquis de Bonnac, ambassadeur à Constantinople, et adressée au consul d'Alep. On verra comment s'exprimait le protecteur en titre de nos missions.

« Les Patriarches grecs étaient si animés contre nos missionnaires, ou pour mieux dire contre ceux de leur nation

qui ont embrassé notre rite (1) en Syrie et en Palestine, qu'il m'a été impossible de modérer les catholiques de Damas et de Seyde, qui ont donné lieu à la persécution par des entreprises fort inconsidérées.... J'en ai écrit à Rome et les missionnaires verront bientôt par les réponses qui en viendront ce qu'ils auront à faire au delà de la récitation de leur bréviaire (2). »

Le résultat de cette persécution fut que les Arméniens catholiques perdirent leur église et ne la recouvrèrent point de longtemps ; et les autres églises unies eurent à supporter de semblables injustices.

Une grande fureur de persécution chez les schismatiques, un zèle parfois indiscret, surtout en ce qui concerne les rites, chez quelques missionnaires, peu de bienveillance de la part de la nation protectrice, telles furent les conditions au milieu desquelles s'exerça l'apostolat catholique en Orient au dix-huitième siècle.

Le gallicanisme grandissant aggravait de jour en jour la situation. Les missionnaires, brutalement séparés de Rome, perdaient toute la force et tout le zèle surnaturel qui seul opère les grandes choses ; leurs œuvres allaient succomber faute de sève, lorsqu'enfin la Révolution arriva. Elle fut une délivrance par le martyre comme la grande Rédemption du Calvaire. L'Eglise de France allait renaître dans le sang, et se reformer une nouvelle jeunesse, une nouvelle virginité.

Il est inutile de rappeler les faits. En 1790 la Constituante crut le moment arrivé de trancher les derniers fils qui reliaient encore les prêtres de France au siège de Pierre. On sait ce qui arriva. Les prêtres se laissèrent égorger, les Ordres religieux se laissèrent détruire, et contre l'attente de ses auteurs la Constitution civile du clergé suscita en faveur du Souverain Pontife la plus belle protestation qu'aucun siècle

(1) Il y avait en effet quelques missionnaires, qui, contrairement aux règles portées par Rome, recevaient les Orientaux au rite latin.

(2) *Archives provinciales.*

ait jamais enregistrée, la protestation du martyre souffert avec joie par d'innombrables milliers de prêtres et de chrétiens.

Et au milieu de toutes ces destructions que devinrent les Missions françaises et spécialement les Missions capucines? Comme l'arbre, dont on a coupé les racines, elles périrent, faute de sève, par l'impossibilité du recrutement, et elles passèrent entre les mains des capucins italiens ou espagnols.

Nous allons dresser le tableau de nos missions du Levant à l'époque de la Révolution, tel que nous avons pu le reconstituer avec les documents mis à notre disposition. Grâce à des secours offerts par les provinces étrangères, les postes principaux avaient pu être conservés. Mais dans la tourmente les ouvriers évangéliques tombèrent nombreux, ils ne furent pas remplacés ; les postes demeurèrent vides.

Nous tenons à dire avant de dresser ce tableau que les violences dont se déshonora la Révolution en France furent généralement épargnées à nos missionnaires en Orient. On comprenait déjà que l'anticléricalisme n'était pas article d'exportation. Du reste nous avions alors à Constantinople pour ambassadeur M. Choiseul-Gouffier, un ami de l'ancien régime. Il ne prêta point la main aux desseins de quelques exaltés, qui essayèrent de transporter dans le Levant les scènes qu'on déplorait à Paris.

En certaines villes pourtant, et spécialement à Alep, la colonie française avait établi un club de Jacobins affilié à celui de Paris et recevant le mot d'ordre de la Capitale. Il voulut imposer aux missionnaires de célébrer la fête du 14 juillet, de prêter le serment civique, de se soumettre aux formalités de l'inventaire officiel. Les missionnaires refusèrent; devant cette résistance les plus ardents étaient d'avis de les expédier en France par le plus prochain bateau, afin de les y faire comparaître devant le tribunal révolutionnaire. Heureusement les conseils de la modération prévalurent et on les laissa tranquilles.

Disons pourtant que, si l'on épargna aux missionnaires les mesures violentes, ils ne furent pas exempts de certaines vexations. On voulut les astreindre à prêter le serment schismatique dit serment constitutionnel. « Dès 1791, lit-on dans les Annales catholiques (III-1791, p. 14), les missionnaires desservant les Eglises françaises dans les Echelles du Levant, avaient été persécutés. Ils eurent comme nous l'honneur d'être réfractaires. Aucun d'eux ne voulut s'abaisser à prêter un serment que leur proposaient les impies, et c'est pour le prix d'une si grande témérité, qu'à cette époque les fonds destinés à leur entretien furent supprimés. »

Ces fonds sont les 6.000 livres octroyées par Louis XIII et qui avaient continué d'être payées.

A Athènes le résident français s'empara de la maison des missionnaires, et la loua à un artiste pour en percevoir les revenus. En Chypre on vendit jusqu'au mobilier des deux résidences que nous y avions; au Caire, on vendit et la résidence et le mobilier pour le compte de la République. Un peu partout, on eut à souffrir des vexations semblables. Mais cette situation dura quelques années seulement et bientôt comme nous le dirons plus tard la France reprit son rôle de protectrice.

I. — MISSIONS DE GRÈCE

Le premier résultat, pour les missions, de la destruction des Capucins en France concerna la charge de préfet. Jusque-là, avons-nous dit, le Provincial nommé obtenait toujours et exerçait cette fonction. Désormais la Propagande nommera elle-même les préfets et les choisira parmi les missionnaires.

En 1789, le P. Godefroy d'Amiens était custode de la Province de Grèce. Il fut nommé archevêque de Naxie en 1790, et remplacé dans ses fonctions par le P. Hubert d'Amiens, alors supérieur à Smyrne. Le P. Hubert fut fait préfet par la Sacrée Congrégation, et conserva cette charge jusqu'à sa

mort en 1813. Il fut remplacé dans cette fonction par le P. Sébastien-Marie d'Assise, originaire de Marseille. Ce dernier mourut le 21 février 1818. Le P. Michel-Ange de Briançon fut plus tard son successeur et le dernier préfet français.

Couvent de Saint-Louis a Constantinople (1).

PP.	Godefroy de la Porte, d'Amiens,	† 1799,	âgé de	61 ans.
»	Placide, de Sivet,	† 1802,	—	88 »
»	Sébastien-M[ie](d'Assise), de Marseille,	† 1818,	—	63 »
»	Denis, de Vallouize,	† 1826,	—	65 »
»	Pierre d'Albenga,	† 1818,	—	86 »
»	Clément d'Ancyre,	† 1823,	—	90 »
»	Ambroise de Keurin,			

Smyrne.

PP.	Hubert, d'Amiens,	† 1813,		
»	Hippolyte, de Paris,	† 1794,	âgé de	82 ans.
»	Polycarpe, de Smyrne,	† 1794,	—	77 »
»	Polycarpe, de Villefranche,	† 1795,		
»	Jean-Baptiste d'Auxi-le-Château,	† 1807,	—	75 »
»	Romuald de Nogent,	en 1799.		
»	Hilaire de (?)	en 1799.		
»	Yves de Nogent (2),	en 1799.		

Chio.

PP. Antonin, de (?), en 1799.
» André, de (?), en 1799.

(1) Le couvent de Saint-Georges avait dû être abandonné en 1783 faute de missionnaires. On l'avait vendu au Vicaire apostolique qui en fit sa résidence. Cf. *Histoire de la Latinité à Constantinople*, par M. Belin, p. 300.

(2) Il y a aux archives provinciales des Capucins de Paris une lettre du P. Yves de Nogent, missionnaire de Smyrne, datée du 8 janvier 1821 et signée de son nom, avec le titre d'ex-préfet.

NAXIE.

PP. Louis, de Bapeaume.
» Jean-Baptiste, d'Auxerre (1).

SYRA.

PP. Arnaud, de Paris, supérieur en 1789.
» Joseph-Marie de Bastia, supérieur en 1801.
» Valentin de Tourne, supérieur en 1804.

MILO.

Poste abandonné (?)

CANDIE.

Poste conservé (?)

LA CANÉE.

PP. Mathieu, de (?), supérieur.
» Jacques, de (?), en 1797.
» Bonne-Grâce, de (?), en 1799.

AGOUSSA.

Poste abandonné (?)

PARECHIA.

Poste abandonné (?)

THESSALONIQUE.

Poste abandonné

ATHÈNES.

PP. Urbain de Gènes.
» Ambroise, de (?), en 1796.

(1) Ces deux pères étaient à Naxie, au moins en 1790. Ils y remplissaient les fonctions de secrétaires auprès de Mgr de la Porte. Le P. Louis y était encore en 1801, et avait la charge de supérieur.

NÉAPOLI DE ROMANIE.

Poste abandonné (?)

PAROS.

Poste abandonné (?)

CASSADASSY.

Poste abandonné (?)

II. — PROVINCE DE BRETAGNE

MISSION DE PALESTINE ET ETHIOPIE

CONSTITUÉE EN JUILLET 1642.

Le dernier préfet français de la Mission de Palestine fut Robert de Quimper. Il mourut en 1815, et la mission releva du général de l'ordre et fut desservie par des Italiens. Ceux-ci en avaient reçu la charge dès 1808. Voici ce que nous savons du personnel de cette mission après 1789 :

SAÏDA.

P. Robert de Quimper, custode † (?) 1815.

BEYROUTH.

P. Robert de Quimper, supérieur en 1787.

DAMAS.

PP. Robert, de Quimper en résidence provisoire.
» Etienne, de Rhodes.

TRIPOLI.

P. Archange, de Squillac, † 1798.

SALIMA.

Station fondée en 1710 et, sans doute, abandonnée ?

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] de renseignements sur le nom et le [illegible] des missionnaires de cette custodie. Voici ce que [illegible] :

Alep.

PP. Eleuthere de Béthencourt, custode, † 1792.
» Célestin de Tourcoing, † 1815.
» Justinien de Feignies, préfet en 1793. † 1818.
» Sigismond de Rumégies, frere lai † 1789.

Satalie.

Poste abandonné.

Nicosie.

PP. Salvien † 1790.
» Alexis de Larnaca † 1790.

Larnaca.

P. Eleuthère de Béthencourt, † 1792.

(1) Voir *Analecta FF. MM. Capucinorum* 1894, p. 27, etc,

BABYLONE ou BAGDAD.

Poste cédé aux Carmes.

MOSSOUL.

Poste cédé aux Dominicains.

MARDIN.

Poste abandonné.

DIARBÉKIR.

PP. Melkior de Harzelle † 1803.
Amé de Lehem, frère lai, † 1789.

ISPAHAN.

Poste abandonné.

TAURIS.

P. Gabriel de Chinon, fondateur, 1657.

Poste abandonné.

OUROUMI.

Poste abandonné.

LE CAIRE.

PP. Charles † vers 1789.
» Jacques de Saint-Aubin.

ALEXANDRIE.

Poste abandonné.

Voici comment les archives de la Mission de Mardin racontent la substitution des missionnaires italiens aux missionnaires français pour la custodie d'Alep.

« Dans cette année (1803) mourut le dernier missionnaire français à Diarbékir, le R. P. Melchior de Harzelle, le 18 avril, après sa mort, l'hospice de Diarbékir resta fermé.

« Dans le 16 mai 1808 passa à l'éternel repos le R. P. Justinien de Feignies, près Maubeuge, le premier qui fut nommé préfet en Orient par la Sacrée Congrégation (étant âgé de 87 ans et 62 de religion) après la suppression des Ordres religieux en France, et 54 ans de mission ; il passa une partie de ce temps à Alep. Après sa mort restait seul à Alep le R. P. Célestin de Turcondi, l'unique Français et seul missionnaire des Pères capucins de la province de Lille. Après il fut nommé préfet, maintint le seul hospice ouvert d'Alep, les autres établissements restèrent dans un total abandon....

« Le P. Célestin, dernier des missionnaires français voyant que, par la cause de la Révolution, les communautés étant supprimées en France, la mission restait dans un déplorable état d'abandon, s'adressa à la S. Congrégation de la Propagande et lui fit la demande d'envoyer des religieux d'autres nations comme le pratiquaient d'autres missions d'Orient ; elle accueillit sa juste demande, et envoya de suite à cette mission trois religieux italiens, qui furent le P. Angélique de Lorette, le P. François de (?) et le P. Joseph de (?) qui arrivèrent à Alep en 1808. Le P. Célestin les accueillit avec joie, et, après avoir vu et observé leurs vertus et leurs mérites spécialement du P. Angélique, il se démit de sa préfecture en faveur de celui-ci ; ce à quoi la Propagande condescendit. Et la mission resta alors administrée par les Pères Capucins Italiens. »

Ainsi finit la mission française de Syrie. Les autres eurent une fin semblable.

CHAPITRE XVI

JÉSUITES ET AUTRES RELIGIEUX FRANÇAIS

MISSIONNAIRES EN ORIENT

AU SEIZIÈME ET AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLES

En dehors des Capucins, l'Orient ne connut guère, durant le dix-septième et le dix-huitième siècles, d'autres missionnaires français que les fils de Saint-Ignace. Et encore les stations fondées par ces derniers ne prirent-elles tout leur développement qu'à partir de la fin du dix-septième siècle.

Dans leurs *Lettres édifiantes et curieuses*, plusieurs fois éditées, et dans divers opuscules livrés à la publicité (1), les Jésuites ont pris soin de faire connaître les travaux de leurs missionnaires ; nous nous dispenserons donc d'entrer dans les détails sur l'apostolat de ces zélés religieux. Nous suivrons simplement le progrès de leurs établissements, nous indiquerons le caractère spécial de leur action et nous signalerons les principaux résultats.

Nous avons raconté plus haut comment ils fondèrent la mission de Constantinople dès 1609, 16 ans avant l'arrivée des Capucins. Après les succès éphémères des premiers jours auprès des prélats de l'Eglise grecque, ils reportèrent

(1) On peut citer, entre autres, *Etat présent de l'Arménie*, 1694. *Etat des Missions de Grèce*, 1695.

[illegible] esclaves au bagne. Ils [illegible] en effet, comme les autres missionnaires, [illegible] conversions individuelles. Il n'y avait rien [illegible] Constantinople [illegible] du Phanar.

[illegible] cependant à rechercher [illegible] de sa nation.

[illegible] littérature et de [illegible] familles. Ils avaient libre [illegible] au Phanar. « Nous sommes aussi fort bien auprès du patriarche des Grecs, écrit le P. Tarillon en 1714 ; nous lui rendons de fréquentes visites, et il nous comble de caresses. La conversation tourne quelquefois sur les points de religion ; il nous dit ses pensées, et sans sortir des bornes du respect, nous lui disons aussi les nôtres (1). »

[illegible] ne nourrissaient pas cependant l'espoir de le ramener [illegible] avec son peuple : « Je connais à Constantinople un assez grand nombre de Grecs qui sont dans de bons sentiments, ajoute le même Père ; mais généralement parlant ce n'est pas dans cette capitale qu'il faut s'attendre aux grandes et nombreuses conversions des schismatiques de cette nation. La vue, quoique triste et humiliante, des restes de leur ancienne grandeur leur remplit la tête de je ne sais quelles idées hautaines, qui les rendent indociles et suffisants. On dirait que cette grande ville et toute la puissance qu'elle renferme est encore à eux.

« Quoiqu'ils n'entendent plus leurs saints Pères, et que tous les jours ils s'éloignent de leur doctrine, ou qu'ils la tournent à des explications pitoyables, ils ne souffrent qu'avec une extrême peine que les Occidentaux les entendent mieux qu'eux, et qu'ils viennent de si loin leur en montrer le vrai sens. Un de leurs beaux esprits, fort homme de bien, m'a dit souvent, avec une naïveté que je n'oublierai jamais, que le Grec, pour être solidement converti, voulait être pauvre et humilié (2). »

(1) *Lettres édifiantes et curieuses*, I, p. 9.
(2) *Ibid.*, p. 11.

Les missionnaires dirigèrent donc leur zèle vers les malheureux, qui gémissaient dans les fers. Ils prirent le soin des chapelles du Bagne et des Sept-Tours.

Voici, d'après les *Lettres édifiantes*, en quoi consistait le ministère auprès des esclaves : « Les services que nous rendons à ces pauvres gens consistent à les entretenir dans la crainte de Dieu et dans la foi, à leur procurer des soulagements de la charité des fidèles, à les assister dans leurs maladies, et enfin à les aider à bien mourir.

« Outre les visites qu'on leur rend pendant le cours de la semaine, deux jésuites vont toute l'année, fêtes et dimanches aux deux bagnes. Ils s'y rendent la veille et s'y enferment avec les esclaves... (La nuit se passe à entendre les confessions, à visiter les malades.) A quatre heures du matin en hiver et à trois heures en été, on éveille tout le monde pour la messe pendant laquelle le Père leur fait une courte explication de l'Evangile.

« La messe finie, après que les communiants ont fini leur action de grâces, il va se placer à la porte de la chapelle avec les aumônes qu'il a pu ramasser ; il les distribue à tous à mesure qu'ils passent ; après quoi les portes se rouvrent à grand bruit, et chacun va se faire enchaîner avec son compagnon pour retourner au travail (1) ».

Pendant les temps de peste, un Père entrait au bagne, et y demeurait sans sortir, autant que durait la maladie. Un des plus zélés pour ce genre de ministère fut le P. Jacques Cachod. En 1714, le P. Tarillon écrivait au sujet de ce Père : « Il y a huit ou dix ans qu'il est presque incessamment occupé aux œuvres de charité où il y a le plus de péril, soit dans le bagne, soit sur les vaisseaux et sur les galères du grand seigneur. Les esclaves qui n'en peuvent sortir savent l'y introduire par le moyen de leurs gardiens turcs, avec qui ils sont d'intelligence ». Les actes de charité héroïque au milieu de plusieurs pestes, lui acquirent à Constantinople

(1) *Lettres édifiantes*, t. I. *Lettre du P. Tarillon.*

une grande réputation de sainteté. Les Arméniens surtout avaient pour lui une grande vénération. Durant la persécution qui éclata en 1701, il encouragea les Arméniens et, après la paix rendue aux catholiques, il en retira un grand nombre du schisme où ils étaient tombés. « Dans la seule année 1712, racontent les *Lettres édifiantes*, ce Père a ramené près de 400 schismatiques... L'année passée le nombre des schismatiques convertis a presque monté à une fois autant (1). »

Les deux missions de Smyrne et de Naxie furent fondées également quelques années avant celles des Capucins dans ces deux îles : la première en 1623, la seconde en 1627. En 1642 ils s'établirent à Scaro dans l'île de Santorin et à Andrinople vers 1690 (2). Dans cette dernière ville, ils s'occupaient des esclaves comme à Constantinople.

Leur plus belle mission dans les îles était à Chio et à Tynos. Là ils avaient un collège fréquenté par 300 écoliers, un séminaire florissant, et une belle congrégation. Mais ces stations étaient desservies par des Jésuites italiens, ou levantins ; nous n'avons donc pas à nous en occuper ici, si ce n'est pour mémoire.

En Syrie, ils réussirent à créer cinq missions. Dès 1625 ils essayèrent de pénétrer à Alep ; mais la persécution retarda pour quelque temps leur entrée définitive dans cette ville. En 1643, l'évêque Euthymios, grec, catholique, leur procura l'établissement de Damas ; deux ans plus tard, le P. Jean Amieu installa une maison pour deux missionnaires à Tripoli, et vers la même époque le P. Rigordi faisait le même établissement à Saïda. Enfin, en 1656 ils furent appelés dans le Liban au milieu des Maronites, et se fixèrent à Antoura. Si à toutes ces stations nous ajoutons Ispahan, nous aurons achevé l'énumération des diverses missions desservies par les Jésuites français jusqu'à la fin du dix-septième siècle.

(1) *Lettres édifiantes*, t. I. *Lettre du P. Tarillon.*

(2) Cette mission fut abandonnée 2 ou 3 ans après sa fondation.

La fin du dix-septième siècle, qui fut pour beaucoup d'autres missions le point de départ de la décadence, apporta pour celles des Jésuites un renouveau d'activité. On les voit, en effet, à cette époque multiplier leurs établissements, leurs œuvres de zèle, leur apostolat. Faut-il en chercher la cause dans cette persécution, déchaînée par le jansénisme et grandissant toujours, dont ils étaient, depuis de longues années déjà, les victimes et les héros ? Il est permis de le croire. On sait, en effet, que la lutte aguerrit les âmes, crée les auréoles et multiplie les forces. Quoi qu'il en soit, les années, qui vont depuis 1685 jusqu'à 1740, furent pour ces missions, mieux encore que pour les missions des Capucins, la grande époque.

Tous les détails de l'apostolat des Jésuites sont consignés dans les *Lettres édifiantes et curieuses* déjà plusieurs fois citées. Il se résume dans un immense effort pour la réunion de l'Eglise Arménienne à l'Eglise Romaine. Il aboutit, il est vrai, à une rupture plus complète, à une rupture définitive même entre les représentants officiels de ces deux églises : mais ce serait une injustice de vouloir attribuer cette issue, fâcheuse en apparence, à un zèle indiscret des missionnaires ; il ne faut accuser que la perverse obstination du schisme, obligé enfin de se découvrir pleinement et de se montrer au grand jour. La démarcation, le partage définitif entre les Arméniens vrais catholiques et les schismatiques date de cette époque, et ce partage nécessaire fut consommé dans le sang des plus perfides persécutions. Relatons brièvement les faits.

« Les Pères Jésuites, lit-on dans un mémoire du temps, bien occupés à fournir leurs anciens postes, s'étaient contentés jusque vers l'année 1685 de travailler à réunir à l'Eglise Romaine ceux de la nation arménienne qui habitent dans les villes d'Ispahan, de Constantinople, de Smyrne, d'Alep, de Damas, où ils avaient des résidences. Mais leur zèle pour cette nation s'étendit plus loin : ils crurent qu'il était temps de porter la vraie foi aux Arméniens dans leur

pays même (1). » Après un court séjour à Bitlis, ils se fixèrent à Erzeroum (2). Ils y arrivèrent en août 1688. De là, quelques Pères passèrent à Erivan, afin de tâcher de gagner le patriarche.

Pour s'introduire au milieu de ces populations farouches et défiantes ils eurent recours à la médecine. Résumant les qualités du missionnaire en Arménie, le P. Fleuriau écrit : « Il serait fort à souhaiter qu'il sût un peu de médecine, je m'étends sur cet article à la fin de cette histoire parce que je la crois de conséquence pour le progrès de la vraie foi dans toutes les missions, et qu'il est fondé sur l'exemple du Sauveur et des Apôtres (3). »

Grâce à cet expédient ils pénétrèrent jusqu'auprès du patriarche d'Etchmiadzin, Eléazar Glaiotse, le guérirent d'un mal dont il souffrait depuis longtemps, et se le rendirent favorable. Ces patriarches d'Etchmiadzin en effet quoique fidèles à la foi catholique depuis 1629 (4) avaient vu avec défiance les Latins s'implanter au milieu de leur peuple; Eléazar en particulier semble avoir été froissé de ce que les jésuites se fussent introduits sans s'inquiéter de son autorisation et sans solliciter son consentement. A partir du jour où il lui fut donné d'apprécier leur habileté médicale, il se mit à les favoriser ouvertement, et les jésuites purent parcourir les villes et les villages et annoncer en toute liberté la foi romaine.

La plus brillante de leurs missions fut celle d'Erzeroum.

(1) *État présent de l'Arménie.*

(2) Erzeroum comptait alors 7 à 8.000 Arméniens et quelques familles grecques.

(3) *État présent de l'Arménie*, p. 39.

(4) Voici le nom de ces patriarches catholiques, Moïse 1629-1632; Philippe 1632-1655; Jacob III (1655-1680); Eleazar Glaiotse 1680; puis Nahabiet (1680-1707). Le successeur de ce dernier, Alexandre, retourna au schisme et persécuta les catholiques. Cf. *Lettres édifiantes et curieuses*, IV, p. 227). édit. 1830. Il est vrai que, au tome VI, p, 9, les mêmes *Lettres* représentent Eléazar Glaiotse, alors opposé aux Jésuites comme animé de l'esprit de schisme et entouré de vertabiets schismatiques.

Là travaillèrent pendant longtemps les pères Ricard et Monier. Ils avaient divisé le pays en deux régions ; la première consacrée à saint Grégoire l'Illuminateur comprenait les villes de *Torzon*, *Assemkalasi*, *Cars*, *Béazit*, *Arabkir*, et quarante villages ; la seconde, dédiée à saint Ignace, renfermait les villes d'*Ispira*, *Baybourt* et vingt-sept villages. Chaque ville comptait dans son ensemble plus de quinze cents catholiques. Le P. Ricard, « qui avait fait une étude particulière de la médecine sachant par expérience combien elle était utile pour annoncer partout la parole de Dieu, se donnait publiquement pour médecin. Cette qualité lui ouvrait l'entrée de toutes les maisons et même celle des officiers turcs où il était bien reçu. Par ce moyen il se procurait et à son compagnon la protection qui leur était nécessaire (1). »

Ces deux Pères en effet avaient besoin d'une protection spéciale, car à l'époque où ils évangélisaient la contrée le patriarche Alexandre ardent hérétique, avait succédé à Eléazar et à Nahabiet; il persécutait les catholiques. Malgré ces difficultés, ils conservèrent à la foi romaine un grand nombre de fidèle et en ramenèrent d'autres. Ecoutons encore les *Lettres édiffiantes* :

« Le P. Ricard dans la course qu'il fit jusqu'à Trébizonde, en 1711, réconcilia à l'Église un évêque, vingt-deux prêtres et 875 autres personnes que le schisme avait séparées. Le P. Monier de son côté pénétra jusque dans le Kurdistan. »

Le zèle des missionnaires était donc récompensé par les fruits les plus abondants.

Outre ces missions d'Arménie les jésuites en établirent deux autres également importantes : l'une à Chamaki, capitale du Shirvan, dans la Perse, l'autre en Crimée.

L'établissement de Chamaki se fit en 1687. Voici en quels termes un des missionnaires parle du bien opéré dans cette mission : « Nous n'aurions jamais cru que la mission de

(1) *Lettres édifiantes*, VI, p. 38.

Chamaki fût aussi nécessaire que nous le connaissons par expérience. Cette ville est le rendez-vous de tous les commerçants qui trafiquent en Moscovie, en Suède, en Hollande, en sorte qu'elle est toujours très peuplée d'étrangers qui vont et qui viennent. C'est ce qui fait que notre seule mission dans cette ville nous tient lieu de plusieurs missions différentes : car cette succession d'étrangers, que le commerce attire ici, nous donne continuellement de nouveaux disciples à instruire qui reportent à leur nation les instructions qu'ils reçoivent de nous (1). »

En Crimée les jésuites s'occupèrent des esclaves dont le nombre monta parfois jusqu'à vingt et trente mille. Leur ministère y fut spécialement fécond et consolant. Ces pauvres chrétiens abandonnés, accoururent à eux comme à des libérateurs et des pères.

La mission de Salonique au sud de la Macédoine remonte à la même époque ou à peu près. Elle fut fondée en 1706 (2) par le père Braconnier. Les jésuites y exerçaient les fonctions de chapelains consulaires ; de là ils essayèrent de s'étendre dans l'île de Négrepont et jusqu'en Morée et en Grèce, mais l'insalubrité du climat et la disette d'ouvriers évangéliques les obligèrent à renoncer à tous ces projets.

Les succès des Jésuites en Perse, en Arménie, en Crimée, doit être attribué tout d'abord assurément au zèle de ces apôtres intrépides ; mais la situation politique où se trouvaient alors ces contrées y eut aussi une bonne part. La Perse disputait l'Arménie aux Turcs ; et dans le but de se ménager des alliances avec la Pologne, la France et les autres puissances catholiques, volontiers ses rois acceptaient de protéger les missionnaires envoyés et recommandés par l'une ou l'autre de ces nations.

En 1736, Thamasp-Kouli-Khan ou Nadir-chah, commandant des armées persanes, renversa l'ancienne dynastie, et

(1) *Lettres édifiantes*, VI, p. 103.

(2) Une tentative d'établissement vers 1690 n'avait pas eu de succès.

usurpa le trône. Cette révolution fut fatale aux missionnaires catholiques et les Jésuites furent bientôt contraints de quitter tous leurs postes. La Crimée fut abandonnée à la même époque pour des causes analogues. Ils se replièrent alors vers leurs anciennes stations, et y fortifièrent leur action. Au moment de la suppression de leur ordre leurs établissements étaient en pleine prospérité.

A la bibliothèque nationale nous avons trouvé un rapport sur l'état des missions des Jésuites dans le Levant en 1781. Ce rapport est officiel, il a été rédigé par ordre du gouvernement dans le but de pourvoir au remplacement de ces vaillants missionnaires. Il n'a pas été publié, que nous sachions, nous allons donc en reproduire ici les points principaux. Non seulement nous y trouverons consignée la situation exacte de ces missions au point de vue des stations, des œuvres et des missionnaires ; mais nous verrons quel était leur état matériel ou économique à une époque où la Propagation de la Foi et l'Œuvre des écoles d'Orient n'avaient pas encore apporté leur concours à l'œuvre des missionnaires. En outre, nous constaterons, une fois de plus, quel protectorat odieux le pouvoir gallican, qui pesait alors sur la France, prétendait exercer sur ces missions.

La partie de ce rapport qui concerne les Jésuites a pour titre : *Missions des Jésuites remplacés par les prêtres de Saint-Lazare*. Il débute par un éloge décerné aux religieux supprimés et à leurs travaux dans le Levant :

« Bientôt ces missionnaires se rendirent recommandables aux Mahométans eux-mêmes par l'acceptation volontaire du bagne des esclaves et par les soins qu'ils prenaient de ces infortunés.

« Leur proximité du port les mettait à portée d'exercer leur ministère auprès des gens de mer. Ils entretenaient à Smyrne une école nombreuse.

« A Salonique ils étaient les curés des Français et de tous les orthodoxes. Ils s'occupaient de l'instruction de la jeu-

nesse et formaient de jeunes ecclésiastiques dans les îles de l'archipel, à Chio, Tiné, Sira, Naxie et Santorin où la religion catholique est assez florissante. Ils avaient été introduits à Alep sur le pied des chapelains consulaires. Ils dirigeaient un petit séminaire à Antoura. Ils se répandaient parmi les maronites, les grecs melchites et les autres chrétiens orthodoxes de Syrie. Ils s'appliquaient au Caire à la conduite des cophtes et y servaient les Français.

« A l'époque de sa destruction, la Société possède et dirige douze missions françaises dans les Etats du grand seigneur. Les françaises étaient établies à Galata, Chio, Salonique, Naxie, Santorin, Smyrne, Alep, Damas, Antoura, Saint-Elie dans l'anti-Liban et au Caire ; les Italiennes étaient à Tiné et à Sira. Celles-ci avec les six premières des Français composaient la mission de Grèce; les cinq dernières, celle de Syrie ; et la sixième celle d'Egypte.

Deux autres étaient encore comprises dans la classe générale des Missions du Levant, c'était celle de Perse ou les Jésuites avaient des établissements à Ispahan, Erzeroum et plusieurs autres villes principales, mais qu'ils furent obligés d'abandonner à l'époque des grandes révolutions de Thamaps Koulikhan, et celle de la Crimée, où ils ne purent pas subsister un demi-siècle parmi les troubles et les agitations continuelles de ce pays, même à l'abri du titre de consuls de France dont ils étaient revêtus à Bagchesaray.

« Le supérieur ou provincial des six premières missions françaises résidait à Constantinople, on lui donnait le nom du supérieur de Grèce ; celui de Syrie et d'Egypte à Tripoli. »

Le rapport entre ensuite dans l'exposé de l'état financier de ces missions. A ce point de vue encore elles étaient en pleine prospérité.

« Les missions de Grèce avaient sur les lieux un revenu d'environ 18.022 livres 10 sous.

Celles de Syrie et d'Egypte 950 livres.

Ensemble 18.972 livres 10 sous.

« Celles de Tiné et de Sira, qui n'étaient comme on l'a dit que protégées par le roi de France, appartenaient aux provinces de Venise et de Sicile qui les faisaient desservir par des religieux Italiens. Ils n'avaient que très peu de biens (250 l.) et ne se soutenaient que par la cotisation des maisons du Levant avec celles de Bologne.

Mais les douze missions françaises indépendamment de ce revenu local, jouissaient collectivement de 35.989 l. 5 s. 6 d. de rente (1) que le procureur des missions résidant à la maison professe des Jésuites de Paris, leur faisait toucher chaque année ou consacrait aux besoins des établissements ». La suite du rapport va nous mettre en face du légiste retors, tel que le connut le siècle dernier. Les raisons pour mettre la main sur ces revenus, sans oublier le capital, ne vont pas lui faire défaut. Du reste il n'a que des intentions pieuses, il leur conservera leur destination. Ils ne feront que changer de mains.

« Il est essentiel d'observer que, quoique ces deniers proviennent de contrats de maisons, de rentes acquises, il ne faut pas moins les regarder comme provenant de bienfaits de nos rois.

« Mais les jésuites avaient pour principe lorsqu'ils formaient des établissements de se mettre entièrement à l'abri du besoin en se procurant des revenus libres et indépendants. Ils préféraient même de les amoindrir pour qu'ils opérassent leur sûreté. Ainsi le roi leur accordait-il une pension de 6000 fr. sur le trésor royal, sur les loteries de différents départements, ils demandaient bientôt qu'on éteignit cette pension en leur accordant une somme de 12.000 l.

« A l'extinction de la société ces missions se trouvèrent dans la situation la plus fâcheuse. Les envois de France n'avaient pas lieu. La propagande prétendait jouir de leurs biens hors du royaume. Il fallut agiter avec la cour de Rome la question de la propriété, mais le ministre prouva d'une

(1) Compte rendu, par M. de Laverdy, des biens des Jésuites, imprimé en 1763.

manière victorieuse que les biens appartenaient à l'Etat et que les jésuites n'en étaient que les administrateurs. L'ambassadeur à Constantinople reçut en conséquence les ordres du roi pour empêcher la Propagande de s'en mettre en possession.....

« On était cependant convaincu de la nécessité de rétablir cette mission et de revendiquer à cet effet les biens usurpés. Les lettres et mémoires adressés au département avaient fourni tous les détails possibles et concouraient unanimement à ce projet.

« On ignore les motifs qui ont pu retarder l'examen sérieux de cette affaire ; en 1777 seulement on a commencé à s'en occuper. »

La partie du rapport qui va suivre prend une importance plus considérable pour l'historien. Elle raconte comment se fit le transfert de la mission aux mains des Lazaristes.

« Il restait alors dans le Levant 23 prêtres ex-jésuites et 4 frères, savoir, 15 prêtres ex-jésuites et un frère dans la mission de Grèce et 8 prêtres avec 3 frères dans celle de Syrie et d'Egypte. Le grand âge et les infirmités de la plupart annonçaient la ruine de la mission s'ils ne recevaient pas de successeurs. Ce fut alors qu'on pensa de proposer à la congrégation de Saint-Lazare de se charger au moins de 7 de ces missions, celles qu'on regardait comme les plus nécessaires.

« Le supérieur général ne parut point d'abord adopter ce projet, ses motifs principaux étant la quantité de sujets qu'il serait obligé de consacrer tout de suite aux fonctions de ces résidences et le défaut d'une exacte balance entre les revenus existant en Turquie et les charges à supporter. Il proposa cependant d'envoyer sur les lieux, avant de prendre un parti, un de ses ecclésiastiques chargé de faire un relevé de l'état du temporel et du spirituel de ces établissements.

« Cette commission fut confiée au P. Viguier, prêtre de la congrégation de la Mission, sujet d'un zèle et d'une capacité reconnue. Il parcourut toutes ces résidences avec la plus

grande attention et son résultat fut : 1° que la mission de Smyrne qu'on avait projeté d'abandonner, parce que les capucins sont établis dans le même endroit, comme on le dira à leur article, serait absolument nécessaire pour servir d'entrepôt aux missionnaires destinés pour les îles de l'Archipel, parce qu'ils n'ont pas de facilité pour se rendre directement à leur destination. La maison de Smyrne devait d'ailleurs être regardée comme un point de réunion où les commissions et la correspondance de toutes les maisons du Levant devaient aboutir. D'après ces observations M. de Saint-Priest écrivit au ministère pour faire ajouter Smyrne aux sept autres.

« 2° Le S[r] Viguier a vérifié que le revenu de ces 8 maisons ne montait qu'à 18.392 l. 10, que le capital de leurs dettes est de 35.226 l. 2 s. 36 d. et que les charges annuelles sont portées à 2.198 l. 15 s. sans y comprendre un grand nombre de messes fondées auxquelles les résidences sont obligées à titre de justice.

« Mais après bien des recherches et des renseignements, M. Viguier découvrit que les missions avaient eu en France des revenus considérables... »

Un procès aux détenteurs de ces biens ordonna de les restituer à la mission. Il est vrai que ceux-ci interjetèrent appel ; en 1781, date de la rédaction de ce mémoire, la cause était encore en suspens. Après avoir avisé au fonctionnement matériel de ces missions, le gouvernement va s'ingérer dans leur organisation canonique.

Les prétentions gallicanes de nos ministres allaient se heurter à la prudence romaine. « Alors il a fallu s'occuper d'unir légalement et d'une manière solide les maisons du Levant à la congrégation de Saint-Lazare. Pour cet effet il fut rendu un arrêt du conseil d'Etat qui consacra cette union et vers la fin de janvier 1781 il a été enregistré au parlement de Provence d'où ressortissent les établissements français du Levant. »

M. Viguier devait être proposé en qualité de préfet apos-

tolique, mais on l'enverrait avec des instructions précises ; il s'agissait en effet de soustraire le plus possible ces missions d'Orient à l'influence de Rome. Ecoutons la suite du rapport.

« M. de Vergennes a écrit à Rome pour en obtenir par M. le cardinal de Bernis les pouvoirs nécessaires (à M. Viguier). Ce projet de bref sérieusement examiné a été trouvé louche..... Il a donc été résolu que le bref ne serait adopté qu'avec des restrictions, des modifications, des explications. Cette affaire est encore en suspens, mais il faut toujours se souvenir que les missions *doivent être sous la seule main du roi relativement à leur temporel*, et qu'on ne saurait trop prendre garde à surveiller les démarches de la Propagande parce qu'elle ne fait jamais rien dont elle n'ait prévu toutes les conséquences presque toujours contraires aux maximes de la nation (1).

« L'affaire des revenus et celle des pouvoirs une fois arrêtées il faudra nécessairement que les missionnaires s'occupent de l'établissement d'un séminaire dans le Levant, dont la nécessité paraît démontrée et reconnue. Le principal avantage que nous en retirerons sera de nous attacher de plus en plus les catholiques de ce pays. Leurs enfants ne reçoivent aucune instruction. Les prêtres qui seront formés par MM. de Saint-Lazare seront promus à l'épiscopat par préférence à ceux qu'on nomme aujourd'hui, tirés des prêtres élevés à Rome et par conséquent plus attachés à cette cour qu'à la nôtre... Aussi M. l'ambassadeur désire-t-il beaucoup cet établissement... » On a vu que les Jésuites avaient un supérieur en Grèce et un autre en Syrie. Le ministre juge à propos qu'il n'y ait désormais qu'un seul chef résidant à Constantinople, l'unité étant plus avantageuse à la correspondance des missionnaires.

(1) Ces maximes de l'Etat, en dépit des efforts de la Propagande, ont malheureusement prévalu en France. Le Concordat ou du moins les articles organiques en 1802, puis en 1901 la loi sur les associations ont placé le clergé de France tout entier *sous la seule main de l'Etat relativement au temporel.*

« Les résidences italiennes de Sira et de Tiné n'étant pas sous la disposition du gouvernement, on a demandé à Rome la réunion de ces deux missions aux françaises », le roi devait se charger de leur entretien et acheter les établissements dépendants de la Propagande ; ce devait être le moyen « de se libérer à jamais de toute espèce de concurrence avec cette dangereuse congrégation. »

« Le gouvernement au surplus trouve son profit dans cette réunion. Les îles de Sira et de Tiné sont situées au milieu de l'archipel. Sira contient plus de 3000 catholiques et la religion n'est nulle part dans ces contrées aussi prépondérante, les Siriotes sont constamment mêlés aux français. Il y a à Tiné 7000 catholiques dispersés dans 32 villages. Je regarde ces deux îles comme très importantes à tenir sous la main du roi.

« On compte aujourd'hui 700 catholiques à Santorin, 1350 à Naxie, 1500 à Chio, 3000 à Smyrne, 300 à Salonique et au moins 20.000 à Constantinople. Santorin Naxie, Sira, Chio, ont des évêques titulaires. Il y en a quatre du rite arménien à Constantinople avec uu archevêque *in partibus*. Le clergé de Santorin est composé d'une trentaine d'ecclésiastiques levantins, celui de Naxie d'une vingtaine, mais à peine y en trouve-t-on un en état de prêcher ; ce qui démontre la nécessité du séminaire projeté. Les trois autres îles sont un peu moins mal partagées.

« Il y a également en Syrie et en Egypte une quantité de prêtres et de religieux, mais presque tous d'une semblable incapacité. »

Ici finit le rapport. On en connaît les suites. En 1782 et en 1783 les Lazaristes entrèrent en possession de la plupart des maisons abandonnées par les Jésuites. En Grèce ils s'établirent à Constantinople, Smyrne, Naxie, Santorin et Salonique ; en Syrie, ils sauvèrent de la ruine les missions d'Alep, Tripoli, Damas et Antoura.

La Révolution les trouva à leur poste ; ils survécurent à cette crise redoutable, et seuls des anciens missionnaires

français ils se sont perpétués sans interruption jusqu'à nos jours. Aujourd'hui, secondés par leurs admirables sœurs, les filles de saint Vincent de Paul, ils se sont multipliés encore, et comme nous le dirons dans la troisième partie, ils sont en ces pays les principaux propagateurs de l'influence française, et les apôtres de la science et de la charité chrétienne.

Il y eut en Orient au seizième et au dix-septième siècles d'autres congrégations de missionnaires. Les Observants, les Récollets, les Conventuels, tous les enfants de saint François y entretinrent de nombreux sujets ; les Dominicains et les Carmes y avaient des maisons florissantes, quoique moins répandues. Les prêtres des Missions étrangères furent fondés en 1763 pour donner des missionnaires à la Perse et évangéliser le patriarchat de Babylone ; mais si l'on excepte ces derniers qui travaillèrent peu en Orient, tous ou à peu près tous les missionnaires de ces divers Ordres appartenaient à d'autres nations que la France. Nous n'avons donc pas à nous en occuper ici.

LA FRANCE CATHOLIQUE EN ORIENT

TROISIÈME PARTIE

Les Missions Françaises
au dix-neuvième siècle.

« Les véritables réformes ne se font pas brusquement et brutalement, mais doucement et avec une grande circonspection. »

Paroles du P. Marcel.

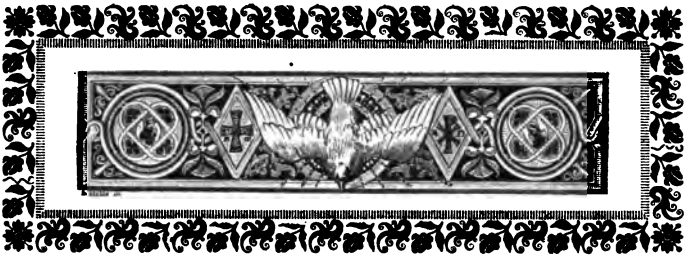

CHAPITRE XVII

LES CAPUCINS FRANÇAIS

A CONSTANTINOPLE APRÈS 1790

LEURS EFFORTS POUR LE MAINTIEN DU PROTECTORAT FRANÇAIS

PREMIER ESSAI DE RÉTABLISSEMENT DE NOS MISSIONS CAPUCINES EN ORIENT

La Custodie de Grèce, plus fortement organisée que les deux autres, eut une agonie plus longue. Avec la persistance d'un homme vigoureux frappé à mort, mais qui lutte par tous moyens pour se rattacher à la vie, elle conserva son titre de mission française jusque bien avant dans le dix-neuvième siècle, et les derniers survivants des Capucins en Orient espérèrent un instant vivre assez longtemps pour voir leur Ordre rétabli en France, et en recevoir des continuateurs de leurs travaux. Il y eut en effet, entre 1820 et 1830, une tentative de rétablissement des missions capucines françaises. Nous voulons l'esquisser en ce chapitre. Mais auparavant nous devons raconter les efforts de nos Pères à Constantinople pour conserver à leur pays pendant la Révolution le protectorat des missions d'Orient.

Le P. Hubert a résumé lui-même en ces termes son attitude pendant la Révolution : « En 1790, le R. P. Godefroy

d'Amiens, mon prédécesseur, fut fait archevêque de Naxie; il m'appela de Smyrne où j'étais supérieur pour me remettre le timon du gouvernement de cette mission des RR. PP. Capucins du Levant, époque où tous les secours que la France accordait chaque année à ladite mission cessèrent, et où j'allais entrer en lutte avec mes propres nationaux pour la sauver des malintentionnés. A l'arrivée du citoyen Descorches (1) à Constantinople, connaissant ses vues hostiles envers les missions françaises, pour sauver celle qu'on m'avait confiée, je fus obligé de prendre une protection étrangère, c'est ce qui m'a fait regarder par ledit citoyen et le citoyen Verninac, comme émigré (2). »

On le voit ce n'est que contraint par la nécessité, et sous les plus mauvais jours de la Terreur, que le missionnaire français se résolut à faire appel à une protection étrangère. Au commencement de l'année 1796 arriva en Orient comme ambassadeur le général Aubert Dubayet. Il se présentait en allié du Sultan et lui amenait une compagnie d'artillerie. Désireux de relever l'influence de notre patrie, « il demanda, lit-on aux *Annales Catholiques*, à l'année 1797, d'être réintégré dans les droits des ambassadeurs de France, et surtout dans celui de protéger les églises catholiques, qui se trouvent à Constantinople et dans les échelles du Levant (3). »

Son zèle toutefois était loin d'être pur; car disent les mêmes *Annales*, après avoir obtenu du Sultan confirmation de ces privilèges il se hâta « de déclarer qu'une partie des églises seraient converties en casernes pour les soldats français », amenés avec lui. On pouvait craindre qu'il ne renouvelât en Orient les confiscations dont avait souffert la

(1) Il arriva en 1793 après le départ de Choiseul-Gouffier. Ce dernier après la journée du 10 août avait pris publiquement parti pour Louis XVI. Il s'exila en Russie. Le P. Hubert le 21 mai 1793 se rattacha au parti des émigrés et signa le serment de fidélité à Louis XVII.

(2) Lettre du P. Hubert à M. Ruffin, ambassadeur. — *Archives des Capucins à Constantinople.*

(3) Tome III, p. 14, Paris, Leclère.

mère-patrie. Heureusement il n'en fut rien. Le P. Hubert lui-même prit soin de lui rappeler en quoi consistaient les devoirs de la protection que les catholiques d'Orient attendaient de la France. Voici en effet la lettre qu'il lui écrivit le 19 octobre 1796 (1) :

« Citoyen ambassadeur, le préfet apostolique des Capucins missionnaires en Grèce a l'honneur de vous représenter [qu'il s'est] toujours fait un devoir d'entretenir dans les différents établissements religieux, qui jouissent, de temps immémorial, de la protection de la France, des sujets dignes de leur ministère et propres à remplir leurs fonctions ; [mais il] s'est vu quelquefois dans la dure nécessité, par le manque de sujets, de laisser privés de secours spirituels soit les Français répandus dans les différentes parties de la Grèce, soit les chrétiens sujets du Grand Seigneur qui professent la religion catholique. Ceux-ci, accoutumés à être dirigés par des prêtres de la Communion romaine, *que la France protégeait, voyaient en cette puissance la source de leurs biens temporels et de leur consolation spirituelle.....* »

« Pour entretenir ce double lieu de l'union des sujets du grand seigneur avec les Français et afin de conserver le droit que la France a toujours eu de protéger la Religion en Levant, le Préfet Apostolique des Missions n'a rien négligé pour fournir des missionnaires zélés, dans les endroits où ils peuvent être utiles au but de leur établissement.

C'est dans cette vue qu'il vient d'envoyer à Athènes le Père Urbain, Génois de nation, auquel il a confié le soin de desservir l'Eglise catholique que les Capucins ont occupée jusqu'à présent.

« Les Français et les sujets du grand seigneur du rite catholique ont été privés pendant trois ans des services de ces missionnaires, mais ils n'ont pas moins été l'objet de la sollicitude du Préfet apostolique, qui espère qu'avec la protection puissante de la France, cet établissement prospérera

(1) *Archives des Capucins à Constantinople.*

comme dans les temps passés, et conciliera à la nation la même considération de la part des sujets du grand seigneur.

« A cet effet, le Préfet des Missions a l'honneur de supplier le Citoyen ambassadeur de donner ordre au Consul de la République à Athènes de protéger le Père Urbain, capucin Génois, missionnaire à Athènes, Négrepont et autres endroits des environs, où son ministère pourra l'appeler, de le laisser librement occuper le couvent et desservir l'église des Capucins à Athènes, et d'avoir pour lui toutes les bontés et la bienveillance, qu'il tâchera de se concilier par ses services et sa conduite exemplaire.

« L'absence d'un religieux d'Athènes, pendant environ trois ans, avait permis au citoyen Descorches d'autoriser le citoyen Fauvel (1) qui réside à Athènes de prendre son logement au couvent des Capucins. Sa résidence dans cette maison devenant désormais incompatible avec celle d'un religieux, le Préfet prie le Citoyen ambassadeur de vouloir bien lui enjoindre de prendre ailleurs son logement, et de remettre au père Urbain tous les meubles et effets du couvent, qu'il peut avoir eu à sa disposition, pendant le temps qu'il y a demeuré.

« Il recommande à la haute protection de la France toutes ses missions, et il renouvelle ici au citoyen ambassadeur, le général Aubert du Bayet, les assurances de son profond respect. Au citoyen ambassadeur.

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Fr. HUBERT d'Amiens,
Cap. Pr. Apost.

Péra lès Constantinople, le 19 décembre 1796.

Après avoir pris connaissance de cette lettre, le général Aubert Dubayet, non seulement accueillit avec faveur la demande du missionnaire, mais il saisit cette occasion pour affirmer solennellement dans tout l'Orient les droits de la

(1) Ce doit être le même Fauvel dont parle Chateaubriand dans son *Itinéraire*, et qui lui servit de cicerone à Athènes.

France à la protection des catholiques. Dès le lendemain, il écrivit la lettre suivante adressée à tous les agents français dans le Levant.

LIBERTÉ, EGALITÉ.

Péra lès Constantinople, le 30 frimaire an V^e^ de la République française une et indivisible.

LE GÉNÉRAL AUBERT DUBAYET, AMBASSADEUR DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, PRÈS LA PORTE OTTOMANE, AUX CITOYENS, CONSULS, VICE-CONSULS ET AGENTS DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DANS LES ECHELLES DU LEVANT.

« CITOYENS,

« Le maintien de tous les privilèges, qui nous sont accordés par nos Capitulations avec la Porte, étant la première base des instructions confiées au zèle des fonctionnaires publics dans les Echelles du Levant, et le droit d'y protéger les Eglises chrétiennes faisant partie intégrante de ces privilèges, nous ne pouvons nous dispenser de veiller à la sûreté et à la tranquillité de ces églises ainsi que des peuples qui les fréquentent. La Constitution sous laquelle nous avons le bonheur de vivre laissant d'ailleurs à chaque individu la liberté d'exercer, en se conformant aux lois, le culte qu'il a choisi, nous sommes d'autant plus obligés à défendre celle des sujets ottomans, qui professent le christianisme, qu'elle est tolérée par la Porte elle-même. La saine politique vient encore ajouter à cette obligation de notre part envers ces Rayats, dont le nombre et la fidélité ne peuvent qu'efficacement contribuer à accroître et à consolider dans toute l'étendue de l'empire notre considération nationale, et cet avantage est devenu plus essentiel à conserver pour nous, depuis que les traités nouvellement conclus entre la Porte et une puissance chrétienne (la Russie) mettent sous sa sauvegarde tous les Rayats qui suivent le même rite qu'elle.

« D'après de si puissants motifs, provisoirement et en attendant des ordres *ad hoc*, je ne doute point, citoyens, que vous ne donniez tous vos soins à faire respecter les églises chrétiennes sises dans nos Echelles respectives, à y maintenir le libre exercice du culte et à protéger les ministres qui y sont employés et dont la conduite et le langage ne sont point contraires aux lois de la République, sans entrer ni dans leur esprit de prosélytisme, ni dans aucune de leurs contentions religieuses, mais en les contenant dans les bornes de la morale évangélique, et en les invitant à vivre avec tous les hommes, dans la concorde et la fraternité, et dans la soumission aux lois.

« Salut et fraternité,

« AUBERT DU BAYET. »

Un post-scriptum ajouté à cette lettre à l'adresse du citoyen Gaspary, consul à Athènes, enjoint à ce dernier de faire rendre au missionnaire Urbain le logement dont il a besoin, distinct et séparé de manière que les usages qui interdisent l'entrée des femmes dans les hospices religieux, ne soient point enfreints par lui (1).

(1) Je vous envoie ci-joint, citoyen, la lettre circulaire que j'adressai le 29 du mois passé à tous les fonctionnaires publics dans les Echelles du Levant relativement aux églises latines.

Vous pourrez y puiser les principes qui doivent vous guider pour celle des capucins qui se trouve à Athènes. Elle n'a pas été desservie pendant trois ans, mais elle ne tardera pas à l'être par le missionnaire Urbain, qui a été récemment envoyé sur les lieux. Vous voudrez bien le mettre en jouissance provisoirement de la partie du couvent, des meubles et de tous les effets qui en dépendent, et lui accorder la *protection dont il aura besoin pour le libre exercice du culte*.

Je ne perdrai jamais de vue le travail et les talents si recommandables du citoyen Fauvel, et je m'honorerai toute ma vie des encouragements que je lui donnerai ; mais en même temps que je lui consacrerai les soins les plus attentifs pour le progrès de ses recherches, la justice distributive et la fidélité que je dois à la République exigeait de moi que je ne me dessaisisse jamais du titre de *Protecteur des églises chrétiennes, qui a contribué si efficacement dans le Levant à notre considération nationale.*

J'attends de votre zèle que vous prendrez de telles mesures pour la conservation des ateliers du citoyen Fauvel, et des modèles faits par lui qui

En 1799, la France était en guerre avec la Turquie. Les catholiques durent avoir recours à une protection étrangère. Les capucins s'adressèrent à l'Autriche et à l'Espagne. Mais ils le firent à contre-cœur, et comme à regret. Les nouveaux protecteurs déployèrent pour eux toute leur bonne volonté, mais ils ne remplaçaient pas la France. Nous avons, à ce sujet, un témoignage significatif : c'est celui du P. Etienne de (?). Obligé d'abandonner le poste de Chio qu'il avait mission de reprendre, il écrivit en ces termes au P. Hubert: « M. le vice-consul impérial s'est montré d'une manière tout à fait digne d'un véritable magistrat ; mais plus son zèle se déployait, plus aussi l'indisposition du gouvernement sévissait contre lui, et s'efforçait de renverser toutes les opérations de ce digne magistrat, au point que je puis dire que par une malheureuse suite de cette indisposition du gouvernement contre lui, son zèle m'a été plus nuisible qu'avantageux. Quant au vice-consul d'Espagne, c'est un rayas, qui, par crainte, n'a pas encore fait lire son firman (1). »

Après la conclusion de la paix avec la Turquie, la France reprit l'exercice de son protectorat. Nous retrouvons encore à ce sujet une lettre du P. Hubert datée du 26 octobre 1801, adressée à M. Ruffin, chargé d'affaires à Constantinople pendant la vacance de l'Ambassade ; il réclame de nouveau la protection de la France et c'est à sa sollicitation que M. Ruffin entreprit toutes les démarches pour la faire rétablir.

Une nouvelle inquiétude, vint, en 1802, s'ajouter à toutes les autres et déconcerter un instant nos pauvres missionnaires. Les ordres religieux avaient été oubliés dans le Con-

sont placés dans le couvent des Capucins, que cet artiste n'éprouve aucun dérangement pour son précieux dépôt, et que cependant le missionnaire, de son côté, trouve le logement dont il a besoin, distinct et séparé, de manière que les usages, qui interdisent l'entrée des femmes dans les hospices religieux, ne soient point enfreint par lui.

Salut et fraternité,
AUBERT DU BAYET.

(1) Lettre du 1er juin 1799. *Archives de Constantinople.*

cordat, qu'allaient-ils devenir ? quel serait leur sort ? quel serait le sort de leur chères missions ? Le P. Hubert n'hésite pas à exprimer ses angoisses dans la lettre suivante adressée au Préfet de la Propagande :

« Le concordat conclu entre le gouvernement français et Sa Sainteté nous est enfin parvenu. Je l'ai lu avec l'attention la plus suivie, ainsi que le discours de M. Portalis.

« Il était bien naturel à un préfet des Missions françaises, et à un religieux, qui s'est toujours fait gloire de tenir à son Ordre, de chercher à s'assurer du sort... des corps religieux de sa patrie ; et Votre Eminence ne sera pas étonnée de la douleur profonde que j'ai ressentie en voyant dans la conclusion de cet orateur du gouvernement que les Ordres religieux étaient supprimés, abolis en France. Mais cette sentence sera-t-elle exécutée pour les missions françaises ? Il n'est pas sans exemple que la France ait accordé faveur et protection au Levant à des sociétés religieuses qu'elle avait dissoutes dans son sein.

« C'est à Votre Eminence à peser dans sa sagesse les suites de la résolution annoncée par l'orateur du gouvernement, à acquérir la certitude physique de l'exécution qui peut être donnée à cette mesure et à prendre en conséquence celles qui doivent opérer la sûreté et la tranquillité des missions confiées à mon zèle, et que la Providence a si miraculeusement conservées jusqu'à ce jour. Plein de confiance dans la supériorité des lumières de Votre Eminence, j'attends avec résignation les instructions qu'il lui plaira de me transmettre (1). »

Les craintes du pauvre Préfet apostolique étaient vaines. Cette loi n'était pas faite pour lui. Non seulement le gouvernement français ne songera pas à bannir la bure franciscaine des pays qu'il protégeait ; mais en même temps qu'il signait le Concordat, nous le voyons par ses représen-

(1) *Archives des Capucins du Couvent de Constantinople.*

tants multiplier les instances auprès de la Propagande, afin d'en obtenir pour l'Orient des religieux en plus grand nombre possible. N'importe de quelle nation ils soient, ils seront protégés également. Citons quelques extraits d'une lettre de M. Ruffin au cardinal préfet de la Propagande écrite le 10 mars 1802 :

« Monsieur le Cardinal,

« J'ai déjà eu l'honneur de prévenir Votre Eminence que le premier devoir de la place que le gouvernement français a bien voulu continuer à me confier, près la Porte Ottomane, étant la protection qu'il a été de tous les temps en possession d'accorder à la religion et aux religieux dans les états de Sa Hautesse, j'aurai souvent la précieuse satisfaction d'être en rapport direct avec la Sacrée Congrégation que Votre Eminence préside si dignement...

« J'ai recours aujourd'hui à Votre Eminence pour lui représenter la fâcheuse situation de la mission des RR. PP. Capucins dans la Grèce proprement dite. Je ne lui parlerai pas des moyens de subsistance... Ces pieux missionnaires trouvent dans leur patience et leur résignation des ressources indépendantes de la fortune. Leur pauvreté n'est que l'accomplissement de leur premier vœu, et leurs souffrances sont leur trésor. Mais ce qui cause leur désolation est de se voir chaque jour décroître en nombre d'ouvriers évangéliques... Leur mission est en effet divisée en huit maisons et églises, savoir : Constantinople, Smyrne, Scio, Candie, La Canée, Athènes, Syra, Naxie. Dans la plupart des Echelles, les RR. PP. Capucins sont tenus à remplir les fonctions curiales, et ils ne sont en tout que dix à douze individus... A l'époque de la paix (ce qui ne saurait tarder de venir) les églises de Scio et de Candie qui [leur] ont été enlevées par une suite de guerres et par l'incurie de leur protecteur provisoire en l'absence de la représentation française, seront plus que probablement rendues à leur légitime possesseur et restent inhabitées. [Mais où le P. Préfet] trouvera-t-il des religieux pour

les desservir, lui qui en manque déjà pour le service de celles qu'il a eu le bonheur de soustraire à la confiscation ?.... Dans cet état de choses, Monsieur le Cardinal, nous n'avons d'autre espoir, le R. P. Hubert et moi, que dans la sollicitude paternelle de la Sacrée Congrégation et de Votre Eminence pour le salut de tant d'âmes qui sont menacées de rester sans secours spirituels, dans certaines Echelles, où ils ne leur sont administrés que par les RR. PP. Capucins, et dans tant d'autres où ils seront négligés par l'absence de ces missionnaires. Votre Eminence sentira elle-même, bien mieux que je ne saurais le lui exprimer, qu'en pareilles circonstances, il n'y a pas de préférence ni d'acception nationale ; il ne s'agit que d'avoir des religieux du même Ordre, de mœurs irréprochables et d'un grand zèle...

« *Signé :* RUFFIN, *chargé d'affaires de la République française, près de la Porte Ottomane.* »

Quelques mois plus tard le 15 germinal an X, le même M. Ruffin renouvelait ces sollicitations avec plus d'instances. Il suggérait au Cardinal la pensée de prendre des religieux en Allemagne. Il lui faut des missionnaires de n'importe quel pays. Il promet la protection du gouvernement français.

La Sacrée Congrégation fit son possible pour répondre à des appels si pressants, elle envoya quelques capucins Italiens, des Allemands et plus tard des Espagnols. Mais ni les uns ni les autres ne remplissaient pleinement les vues et les désirs des ambassadeurs et représentants de notre pays. Ceux-ci auraient voulu des capucins de France.

Ce vœu durant les premières années du siècle, durant tout l'Empire était irréalisable. La France elle-même manquait de prêtres. Les quelques capucins échappés à la tourmente révolutionnaire étaient obligés de remplir les fonctions curiales dans les paroisses laissées sans pasteurs. Cependant, petit à petit l'armée du clergé séculier se reforma, et vers 1820 elle était devenue capable de se suffire à elle-même.

C'est alors que dans un petit village de la Drôme, à Crest, au diocèse de Valence, cinq ou six capucins (1), parmi ceux qui avaient survécu aux mauvais jours, résolurent de rétablir leur Ordre. Ils trouvèrent un évêque décidé à favoriser leur généreux dessein. Mgr de la Tourrette, en effet, non seulement entra dans leurs vues, mais se chargea lui-même de faire auprès du gouvernement toutes les démarches nécessaires. L'autorisation officielle était assurément le point difficile à obtenir. L'évêque de Valence députa son grand vicaire, M. l'abbé Fière, à Paris. Les négociations furent pénibles; le gouvernement avait peur. Le nom seul de capucin lui semblait capable de susciter une émeute, d'amener une révolution. La nouvelle de cette tentative s'était, en effet, déjà ébruitée, et Bérenger avait composé sa fameuse chanson, où il disait :

Bénis soient la Vierge et les Saints,
On rétablit les capucins.

Ce refrain se chantait dans tous les cafés.

Néanmoins, en étudiant la question, le gouvernement se souvint des services rendus aux siècles passés par notre Ordre dans les missions et spécialement dans les pays du Levant. Il se rappela que l'abolition des Ordres religieux avait amené la ruine de notre protectorat sur ces contrées; il vit que les intérêts d'une bonne politique ne lui permettaient pas de négliger entièrement ces auxiliaires qui revenaient à lui spontanément. « M. Fière, disent nos Archives, revint à Valence chargé d'une lettre ministérielle pour Monseigneur l'évêque. Elle portait que la rentrée et la réorganisation des Capucins dans leur couvent de Crest étaient non pas autorisées mais simplement tolérées ; que les religieux pourraient librement porter leur habit au dedans et au dehors du monastère, qu'ils n'auraient d'autre

(1) C'étaient les PP. Archange de Lyon, Célestin de Romans, Cyrille de Lyon, qui avaient déjà repris la vie régulière à Chambéry, et les PP. Jean Louis d'Abriès, Michel-Ange des Hautes-Alpes et Hyacinthe d'Abriès.

nom que celui de *Missionnaires Franciscains du Levant* et leur maison celui de *Séminaire de Saint-François d'Assise* pour les missions du Levant. Cette lettre n'avait pas de caractère officiel (1). » Elle suffisait cependant pour permettre à nos religieux de vivre. Ils ouvrirent donc leur couvent vers le mois de mai 1821.

En même temps le gouvernement informait son Ambassadeur à Constantinople, M. de la Tour-Maubourg, « qu'une maison de franciscains missionnaires du Levant venait de se former à Crest, sous le patronage de l'évêque de Valence ; que des fonds spéciaux seraient votés pour leur entretien et portés chaque année au budget des affaires étrangères (2). » Cette mesure sanctionnait plus expressément encore que la première et d'une façon plus positive la reconnaissance légale des Capucins. Ceux-ci devenaient une institution subventionnée par l'Etat.

On s'imagine facilement la joie des derniers missionnaires français quand cette nouvelle leur parvint à Constantinople. Ils ne voulurent souffrir aucun retard. Du reste il ne restait plus alors dans toute la mission en dehors des capucins italiens que les PP. Yves de Nogent, et le P. Denys de Vallouize 3).

Il fallait se hâter si l'on voulait conserver cette mission à notre patrie. M. de la Tour-Maubourg écrivit donc pour réclamer deux missionnaires, sans retard ; et le gouvernement donna des ordres pour les faire embarquer à Toulon par la plus prochaine corvette. M^gr de la Tourette fut chargé de transmettre aux capucins cette nouvelle et de leur faire comprendre que de leur prompte soumission dépendait la restauration de leur ordre en France.

(1) Lettres au directeur des *Annali francescani* sur le rétablissement des Capucins en France par le P. Apollinaire de Valence.

(2) *Ibid.*

(3) Le P. Yves de Nogent semble avoir été préfet après le P. Sébastien-Marie de Marseille, car dans une lettre écrite de Smyrne en 1821 il signe avec le titre d'ex-préfet. Il avait alors 60 ans ; le P. Denis avait également 60 ans.

Le P. Archange, supérieur, malgré ses 85 ans s'offrit à partir lui-même, si les plus jeunes n'avaient pas le courage de se dévouer à cette œuvre nécessaire. Le P. Michel-Ange de Briançon ne le permit pas : « Quoique je sois après vous le plus âgé, (il avait 76 ans), si vous le trouvez bon et si la communauté l'agrée je partirai avec le P. Bonaventure. » Ce dernier était un jeune prêtre, entré au noviciat trois ou quatre mois auparavant.

La communauté accepta avec empressement ce généreux sacrifice, et nos deux capucins s'embarquèrent à Toulon vers la mi-octobre 1821. Arrivés à Constantinople ils prirent possession de la mission. Le P. Michel-Ange reçut le titre de Préfet. Mais au bout de quelques mois le P. Bonaventure se découragea et rentra en France ; le P. Michel-Ange mourut après deux ans et demi de travaux et d'infirmités. L'ambassadeur de Constantinople fit de nouvelles instances. Heureusement un religieux de l'ancienne province de Paris, le P. Alexis d'Arras, vint sur ces entrefaites se joindre à la petite colonie de Crest. Il accepta de se rendre à Constantinople ; et ainsi on put satisfaire aux désirs et aux ordres du gouvernement. Le Père vécut six ou huit années à son poste remplissant les fonctions d'aumônier de l'ambassade. Il ne fut pas remplacé; mille troubles, mille vexations, mille épreuves avaient empêché la maison de Crest de se développer. Elle ne put en conséquence fournir les missionnaires pour la formation desquels elle avait été créée. Avec le P. Alexis s'éteignit à Constantinople la lignée des anciens missionnaires français en Orient. Ils y avaient travaillé sans interruption pendant 206 ans. Des capucins italiens les remplacèrent partout. La tentative de restauration de nos missions d'Orient avait donc échoué. Dieu réservait pour d'autre temps l'honneur du succès. Il voulait des hommes nouveaux et des œuvres nouvelles.

CHAPITRE XVIII

LES NOUVELLES MISSIONS CAPUCINES EN ORIENT

Les missions d'Orient ont pris au dix-neuvième siècle un caractère tout nouveau, nous l'avons marqué dans la première partie de ce travail. A l'œuvre des conversions par le ministère de la parole a succédé l'œuvre plus lente de l'évangélisation par la diffusion de la science et de l'instruction. A ce nouveau genre d'apostolat nos Pères se trouvèrent d'abord moins préparés. Le Capucin en effet est avant tout l'apôtre de la parole. Aussi ne faut-il pas s'étonner si, malgré la force des traditions qui les rappelaient vers cette terre, malgré l'espèce d'engagement qui les liait avec le gouvernement français, nos Pères ont hésité longtemps à réclamer leur part et leur place dans le champ cultivé avec tant de succès par leurs aînés.

Ce n'est pas que le zèle des missions se soit éteint chez eux. A ce point de vue ils peuvent rivaliser avec leurs devanciers. Mais la Providence les a d'abord dirigés vers des contrées plus neuves. En 1846, Antoine d'Abbadie adressa un rapport à la Propagande sur un peuple voisin de l'Abyssinie, les Gallas; il demandait pour eux des missionnaires. Les Gallas, préparés par les conversations et les exemples

de cet explorateur chrétien avaient témoigné un grand désir de devenir chrétiens et de se faire instruire des mystères de notre sainte Foi :

« Si je vous faisais venir un de mes compatriotes, leur dit-il un jour, pour vous bénir et vous enseigner la religion chrétienne, comment le traiteriez-vous ?

— Nous le ferions asseoir à notre foyer, répondirent-ils, nous le défendrions de nos lances.

— Pour moi, Dieu m'a fait riche, s'écria le roi Goudion, je lui donnerais une jolie terre, une maison et des serviteurs. »

On ne pouvait rester indifférent en présence de pareilles dispositions. La mission des Gallas fut créée et confiée aux Capucins. Toutefois les premiers envoyés furent des Italiens : Mgr Massaïa et les PP. Juste d'Urbin, César de Castelfranco et le P. Pascal de Duno. Ils partirent en mai 1846. A Rome on ne croyait pas l'Ordre des Capucins assez solidement rétabli en France pour porter la charge d'une mission. Bientôt aux Italiens se joignirent des Savoisiens, entre autres le P. Léon des Avanchers (1); d'autres le suivirent, et les capucins de langue française se trouvèrent de plus en plus nombreux sur cette terre d'Abyssinie, marquée deux siècles auparavant par le martyre des Pères Cassien de Nantes et Agathange de Vendôme.

Peu d'années après son établissement, la mission des Gallas avait déjà fondé une colonie. Le 1er mars 1852, le P. Léon, chassé d'Abyssinie, débarquait à Mahé, appelé par les vœux de toute la population, et commençait l'évangélisation des Seychelles. Depuis cinquante ans, ces îles avaient été privées de tout secours religieux. La mission des Seychelles fut érigée en préfecture en 1853. Les PP. Jérémie de Paglietta, Théophile de Chateauneuf et François de Naples furent chargés de procurer aux habitants tous les secours de

(1) Il était à Massouah au commencement de 1850.

la religion. En 1864 les Seychelles furent confiées à la province de Savoie devenue française (1).

C'est donc à la province de Savoie que revient l'honneur d'avoir, la première, fait rentrer dans les Missions les capucins de langue française. Ce privilège lui vient de ce qu'elle fut reconstituée la première, et qu'elle avait déjà recouvré son ancienne prospérité au moment où les capucins de France luttaient encore pour l'existence. Tant qu'elle n'eut pas de préfecture, qui lui appartînt en propre, elle envoya ses enfants dans les diverses missions italiennes. En 1844 nous voyons le P. Fidèle de Saint-Georges s'embarquer pour la Syrie et il dut sans doute être précédé et suivi de beaucoup d'autres.

Après 1850, grâce à la liberté religieuse rendue enfin à notre patrie, les capucins français se développèrent rapidement. Bientôt ils furent en mesure d'avoir leur mission. Les Gallas étaient tout désignés pour leur être confiés. Le fondateur véritable de cette mission, M. d'Abbadie était français. Dès le début c'est de la France que lui vinrent ses ressources, et ses apôtres. Aussi par un décret donné à Rome le 8 janvier 1863, le territoire Galla fut déclaré mission française et le 19 octobre trois capucins français s'embarquaient à Marseille pour aller prendre possession de ce poste difficile. C'étaient les PP. Dominique de Castelnaudari nommé pro-préfet, Félix de Fiancey et Exupère de Perpignan.

A peu près à la même époque (2) un chapelain était installé

(1) Le décret qui opère le transfert est du 8 janvier 1863. Un autre décret, du 31 août 1880, élève cette mission au rang de vicariat apostolique.

(2) Un décret du 11 septembre 1851 rattache Aden à la mission des Gallas. En 1854 Aden est administré par un prêtre séculier, Louis Sturla, avec le titre de préfet apostolique. Bientôt cette mission fait retour aux Capucins. Placée d'abord sous la juridiction du Vicaire apostolique de Bombay, elle forme en 1859 une préfecture indépendante, et en 1875 elle est rattachée de nouveau aux Gallas, en 1888 elle est érigée en vicariat

à Aden pour procurer les secours religieux aux soldats irlandais. En 1888, la mission s'étant développée fut érigée en vicariat apostolique, et confiée à Mgr Lasserre. Celui-ci avait été pendant quinze ans collaborateur de Mgr Massaïa et de Mgr Taurin en Abyssinie. Il s'appelait alors le P. Louis de Gonzague.

L'œuvre des capucins français aux bords de la mer Rouge avait donc été féconde et dans l'espace de quarante années ces vaillants missionnaires y ont créé trois vicariats et de nombreux établissements.

Mais ce n'était là qu'un des champs confiés à leur zèle apostolique et encore était-ce le moindre. C'est une loi bien connue en sociologie qu'un peuple, à mesure qu'il grandit en nombre et en richesses, est obligé d'aller fonder au dehors des comptoirs et des colonies, où il déverse le trop plein de son industrie et de sa population. Il en est un peu de même dans les Ordres religieux. Quand ils ont grandi, qu'ils se sont multipliés, quand ils se sont fortement enracinés dans le sol qui les a vus naître, ils ne tardent pas à se sentir à l'étroit dans les limites de la patrie. Il leur faut des établissements au dehors. Or leurs colonies, à eux, ce sont les missions. L'Ordre des Capucins en France, entre 1860 et 1900, malgré l'épisode des expulsions de 1880, se développa comme une semence vigoureuse jetée dans un sol fécond. En 1870 on dut procéder au partage de l'unique province de France en trois nouvelles circonscriptions et former les provinces de Lyon, de Paris et de Toulouse. La seule mission des Gallas et des Seychelles devint alors insuffisante pour contenter le zèle de tous. Du reste, chaque province tenait à posséder sa mission qui lui appartînt en propre. On vit donc bientôt essaimer en Europe, en Asie, en Amé-

apostolique. Enfin en 1901, par suite de la double démission de Mgr Lasserre, et du P. Chrysostome de Saint-Etienne, vicaires apostoliques, elle semble devoir être une troisième fois rattachée aux Gallas. (F. Analecta F. M. C. 1890.)

rique de nombreuses colonies de capucins français. Aujourd'hui chacune des quatre provinces possède deux missions. La Savoie a les Seychelles et le Brésil, la province de Lyon a la Mésopotamie et l'Arabie, la province de Toulouse a gardé les Gallas et a établi quelques postes au Canada parmi les sauvages Micmacs.

Enfin la province de Paris a fondé les nouvelles missions de Constantinople et du Rajpoutana ou des Indes centrales.

Notre but n'est pas de passer en revue chacune de ces missions. Nous nous contentons de les nommer. Notre plan nous limite aux missions du Levant. C'est celle de Constantinople que nous voulons étudier d'abord.

Après la mort du P. Alexis d'Arras, survenue vers 1830, la mission de Constantinople tomba tout entière aux mains des capucins italiens. Durant plus de quarante années les divers ambassadeurs qui se succédèrent auprès du Sultan, acceptèrent cet état de choses. Mais quand notre Ordre eut été solidement reconstitué en France, le désir de voir notre chapelle consulaire desservie par des Français ne tarda pas à se faire sentir dans le personnel de l'ambassade. En 1875, le P. Apollinaire de Valence assistait à une réunion de l'œuvre des écoles d'Orient. Là se trouvait également M. le baron de Montgascon, secrétaire d'ambassade à Constantinople et alors en congé. Celui-ci aborda le P. Apollinaire et lui dit qu'à l'ambassade on voulait des aumôniers français ; et il lui donnait le conseil de ne pas trop tarder à faire les démarches nécessaires pour permettre à nos pères de reprendre leur ancien poste et ne pas le voir passer en d'autres mains. Le P. Apollinaire rapporta aussitôt cet entretien au Père Provincial.

Le Provincial de Paris était alors le P. Arsène de Chatel-Montagne. Homme d'initiative, administrateur prudent et habile, religieux passionnément attaché à son ordre, jaloux de voir les capucins de France reprendre leurs anciennes et glorieuses traditions, il vit dans cette proposition une indi-

cation de la Providence. Sans perdre de temps il se mit à l'œuvre pour négocier cette affaire.

L'entreprise n'était pas sans difficulté. Les capucins italiens tenaient en effet à ce poste, le plus important de tous ceux qu'ils possédaient en Orient. Mais ils comprirent vite qu'il leur serait difficile de résister aux désirs formels de l'ambassade française. Ils essayèrent donc d'un moyen terme. Ils crurent que, pour contenter l'opinion, il leur suffirait d'avoir des capucins français pour les grandes prédications du Carême. D'après ces considérations et sur le désir exprimé par M. de Voguë, ambassadeur auprès de la Sublime Porte, nos Pères reçurent une invitation pour le Carême de 1876. Le P. Arsène voulut y aller lui-même en compagnie du P. Marcel de Montaillé. Comme avait fait 250 ans plus tôt le P. Pacifique de Provins, ils entreprirent un voyage d'exploration ; ils visitèrent l'Egypte, la Palestine, la Syrie, Smyrne où le P. Marcel resta à prêcher le Carême ; ils cherchèrent à reconnaître les besoins des populations et à retrouver les vestiges de nos anciens établissements.

Le succès de nos prédicateurs dans leurs stations quadragésimales ne fit qu'augmenter le désir de posséder les capucins français d'une manière fixe. L'ambassadeur, M. de Bourgoing, en écrivit au cardinal préfet (1). Mais la chose ne put s'arranger tout d'abord.

(1) Voici la lettre par laquelle M. Bourgoing annonçait au P. Arsène le résultat de sa démarche :

Ambassade de France près la Porte Ottomane,

Thérapia, le 18 juillet 1876.

Mon Révérend Père,

J'avais recommandé au R. P. Procureur de votre ordre à Rome le désir de la population française catholique de Constantinople d'obtenir que deux PP. capucins de notre nationalité fussent envoyés, conformément aux traditions, à la chapelle de l'ambassade de France à Péra. Il résulte de la dépêche, que m'adresse à ce sujet le cardinal Préfet de la Propagande, dont j'avais en même temps appelé l'intérêt sur cette demande, que le Procureur général n'a aucune objection contre la mesure proposée. Déjà même depuis quelque

Le projet fut repris sous le provincialat du P. Jean-Chrysostome de Lyon et il obtint une première solution. La province de Paris enverrait un de ses religieux, il aurait le titre et les fonctions d'aumônier de l'ambassade, et habiterait avec les Pères italiens. Le P. Fidèle de Sedan reçut, le 14 septembre 1878, son obédience pour aller remplir ce poste.

Mais ce n'était là qu'une mesure provisoire. Tous les colons français réclamaient pour avoir des capucins de leur nation avec autant d'instance que le personnel de l'ambassade. Du reste, le mélange de religieux de nationalités diverses n'était pas acceptable en pratique. Après M. de Voguë et M. Bourgoing, le nouvel ambassadeur, M. Fournier, renouvela ses demandes ; comme ses prédécesseurs il réclamait que la mission de Saint-Louis fondée, subventionnée par la France, fût desservie par des Français.

La chose sembla longtemps impossible. Mais la crise des expulsions arrivée sur ces entrefaites hâta la solution. Le gouvernement, en effet, s'était montré, à l'égard d'autres congrégations, assez disposé à tolérer leur rentrée dans quelques-uns au moins de leurs couvents en considération de leurs missions à l'étranger. Il était donc extrêmement avantageux que les capucins de Paris pussent faire valoir en leur faveur les mêmes considérations. Le révérendissime Père Général goûta cet argument, et par une délibération du 12 janvier 1881, rendue en son conseil, il décida que la mission de Saint-Louis serait cédée aux Français.

Le P. Marcel de Montaillé fut nommé supérieur dans la définition du 11 février de la même année ; et le 26 du même

temps deux religieux français avaient été destinés pour cette mission, et le P. Procureur général mettra ses soins à donner suite le plus tôt possible à leur établissement à Constantinople.

Recevez, mon Révérend Père, les assurances de ma considération très distinguée. BOURGOING.

La même année les Frères des Ecoles chrétiennes avaient demandé un père pour aumônier de leur collège.

mois il s'embarquait à Marseille avec le P. Laurent du Mans pour prendre possession de son poste. Au mois de mai suivant le P. Arsène alla lui-même les rejoindre afin de présider à leur installation ; il emmenait avec lui un renfort de quatre nouveaux religieux, le P. Maurice de Sedan, qui y retournait comme aumônier de l'ambassade, et les frères Antonin de Brécaneca, Pascal d'Ardouval et Ignace de Bisbal.

Toutefois le P. Marcel n'avait pas attendu l'arrivée du P. Arsène pour transformer la maison des missionnaires. Sous les Pères italiens, la demeure des capucins ressemblait assez à ce que sont en France nos presbytères. Il n'y avait ni clôture, ni observances, ni vie régulière. Ce n'était pas relâchement, ni négligence assurément ; mais le petit nombre des religieux ne permettait pas d'ajouter aux travaux du ministère apostolique les fatigues de la vie d'observance. Le P. Marcel, sachant que la province de Paris lui fournirait tout le personnel dont il aurait besoin, se mit à l'œuvre pour faire du couvent de Constantinople une maison semblable à toutes celles de France, avec clôture et observance. Quelques semaines lui suffirent pour atteindre ce résultat ; et à l'arrivée des nouvelles recrues tout se trouva prêt pour commencer les exercices de la vie régulière.

En même temps il songea aux œuvres qu'il pourrait établir ; car le missionnaire français, dévoré d'activité, ne saurait vivre sans les œuvres. Il entretint de ses projets Mgr Vannutelli, délégué apostolique ; celui-ci lui suggéra l'idée d'un séminaire pour son diocèse. L'archevêque de Smyrne lui avait parlé dans le même sens. Toutefois ses idées étaient loin d'être fixées. Voici en effet ce qu'il écrivait le 25 mars 1881, quelques jours seulement après son installation à Saint-Louis :

« D'après l'expérience que j'en ai faite, il serait facile d'organiser au couvent différentes prédications. Les familles réclament un catéchisme en français ; on pourrait y ajouter

un catéchisme de persévérance ; plus, des réunions greffées sur le Tiers-Ordre. La prédication semble être notre mission exclusive à Constantinople ; avec les stations, les retraites dans les communautés il y aurait un travail sérieux. Quant aux autres œuvres, elles se trouvent toutes entre les mains des Lazaristes et des sœurs de Charité, et entrer dans ce genre d'action serait établir une concurrence dont l'effet serait incontestablement mauvais.

« Cependant Monseigneur désirerait vivement l'établissement d'un refuge. De plus Sa Grandeur m'a paru assez désireuse, si cela se pouvait, d'établir un séminaire pour le diocèse. M^gr^ de Smyrne est dans les mêmes dispositions. Peut-être pourrait-on réunir les deux diocèses et établir le séminaire dans la grande maison du couvent. Les séminaristes contribueraient à fournir les offices de la chapelle et les capucins seraient chargés de les former à la vie sacerdotale. Je note ceci pour mémoire. (1) »

Ce dernier projet, que le P. Marcel ne citait que pour mémoire, était celui qui devait recevoir sa plus complète réalisation. Il entra immédiatement dans les idées du P. Arsène. Celui-ci en se rendant à Constantinople au mois de mai de la même année, comme nous l'avons dit, passa par Rome, et entretint de ce dessein la Congrégation de la Propagande. Celle-ci approuva vivement ces projets. Le P. Apollinaire de Valence, à qui le P. Arsène avait raconté sa démarche auprès de la Congrégation romaine, le rapporte en ces termes dans son journal (2) : « Le P. Provincial, écrit-il, m'a ensuite expliqué que le Pape et le cardinal préfet de la Propagande voulaient que nous formassions en Orient des écoles apostoliques d'où nous ferions naître ensuite des religieux, qui, en conservant leur rite, appartiendraient à l'ordre ; en sorte qu'il puisse y avoir un jour des couvents de capucins grecs,

(1) Lettre au T. R. P. Provincial, 25 mars 1881.

(2) Année 1887. Voir aussi le *P. Arsène de Chatel-Montagne*, p. 79-80, par le P. Hilaire de Barenton.

arméniens, chaldéens, etc. On croit que c'est le seul moyen de faire du bien en Orient, où le clergé séculier n'en produit absolument aucun. »

De Rome le P. Arsène se rendit à Constantinople ; il approuva toutes les œuvres dont le P. Marcel dans sa lettre lui avait soumis le projet ; et avec une promptitude qui tient du prodige, un an après, ces œuvres étaient en pleine exécution. Un rapport daté du 1er novembre 1882 en témoigne éloquemment : « Nous avons, pendant l'hiver, y est-il dit, organisé tout un ensemble de prédications françaises que nous espérons maintenir en notre chapelle : 1° Une station d'Avent ; 2° Une station de Carême, à laquelle nous avons ajouté des conférences pour les hommes, œuvre toute nouvelle à Constantinople. Ces conférences réservées aux hommes ont été suivies d'une retraite, spéciale aussi aux hommes, qui sont venus en grand nombre, et se sont montrés touchés de cette attention. Ils ont envoyé au prédicateur quelques-uns d'entre eux chargés de lui porter les remerciements de tous ; à la tête de cette députation étaient un pacha et le premier secrétaire du grand Vizir. Les dames ont eu leurs conférences particulières tous les quinze jours et une retraite pendant le carême, retraite qui a été suivie d'une communion générale fort nombreuse ; 3° Nous avons prêché tous les jours du mois de Marie.

« A cette œuvre de la prédication nous en avons ajouté une autre qui la complète, nous avons essayé ce que nous obtiendrons plus tard avec notre petite maîtrise, dont je vous parlerai tout à l'heure, de faire entendre de la vraie et belle musique religieuse exécutée religieusement. Vous qui connaissez Constantinople, très-révérend Père, vous savez que c'est une véritable œuvre à faire ici.

« Les fidèles, il faut leur rendre cette justice, ont été reconnaissants de ce que nous faisions pour eux, et nous ont prouvé leur bonne volonté en se rendant assidûment et en grand nombre à toutes nos prédications.

« Nous avons prêché quatre retraites religieuses et cinq

retraites dans les collèges ou pensions, retraites de première communion et retraites générales.

« Nous avons fait une neuvaine préparatoire à la fête de Notre-Dame du Mont-Carmel. Nous avons prêché tous les jours et les fidèles ont paru contents de cette innovation. Ils sont venus en grand nombre et la fête a été célébrée avec grand concours de peuple et grande solennité. »

Le rapport parle encore des catéchismes aux enfants, et de la première communion solennelle dont ils introduisirent l'usage dans leur chapelle.

Nous nous sommes étendus sur ces détails, parce que ces travaux de la première année seront les travaux de toutes celles qui vont suivre, et ils font connaître dans un bel ensemble l'intensité de vie apostolique qui se manifesta dès l'origine dans la nouvelle mission, et qui depuis lors n'a cessé de régner et de grandir encore.

Toutefois ces prédications nombreuses, ces retraites, ces catéchismes n'étaient et ne sont encore que secondaires dans les préoccupations des missionnaires. Après avoir tracé le tableau précédent le rapport ajoute :

« Vous savez que déjà nous préparons une autre œuvre, l'œuvre principale : une école apostolique. »

Enfin un postcriptum contient cette note :

« Les Frères des Ecoles chrétiennes possèdent à Kadikeui sur la côte d'Asie un collège florissant. Le directeur nous a demandé de lui donner des aumôniers; un petit couvent ayant quatre religieux a été fondé. L'installation est pauvre, dans une vieille maison turque en bois; mais il y a là un ministère qui sera fructueux, auprès des Frères, des enfants et même des fidèles de Kadikeui. »

Nous allons nous arrêter plus longuement sur ces deux œuvres. Nous exposerons leur importance et nous ferons connaître les premiers résultats acquis.

LE P. MARCEL DE MONTAILLÉ

Fondateur du Séminaire oriental à Constantinople

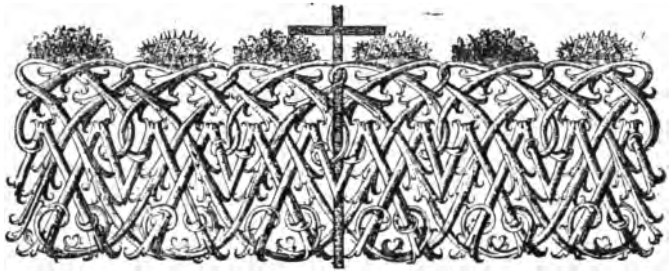

CHAPITRE XIX

L'ŒUVRE DES SÉMINAIRES EN ORIENT

LE SÉMINAIRE ORIENTAL DE SAINT-LOUIS A CONSTANTINOPLE

Dans l'ancien empire romain le latin resta toujours la langue administrative des affaires ; la haute littérature, la philosophie, la religion, malgré les efforts des Virgile, des Horace, des Cicéron, des Quintillien, continuèrent de s'exprimer en grec. Pour les Orientaux les choses n'ont pas varié depuis vingt siècles. Dans ces contrées la langue des affaires, la langue de la civilisation, comme on dit aujourd'hui, a changé plusieurs fois. L'italien, le turc, le français tour à tour se sont disputé la place ; mais la religion, la foi continuent de parler grec, arménien, ghez, slave ou syriaque ; elles se sont incarnées dans ces langues diverses, dans lesquelles le prêtre chante ses oraisons et ses solennelles supplications, dans lesquelles ont parlé, ont écrit leurs docteurs et leurs maîtres, les Chrysostome, les Grégoire, les Basile, les Damascène.

En fait de religion et de doctrines les uns ont accusé l'oriental d'être léger et mobile, d'autres le représentent comme immuable dans ses traditions. On peut dire qu'il possède la mobilité du balancier : écartez-le un instant de la verticale, après quelques oscillations plus ou moins nombreuses

il finit toujours par revenir à son centre. Or, pour l'oriental, le centre de sa foi est celui que nous indiquions à l'instant, c'est sa langue liturgique. Voilà pourquoi, dans la première partie de ce travail, nous disions que la langue française, qui, là-bas, porte les ressources et les merveilles de la civilisation, est incapable d'y porter la foi ; elle peut préparer les cœurs, elle est impuissante à convertir. Voilà pourquoi encore, dans la seconde partie de ce même travail, nous avons insisté sur cette méthode d'évangélisation, si familière à nos Pères, la conservation des rites propres à chaque église.

Mais comment conserver aux églises orientales leurs rites sans conserver leurs erreurs ? Il n'y a qu'un moyen : puisque le prêtre est l'interprète des rites et des langues rituelles, puisque c'est le prêtre qui à cette lettre morte insinue l'esprit et la vie, ce sera de former des prêtres animés de l'esprit de vérité, et portant dans leur cœur la pureté et l'intégrité de la foi.

Ce n'est pas là assurément une idée nouvelle. L'Eglise romaine au seizième siècle, en fondant le collège des Orientaux avait entrepris l'œuvre de cette formation du clergé indigène ; le succès n'a pas été nul, mais il n'a pas répondu aux efforts accomplis. Il se produit pour cette éducation un peu ce que nous voyons pour nos écoles primaires et nos collèges religieux. L'enfant en sort animé des meilleures dispositions, merveilleusement armé pour la lutte ; mais jeté dans la mêlée, il arrive un moment où il se décourage, il perd contenance et passe au camp ennemi avec armes et bagages. En France on a, pour remédier à cet inconvénient, créé des cercles, des œuvres, des patronages ; en un mot on a compris qu'il fallait suivre et soutenir sans cesse l'enfant devenu jeune homme, le suivre encore quand il est arrivé à l'âge mûr, et jusqu'à la vieillesse.

En Orient c'est une sollicitude semblable qu'il faudrait pour le prêtre des rites. Mais cette sollicitude ne peut s'exercer de loin, il faut être tout près de lui. Voilà pourquoi l'idée de transporter en Orient même les séminaires des

rites, que jusque-là on avait maintenus à Rome, allait s'imposer et devenir une nécessité.

Du reste pour hâter sur ce point la conviction des esprits, nos ennemis leur avaient donné un argument sans réplique, celui des faits et de l'expérience. Nous l'avons déjà marqué plus haut, les protestants en Orient se bornent presque exclusivement à former des maîtres indigènes, ils s'occupent dans leurs collèges de la classe dirigeante ; ils lancent ensuite dans les villages et les campagnes ces hommes qu'ils ont instruits, qu'ils ont imbus de leur esprit, ils les suivent partout par les relations continuelles qu'ils conservent avec eux ; ils les soutiennent, ils en font leurs hommes-liges par un traitement dont ils les gratifient, par les publications, journaux et revues dont ils les inondent. Aussi en l'espace de cinquante ou soixante années alors que les catholiques perdaient partout des fidèles, les ministres d'Amérique et d'Angleterre ont pu recruter parmi les Arméniens 100.000 adeptes et parmi les Coptes plus de 40.000. En face des protestants, les catholiques se trouvaient donc dans un réel état d'infériorité.

L'intention des capucins en venant fonder à Constantinople un séminaire des rites était d'aider à combler cette lacune ; ils n'allaient pas se montrer plagiaires, mais initiateurs.

Dans son rapport qu'il présenta à la Sacrée Congrégation pour obtenir l'autorisation d'ouvrir le séminaire de Saint-Louis, le P. Arsène s'exprime ainsi : « Les préventions des orientaux contre les latins sont telles qu'une action directe est à peine possible. Nous ne parlerons jamais assez bien leur langage, nous ne nous habituerons pas assez à leurs mœurs pour arriver jusqu'à eux... Il faut donc agir sur eux par leurs compatriotes. Mais ici nous rencontrons une difficulté considérable.

« Le clergé grec catholique est fort peu nombreux, il est impossible de lui demander une action énergique... Le clergé arménien catholique jusqu'à présent n'a rien fait .. il

ne peut même établir les écoles et les églises dont ses fidèles ont besoin et en somme les Arméniens, au lieu de gagner au catholicisme leurs compatriotes hérétiques, perdent chaque jour du terrain.

« On ne peut donc compter sur les efforts du clergé indigène abandonné à lui-même. Il semble nécessaire de lui infuser un esprit nouveau par son union avec le clergé latin. C'est ce que fait depuis longtemps la Propagande. Mais ce collège ne peut faire tout ; il semble qu'il y aurait quelque chose à entreprendre dans le pays même.

« Les Ordres religieux ont été depuis longtemps les principaux apôtres du Levant ; ils peuvent devenir des apôtres nouveaux en prenant de nouveaux moyens. S'ils s'unissaient des éléments indigènes, ils pourraient faire du bien et opérer des conversions. Il faudrait donc recevoir dans l'Ordre des sujets indigènes et une fois instruits les appliquer aux missions parmi les schismatiques. Pour les rendre plus influents il faudrait leur laisser leurs rites et leur costume, tout en les faisant vraiment religieux. »

Le but premier du P. Arsène était donc de faire des capucins orientaux, mais avec les modifications qu'exigent les mœurs et usages du pays. C'était à ses yeux le moyen le plus efficace de maintenir le nouveau clergé sorti de nos maisons dans une étroite communion d'idées et de sentiments avec leurs éducateurs et leurs maîtres. La discipline monastique en effet suit le religieux partout et toujours pour le soutenir et le défendre contre ses propres faiblesses. Il semblait donc qu'il y eût dans cette mesure la solution de toutes les dificultés auxquelles on s'était heurté jusqu'à ce jour.

Le P. Arsène avait été encouragé, sinon inspiré dans ces idées, à Rome même, et par ses rapports avec le cardinal Howard. Ces projets étaient en effet ceux du nouveau pape, Léon XIII. Pour ramener l'Orient il avait espéré trouver un moyen efficace dans l'introduction de nos Ordre religieux parmi les orientaux. Ces derniers, tout en conservant leurs

rites, seraient admis dans nos noviciats. Mgr Lavigerie et les Pères Blancs, les Lazaristes, les Augustins de l'Assomption étaient entrés, ou devaient entrer dans cette voie. Quelques-uns mêmes de leurs religieux avaient pris le rite et l'habit des prêtres grecs et bulgares. On était heureux à Rome de voir les capucins suivre ce mouvement.

Ici nous devons noter une divergence de vues parmi les missionnaires capucins en Orient. Il s'opéra ce qu'on pourrait appeler une scission. Les idées que nous venons d'exposer furent goûtées et pleinement acceptées par les supérieurs de l'Ordre à Rome et en France. Le P. Marcel, chargé de les mettre à exécution et qui voyait les choses de près et sur les lieux mêmes, jugea ce système, et cette combinaison moins pratiques. Le caractère des orientaux lui paraissait peu apte à se plier aux exigences de la vie religieuse. Il préféra laisser à d'autres la responsabilité de tenter une telle entreprise. Pour lui il crut devoir se contenter de la formation d'un bon clergé séculier. Au lieu d'une école apostolique et d'un noviciat, il songea à créer un petit et un Grand Séminaire.

Cette opposition de sentiments eut pourtant d'heureuses conséquences ; elle amena la création de deux œuvres au lieu d'une seule, qu'on avait d'abord projetée. Les supérieurs de l'Ordre à Rome maintinrent leur première décision, et ils poursuivirent la réalisation de l'Institut oriental destiné à former une province capucine dans le Levant. Cette œuvre confiée d'abord aux Italiens est aujourd'hui entre les mains des capucins autrichiens. Elle est prospère comme nous l'exposerons plus loin. Le P. Marcel suivit le programme qu'il s'était tracé. Toutefois, afin d'éviter toute précipitation, il évita de formuler son sentiment d'une manière définitive. Il se mit à l'œuvre, et laissa parler les événements et les faits accomplis.

L'autorisation, qui fut donnée à Rome le 16 mai 1882, visait l'établissement d'une école apostolique et non d'un séminaire. Le rescrit obtenu permettait de recevoir des élèves

de tous les rites. L'école s'ouvrit le 4 septembre suivant avec deux élèves, un de Constantinople et l'autre de Smyrne. Bientôt en arrivèrent de nouveaux, envoyés par leurs évêques respectifs; aussi en novembre ils étaient déjà onze, un Grec, trois Arméniens et sept Levantins du rite latin. Le nombre alla toujours croissant et en 1894 il dépassait 50, sans compter le Grand-Séminaire composé de 7 clercs.

La difficulté en Orient n'est pas d'avoir des élèves. Les parents volontiers confient leurs enfants au missionnaire; c'est un moyen de les instruire gratuitement; puis quand ces enfants ont achevé leur éducation, ils déclarent n'avoir plus de vocation ecclésiastique et vont chercher fortune dans le monde. Le P. Marcel dans une de ses lettres raconte à ce sujet le fait suivant, bien propre à peindre le caractère oriental :

« Un jour tout au commencement de notre école m'arrive un père de famille pour me présenter son enfant; la famille m'était recommandée comme parfaitement honnête et chrétienne, de plus, assez aisée; l'enfant me paraissait intelligent et bon; on le disait pieux et passablement instruit.

« Mon Père, me dit, d'un ton très naturel, ce brave père de « famille, mon fils désire être prêtre; je ne vous cache pas « que j'ai résisté longtemps à ce désir-là; mais enfin il a « tant insisté que je lui permets, et vous pouvez le prendre « à votre école. »

« Quelqu'un, qui n'eût pas connu l'Orient, eût été facilement pris à ce beau début; je ne fus pas trop pris, et, comme c'est de rigueur en Orient, je ne parus pas trop empressé : « Nous verrons », répondis-je. C'est le mot qu'il faut toujours répondre ici. Puis, me tournant vers l'enfant : « Il faudra, mon enfant, avant de prendre une décision si sérieuse bien prier le bon Dieu et consulter votre confesseur. »

Trois ou quatre jours après, le pauvre enfant revint tout honteux et ne voulant pas me voir. « Vous avertirez le P. Supérieur, dit-il à notre frère Portier, que je ne revien-

drai pas, je n'ai jamais eu l'intention de me faire prêtre. »

Le P. Marcel, après avoir raconté ce trait, ajoute : « Je fus presque tenté de regretter de ne l'avoir pas accepté tout de suite ; celui-là au moins avait une conscience (1). »

Il fallait de toute nécessité éviter de pareilles duperies. Le P. Marcel sut employer un moyen simple en apparence, mais efficace. Il soumit son école à la discipline sévère de nos séminaires de France. Or les Orientaux, quoique dociles en général, sont mous, légers, ennemis de la gêne et de toute contrainte. Cette discipline stricte et parfaitement réglée leur imposait donc une épreuve sérieuse; les caractères, les volontés résolues ne tardaient pas à se révéler, les caractères légers, inconstants s'éliminaient d'eux-mêmes, et la sélection des bons s'opérait toute seule et comme naturellement. En même temps ceux qui avaient été capables de résister à l'épreuve acquéraient vite dans cette formation des idées et des habitudes sérieuses et corrigeaient rapidement les défauts de l'esprit oriental.

La bonne tenue de cette école lui acquit bien vite la confiance des meilleures familles de Constantinople. Beaucoup sollicitèrent comme une grâce la faveur d'y faire instruire leurs enfants. Après quelques résistances, et en se réservant toujours la liberté de faire son choix, le P. Marcel finit par céder à ces sollicitations répétées. Du reste le séminaire y gagna au point de vue des ressources matérielles, car les familles ainsi favorisées devinrent les bienfaitrices de l'œuvre.

Ce dernier avantage n'était pas à négliger. Le séminaire devenait en effet, nous l'avons dit, chaque jour plus nombreux et par conséquent les dépenses grandissaient. En 1889, il avait fallu démolir, reconstruire ou approprier les quelques maisons voisines du couvent, afin d'avoir un établissement convenable pour loger le grand et le petit séminaire, régulièrement constitués. Ces travaux avaient entraîné

(1) *Archives provinciales des Capucins de Paris.*

d'énormes dépenses, et tari les quelques revenus que l'on tirait de ces maisons. L'œuvre s'était agrandie, consolidée, mais elle n'avait plus aucune ressource pour vivre. La Providence y pourvut. Les pensions des externes, les allocations de diverses œuvres, des dons généreusement offerts suffirent à procurer, modestement il est vrai, mais suffisamment le pain de chaque jour aux élèves et aux maîtres.

Ce serait le moment de raconter un peu plus en détail l'œuvre de nos pères auprès de ces enfants de la Turquie, et de calculer la somme de labeurs que nécessite la formation d'un prêtre dans ces pays d'Orient. L'enfant arrive à Saint-Louis, choisi, envoyé par son évêque. Il vient parfois des provinces ou des îles les plus reculées de l'Empire : car il y en a d'Athènes, de Tinos, de Smyrne, de Kutahié, de Césarée, de Diarbékir, de Trébizonde, de Géorgie, d'Andrinople, etc., etc. Au point de vue religieux ils sont de tous les rites, au point de vue ethnographique ils parlent toutes les langues qui s'entendent dans cette Babel de peuples, qui s'appelle l'empire Ottoman.

Parfois l'enfant, avant son arrivée à Constantinople, n'a jamais vu d'Européen, n'a jamais entendu parler d'autre idiome que le sien. Il se présente revêtu du costume national ; et souvent c'est le costume de la pauvreté, pour ne pas dire de la misère, avec toutes ses conséquences. Il faut donc commencer par débarrasser le nouvel arrivant de ses haillons, lui faire faire toilette complète et le revêtir d'un habit nouveau, l'habit simple mais très propre du collège.

On ne l'envoie pas immédiatement parmi les autres élèves ; il faut l'étudier, le connaître un peu, afin de ne pas s'exposer à introduire une brebis mal saine dans la bergerie. On le confie à un père destiné à s'occuper des nouveaux arrivants. Celui-ci commencera par lui apprendre les premiers mots de français. Car il est de règle de ne se servir pour cela que du français même, l'usage de toute autre langue est interdit même dans les récréations et entre élèves.

Comme une mère à son enfant qui apprend à balbutier les premiers mots de sa langue, le Père s'en va montrant à son nouvel élève les objets les plus usuels, il les lui nomme, puis lui fait répéter chaque appellation. Petit à petit, la nécessité aidant, les mots entrent dans la mémoire de l'enfant, et bientôt il est suffisamment preparé pour se mêler avec les plus anciens, pour suivre les cours élémentaires, apprendre à lire et à écrire notre belle langue française. C'est là un travail ingrat assurément, il faut le dévouement d'une mère, la patience du maître chargé d'enseigner les premiers éléments ; mais le professeur, qui s'y livre, y trouve, outre les consolations de sa foi, la joie de sentir la reconnaissance et l'affection de ces jeunes cœurs pieux, aimants et sincères. Tous ces travaux avec un peu de géographie, d'arithmétique et un cours sérieux de catéchisme remplissent la première année.

La seconde année, on commence l'étude du latin ; — la troisième, on aborde le grec, l'histoire, les sciences ; — et les autres années, on complète le cours ordinaire des études selon les programmes français. Ces études durent six années et sont suivies d'une année de philosophie et d'un cours de théologie qui dure quatre ans.

Le cours complet des études exige donc onze années passées à Saint-Louis, sous la surveillance et à la charge des Pères. Au bout de ce temps l'étudiant devenu prêtre retourne dans son diocèse, et là, sous la direction de son évêque, il travaille à faire connaître l'Eglise et la France. Assurément tous les élèves qui commencent avec des idées de vocation ne persévèrent pas ; il en est qui se découragent, d'autres doivent pour une raison ou pour une autre être congédiés ; mais jusqu'à ce jour les résultats ont suffisamment répondu aux espérances des missionnaires. Ils ont eu la joie de voir persévérer leurs deux premiers élèves ; l'un s'est fait capucin, et est aujourd'hui l'un des soutiens du séminaire qui l'a élevé, l'autre est chanoine à la cathédrale de Smyrne.

Nous donnerons plus loin, par des chiffres, le résultat po-

sitif de cette œuvre du Séminaire. Pour le moment pénétrons davantage dans la vie intime des maîtres et des élèves. Nous venons de montrer quelques-uns de leurs travaux et de leurs sacrifices, il nous faut les entendre nous les raconter eux-mêmes, et nous faire part des consolations que leur ménagent la Providence, en dédommagement de tant de labeurs.

Après avoir parlé de la discipline sévère introduite dans son école, le P. Marcel ajoute : « Il fallait cependant alléger ce fardeau si lourd, on le voyait bien, aux épaules de nos pauvres petits enfants. Nous l'avons fait autant que nous l'avons pu ; sans multiplier les récréations et les promenades, nous avons essayé de les rendre aussi attrayantes que possible ; nous avons appris à nos enfants à jouer ; l'enfant oriental ne sait pas jouer, son énergie et son esprit d'initiative ne vont pas jusque-là. Un de nos jeunes pères nous a rendu sous ce rapport un immense service par son entrain et son habileté en tous les jeux d'écoliers.

« Vous savez que nos enfants forment la maîtrise de la chapelle de l'Ambassade de France ; cela leur a valu un autre agrément qui n'est pas à dédaigner surtout à Constantinople : M. l'Ambassadeur a laissé à leur disposition les grandes cours et les jardins du palais, pendant les six ou sept mois d'été, que toute l'ambassade passe à la campagne de Thérapia. »

« Pendant les vacances il fallait occuper les loisirs nécessaires. Ce n'était pas le plus facile. L'aumônerie de Cadikeuï vint apporter une charmante solution au problème. On transporta tout le collège à Cadikeuï, en pleine campagne. Là, les distractions ne manquèrent pas : « On prenait un bain dans la baie, raconte le P. Marcel, on allait ensuite à la pêche des crabes dans le Calcédon ou à la chasse aux tortues dans la plaine.

« Ces malheureuses tortues m'ont donné joliment d'embarras, chacun avait la sienne, et naturellement c'était à qui aurait la plus grosse. A la campagne tout allait bien,

on avait de l'espace, mais à Saint-Louis cela devenait encombrant, on les avait parquées d'abord dans la cour de récréation, mais les pauvres bêtes mouraient d'ennui,et, un peu, de faim. Je permis de les mettre au jardin, le P. Laurent réclama pour ses fleurs, m'accusant presque de sacrilège ; l'argument n'était pas trop mauvais ; toutes ses fleurs sont pour la chapelle, je dus me rendre; les tortues furent sacrifiées, une seule fut gardée comme souvenir des beaux jours des vacances. »

On s'étonnera peut-être que nous donnions une place ici à ce naïf récit; il nous a paru plus éloquent que tout autre pour montrer ce qu'il y avait de tendresse maternelle au cœur de ces apôtres. Saint Paul, qui s'y connaissait dans la méthode de gagner les âmes, n'en pratiquait point d'autre que celle-là : « Je me suis fait tout à tous, disait-il, petit avec les petits, afin de les gagner tous à Jésus-Christ (1). » Ici nos missionnaires se faisaient enfants avec leurs enfants; aussi étaient-ils maîtres de leurs cœurs, et pouvaient les offrir simples et purs à Jésus et à l'Eglise. Ils jouissaient de la piété de ces petits anges et de leur amour pour les choses du culte.

« Dans les grands jours de fête, quand la maîtrise donne ses morceaux de choix (c'est toujours le P. Marcel qui parle) et que notre chapelle si élégante, si fraîche est entièrement décorée de plantes rares que nous fournissent notre jardin et les serres de l'Ambassade, on se croirait un peu en paradis, disent nos petits enfants, qui sont naturellement pieux et aiment beaucoup les cérémonies de l'Eglise. »

Ils jouissaient aussi de leur reconnaissance : « Nos petits orientaux joignent, à leur piété, envers Dieu, une vraie piété envers leurs maîtres : ils sont respectueux, reconnaissants, affectionnés, beaucoup plus que ne le sont nos enfants français. »

(1) I. Corinth., ch. IX, v. 22.

Le travail n'était pas moins fructueux : « Nos enfants ont fait des progrès qui étonneraient en nos collèges et petits séminaires français, ainsi quelques-uns qui ne savaient pas un mot de notre langue au commencement de l'année, la parlent et l'écrivent très correctement, et ils sont assez forts pour pouvoir suivre, en quelques mois, un cours de latin ou les explications du maître. — Vous avez su par mes lettres et même par les journaux de France que M. l'Ambassadeur avait bien voulu présider lui-même un de nos examens et nous manifester toute sa satisfaction pour les résultats obtenus ; c'est un honneur dont nous lui serons toujours reconnaissants (1). »

Les résultats de la première année étaient certes satisfaisants ; les maîtres et les élèves pouvaient être heureux et fiers. Durant les vingt années qui ont suivi, les mêmes labeurs se sont renouvelés, incessants et monotones si on les regarde en eux-mêmes ; mais cette monotonie n'a jamais pu lasser le dévouement de nos ouvriers apostoliques. L'amour n'a qu'un mot, disait Lacordaire, en le redisant toujours il ne le répète jamais. A leur collège apostolique nos missionnaires depuis vingt ans n'ont connu que les mêmes labeurs, mais ces mêmes labeurs, assaisonnés par l'amour, ont été sans lassitude, car ils leur ont apporté toujours de nouvelles consolations.

Il nous reste maintenant à donner un tableau de l'œuvre de Saint-Louis, et de l'œuvre de San-Stefano. Nous verrons ce qu'elles ont produit l'une et l'autre depuis vingt ans qu'elles ont été fondées, nous verrons ce qu'elles sont encore aujourd'hui.

Commençons par l'Institut oriental, et résumons son histoire en quelques mots.

L'idée d'un Institut oriental, pour le recrutement des missionnaires capucins en Orient, fut agitée pour la première

(1) Lettre du P. Marcel, 17 octobre 1883. *Archives des Capucins de Paris*.

fois vers l'année 1870. C'était l'époque où les troubles politiques survenus en Italie rendaient très précaire l'existence des Ordres religieux, et en conséquence menaçaient de tarir la source des vocations pour ces missions, desservies par les Capucins italiens.

Après dix années d'instances infructueuses, de la part des missionnaires de Constantinople, le Père François de Villafrança, procureur de nos missions, autorisa enfin la fondation d'un noviciat. En 1881, on se mit à l'œuvre, on choisit d'abord l'île de Chio ; mais le couvent fut renversé par un tremblement de terre ; on dut chercher un endroit plus favorable. Boudja près de Smyrne mérita les préférences. En l'espace d'un an et demi (avril 1882, octobre 1883), fut construit un grand couvent de 60 cellules ; et aussitôt 19 novices, envoyés par les écoles préparatoires de San-Stefano et de Philippopoli, en prirent possession (1).

Il faillait organiser le recrutement d'une manière régulière. En 1882, Mgr Menini, coadjuteur de Mgr Bernard, à Philippopoli, avait ouvert une petite école séraphique. Six élèves, manifestant des désirs de vocation religieuse, s'étaient présentés pour y faire leurs études ; et la Bulgarie s'annonçait comme devant être une terre féconde en vocation. Après entente avec le Pere Egide, alors général de l'Ordre, il fut convenu que les élèves de cette école seraient envoyés au noviciat de Boudja, après leurs études terminées ; enfin, le 25 novembre 1885, le révérendissime Père Bernard d'Andermat, ministre général, nouvellement élu, lui donna des statuts, et en fit le Petit Séminaire séraphique de l'Institut oriental (2).

Voici quelques chiffres qui indiqueront les progrès de cette école. En 1882 elle s'ouvrit avec 6 élèves ; en 1883 elle en avait 12 ; en 1884 elle en eut 24, en 1885 elle atteignit le chiffre de 28. Les diverses nationalités étaient ainsi repré-

(1) Cf. *Analecta ordinis, FF. MM. Capuccinorum*, 1891, p. 274.
(2) *Ibid.*, 1886, p. 157.

sentées : 12 Bulgares, 6 Italiens, 3 Grecs, 2 Autrichiens, 2 Slaves, 2 Arméniens, 1 Turc (1). L'année 1891 vit l'apogée ; elle compta alors 55 élèves. En 1892, elle redescendit à 44, parmi lesquels 24 Bulgares.

C'est à cette époque que se produisit une modification assez profonde dans l'organisation de l'Institut oriental ; elle semble même avoir été la cause de sa division en deux branches. Jusqu'en 1890 les divers cours des études avaient été ainsi distribués : l'école séraphique était à Philippopoli, le temps des études durait cinq années (2) ; le noviciat se faisait à Boudja ; les jeunes religieux allaient ensuite faire deux années de philosophie à San-Stefano ; de là ils retournaient à Philippopoli, puis étaient dirigés sur Sophia. Là ils achevaient le cours de leurs études par deux années de théologie dogmatique et deux années de théologie morale. La Bulgarie, dans ce partage des cours, était donc la plus favorisée ; il y avait du reste en cela une certaine justice puisqu'elle fournissait la grande majorité des élèves.

Or en 1870 on résolut de centraliser les trois études de philosophie, de théologie dogmatique et de théologie morale ; elles furent réunies au grand couvent de Boudja ; le noviciat fut transféré à San-Stefano ; et la Bulgarie ne garda plus que l'école séraphique. Mgr Menini ne put souffrir l'éloignement de ses chers Bulgares. Il jugea qu'ils étaient nécessaires à son diocèse, et il se sépara de l'Institut.

Son école redevint ce qu'elle avait été avant 1885, un séminaire pour former un clergé indigène bulgare.

Il fallut donc songer à fonder pour l'Institut un autre petit séminaire séraphique, il fut établi auprès du noviciat à San-Stefano, en 1894. Il y est resté jusqu'à ce jour.

Après le partage des Bulgares le chiffre des élèves s'est trouvé nécessairement réduit.

(1) Cf. *Analecta ordinis*, 1885–1886

(2) On y enseignait le français, l'italien, le latin, l'histoire, la géographie, les sciences.

Ils étaient : 16 en 1895.
26 en 1897.
30 en 1898.
36 en 1901.

Sur ces 36 on comptait 15 Italiens, 5 Autrichiens, 1 Bavarois, 6 Bulgares, 4 Syriens et 5 Levantins.

Les résultats obtenus, on peut le dire, ont été capables de satisfaire les plus exigents. Nous allons les résumer.

Des 19 jeunes gens entrés au noviciat en 1883, quatre seulement ne persévérèrent pas ; quatre autres moururent pendant leurs études, un quitta la mission pour rentrer en Europe, les dix autres allèrent renforcer les rangs des missionnaires. Voici la statistique depuis les origines de l'œuvre jusqu'à l'année 1897, telle qu'elle est donnée par les *Analecta Ordinis* :

« Outre sept jeunes Pères employés dans l'Institut à la formation de la jeunesse, on a pu envoyer 11 missionnaires en Bulgarie, 5 à Trébizonde, 6 à Smyrne, 5 à Beyrouth, sans compter plusieurs frères lais également formés par l'Institut. De plus, il convient d'ajouter 6 pères, 2 clercs, 2 frères lais enlevés par une mort prématurée.

« Une chose digne de remarque, c'est que nos jeunes clercs et nos prêtres semblent vraiment avoir reçu en partage le don des langues ; ils parlent et prêchent en toutes les langues qui s'entendent dans le pays, en turc, en arabe, en arménien, en grec, en bulgare, en slave, en anglais, sans compter l'italien, l'allemand et le français. C'est un avantage fort appréciable pour l'apostolat en ces contrées de l'Orient (1).

En 1898 deux nouveaux missionnaires ont été envoyés à Trébizonde ; en 1899, deux ont été envoyés en Syrie, deux en Bulgarie, un à San-Stéfano, enfin en 1900, quatre ont été assignés à la Mésopotamie, à la Syrie, à San-Stéfano, à

(1) *Analecta*, 1897, p. 235.

Boudja ; et un cinquième pour cause de santé est rentré en Allemagne, sa patrie.

En résumé dans l'espace de dix-huit années, l'Institut oriental a conduit au sacerdoce et préparé à l'œuvre des missions 52 religieux prêtres. La plupart, si l'on en excepte un ou deux, et ceux que la mort a fauchés, sont restés fidèles à leur vocation et travaillent aujourd'hui à la diffusion de la foi dans les contrées d'Orient. Cette moyenne de trois prêtres missionnaires, donnés chaque année par l'Institut, est un magnifique résultat, surtout si l'on tient compte que l'on se trouve en Orient et au début de l'œuvre. La gloire de ce succès après Dieu doit être attribuée en bonne part au Révérendissime Père Linus de Sterzing. Depuis la fondation définitive de l'Institut en 1885, il n'a cessé en effet de porter le poids de sa direction avec autant de zèle que de prudence et de dévouement.

Revenons maintenant à l'œuvre de nos capucins français, et étudions la, à son tour, dans ses résultats.

Le 16 septembre 1891, le P. Marcel écrivait ces lignes : « Nous avons une rentrée brillante : cinquante élèves au petit Séminaire. Le grand Séminaire a eu son ordination, il y a huit jours : un diacre, quatre minorés, quatre tonsurés ; c'est un commencement... »

On entend ici le cri de joie du laboureur, qui voit dans le champ longtemps arrosé de ses sueurs, mûrir enfin une belle et abondante moisson. Durant onze années, en effet, nos pauvres missionnaires travaillèrent sans récolter. Le champ qu'ils avaient entrepris de défricher n'avait pas été préparé par d'autres mains, comme celui où étaient venu travailler les maîtres de l'Institut oriental. Pour eux tout était à créer ; et comme le programme imposait aux élèves onze années d'études, il fallait égrener ce long chapelet de mois et d'années avant de pouvoir contempler un de leurs enfants gravir les marches du saint autel.

Cette fête du premier né eut lieu enfin en 1892 et depuis

lors elle se renouvelle chaque année, mais les élus s'y pressent plus nombreux. Il est vrai que les missionnaires n'ont pas toujours le bonheur de voir ordonner eux-mêmes ceux qu'ils ont préparés à l'honneur du sacerdoce. Parfois, souvent même, les évêques, qui leur ont confié l'enfant de leur amour, se réservent cette joie à eux-mêmes et à leur peuple. Mais nos Pères n'inscrivent pas moins le nom du nouveau prêtre dans les archives de la Mission. Car les liens, qui unissent les maîtres de Constantinople et les élèves dispersés par toutes les îles et les montagnes de l'Orient, sont noués pour toujours ; et des lettres nombreuses, échangées de part et d'autre, attestent que les anciens élèves de Saint-Louis aiment toujours à venir chercher auprès des maîtres, qui formèrent leur jeunesse, conseil, force et direction.

Donnons maintenant quelques chiffres indiquant les résultats obtenus.

Nous avons donné déjà le nombre des élèves. Il varie selon les années ou plutôt selon les ressources.

En 1888, avant la création du grand Séminaire, ils étaient *trente-trois*. Ils venaient des divers diocèses de l'empire Ottoman, dit le rapport de cette année ; il y en avait d'Athènes, de Tynos, de Smyrne, de Kutahié, de Césarée, de Diarbékir, de Trébizonde et même de Géorgie.

En 1890 le grand Séminaire est organisé. Il reçoit quatre élèves de philosophie, et un autre de théologie. Vingt-quatre élèves sont au petit Séminaire sans compter les externes. Tous ces jeunes gens avaient été envoyés par douze patriarches, archevêques ou évêques des divers diocèses d'Asie-Mineure et des îles. Dès 1886, M^gr^ Azarian, patriarche des Arméniens, avait confié ses séminaristes à la mission, l'évêque d'Athènes et d'autres suivirent plus tard cet exemple.

En décembre 1893, le P. Marcel écrit : « La famille de Saint-Louis devient nombreuse, nous sommes soixante et en comptant les externes quatre-vingt-quatre. C'est une charge assez lourde, surtout pour le budget, mais je compte sur la

Providence. Je vous ai dit, je crois, que le patriarche Chaldéen avait absolument tenu à nous envoyer des élèves ; les évêques de la Syrie en font autant..... Le nouvel archevêque d'Athènes m'a écrit dernièrement, pour me prier de vouloir bien recevoir en notre Séminaire ses élèves ecclésiastiques.

Depuis quelques années ces chiffres ont un peu diminué. Les séminaristes étaient 68 en 1895 — 63 en 1896 — 67 en 1897 en comprenant les externes. Depuis lors ils ont été 50 en 1898 — 45 en 1900 — 44 en 1901. Cette diminution dans le nombre des élèves provient en grande partie du manque de ressources (1).

Les évêques qui, jusqu'à ce jour ont confié des élèves à Saint-Louis sont :

1° Les évêques arméniens de Constantinople, Smyrne, Tinos, Syra, Athènes, Corfou, Santorin, Bukarest.

2° Les évêques arméniens de Constantinople (Patriarcat), Brousse, Trébizonde, Erzeroum, Diarbékir, Marach, Tokat, Alep, Sivas, Césarée, Karpouth, Malatia.

3° Le patriarche chaldéen de Mossoul et l'évêque de Diarbékir du même rite.

4° Le patriarche des Syriens — un évêque maronite et l'évêque bulgare uni d'Andrinople.

Quels sont les résultats acquis jusqu'à ce jour ?

En ce qui concerne les élèves ecclésiastiques, les années 1892 et 1894 ont donné deux prêtres. L'année suivante n'en compte qu'un. Les années 1896, 1897, 1898 donnent respectivement les chiffres de 3, 4 et 5. En 1900 il en sort 4 et en 1901, 3. Au total 25 prêtres sont sortis de Saint-Louis en l'espace de dix années ; et la plupart ont reçu là leur éducation complète.

Quels services rendent à l'Eglise d'Orient tous ces prêtres orientaux ? Ils sont nombreux et variés. En novembre 1898,

(1) La *Propagation de la Foi* a accordé à Saint-Louis 3.500 francs en 1900 — l'Œuvre des Ecoles d'Orient a donné 1.500 francs. Le déficit considérable que laissent ces allocations doit être couvert par la Province de Paris.

deux d'entre eux ont fondé une mission à Ouchak en Asie-Mineure ; un autre depuis 1896 est curé d'une nombreuse colonie allemande à Kara-Murat dans la Dobroudja ; deux arméniens et un chaldéen exercent le ministère à Diarbékir, et un arménien à Césarée. Le premier élève de Saint-Louis est depuis plusieurs années chanoine à la cathédrale de Smyrne, le second s'est fait capucin et collabore à l'œuvre de la mission. Deux Latins sont à Tynos, où l'un dirige le séminaire, l'autre est chancelier de l'évêché. Deux Arméniens sont professeurs, l'un au séminaire de Bzommar dans le Liban, l'autre chez les Mékhitaristes à Trébizonde. On en trouve encore un chez les Lazaristes, et un second dans notre Ordre des Capucins. Enfin quelques-uns sont morts.

Parmi leurs externes, les capucins n'ont pas eu de moins brillants succès, eu égard au petit nombre de ces derniers. Ils ont préparé sept ou huit bacheliers. Un de leurs élèves admis à Saint-Cyr est sorti des premiers, un autre est sorti troisième de l'école polytechnique, un a été admis à l'école centrale, etc.

C'est ainsi que de Constantinople, où ils travaillent dans l'obscurité et le silence, les capucins voient leur action s'étendre et rayonner jusqu'aux extrémités du vaste empire ottoman. Ils ne sont pas assez nombreux pour être présents personnellement dans toutes les contrées à la fois, comme aux siècles passés ; mais ils envoient à leur place ces élèves, ces prêtres qu'ils ont formés et animés de leur esprit.

CHAPITRE XX

AUMONIERS DES ÉCOLES

A côté de l'œuvre de Saint-Louis sont venues s'en ajouter d'autres également intéressantes. Ce sont les trois aumôneries des sœurs franciscaines, des frères des écoles chrétiennes et des sœurs de Notre-Dame de Sion. Nous voulons les faire connaître en ce chapitre.

Le but principal des écoles religieuses comme des établissements de charité en Orient est moins de soulager les misères corporelles ou de répandre l'instruction profane que de préparer les voies à la vérité catholique. Les Frères et les Sœurs sont les auxiliaires des missionnaires. Les sœurs de Saint-Vincent se sont faites les auxiliaires de leurs frères en religion, les Lazaristes. Unis ensemble dans un même zèle, ils partagent les mêmes œuvres et la même gloire. Les Assomptionnistes ont leurs sœurs Oblates pour préparer et compléter leur apostolat ; les Dominicains pour les seconder ont leurs sœurs de même nom ; et encore depuis quelques années ils ont appelé à leur aide les petits Frères de Marie. Ensemble ils travaillent au même champ.

Les capucins ont dû suivre ces exemples. Avant l'installation de nos Pères il n'y avait pas à Constantinople de sœurs gardes-malades. Or il n'est pas de ville où le besoin d'un tel secours se fasse plus sentir qu'à Constantinople. Plusieurs personnes signalèrent cette lacune au P. Marcel.

Du reste le service même du couvent et de l'Ecole, les ouvrages de lingerie spécialement, réclamaient le secours de mains pieuses et dévouées. Aussi, en 1885, obligé de venir en France, le P. Marcel, d'après l'avis du P. Arsène, s'adressa aux sœurs franciscaines de Calais ; et il fut convenu que leur maison se chargerait de cette œuvre. Cette entreprise, simple en apparence, avait pourtant ses difficultés réelles. Les Italiens l'avaient essayée et avaient échoué ; les Anglais avaient fondé une sorte d'association pour entretenir des gardes-malades laïques; après quelques mois l'association avait été obligée de se dissoudre. La nouvelle tentative arrivait après tous ces échecs.

La difficulté était de trouver les fonds nécessaires à l'établissement et à l'entretien des Sœurs. Le P. Marcel fut assez heureux pour former un comité sous la présidence de M. de Longeville. Le gouvernement français promit de donner un secours annuel de 1000 francs. Une somme suffisante fut recueillie, et les Sœurs purent venir s'installer dans la maison qu'on leur avait préparée. Elles arrivèrent le 15 octobre 1886. Avec la garde des malades elles ont pris le soin d'un petit orphelinat. Cette œuvre, soutenue par nos Pères, s'est maintenue et développée; et les bonnes sœurs franciscaines s'en vont depuis lors à travers Constantinople porter de maison en maison avec l'amour de la France, la charité du Christ et de son serviteur saint François. Nos Pères sont leurs aumôniers.

Dès les premiers temps de leur arrivée à Constantinople les capucins de Saint-Louis se virent appelés par trois importantes maisons d'éducation; elles leur demandaient de vouloir bien remplir le ministère religieux auprès de leur personnel et de leurs enfants, d'être pour elles un guide et une consolation, et d'exercer dans le champ préparé par leurs travaux, l'apostolat qu'elles ne pouvaient fournir elles-mêmes. Nos pères après quelques hésitations acceptèrent. Depuis lors, ils ont continué à se dévouer à ce ministère, et ils en

espèrent les plus heureux fruits. Nous devons à ces œuvres une mention spéciale.

Les trois maisons dont il s'agit sont le collège Saint-Michel à Constantinople, et le collège Saint-Joseph à Cadikeuï, tous les deux dirigés par les Frères des Ecoles chrétiennes, et le Pensionnat des Sœurs de Notre-Dame-de-Sion à Cadikeuï.

Un des caractères les plus consolants de l'apostolat dans ces maisons, c'est qu'il trouve à s'exercer non seulement auprès des catholiques, mais aussi en faveur des schismatiques, des juifs et même des turcs. Tous les élèves, en effet, sans distinction de culte, fréquent les catéchismes et les instructions religieuses. Les plus zélés à s'instruire sont souvent les dissidents, et il n'est pas rare de voir des schismatiques, ou même des juifs obtenir dans les compositions et examens de catéchisme les premières places.

Assurément il ne faut pas exagérer le succès. Il est bien rare, pour ne pas dire inouï, de voir ces leçons si bien suivies aboutir à une conversion réelle. Mais ce ne sont pas les résultats immédiats que cherchent nos missionnaires; ici comme dans la formation d'un clergé indigène, ils travaillent les yeux fixés sur l'avenir. Nous allons nous servir d'un rapport rédigé vers 1884 par le P. Marcel lui-même, pour faire comprendre le but qu'ils donnent à leur apostolat, et quel fruit ils en attendent.

En suivant l'histoire des missions orientales durant le dix-neuvième siècle, on est frappé d'un fait à première vue déconcertant, l'immensité de l'effort accompli, et le néant des résultats obtenus. Le nombre des prêtres et religieux en Orient est plus grand qu'en aucun autre pays. L'ancien empire ottoman, avec l'Egypte, compte à l'heure actuelle, environ 130 patriarches, archevêques ou évêques catholiques, il y avait 4.234 prêtres en 1870; ce nombre a dû s'accroître depuis. Ils ont comme auxiliaires des religieux de toute congrégation, dirigeant des établissements d'éducation et de charité de premier ordre. Le tableau que nous avons dressé pour

Constantinople donne une idée du reste de l'empire ou du moins des principales villes. Les ressources pécuniaires sont loin de faire défaut. L'œuvre des écoles d'Orient, la Propagation de la foi procurent ensemble plus d'un million, et les ouvriers évangéliques trouvent encore sur place quelques ressources. Or, avec tous ces moyens d'évangélisation, quels sont les résultats obtenus ?

Durant le siècle qui vient de s'écouler, on a bien enregistré quelques conquêtes consolantes. Les *Annales de la Propagation de la Foi* signalent en 1825 un évêque syrien de Mossoul, converti, qui durant sa vie aurait ramené plus de 20.000 schismatiques (1). En 1833, l'évêque syrien, Antoine, converti, ramène à la foi 800 familles (2). Un archevêque arménien revient à son tour à l'union avec plus de 700 Grégoriens (3). M^gr^ Hillereau raconte qu'il a trouvé dans sa visite pastorale en 1841, 1800 familles converties par deux missionnaires latins (4) de 1848 à 1871, le nombre des catholiques dans le diocèse de Jérusalem passa de 4.200 à 8.200 aujourd'hui il est à 25.000 (5). Les Dominicains de Mossoul annoncent depuis quelque temps la conversion imminente de tous les Chaldéens dissidents au nombre de 50.000 (6). Malgré ces succès partiels, le total des catholiques est allé en diminuant : en 1840, on comptait encore en Orient 1.050.200 catholiques, en 1878 ce chiffre était descendu à un million, en 1900 il est de 1.320.000. C'est une bien maigre conquête, c'est une défaite même, si l'on fait entrer en comparaison l'énorme augmentation des schismatiques.

(1) *Annales de la Propagation de la Foi*, I, 2, p. 3.
(2) *Ibid.*, t. 6, p. 325.
(3) *Ibid.*, t. 13, p. 117.
(4) *Ibid.*, t. 15, p. 342.
(5) *Ibid.*, mai 1872. Cf. *Les Missions catholiques françaises au dix-neuvième siècle*, t. I, p. 365.
(6) Voici ce qu'on lit dans le bulletin, *Œuvre des Ecoles d'Orient*, juillet-août 1899 : « *Cinquante mille* chrétiens nestoriens ont adhéré à la foi catholique entre les mains des PP. Rhétoré et Defrance, de la résidence de Van ; par l'entremise des missionnaires, *trente mille* Arméniens Grégoriens ont également embrassé le catholicisme. »

Dans un mémoire adressé à la Propagande, un missionnaire qui a beaucoup connu l'Orient, le P. Caratelli, préfet des Mineurs Conventuels à Constantinople s'exprimait ainsi : « Je ne veux pas taire une chose d'ailleurs connue de tous, c'est que la conversion des Arméniens et des Grecs, même des Bulgares, n'est pas une chose difficile, si l'on considère les dispositions du peuple. » Et il ajoute : « Cependant, dans la situation actuelle des choses, il n'y a aucune espérance que cette conversion se produise. »

L'obstacle à la conversion, en effet, ne vient pas du peuple, catholique dans le cœur, il vient des chefs laïcs et ecclésiastiques. Il est une réponse que l'on entend sans cesse dans la bouche du peuple, quand on lui parle de conversion : « Vous et nous avons la même religion, ce sont vos chefs et les nôtres qui ne s'entendent point, mais pour nous, pauvres gens, cela ne nous regarde pas. » Et le peuple reste obstinément dans cette sorte de simplicité et de bonne foi.

Pour convertir la masse, il faudrait donc commencer par les chefs laïques et par les chefs religieux ; ceux-ci ramèneraient avec eux le corps de la nation. Or le moyen d'atteindre les chefs ce sont les écoles, c'est la science. Il faut à force de charité faire tomber les haines ; à force d'humilité, apaiser l'orgueil, mais surtout il faut à force de lumières détruire les préjugés. Or, nos Pères dans les écoles des Frères et des Sœurs se mettent en contact avec ceux qui plus tard seront sinon les chefs, du moins les principaux de leur nation, ils espèrent donc par la lumière qu'ils répandent sur eux, par la charité et l'humilité dont ils leur donnent le spectacle et l'exemple, préparer les voies à un rapprochement futur. C'est un retour, on le voit, à la méthode ancienne des conversions en masse, mais sous une forme nouvelle. Autrefois on ne cherchait à gagner que les chefs religieux, ici on vise encore les chefs laïques.

Le Père Marcel ne se contentait pas de ces écoles, il rêvait pour Constantinople d'une grande Université catholique. Il

rappelle dans son rapport que le mouvement de retour en Angleterre a commencé par les *tracts*, puis il ajoute : « Je suis intimement persuadé pour ma part que le grand moyen pour ébranler les églises schismatiques [c'est d'y] porter la lumière, beaucoup de lumière catholique. Le moyen pratique serait de fonder une Université catholique à Constantinople, mais une Université sérieuse, ou qu'elle ne soit pas. Elle comprendrait les cours de philosophie, de théologie, de *droit canon comparé*, *de liturgie comparée*, d'apologie, d'histoire, de langues orientales et de sciences naturelles. »

Toutefois le moment de cette fondation ne lui paraissait pas encore venu; le terrain n'est pas assez préparé. L'œuvre des missionnaires doit être aujourd'hui de préparer ce terrain en créant une classe d'hommes lettrés, qui puissent s'intéresser plus tard à ces hautes études, et suivre les controverses religieuses ; et de former un clergé indigène capable de seconder le mouvement, et au besoin d'y collaborer, de lancer et de susciter lui-même ces *tracts* convertisseurs, inspirés par l'à-propos des nommes ou des circonstances.

Or ce double besoin d'instruction dans le clergé et chez les laïques réclame des séminaires et des collèges. Si les collèges aujourd'hui sont assez nombreux dans l'empire ottoman, les séminaires au contraire pour l'instruction du clergé font défaut. Le clergé reste donc nécessairement ignorant, et malgré qu'il soit nombreux, trop nombreux même, il reste inutile et sans influence.

« Il faudrait donc, ajoute le P. Marcel, au plus vite établir des petits et grands séminaires. Ce devrait être là, il me semble, l'œuvre spéciale des ordres religieux qui envoient des missionnaires dans le Levant ; le ministère paroissial peut passer peu à peu aux mains des séculiers, ce sera le moyen d'éviter bien des petits froissements, et les Ordres religieux y gagneront en régularité ; mais pour les séminaires ils devront rester longtemps encore sous la direction des Latins, c'est de nécessité, la science à acquérir et bien

d'autres choses l'exigent impérieusement. Que les Ordres religieux se mettent donc à l'œuvre. »

Les capucins se sont des premiers et tout spécialement, comme nous l'avons exposé au chapitre précédent, consacrés, à cette œuvre ; mais ils n'ont pas pour cela négligé l'œuvre des collèges et écoles primaires. Assurément il ne fallait pas songer à en multiplier le nombre, à se faire eux-mêmes professeurs ou maîtres dans ces petites écoles. Leurs devanciers à la vérité l'avaient fait aux siècles précédents. A leur arrivée en 1881 ils avaient même trouvé à Saint-Louis une petite école d'une trentaine d'élèves. Mais ils s'étaient hâtés de les congédier. « Il n'était pas à propos, disait le P. Marcel, de faire concurrence aux Frères des Ecoles chrétiennes ou aux Lazaristes. » A côté de l'enseignement des lettres, et des sciences profanes dans ces écoles et collèges il en est un autre qui a plus d'importance encore et exige plus d'art et de dévouement ; c'est l'enseignement pratique du christianisme. Ils allaient s'y consacrer. D'autres formeraient les enfants à la langue, aux lettres, aux sciences françaises, eux allaient leur inspirer l'esprit du christianisme, et par conséquent le véritable esprit français, cet esprit de loyauté, de dévouement, de générosité, dont la source ne se trouve pas ailleurs que dans l'Evangile connu et pratiqué, comme on le connaît et le pratique dans l'Eglise catholique.

Voici comment les Archives de Saint-Louis racontent la fondation de l'aumônerie de Cadi-Keuï. « Les Frères des Ecoles chrétiennes ont à Cadi-Keuï un grand collège, le plus important des collèges étrangers à Constantinople. Depuis de longues années ce collège était en souffrance spirituelle par l'insuffisance des aumôniers qui s'y succédaient rapidement. Ils appartenaient au clergé séculier du pays et ne répondaient en aucune façon aux besoins de la maison. Le directeur du collège s'ouvrit donc au P. Marcel de son grand désir d'avoir un aumônier religieux, et le pria de se

charger de négocier auprès du P. Provincial la demande d'un de nos Pères pour cette œuvre. »

Le P. Marcel, étant retourné en France peu de temps après, traita cette affaire, et revint avec le personnel nécessaire pour établir non seulement une aumônerie mais une véritable station à Cadi-Keuï (1). Outre le soin des enfants et du personnel de la maison, comme aucune maison religieuse n'existait à Cadi-Keuï, on se proposait de rendre au curé pour les prédications, les confessions, les catéchismes, etc., tous les services dont il pourrait avoir besoin. L'installation eut lieu le 11 septembre 1882 ; la petite famille fut composée de quatre religieux : le P. Donatien, supérieur, le P. Bonaventure, de Lyon, le fr. Clément, étudiant, et le fr. Pascal, laïc.

Bientôt les sœurs de Notre-Dame de Sion sollicitèrent une faveur semblable à celle que nous venions d'accorder aux Frères. Le P. Marcel, après quelques hésitations, accorda à leur maison tous les secours du ministère spirituel, à l'exception de l'aumônerie proprement dite. Aujourd'hui encore les Pères s'occupent du pensionnat de cette maison pour la direction spirituelle et les catéchismes. De plus ils ont établi dans la chapelle de cette communauté une petite fraternité du Tiers-Ordre assez florissante.

Nous voulons noter encore pour mémoire l'établissement d'un petit poste à Fanaraki. Il y avait là une petite chapelle appartenant à une dame Oppenheim. Pendant l'été un prêtre chaque dimanche y venait dire la messe aux quelques catholiques établis là durant la belle saison. Le P. Fidèle, que nous avons vu aumônier de l'ambassade, obligé pour raison de santé, de quitter l'air malsain de la ville, exprima le désir, de fonder une mission auprès de cette chapelle. Il reçut l'autorisation du P. Provincial et de Mgr Vannutelli, alors vi-

(1) C'étaient les PP. Donatien de Nantes et Etienne de Paris, le fr. Martia étudiant ; et le fr. Crispin, laïc.

caire apostolique ; et le poste fut fondé. Mme Oppenheim, malgré l'opposition du P. Marcel, obtint même du Sultan le transfert de sa chapelle au nom des capucins. Mais au bout de deux ans le P. Fidèle, plus fatigué, fut obligé de quitter la mission. C'était à la fin de septembre 1885. Il devint impossible de lui donner un successeur ; les Assomptionnistes offrirent de prendre le poste laissé vacant. Il leur fut accordé volontiers. Et aujourd'hui les Pères de l'Assomption ont là une grande maison, où ils ont établi un noviciat de leur Ordre.

CHAPITRE XXI

LA MISSION DE LA PROVINCE DE LYON

EN MÉSOPOTAMIE

COUP D'ŒIL SUR LES AUTRES MISSIONS CAPUCINES EN ORIENT

La province des capucins de Lyon est rentrée la dernière sur la terre d'Orient ; mais elle y est venue avec toutes ses forces ; et sept années de travaux lui ont suffi pour fournir à l'histoire de nos missions une nouvelle page digne de figurer â côté des plus belles écrites aux siècles passés. Elle a repris la succession de l'ancienne province de Touraine en Mésopotamie.

La mission des Capucins en Syrie, en Mésopotamie et en Perse, si florissante au dix-septième siècle, avait promptement décliné au dix-huitième, faute d'ouvriers et aussi à cause de la persécution des hérétiques et des musulmans. Nous avons exposé plus haut les raisons et les effets de cette décadence. Les Carmes vers 1720, puis les Dominicains d'Italie vers 1750 étaient venus à leur secours. Aujourd'hui dans le vaste pays évangélisé par nos pères, travaillent cinq familles religieuses : les Lazaristes en Perse, les Carmes en Babylonie, les Dominicains aux villayets de Van, Mossoul et Bitlis, les Jésuites en Syrie et enfin les Capucins à Mardin, dans la Haute-Arménie et en Syrie.

La mission actuelle, confiée aux Italiens après la disparition des derniers capucins français en 1808, passa en 1841 aux capucins espagnols. Ceux-ci lui créèrent une période de prospérité. En 1864 le P. Nicolas de Castello fut élu délégué apostolique et sous son gouvernement furent ouvertes les missions nouvelles de Malatia, en faveur des Arméniens.

Mais après de si fervents débuts, les espagnols se reconnurent bientôt insuffisants pour continuer tant d'œuvres. Du reste la mission n'était en réalité rattachée à aucune province de l'Ordre ; les Espagnols qui la desservaient étaient des Capucins expulsés de leur pays par la persécution. Les nécessités du recrutement obligèrent donc le préfet apostolique à demander son affiliation à une province. Le P. Gianantonio s'adressa à la France. De nombreuses considérations le portaient vers ce choix ; il les a exposées lui-même ; nous voulons en reproduire ici quelques-unes. Elles montrent avec quelle affection les missionnaires de toute nationalité aiment à se tourner vers la France et à reconnaître les bienfaits de sa protection et de sa générosité. Voici ces raisons :

1° « Les relations entre la France et l'Orient sont séculaires et leur sympathie réciproque est intime. Depuis longtemps l'Européen n'est connu en Orient que sous le nom de Franc, et c'est encore la France qui, malgré les derniers événements politiques, exerce la plus grande influence parmi ces populations. Le Turc, qui en général n'aime pas l'Européen, s'incline avec respect au nom de la nation française. Il semble donc tout indiqué que l'on prenne des missionnaires chez elle.

2° « De plus la France exerce en Orient le protectorat de tous les chrétiens. Ce droit est reconnu par toutes les autres puissances, malgré qu'elles aient tenté et qu'elles tentent encore vainement une revendication, au moins partielle, de ce glorieux privilège.

« Les missionnaires sont soumis, en cette qualité, quelle que soit du reste leur nationalité, à ce protectorat, même dans les lieux où se trouvent des consuls de leur nationalité

respective. Il n'est donc pas douteux que des missionnaires français ne soient mieux accueillis et plus favorisés que d'autres, au grand profit de la cause catholique.

3° Les missions capucines en Orient, qui comptent plus de deux siècles et demi d'existence, ont eu pour fondateurs et pour administrateurs pendant une longue période de temps, des missionnaires français. La raison historique et les traditions sont donc en faveur des missionnaires français de préférence aux autres.

4° La France est aussi le centre et la distributrice des secours matériels nécessaires à l'entretien de ces missions, qui sont dépourvues de ressources locales. En Mésopotamie il faudrait fermer les résidences et les écoles, si les allocutions de la *Propagation de la Foi et des Ecoles d'Orient* faisaient défaut. Le gouvernement français, lui aussi, donne des secours annuels à l'école de Diarbekir par l'entremise du consulat français, établi dans cette ville, il y a six ans, sur les instances de la mission, de la délégation et du Saint-Siège. Ces secours seraient à coup sûr plus abondants, du jour, où la mission appartiendrait à une province française.

5° La langue de prédilection en ces pays, celle que l'on enseigne de préférence dans nos écoles c'est la langue française. Or il est de toute évidence que les Français s'acquitteront mieux de cette charge, qui est inséparable des engagements pris par la Mission (1)... »

Du reste même avant de faire cette demande le T. R. P. Gianantonio en avait préparé l'exécution. Pour ses écoles de filles il avait fait venir des sœurs françaises. Les religieuses franciscaines de Lons-le-Saunier, appelées en 1882 s'étaient établies successivement à Diarbekir, à Mardin, puis à Orfa. Sa supplique fut donc exaucée ; un décret de la Propagande rendu le 24 mai 1893 opéra le transfert. Le 6 mai de la même année un convoi de cinq religieux, bientôt suivi d'un autre composé de deux pères et un frère, envoyés par la province

(1) Cf. *Les Missions catholiques françaises au XIX^e siècle*, I, p. 289.

de Lyon, vinrent prendre possession de la Mission et remplir les postes laissés vacants par la mort et les départs des Espagnols.

Les nouveaux arrivés eurent bientôt une occasion éclatante d'exercer leur zèle d'apôtres et de sauveteurs des chrétiens. En 1895 éclatèrent les massacres d'Arménie. Le mot d'ordre parti de Constantinople ordonnait de tuer tous les hommes et de convertir au mahométisme les femmes et les enfants. Nos pères se trouvaient au centre d'une région peuplée d'Arméniens. Au péril de leur vie et de leurs œuvres, ils s'employèrent de toutes leurs forces à sauver ces malheureux. Ils ne purent partout empêcher les massacres ; mais alors qu'à Constantinople, sous la protection de leurs stationnaires, la plupart des résidents européens n'osaient intervenir, ni même ouvrir leurs maisons pourtant inviolables, afin de sauver ceux qu'on assassinait par milliers, nos pauvres missionnaires capucins d'Arménie perdus au milieu des Kurdes prenaient courageusement la défense des victimes, ils négociaient l'appui des chefs ou des gouverneurs plus humains, ils imploraient la clémence des plus cruels, ou essayaient de les retenir par des menaces, ils ouvraient leurs demeures toutes grandes pour recevoir ceux qu'on poursuivait ; et quand on les sommait avec des menaces de mort de livrer leurs hôtes, ils répondaient : « Vous pouvez nous tuer, mais ces hôtes vous ne les atteindrez qu'en passant par dessus nos cadavres. »

Un tel courage ne fut pas perdu. A Diarbékir nos Pères sauvèrent dans leur résidence 5.000 personnes. A Karput, 2.000 leur durent le salut, à Orfa ils en protégèrent également un grand nombre. Dans leurs diverses maisons ils donnèrent asile à environ 10.000 Arméniens (1). Bien plus ils réussirent à préserver de tout massacre la ville de Mardin.

C'est à Karput que nos pères firent entendre la fière ré-

(1) Voir, pour les détails, *Etudes Franciscaines*, 1900, 2e vol. p. 503 et suiv.

ponse que nous avons rapportée plus haut. Le chef des soldats venus pour tuer et pour piller fut arrêté par tant d'héroïsme. Il essaya par des instances et des démarches renouvelées de faire céder les missionnaires ; il alla jusqu'à se déclarer impuissant à retenir ses bandes prêtes à l'assaut. Mais il ne put arracher aux Pères que la même réponse : « Nous mourrons les premiers, mais nous ne déserterons pas le poste que Dieu nous a confié. » Une telle générosité devait triompher même d'un Turc : « Du moment que vous avez le courage d'exposer votre vie pour sauver celle d'autrui, je prends sur moi de vous faire protéger, vous et tous ceux qui sont dans votre demeure. » Il tint parole. Il envoya des soldats pour garder la résidence, et il leur donna des ordres sévères pour repousser les Turcs qui se préparaient à l'assaut. Ce brave chef s'appelait Sciahad-bey, la France pour le récompenser lui donna la médaille du mérite. Les Pères qui se conduisirent avec une vaillance si française sont les Pères Adrien d'Ulpic et Ludovic d'Erre. La France ne les a point récompensés.

Mamuret-ul-aziz ou Mézéré fut sauvé par son gouverneur, Mustapha-pacha, un ami des pères. Tant que dura le danger 500 chrétiens se tinrent réfugiés à la mission ; et Mustapha les fit garder par des soldats.

A la tête de la station de Mardin se trouvait le P. Daniel de Monopello, homme prudent et de grande autorité dans le pays. Il avait depuis longtemps lié amitié avec un chef de tribu estimé et redouté des Kurdes. Quand il eut appris la nouvelle des massacres qui se préparaient, il alla trouver son ami, fit appel à sa droiture et, flattant habilement sa vanité, il lui promit, s'il sauvait Mardin du pillage, qu'il lui obtiendrait une récompense de la France. Celui-ci donna sa parole que les Kurdes n'escaladeraient pas la montagne pour saccager la ville. De fait, quand les bandes des pillards se présentèrent, il s'avança au devant d'elles avec les plus fidèles de ses partisans, et leur signifia qu'ils eussent à se retirer. Son intervention effraya les chefs ; ceux-ci donnèrent ordre

de courir à d'autre butin. La ville fut sauvée et elle servit d'asile aux Arméniens des villages voisins.

La France, à la demande du P. Daniel, décerna une médaille d'or au Kurde, sauveur de la ville ; en même temps le Président de la République accorda une médaille d'argent à la mission des Capucins.

Voici la lettre qui accompagnait l'envoi de cette médaille :

Ministère des affaires étrangères.

Le Président de la République française, sur la proposition du Ministre des affaires étrangères, décrète : Une médaille d'honneur en argent est décernée à la mission des Capucins à Diarbékir, qui se sont signalés par leur belle conduite et leur courage au cours des événements qui ont eu lieu en Asie-Mineure.

Fait à Paris, le 25 janvier 1896.

Signé : FÉLIX FAURE.
Contresigné : BERTHELOT.

Sur une face de la médaille, au milieu d'une guirlande de feuilles de chêne, on lit l'inscription suivante : au milieu : *A la mission des Capucins de Diarbékir ;* tout autour : *Charité et dévouement 1895.*

Cette mission comprend six postes : Malatia, Karput et Mézeré en Arménie ; — et Diarbékir, Mardin et Orfa en Mésopotamie.

1° La mission de Malatia possède peu de catholiques ; cependant ses deux écoles reçoivent 300 élèves ; ses deux orphelinats ont une trentaine d'enfants.

2° La mission de Karput n'a pas non plus beaucoup de catholiques ; ses écoles reçoivent 200 élèves.

3° La mission de Mézeré compte un petit nombre de catholiques. Elle possède une école secondaire de garçons comprenant sept cours. Cinq professeurs supplémentaires viennent en aide aux religieux ; 170 élèves fréquentent cette école.

4° A Diarbékir, où l'on a pu grouper un bon noyau de catholiques, on trouve une école de garçons avec 100 élèves ; une école de filles dirigée par 6 sœurs franciscaines et cinq sous-maîtresses reçoit 220 élèves.

5° A Mardin, où vivent 1200 catholiques, les écoles de la mission comptent 200 garçons et 350 filles. Six religieuses franciscaines aidées de six sous-maîtresses s'occupent des écoles de filles.

6° A Orfa, il y a encore deux écoles de 160 élèves chacune. L'école des filles est tenue par les sœurs franciscaines au nombre de six. Elles se font assister par six sous-maîtresses.

En résumé la mission de Mésopotamie entretient 22 écoles fréquentées par 2700 élèves. Elle comptait 1866 catholiques en 1899.

Mission d'Aden. — La même province des capucins de Lyon a encore à l'extrémité de l'empire Ottoman la charge d'une autre mission, celle d'Arabie.

Nous en avons raconté la fondation, nous en indiquerons simplement l'état présent.

Cette mission comprend quatre stations :

1° A Aden-Camp, où réside actuellement le P. Eustache de Saint-Régis-du-Coin (Loire), possède une paroisse catholique, un orphelinat de 25 ou 30 enfants sous la direction du Père, et un autre orphelinat de 35 à 40 enfants sous la garde de six religieuses franciscaines de Calais, enfin une école tenue par ces mêmes sœurs.

2° A Aden-Steamer-Point, les Pères Fulgence et François, outre la charge d'une paroisse assez considérable, s'occupent d'un petit orphelinat. Là encore trois frères Maristes tiennent une école fréquentée par 50 élèves; et trois franciscaines desservent l'hôpital civil européen.

3° A Hodeïda le père Irénée de Lyon n'attend que l'Iradé sollicité depuis longtemps pour ouvrir deux écoles de français. Tois sœurs franciscaines s'occupent là encore d'un orphelinat.

4° A Berbéra trois pères et un frère tiennent un orphelinat comprenant 50 enfants. Dans la même station les religieuses franciscaines au nombre de quatre élèvent une vingtaine d'orphelines.

En résumé cette mission occupe sept pères, un frère, seize religieuses. Elle dessert deux paroisses, un hôpital, sept orphelinats comprenant environ 150 enfants. Elle possède deux écoles prospères et deux autres écoles en fondation. Les catholiques étaient 1300 en 1900.

A toutes ces œuvres il faut ajouter un séminaire d'Orient à Crey dans le Liban où les religieux de France destinés aux missions vont étudier et se préparer à leur futur ministère.

Missions Allemandes et Italiennes. — Les autres missions capucines dans l'empire turque sont allemandes et italiennes. Néanmoins dans leurs écoles elles enseignent le français, comme celles de France. Ces missions sont au nombre de trois : Trébizonde, Smyrne et Syrie.

1° Dans la mission de Trébizonde, 13 religieux dont huit pères, aidés de 15 prêtres séculiers distribuent les secours de la religion à 6,500 catholiques. Ils ont cinq résidences (Trébizonde, Samsoun, Erzeroum, Kerassonda, etc), desservent 10 églises ou chapelles et un hospice. Leurs écoles au nombre de six sont fréquentées par 441 élèves, et leurs trois collèges comptent 66 élèves.

2° La mission de Smyrne occupe 15 religieux, dont 10 pères, aidés par 4 prêtres séculiers. Elle possède quatre résidences (Smyrne, Chis, Syra, Naxos), dessert cinq églises et 1 hôpital. Son école est fréquentée par 35 élèves, et son orphelinat compte 60 enfants. Les catholiques sont 1.200.

3° La mission de Syrie est plus importante que les deux précédentes. Là, 15 pères aidés par 13 prêtres séculiers ont soin de 3,694 catholiques distribués dans neuf résidences (Beyrouth, Salima, Gazir, Abeï, Antioche, Mersina, etc), ils desservent 12 églises. 26 écoles attachées à la mission comptent 1145 élèves. Ils ont aussi un collège avec 45 élèves.

4° La Mission de Bulgarie. — Le vicariat apostolique de Sophia et Philippopoli fut érigé en 1759. Confié aux Rédemptoristes en 1834, il a été cédé aux capucins en 1841.

Cette mission comptait 10 résidences avec 12,000 catholiques dès 1886 : Philippopoli, Sophia, Baltagià, Kalàsclia, Gherene, Duanlia, Hambarli, Daugiov, Selgikov et Burgas.

Les Capucins ont comme auxiliaires dans cette mission les Assomptionnistes et les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny. Aujourd'hui (statistique de 1899) le nombre des catholiques est de 15,578. Vingt-huit missionnaires capucins, la plupart allemands desservent 15 résidences. 2.134 enfants fréquentent 18 écoles et quatre collèges comptent 230 élèves (1).

5° La Mission de Crète. — Cette préfecture appartint aux capucins de Venise de l'année 1645 jusqu'à 1715. A cette époque elle fut cédée, nous l'avons vu aux capucins de Paris. Après la Révolution elle a fait retour aux Italiens.

En 1886, nos pères y avaient 3 résidences : La Canée, Rethymo et Candie. Le nombre des catholiques était de 600, perdus au milieu de 290.000 Grecs ou Turcs.

Aujourd'hui, 12 religieux aidés par 12 religieuses, desservent 6 églises ou chapelles et entretiennent 6 écoles. Le nombre des catholiques est de 2.800. La population est de 270.000 habitants. Les écoles comptent 150 élèves.

6° Institut Oriental. — Il est établi à San-Stefano et à Budjà. Nous en avons parlé plus haut.

Nous allons dresser maintenant un tableau synoptique de toutes ces missions :

	Missionnaires	Catholiques	Orphelinats	Orphelins	Ecoles	Enfants	Collèges	Elèves.
Capucins français.	46	3.500	7	180	28	2.880	2	220
» italiens.	56	14.194	2	68	40	1.952	5	111
» allemands.	62	15.778	2	30	13	1.780	3	230
Total.	164	33.472	11	278	81	6.612	10	561

(1) Le nombre de ces élèves tient à la présence de 41 religieux et 71 religieuses étrangers à l'ordre. Cependant si l'on excepte les Assomptionnistes et les Oblates de l'Assomption, instruisant ensemble 355 enfants dans 5 écoles et 120 élèves dans un collège, ces auxiliaires sont sous la direction des Capucins. Il reste donc pour ces derniers un chiffre de 1900 élèves.

En résumant tous ces chiffres au point de vue des écoles, on trouve en Orient 7.451 élèves répartis dans 102 collèges, écoles ou orphelinats, à l'instruction desquels collaborent ou président les missionnaires capucins. De ce nombre 3280, c'est-à-dire près de la moitié, sont confiés à des capucins français ; les autres pour la plupart, confiés à des maîtres et maîtresses de France, reçoivent une éducation française.

CHAPITRE XXII

LES AUTRES MISSIONS FRANÇAISES EN ORIENT

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

CONCLUSION

Dans cette portion de notre travail, consacrée aux Missions des autres ordres religieux, nous ne nous proposons point d'être complet. Il faudrait reproduire le premier volume tout entier de l'ouvrage, que vient de donner au public le R. P. Piolet (1). Tel n'est point notre but. Nous l'avons déjà dit au commencement, les missionnaires se copient et se répètent nécessairement ; en faisant l'histoire plus détaillée des Missions capucines nous avons suffisamment montré la physionomie de toutes. Ce chapitre sera donc consacré simplement au dénombrement des autres missions.

La France catholique en effet entretient en Orient une immense armée ; il y a des soldats de toutes armes ; leurs campements sont disséminés partout. Croisés d'un nouveau genre, ils n'ont d'autre épée que leur parole, d'autre glaive que la croix, d'autre cuirasse que leur patience. Mais cela suffit pour conquérir des âmes. Ils sont partis comme firent leurs pères au Moyen-Age ; plus heureux que leurs ancêtres ils ont pu entrer non seulement à Jérusalem, et dans les

(1) *Les Missions catholiques françaises au dix-neuvième siècle*, t. I, Missions d'Orient.

cités de la Palestine ; mais il n'est aucune ville du vaste empire turc où ils n'aient fixé leur tente, et arboré leur drapeau. Plusieurs ont payé de leur sang leur sainte audace ; pour eux, ils n'ont versé le sang de personne. Du reste ils ne viennent point prélever l'impôt ou le tribut, ils apportent au contraire le premier des biens, la justice et la paix.

1° Les Lazaristes. — C'est M. Viguier, nous l'avons dit, qui organisa les missions des Lazaristes dans le Levant, après la suppression des Jésuites. A l'époque de la Révolution il était encore à Constantinople ; avec les autres missionnaires il refusa le serment schismatique. Pendant la guerre d'Egypte, les Lazaristes furent expulsés de Saint-Benoît et enfermés au palais de France comme prisonniers ; en 1802 notre chargé d'affaires leur fit restituer leur maison. Ils l'ont gardée depuis.

En 1816, il ne restait que sept prêtres dans toutes les missions confiées aux Lazaristes ; peu à peu de jeunes recrues vinrent rejoindre ou remplacer les anciens. De 1616 à 1830 il n'en vint que sept, mais dans les cinq années qui suivirent ils furent dix-sept. Les Lazaristes allaient pouvoir reprendre leurs postes abandonnés, en créer de nouveaux, et surtout inaugurer la grande œuvre des missions en Orient au dix-neuvième siècle, *les écoles et les œuvres d'assistance*.

Aux siècles précédents il y eut des écoles nombreuses et prospères, nous l'avons vu; mais l'école n'était point ce qu'elle est devenue aujourd'hui, un centre d'action et de force. L'instruction aux siècles passés était un objet de luxe dont on aimait à se parer, mais dont on pouvait se passer, qu'on pouvait mépriser même ; depuis cent ans elle est devenue une des premières nécessités de la vie. Elle a décuplé les forces des peuples comme des individus qui ont bien voulu la cultiver; et ceux qui, volontairement ou non, en demeurent privés se condamnent eux-mêmes à ne plus compter dans la société moderne.

Heureusement pour l'Orient, la Providence a ménagé à

l'empire turc, au commencement du dix-neuvième siècle, deux princes capables de comprendre ces vérités. Mahmoud à Constantinople (1808-1839) et Mehemet Ali en Egypte résolurent de faire pénétrer dans le monde musulman les bienfaits et les institutions de la civilisation occidentale et spécialement les écoles et l'instruction. En 1826 Mahmoud fit abattre la milice des janissaires, citadelle de l'ancien fanatisme, il proclama, en 1857, la liberté de conscience et des cultes, créa un journal officiel écrit en turc et en français et rédigé par un Français, ouvrit des écoles militaires et prépara un code civil. Il introduisit les mesures d'hygiène de nos pays ; et depuis 1838 la peste, auparavant endémique, n'a plus fait que de rares apparitions. Ses successeurs ne l'ont pas suivi, il est vrai, ils sont même revenus en arrière ; mais le mouvement créé au début du siècle ne s'est point arrêté, il a continué de marcher en dépit de tous les obstacles.

Ces circonstances ont servi les missionnaires, ils allaient trouver désormais en Orient une porte ouverte à leur zèle, et même un champ illimité, ils s'y sont lancés avec ardeur ; et nous les verrons bientôt emmener avec eux des recrues nouvelles, dont nul siècle dans le passé ne songea à demander le concours, ces femmes admirables qu'on appelle les *Sœurs missionnaires*.

Du reste nul mieux que les Lazaristes ne pouvaient tirer parti de ce nouvel état de choses. Un des buts de la Congrégation et le principal n'est-il pas l'enseignement ? Aussi dès 1803, les Lazaristes avaient ouvert une sorte de collège où ils reçurent jusqu'à 60 pensionnaires ; il fallut le licencier en 1812 à cause de la peste. Par suite du manque de professeurs il ne fut rouvert qu'en 1831. Transporté à San-Stefano puis à Bebek il ne fit que végéter pendant douze années, c'est-à-dire jusqu'à l'arrivée de M. Boré, le véritable créateur du collège Saint-Benoît, et un des principaux initiateurs des nouvelles missions françaises dans le Levant. Il nous faut nous arrêter un instant sur cette belle figure de missionnaire et de Français.

« Né en 1810, lit-on dans le livre du R. P. Piolet (1), il avait fait de brillantes études à Beaupréau, puis au collège Stanislas ; à dix-huit ans il remporta le prix d'honneur au Concours général ; et, sous la direction de l'abbé de Lamennais, s'adonna à l'étude des langues orientales ; à 24 ans il suppléait Florival dans son cours de sanscrit au collège de France, il savait l'arabe, le turc, le persan, l'arménien, l'hébreu et le syriaque. Chargé d'une mission scientifique en Perse par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, il partit en compagnie d'un Lazariste à travers l'Asie Mineure par Tokat, Erzeroum et Tauris. Arrivé à Ispahan, il commença ses recherches, mais en même temps il fit ses débuts dans la carrière de missionnaire. C'était, en effet, une âme d'élite ; modèle des savants chrétiens, il ne recherchait la science que pour aller à Dieu et y conduire les autres. Il fonda lui-même et dirigea des écoles à Ispahan et à Djoulfa ; ses rapports à la Propagation de la Foi alternaient avec les mémoires qu'il adressait à l'Académie. »

Tel était l'homme que la Providence destinait à travailler au renouvellement des missions d'Orient ; elle l'avait merveilleusement préparé. En 1842, M. Boré se mit à la disposition des Lazaristes à Constantinople pour enseigner dans leur collège en détresse ; sa présence releva promptement cette maison. En 1850 il reçut les saints Ordres, fut élevé au sacerdoce et après une année passée au noviciat à Paris revint en Orient. Il exerça d'abord la charge de supérieur du collège de Bebek, puis celle de préfet à Constantinople jusqu'en 1874. Il fut alors choisi pour supérieur général des Lazaristes et mourut quatre ans après. Sous sa direction le collège de Constantinople atteignit le chiffre de 140 élèves. Il conserva ce nombre jusqu'en 1893. En 1896 il atteignit 250 et aujourd'hui il dépasse 300.

L'action des Lazaristes en Orient ne se borna pas à fonder la premier collège digne de ce nom, c'est la moindre de

(1) *Les Missions catholiques françaises au dix-neuvième siècle*, t. I, p. 70.

leurs œuvres. A eux revient l'honneur d'avoir introduit dans ces missions et les Frères des Ecoles chrétiennes et les Sœurs de Charité, avant-garde de tant d'autres congrégations de femmes répandues aujourd'hui dans tout l'empire Turc.

C'est en 1840 que les Lazaristes appelèrent à Constantinople les frères de Saint-Jean-Baptiste de la Salle. Ils leur cédèrent leur école primaire de Saint-Benoît. Aujourd'hui ce petit germe s'est prodigieusement développé, comme nous l'avons vu dans la première partie, et comme nous le dirons plus loin encore.

Les Sœurs les avaient précédés de quelques mois. On avait hésité longtemps avant de les envoyer : « Pour ne pas se compromettre dans un insuccès trop bruyant, les supérieurs de Paris prirent une mesure transitoire : deux jeunes protestantes converties depuis peu, M^lles^ Opperman et Tournier, sollicitaient leur admission dans la Société des Filles de la Charité : « Partez pour Constantinople, leur « dit-on, essayez d'y ouvrir une école, et si vous réussissez, « les premières Sœurs qui iront vous rejoindre vous porte- « ront l'habit que vous demandez à recevoir (1). »

Le succès fut complet ; deux sœurs vinrent les rejoindre à la fin de 1839 ; trois autres les suivirent en 1840. Cette première année, leurs classes réunirent 200 élèves, et 24 orphelines furent recueillies. Nous avons raconté comment ce petit grain de sénevé était devenu un grand arbre (2).

Les Lazaristes possédaient le poste de Salonique au moment de la Révolution ; il fut abandonné à la mort des derniers survivants. Repris en 1830, abandonné en 1843, il a été repris définitivement en 1848 ; et depuis il s'est affermi et développé.

A Salonique, les Lazaristes desservent une église et deux chapelles, et ils tiennent le séminaire bulgare de Zeitenlik,

(1) *Les Missions catholiques françaises*, I, p. 74.

(2) Voir plus haut, chapitre II.

destiné à former des instituteurs et un clergé bulgares. Erigé canoniquement en 1885, ce séminaire a été commencé dès 1864. Cette œuvre n'a pas été stérile ; de 1884 à 1893 une soixantaine de villages, comprenant 30.000 personnes, se rangèrent sous l'autorité du Vicaire apostolique bulgare choisi par le Saint-Siège. Mais traités de mauvais patriotes par leurs concitoyens, ces convertis ont fait défection pour la plupart en 1894 il en reste à peine 8.000, dispersés dans 23 villages, sous la conduite de 25 prêtres indigènes.

A Monastir les Lazaristes entretiennent une œuvre semblable, au profit des Roumains-Valaques. Enfin à Karvalla, près Salonique ils ont une résidence avec école et église.

Les Filles de la Charité sont à Salonique depuis 1855. elles y tiennent un hôpital avec un dispensaire, une école de 170 élèves, et un orphelinat de 100 enfants. Tout près de cette ville elles ont encore, à Calamari, 40 orphelines, et à Zeitenlik 40 orphelins.

A Koukouche, elles avaient, depuis 1885, une œuvre florissante en faveur de 300 familles catholiques; la persécution vient de la faire abandonner.

Les Lazaristes sont à Smyrne et à Santorin depuis 1872. Ils tiennent à Smyrne un collège où professent 12 pères, aidés de 9 auxiliaires. A Santorin ils ont un collège-séminaire fréquenté par 80 élèves.

A Smyrne et dans les environs les Sœurs de Saint-Vincent, établies depuis 1839 ont la charge sept œuvres importantes.

1° Une école à Smyrne qui reçoit 400 enfants et nourrit 40 orphelines.

2° L'hôpital français, à Smyrne.

3° L'hôpital Saint-Antoine, à Smyrne.

4° L'orphelinat de filles à Koulah près Smyrne, avec école professionnelle pour 70 garçons.

5° Un pensionnat avec 100 élèves à Boudja près Smyrne.

6° Un pensionnat, orphelinat et dispensaire à Bournabat, près Smyrne.

7° Une école pour filles et garçons à Aïdin.

Ces sept œuvres occupent une centaine de sœurs, instruisent 1200 enfants, et soignent des milliers de malades.

Les sœurs de Charité sont encore à Santorin depuis 1841 où elles ont 176 élèves, 53 orphelines, 30 orphelins et 50 malades.

Installées à Syra depuis 1884, elles y ont une école avec 100 élèves.

La mission de Perse avait été abandonnée bien avant la Révolution ; elle fut relevée en 1838 par M. Boré, lors de sa mission dont nous avons déjà parlé. Il fonda quatre écoles, deux à Tebris et à Ispahan pour les Arméniens, deux à Ourmiah et à Salamas pour les Chaldéens. Les Lazaristes vinrent deux ans plus tard prendre possession de ces œuvres. Depuis lors à ces postes ont été ajoutés ceux de Khosrova et de Téhéran. Enfin les Sœurs vinrent s'établir en 1856 à Khosrova et à Ourmiah, puis en 1874 à Téhéran.

De toutes ces stations Ourmiah est la plus importante, elle compte 6.000 catholiques. Khosrova, à cause de son Séminaire destiné à former un clergé indigène, et à cause des progrès sensibles des conversions, offre également les plus belles espérances.

Nous n'avons pas encore épuisé la liste des missions confiées aux enfants de Saint-Vincent. Dès 1860, ils possédaient cinq postes en Syrie : Alep, Damas, Beyrouth, Tripoli et Antoura. Un collège à Antoura compte 250 élèves, et un autre à Damas en a 200 ; les sœurs étaient à Beyrouth et à Damas. Alors arrivèrent les terribles massacres, causés par l'insurrection des Druses ; ils amassèrent beaucoup de ruines, mais elles furent tôt réparées.

A Beyrouth, les sœurs tiennent une école professionnelle pour 300 jeunes orphelins ; une maison voisine reçoit un nombre égal d'orphelines. Leurs écoles reçoivent 1500 élèves ; elles dirigent l'hôpital annexé à la faculté de médecine.

Les écoles de Damas ont 500 externes et 80 internes. A

Tripoli où elles sont établies depuis 1863, les sœurs ont les mêmes œuvres.

En 1869 les Lazaristes ont abandonné Alep pour Akbès.

Les sœurs de Saint-Vincent ne sont entrées en Palestine qu'en 1886 et déjà elles ont à Jérusalem un orphelinat, un dispensaire, une léproserie, un asile de vieillards, et l'hôpital municipal ; — à Bethléem, un hôpital, un dispensaire, un orphelinat ; — à Nazareth, un hôpital ; — à Caïffa, un hôpital.

Il reste l'Egypte, que nous n'avons pas encore passée en revue. Nous allons y retrouver les Fils et les Filles de Saint-Vincent, car il semble que l'Orient soit devenu leur terre de prédilection. Ils furent les premiers missionnaires français à rentrer au pays des Pharaons après la tourmente révolutionnaire. En 1846 M. Porissou débarquait à Alexandrie amenant avec lui six sœurs de charité. Elles prirent possession de l'hôpital européen, elles ouvrirent une école et un orphelinat et les Lazaristes, un collège. Ce dernier établissement a été détruit lors du siège d'Alexandrie par les Anglais, il n'a pas été rouvert. Les sœurs ont gardé les leurs, et elles ont aujourd'hui dans leur école et orphelinat près de 1000 enfants.

2° Les Jésuites. — Après les enfants de Saint-Vincent, ce sont les fils de Saint-Ignace qui dirigent en Orient les œuvres françaises les plus nombreuses. Leur action s'exerce dans trois centres très distincts : la Syrie, l'Egypte et l'Arménie.

Les Jésuites rentrèrent en Syrie dès 1831. Ils venaient en Orient dans le but de travailler à l'œuvre des Séminaires. Durant longtemps des difficultés, sans cesse renaissantes, rendirent vaines leurs diverses tentatives. Enfin en 1846 ils ouvrirent à Ghazir une maison qu'ils appelèrent le *Séminaire central asiatique*. Bientôt en 1855 un collège s'élevait à côté pour les enfants des résidents européens et pour les fils des principales familles indigènes. En 1859, il y avait 120 collégiens et 80 séminaristes.

A la même époque furent fondées les maisons de Zahleh,

de Deir-el-Quamar de Bikfaïa et de Saïda. En cette dernière ville, leur école Saint-Louis est installée dans un palais de l'ancien Emir Fakhr ed-Din. Dans toutes leurs stations ils ont su grouper autour d'eux un certain nombre d'auxiliaires du pays, les uns prêtres, les autres laïques. Ces derniers remplissent les fonctions d'instituteurs dans les centres éloignés. Deux associations de filles, réunies en une seule, ont donné naissance à une sorte de congrégation indigène, les Mariamettes. Comme nos sœurs de France, celles-ci se vouent à toutes les œuvres de charité et d'éducation.

A ces premières fondations les jésuites n'ont pas tardé à en ajouter de nouvelles et de plus importantes. En 1873 ils vinrent remplacer les Lazaristes à Alep, en 1882 ils s'établirent à Homs, et peu après à Damas.

C'est en 1875 que le collège de Ghazir fut transporté à Beyrouth ; là il est devenu la grande Université de Saint-Joseph qui réunit aujourd'hui plus de 650 étudiants.

Dans cette université, 500 élèves suivent les cours secondaires et le diplôme qu'ils reçoivent à la fin de leurs études, s'ils en sont dignes, équivaut au baccalauréat français. Cinquante élèves ecclésiastiques suivent les cours des Facultés de philosophie et de théologie. Une faculté de médecine et une imprimerie polyglotte complètent cette œuvre la plus importante de toutes les œuvres catholiques en Orient.

Les jésuites français ne sont rentrés en Egypte qu'en 1879; ils venaient ouvrir un séminaire pour les Coptes catholiques, auquel devait s'ajouter un collège. Ils établirent cette œuvre au Caire. Après la ruine de la maison des Lazaristes à Alexandrie en 1882, ils fondèrent un nouveau collège en cette ville et aujourd'hui les deux maisons sont en pleine prospérité. Au Caire elles préparent au baccalauréat égyptien et à Alexandrie au baccalauréat français comme à Beyrouth.

Enfin une mission fondée à Minieh dans la Haute-Egypte, en 1887, avec école, vient compléter l'œuvre des jésuites dans ce pays.

Leurs trois établissements comptent ensemble 718 élèves.

La mission d'Arménie est de fondation récente, elle date de 1881. Déjà elle compte outre la procure de Constantinople six résidences : Adana, Césarée, Sivas, Tokat, Amassia et Marsivan.

Le personnel de la mission comprend 31 pères ou frères, 46 religieuses dont 15 Oblates de l'Assomption et 31 Sœurs de Saint-Joseph de Lyon, 45 maîtres indigènes et 12 institutrices indigènes. Le nombre des enfants qui fréquentent les écoles est de 3016, sans compter 25 orphelines à la charge des missionnaires.

En faisant l'addition de tous ces chiffres on arrive à un nombre considérable d'élèves placés plus ou moins directement sous la direction des Jésuites en Orient.

Mission de Syrie	:	154 écoles	de garçons,	8301 élèves.
Mission d'Egypte	:	3 »	»	718 »
Mission d'Arménie	:	17 »	des deux sexes	3016 »
TOTAL	:	174		12.035 élèves.

3° LES ASSOMPTIONNISTES. — Comme les Lazaristes, les Augustins de l'Assomption sont venus en Orient avec leurs Sœurs en religion, les Oblates. Nous avons vu leurs œuvres à Constantinople ; on les retrouve encore en Bulgarie et en Asie Mineure.

Les Assomptionnistes arrivèrent en Bulgarie en 1863, deux ans après le fameux mouvement d'union, resté sans effet. Ils fondèrent à Philippopoli l'école Saint-André qui compte aujourd'hui 200 élèves et a donné à l'Église une quinzaine de prêtres et religieux. En 1866, ils s'établirent à Andrinople et y amenèrent les Oblates ; aujourd'hui ils ont en cette ville cinq écoles avec 250 enfants. A Karagatch, près d'Andrinople, ils ont érigé un séminaire gréco-slave qui compte 40 élèves. Les professeurs, comme les élèves suivent le rite de cette nation. Quelques recrues pour le clergé sont déjà sorties de là. En 1884 ils ont ouvert l'unique collège français en cette contrée, le collège Saint-Augustin, qui compte au-

jourd'hui 120 élèves. Les diplômes qu'il décerne ont été reconnus en 1896 par les gouvernements français et bulgare.

Citons encore les deux écoles de Yamboli, qui reçoivent 40 filles et 20 garçons ; les deux écoles de Varna qui réunissent 80 filles et 15 garçons et nous aurons énuméré les œuvres principales de ces religieux en Bulgarie.

L'œuvre la plus hardie de ces intrépides missionnaires a été établie en Bithynie, le long du chemin de fer qui va de Haïdar-Pacha à Koniah, avec prolongation future jusqu'à Bagdad. Nous ne ferons qu'indiquer les divers postes fondés successivement. Après une station éphémère établie à Kartal (1890-1894), ils établissent, à Ismidt (1891), église et écoles. Les Pères instruisent 60 garçons, et les Sœurs, le même nombre de filles. A Eski-Chehir les deux maisons de missionnaires ont 80 garçons et 100 petites filles ; à Koniah (1892) 65 garçons et 40 petites filles. A Sultan-Tchaïr et à Zougouldagh ils entretiennent deux postes en faveur d'ouvriers mineurs. Etablis à Brousse depuis 1886, ils y ont rencontré une concurrence laïque, et le gouverneur a interdit, sous peine de prison, aux parents de leur confier leurs enfants.

4° Missions des Carmes et des Dominicains. — La mission actuelle des Pères Carmes est située en Mésopotamie. Fondée au dix-septième siècle, elle fut établie à Bassorah ; en 1720 ils passent à Bagdad, de 1731 à 1750 ils sont à Mossoul. Ces missions végétaient entre les mains des Italiens lorsqu'elle fut rendue aux Français. En 1858, le P. Marie-Joseph de Jésus du diocèse de Montauban en prit possession comme supérieur et il l'a administrée pendant 40 ans.

Les Carmes ont à Bagdad un collège où étudient 220 élèves. Une école primaire adjacente reçoit 70 enfants. A Bassorah, à Amarah ils ont encore église et école ; et ils viennent d'entreprendre une nouvelle fondation à Bouchir.

— La mission des Dominicains, comme celle des Carmes, a été prise sur le territoire des anciennes missions des

Capucins dans le Kurdestan et l'Arménie. Fondée en 1750 elle fut administrée jusqu'en 1856 par des Italiens. La persécution religieuse, suscitée, au milieu du siècle, de l'autre côté des Alpes, amena la pénurie de missionnaires, et la mission passa aux Français.

Le P. Besson, envoyé le premier, s'occupa surtout de l'œuvre des écoles ; son successeur, le P. Lion, y ajouta l'œuvre de la bonne presse par la création d'une imprimerie. Il fut remplacé en 1872 par le P. Duval. Ce dernier organisa les œuvres ébauchées par ses prédécesseurs. Il transforma l'école de Mossoul en collège, et appela les sœurs Dominicaines de la Présentation. Celles-ci prirent la direction d'une école normale pour la formation d'institutrices catholiques ; un séminaire syro-chaldéen fut érigé en 1882 ; l'œuvre de l'imprimerie fut renouvelée, de nouveaux postes furent fondés à Van (1881), à Seert (1882) et à Djeziré (1884). Les Italiens n'avaient que deux postes, celui de Mossoul 1850 et celui de Mar-Yacoub (1847).

Voici la statistique de la mission : le séminaire Syro-Chaldéen a 44 élèves ; les deux écoles normales possèdent 20 garçons et 21 jeunes filles ; trois orphelinats élèvent 35 garçons et 45 filles.

Le collège de Mossoul réunit 355 élèves ; les écoles de résidence reçoivent 1074 enfants et les écoles de village 2425 enfants.

En 1750, on ne sait s'il y avait encore des catholiques ; en 1856, ils étaient 30.000 ; en 1900, ils atteignaient 66.000 ; et l'on attend pour un avenir prochain le retour de toute la nation, qui compte 140.000 chrétiens (1).

(1) Un des motifs, qui rendait ces conversions difficiles, était le refus apposé par le Sultan à la reconnaissance du patriarche chaldéen catholique. La démonstration de la flotte française à Mytilène (Novembre 1901) vient d'applanir toutes ces difficultés. Non seulement Abdul-Hamïd accorde le bérat au patriarche, mais il règle, au profit des catholiques, toutes les questions en litige : 60 églises ou hôpitaux, détruits lors de la crise arménienne de 1895-96, seront reconstruits ; une pleine liberté sera laissée aux écoles déjà ouvertes ou autorisées ; les immunités fiscales, accordées depuis

Après tous ces noms nous voulons citer encore ceux des Pères Blancs d'Alger, et des Pères missionnaires de Lyon.

Les Missionnaires du Cardinal Lavigerie dirigent à Jérusalem le Séminaire des Syriens et des Grecs-Melchites. Le petit Seminaire réunit 105 élèves, et le grand en compte 31. Cette œuvre a commencé à donner quelques prêtres. Le 10 février 1900, le supérieur, le R. P. Federlin écrivait à Mgr Charmetant : « Durant l'année qui vient de s'écouler quatre de nos jeunes gens ont reçu le sacerdoce, deux autres ont été ordonnés diacres (1).

Les Missionnaires de Lyon dirigent en Egypte de belles écoles fréquentées par 1227 élèves.

Parmi les Communautés de femmes qui ont des maisons en Orient, nous avons déjà cité les sœurs de Saint-Vincent, et les Oblates de l'Assomption ; nous devons en nommer encore quelques-unes.

1° Les dames de Nazareth ont en Syrie six établissements : Nazareth, Beyrouth, Saint-Jean-d'Acre, Chefamar et Caïffa ; 1.500 élèves fréquentent leurs écoles.

2° Les sœurs de Saint-Joseph de l'Apparition de Marseille ont cinq écoles à Beyrouth, Nazareth, Saïda, Tyr et Deir-el-Quamar, et un établissement à Jérusalem. Ces écoles reçoivent plus de 1.200 élèves. Elles sont encore à Samsoun, à Trébizonde, à Sofia, à Nicosie et Larnaca, à Philippopoli, au Pirée, à Athènes, à Candie, à Chio, à Jaffa, Ramleh, Betjalla.

3° Les sœurs de la Sainte-Famille ont à Beyrouth 200 élèves et en Egypte 210.

4° Les sœurs du Pon-Pasteur d'Angers ont à Hammana un pensionnat de 100 élèves ; leurs maisons d'Egypte reçoivent 1762 élèves et sont établies à Port-Saïd, Le Caire et Suez.

longtemps aux missionnaires, seront maintenues. Cette intervention, réclamée depuis longtemps, relèvera, il faut l'espérer, le prestige du protectorat français en Orient

(1) *Œuvre des Ecoles d'Orient*, mars, avril 1900.

5° Les dames de Sion ont en Egypte 295 élèves, à Jérusalem 269, à Smyrne leur maison est également prospère.

6° Les sœurs de la mère de Dieu ont en Egypte 231 élèves.

7° Les sœurs de Notre-Dame de la Délivrance en ont 150.

8° Les Mariamettes ont en Syrie 3.341 élèves dans 41 écoles.

Le total des enfants, instruits en Orient, sous la direction des Missionnaires et la protection de la France, est environ 100.000.

Entre tous ces auxiliaires des missionnaires nous devons faire une place à part aux Frères des Ecoles chrétiennes. Le nombre et l'importance de leurs écoles leur ont acquis en Orient des droits spéciaux à la reconnaissance des catholiques. Plusieurs fois déjà nous avons eu occasion de les signaler ; ici nous allons donner la statistique de leurs maisons.

Les établissements des Frères sont répartis dans quatre délégations ; ensemble ils comptent 57 écoles, 226 classes et 9.052 élèves d'après un rapport de 1899.

La délégation d'Egypte possède 23 écoles à Port-Saïd, Le Caire, Alexandrie, Assiout, Mansourah, Port-Tewfik, Ramleh, Tahta, etc.

La délégation de Syrie entretient 15 écoles à Beyrouth, Caïffa, Jaffa, Jérusalem, Latakieh, Nazareth, Tripoli, etc.

La délégation de Smyrne a 6 établissements à Smyrne, Rhodes, Bournabat, etc.

La délégation de Constantinople compte 13 maisons à Constantinople, Angora, Erzeroum, Salonique, Trébizonde, etc.

Voici la statistique des élèves répartis par cultes et par délégations :

	Catholiques	Schismatiques	Musulmans	Juifs	Total
Egypte	2.014	1.057	412	333	3.816
Syrie	1.489	536	77	6	2.108
Smyrne	670	148	4	5	827
Constantinople	1.544	583	92	82	2.301
Totaux	5.717	2.324	585	426	9.052

Nous devons une mention spéciale aux œuvres françaises de Jérusulem. La France n'est entrée réellement à Jérusalem qu'au dix-neuvième siècle. Les dames de Sion ont les premières forcé l'entrée, elles y sont depuis 1837. Après elles, mais longtemps après sont venus les Pères de Sion, en 1873. A partir de ce moment, la procession des Congrégations françaises n'a cessé de s'acheminer vers les portes de la Cité sainte. Ce sont les Sœurs de Saint-Joseph en 1874; les Frères des Ecoles chrétiennes, en 1876; les Pères blancs, en 1878; les Dominicains, en 1882; les Assomptionnistes en 1884; les Filles de la Charité, en 1886; les Trappistes en 1889; les Bénédictins en 1900; et nous oublions encore les Carmélites, les Bénédictines, les Dames de Marie-Réparatrice.

Dans ce rendez-vous de toutes les Congrégations françaises autour du tombeau de l'Homme-Dieu nous n'avons point nommé les enfants de Saint-François. Est-ce qu'ils auraient négligé de venir? Le R. P. Piolet dans son ouvrage déjà cité explique ainsi cette apparente abstention.

« Je voudrais compter au nombre des Missions françaises celle des Pères franciscains, la plus nombreuse et la plus active de toutes; mais bien que des religieux français en fassent partie, bien que le consul général de France y exerce, comme ailleurs, le droit tutélaire de protection, malgré les sympathies que rencontrent, partout où il y a des Franciscains, les pèlerins et voyageurs de notre nation, malgré ces raisons et d'autres encore, la Mission franciscaine n'est pas de celle dont la France peut s'enorgueillir : c'est une mission internationale et universelle, c'est-à-dire catholique; et les jours de fête ce n'est pas le drapeau tricolore qu'elle arbore, mais le drapeau blanc à croix rouge de Terre-Sainte (1)... »

Nous devons dire cependant à l'honneur de notre patrie que dans l'organisation et la direction de la Custodie de Terre-Sainte, la France tient une place exceptionnelle. Si la charge de supérieur est confiée toujours à un italien, celle

(1) *Les Missions catholiques françaises*, p. 366.

de vicaire est réservée à un religieux de notre nationalité.

Il est temps d'arrêter nos récits et nos statistiques ; maintenant il nous reste à conclure. Trois siècles de travaux ont passé devant nos yeux, et durant ces trois siècles des armées de moines, de prêtres, de religieux, de religieuses de tous Ordres se sont succédé sur la terre d'Orient. Ils sont venus poussés par leur amour, comme vinrent les croisés autrefois ; mais leur amour s'est révélé pur de tout mélange. Ils l'ont chanté au milieu de ces peuples farouches, dont les oreilles n'avaient jamais entendu que les cris de la violence, de l'avarice et de la luxure ; et ces peuples ont été subjugués. L'ennemi jaloux a craint, il est vrai, de les voir prendre trop d'empire sur ces hommes qu'il exploitait comme un vil bétail ; il a voulu les contraindre à se taire ; ils ont alors écrit ce qu'on leur défendait de chanter, ils l'ont écrit par toutes les villes et les campagnes en lettres ineffaçables formées de leur sang. Et le peuple a fini par apprendre et redire à son tour le refrain chanté par les missionnaires.

Quel est-il ce chant du missionnaire ? C'est le chant de ceux qui connaissent le Christ ; c'est l'amour de l'Église romaine et l'amour de la France.

L'amour de la France d'abord. Il y avait quelques années à peine que nos missionnaires étaient arrivés en Orient, et déjà notre ambassadeur pouvait écrire à ses amis ces belles paroles : « La fleur de lis et le nom du roi sont en même honneur à Naxie que dans la propre France (1). » La demeure du missionnaire était, comme le remarquait Chateaubriand, l'hôtellerie de tous les étrangers, et les voyageurs se redisaient les uns aux autres le signe auquel ils la reconnaîtraient : « La maison au sommet de laquelle vous verrez flotter le drapeau de la France, c'est la demeure du missionnaire. »

(1) De Césy à d'Herbault.

Nous avons dit que le missionnaire avait été assez puissant pour faire entrer son amour dans le cœur de ces peuples évangélisés. Nous n'en apporterons d'autre témoignage que la première page du rapport, cité plus haut, sur les Missions françaises en Orient, dressé au siècle dernier par ordre du gouvernement.

« Les orthodoxes (catholiques) levantins, aidés et protégés dans l'exercice de la religion, conçoivent des sentiments de reconnaissance pour la nation de laquelle émanent les bienfaits. Aussi ont-ils pour les Français plus d'estime et d'attachement que pour les autres peuples, plus de fidélité dans leurs rapports, plus d'exactitude dans les commissions. C'est avec inclination qu'ils nous donnent des secours après les naufrages ou autres événements fâcheux. Ils s'empressent de faire parvenir aux capitaines des vaisseaux marchands des avis secrets relatifs aux vaisseaux anglais, ou autres ennemis cachés dans les îles de l'Archipel, ainsi que sur le nombre et la force des pirates grecs qui croisent depuis le détroit des Dardanelles jusqu'aux côtes de l'Egypte ; tandis que les schismatiques grecs se déclarent ouvertement pour les Anglais et les Russes, au préjudice de notre commerce dans le Levant. Dans la guerre présente un bâtiment français poursuivi par un corsaire anglais se réfugia sur les côtes de l'île de Syra, aussitôt 150 Syriotes coururent au secours des Français et contribuèrent beaucoup à repousser les corsaires (1). »

Cette situation maintint, durant tout le dix-septième et le dix-huitième siècles, la prépondérance de notre marine et, au témoignage de M. Belin (2), il n'était pas rare de voir à cette époque jusqu'à 70 navires français en même temps dans le port de Constantinople.

Ce qui était vrai aux siècles passés, reste vrai au siècle présent, quoique sous des formes nouvelles. Et ainsi la protection que la France accorde aux Missionnaires lui revient

(1) Voir chap. XVI, p. 215.
(2) La Latinité à Constantinople.

au centuple au profit de sa prospérité même commerciale et matérielle.

Le second amour, que le missionnaire cherche à faire pétrer au cœur de l'Oriental, c'est l'amour de l'Église romaine, et celui-là prime l'autre. Plutôt que de se séparer de Rome, le missionnaire français s'est toujours montré prêt, nous ne disons pas seulement à sacrifier sa vie, mais à renoncer à la protection de la France, qui lui est plus chère pourtant que la vie même. Les événements de 1793 en Orient nous en ont fourni des preuves.

Et cet amour pour Rome, il l'a insinué au cœur du Grec, du Syrien, du Chaldéen, du Copte, du Bulgare, de l'Arménien, de tous ces peuples émiettés qui remplissent l'Orient. Et si l'on comptait le nombre des martyrs, qui ont généreusement donné leur sang pour affirmer cet amour, les églises du Levant pourraient fournir des fastes glorieuses, dignes des premiers siècles du christianisme.

Gesta Dei per Francos, les gestes de Dieu par les Francs, ces mots ont été écrits à l'occasion des croisades du moyen-âge ; ce ne sera pas assurément les profaner, que de les appliquer à l'œuvre des missionnaires français en Orient : ils continuent les gestes de Dieu.

LE P. ALEXANDRE, DE TOURCOING

Missionnaire au Rajputana et ses orphelins victimes de la famine.

Depuis 1899 la famine règne aux Indes et spécialement au Rajputana. Au commencement de 1900 le nombre des affamés dépassait 50 millions, dont 14 millions pour le Rajputana.

Depuis lors plusieurs millions sont morts dans les horreurs de la faim. Pierre Loti a dépeint ce qu'il a vu de ses yeux : « dans l'épaisse poussière un tas d'êtres humains, noirs, desséchés, comme s'ils avaient été carbonisés. Ce sont comme des squelettes sur lesquels on aurait collé du parchemin brun. Les os se détachent avec une netteté effrayante. Les coudes sont d'énormes boules qui ressemblent aux nœuds d'une branche de pommier sauvage ; les cuisses sont beaucoup plus grêles que la partie inférieure de la jambe. »

Nos Pères ont recueilli autant d'orphelins que leurs ressources leur ont permis, soit environ 800. La misère a engendré la maladie parmi ces enfants ; le choléra a fait au milieu d'eux des victimes nombreuses. Deux missionnaires, les frères Meinrad d'Assen et François d'Orléans, sont morts en les soignant.

Aujourd'hui il reste encore 560 orphelins à la charge de la mission.

APPENDICE

Nous allons, dans cet appendice, donner l'état actuel des Missions tenues par les Capucins français dans les autres parties du monde, en dehors de l'Orient. Ils sont aujourd'hui, en effet, répandus non seulement en Europe et en Turquie, mais aux Indes, en Afrique, et dans les deux Amériques. Nous présenterons simplement la statistique de chacune de ces missions :

RAJPUTANA DES INDES

Les Capucins de la province de Paris sont au Rajputana dans l'Hindoustan, depuis 1890. Ils ont succédé aux Italiens. Cette mission, de création récente est une des plus ingrates de toutes les Indes : climat torride, terres pauvres, peuples encore à l'état sauvage, pour une bonne partie du moins, famines fréquentes. La dernière famine, qui dure encore, a fait des ravages terribles : la population a diminué de plusieurs millions. Nos pères ont prodigué toutes leurs ressources et se sont prodigués eux-mêmes ; ils ont baptisé plus de 40.000 petits enfants à l'heure de la mort ; ils ont recueilli 800 petits enfants dans leurs orphelinats. Quelques-uns sont morts, plus de 500 restent encore à leur charge. Voici l'état de cette mission :

Personnel : 21 religieux missionnaires.
28 religieuses franciscaines d'Angers.

Œuvres : *a*) desservent 14 églises ou chapelles.
b) tiennent 10 écoles, avec 580 enfants.
c) ont 8 orphelinats avec 560 enfants.
d) 4 hôpitaux.
e) 1 séminaire indigène et 9 élèves.

GALLAS ET ABYSSINIE

C'est l'ancienne mission de Mgr Massaïa; les Italiens l'ont encore cédée aux Capucins de la province de Toulouse. Expulsés plusieurs fois par le fanatisme des évêques schismatiques, les missionnaires, grâce à la protection de Ménélick, ancien élève de la mission, ont pu rentrer au milieu des Gallas qui les désirent depuis longtemps. Cette mission s'annonce pleine des plus belles espérances. Les principales stations sont : Djibouti, le grand port de commerce français sur la mer Rouge, Harar, Awallé, Tchouboul, Bilalou, Safto, Sourré, Minné.

Personnel : 21 religieux et 7 prêtres indigènes.
10 religieuses franciscaines de Calais.
Œuvres : *a*) ils desservent 14 églises ou chapelles.
b) ils tiennent 9 écoles avec 120 enfants.
c) ils ont un séminaire indigène avec 10 élèves.
d) deux collèges de Frères en voie de formation.
e) trois orphelinats avec 60 enfants
f) une léproserie pour 200 malades.

LES SOMALIS

Les Capucins de la province de Lyon ont encore la mission des Somalis. Ils n'ont pu encore pénétrer à l'intérieur du pays; le peuple Somalis, en guerre depuis longtemps avec l'Angleterre et l'Italie, massacre tous les Européens qu'il peut atteindre. Les missionnaires ont cependant une maison à Berberah, sur la côte.

Personnel : 4 religieux.
4 religieuses franciscaines de Calais.
Œuvres : Ils desservent une église.
Ils tiennent deux orphelinats avec 70 enfants.

LES ILES SEYCHELLES

Nous avons raconté l'origine et la fondation de cette mission devenue très florissante, sous la direction des Capucins de Savoie. Ceux-ci ont la charge de 19 stations dispersées dans les diverses îles qui composent ce groupe. Voici les principales : Port-Victoria, Anse-aux-Pins, Anse-Royale, Anse-Boileau, Port-Gland, Glacis, La Cascade, Grand'Anse, Baie Sainte-Anne, La Digue, Baie Lazare, Beauvoir.

Personnel : 16 religieux.
20 frères Maristes et 60 Sœurs de Saint-Joseph de Cluny.

Œuvres : *a*) Ils desservent vingt et quelques églises ou chapelles.
b) Ils dirigent 21 écoles avec 1.800 élèves.
c) Deux collèges de garçons avec 200 élèves.
d) Un pensionnat de filles.
e) Deux orphelinats : 70 enfants.

MISSION DU BRÉSIL

Les Capucins de Savoie sont au Brésil depuis 1853. Appelés à cette époque pour travailler à la formation d'un clergé indigène, ils ont dirigé jusqu'en 1878 le séminaire de Saint-Paul ; puis leur œuvre achevée, ils se sont retirés.

Pendant leur séjour ils introduisirent dans ce diocèse les religieuses de Saint-Joseph de Chambéry. Celles-ci ont établi en ce pays des écoles françaises nombreuses et prospères :

Aujourd'hui ces sœurs sont au nombre de 210.
Elles dirigent 13 écoles, avec 4.600 élèves.

En 1895 les Capucins de Savoie sont rentrés au Brésil, et y ont fondé une nouvelle mission à Rio-Grande du Sud. Déjà ils y sont nombreux, et leurs œuvres se multiplient; ils y ont quatre stations principales : Conde-d'Eu, Novo-Trento, Esperança et Vaccaria.

Personnel : 40 religieux.
12 frères Maristes de Saint-Genis.
35 religieuses de Saint-Joseph de Moûtiers.
Œuvres : Ils desservent 5 églises ou chapelles.
Ils ont 5 écoles et 300 élèves.

LE CANADA

Les Capucins de la province de Toulouse sont allés au Canada à la suite des expulsions de 1880. Ils y ont créé deux stations, l'une à Ottawa et l'autre à Sainte-Anne de Ristigouche chez les sauvages Micmacs. La maison la plus importante est celle d'Ottawa; ils ont le soin d'une grande paroisse ; et de cette station plusieurs pères s'en vont continuellement à travers le Canada et les Etats-Unis prêcher des missions, des retraites, des Carêmes avec le plus grand succès.

Personnel : 60 religieux parmi lesquels 25 étudiants.
Œuvres : *a*) Ils desservent 5 églises ou chapelles.
b) Ils dirigent 5 écoles.
c) Ils donnent de nombreuses missions volantes.

Nous pouvons maintenant dresser un tableau de toutes les missions capucines françaises, avec leurs œuvres. Nous insisterons surtout sur les écoles à cause de l'importance qu'on leur accorde aujourd'hui; nous y ajouterons le tableau des autres missions capucines en Orient. La plupart en effet ont été fondées aux siècles précédents par les capucins français, et toutes aujourd'hui encore sont dirigées dans un esprit français :

MISSIONS DES CAPUCINS FRANÇAIS

Missions	Eglises et chapelles	Missionnaires	Auxiliaires	Ecoles	Elèves	Collèges et Séminaires	Elèves	Orphelinats	Enfants
Constantinople	3	17	14	3(1)	500	2	50	1	22
Arménie . .	6	12	5	16	1510	3	170	2	46
Mésopotamie .	3	4	36	6	1190	»	»	»	»
Liban . . .	1	15	»	1	20	»	»	»	»
Arabie . . .	3	6	12	1	50	»	»	4	106
Rajputana . .	14	21	28	10	580	1	9	8	560
Abyssinie . .	14	21	17	9	120	3	160	3	60
Berbera . .	1	4	4	»	»	»	»	2	70
Seychelles . .	21	13	80	21	1800	2	200	1	70
Rio-Grande .	5	10	47	5	1600	»	»	»	»
Canada. . .	5	60	»	5	300	»	»	»	»
Total . . .	76	216	242	74	7660	11	570	21	924

Anciennes missions des capucins français en Orient desservies par les Capucins Italiens et Allemands.

Missions	Eglises et Chapelles	Missionnaires	Auxiliaires	Ecoles	Elèves	Collèges et Séminaires	Elèves	Orphelinats	Enfants
Smyrne. . .	7	39	»	2	75	2	53	»	»
Trébizonde. .	10	19	15	6	441	3	66	»	»
Syrie . . .	12	15	13	26	1145	1	45	»	»
Bulgarie . .	24	28	»	14	1684	4	230	2	30
Crète . . .	6	10	20	5	300	»	»	1	6
Céphalonie. .	8	5	7	3	75	»	»	»	»
Total . . .	69	116	55	56	3720	10	394	3	36

(1) Ce sont les écoles des Frères où les Capucins donnent la direction spirituelle et l'enseignement religieux.

Si l'on additionne tous ces chiffres on trouve 9.154 enfants instruits dans les écoles, collèges, orphelinats placés sous la direction des capucins français. A ce nombre il faut joindre les 5.150 enfants, élevés en Orient sous la direction des Capucins italiens et autrichiens dans l'amour de l'Église romaine et la science de la langue française.

FIN

PRINCIPAUX ERRATA

Page	109,	ligne	8,	au lieu de :	elle marque,	lire	*il marque.*
—	126,	—	3,	—	Foulon,	—	*Fonton.*
—	137,	—	12,	—	Eglise,	—	*L'Eglise.*
—	142,	—	32,	—	Patriarchat,	—	*Patriarcat.*
—	145,	—	22,	—	616,	—	*1616.*
—	152,	—	32,	—	P. Grégoire,	—	*S. Grégoire.*
—	217,	—	28,	—	12.000,	—	*120.000.*
—	227,	—	20,	—	lieu,	—	*lien.*
—	284,	—	27,	—	Chis,	—	*Chio.*
—	289,	—	8,	—	1857,	—	*1837.*
—	292,	—	11,	—	Karvalla,	—	*Kavalla.*

TABLE DES MATIÈRES

Dédicace V

Lettre du Très-Révérend Père Adolphe de Bouzillé, Ministre provincial des Capucins. VI

Introduction IX

Autrefois et aujourd'hui. IX
Préjugés de notre temps. XI
Progrès des missions capucines au dix-septième siècle. . XV
Etat des missions capucines en 1754. XVIII

Avertissement de l'auteur XX

PREMIÈRE PARTIE

LA FRANCE CATHOLIQUE EN ORIENT AU COMMENCEMENT DU VINGTIÈME SIÈCLE

CHAPITRE I

La Langue Française en Orient.

La France en face des autres nations à Constantinople. . . 5
Le commerce aux mains des Anglais et des Allemands. . . . 6
Une vue pittoresque de Constantinople. 8
L'invasion protestante en Orient. 11
Les Missionnaires propagateurs de la langue française. . . 13

CHAPITRE II

Les Œuvres Catholiques a Constantinople.

1° L'Instruction à Constantinople.

Population de Constantinople au point de vue civil et religieux. 17
Ecoles nationales européennes. 18
Ecoles des missions catholiques étrangères. 20
Ecoles des missions catholiques françaises. 23

2° Les Œuvres de charité à Constantinople.

Œuvres nationales. 27
Œuvres des missions catholiques. 27

CHAPITRE III

Les Premières Transformations a Constantinople.

Le mouvement vers la civilisation chez les Orientaux. . . . 33
Les œuvres chez les catholiques orientaux. 36
Les œuvres chez les schismatiques orientaux. 37
Les œuvres chez les Turcs. 38
Le mouvement vers la civilisation dans l'empire turc. . . . 43
Ce qu'il reste à faire. 44

DEUXIÈME PARTIE

LES MISSIONS FRANÇAISES EN ORIENT
AU DIX-SEPTIÈME ET AU DIX-HUITIÈME SIÈCLES

CHAPITRE IV

L'Idée du P. Joseph. — Fondation des Missions Capucines Françaises.

L'homme d'une seule idée. 49
Le projet de croisade au dix-septième siècle 50
Arrivée des Capucins à Constantinople en 1625. 56

CHAPITRE V

Constantinople au dix-septième siècle. — Les Patriarches du Phanar.

Triste situation des chrétiens orientaux, leurs patriarches. . . 58
Situation des catholiques latins 61

CHAPITRE VI

Organisation des Missions Capucines par le P. Joseph Apôtres et Patriotes.

Le P. Joseph à Rome. — Attachement des Capucins au St-Siège. 65
Le protectorat français des Missions, manière dont il s'exerce. 68
Rattachement des missionnaires à leur province française. . . 73

CHAPITRE VII

Missionnaires et Frères-Mineurs.

La Pauvreté séraphique dans les Missions. — Sa pratique. . 79
Le Père Pacifique à Ispahan. 83
Empressement des évêques orientaux pour avoir des Capucins 89

CHAPITRE VIII

Extension des Missions Capucines Françaises en Orient en 1640.

Statistiques des trois custodies de Grèce, de Palestine, de Syrie. 91
Statistique des Missionnaires. 95

CHAPITRE IX

Travaux des Missionnaires Capucins. — La Prédication. — Conversion de Patriarches, Archevêques et Evêques.

Les aumôniers royaux. — Ministère auprès des catholiques. . 101
Apostolat auprès des dissidents. — Communication avec les schismatiques. 104
Conversion du Patriarche de Constantinople. 109
Conversion du Patriarche d'Alexandrie. — En Egypte et en Abyssinie. 111
Mission au Maroc. 113
Mission à Néo-Césarée. 113

CHAPITRE X

Les Ecoles.

Ecoles primaires. 116
Enseignement secondaire. — Séminaires. — Projet d'un grand collège et d'une imprimerie à Beyrouth. 118
Divers ouvrages composés par les Missionnaires capucins. . 121
Ecoles professionnelles. — Ecole des jeunes de Langues. . . 124

CHAPITRE XI

Œuvres de Piété et d'Assistance.

Le Tiers-Ordre mitigé. — Tertiaires régulières. 127
Ermites capucins. — Novices capucins orientaux. 129
Soin des Esclaves. — Malheureux sort des captifs. 130
Acte héroïque du P. Elzéar de Samsaye. 132
Assistance auprès des pestiférés. — Martyrs de la charité. . 132

CHAPITRE XII

Les Missions de Syrie et de Babylonie.

Les Eglises orientales unies et dissidentes. — Etat et statistique. 137
Diverses méthodes d'Apostolat : retours en masse, conversions clandestines. 140
Les Rites unis. 142
Fondation du Patriarcat de Babylonie. — Martyre de deux capucins. 142
Etablissement de l'Eglise chaldéenne unie. 145
Etablissement des Eglises syrienne, melchite, arménienne unies. 148

CHAPITRE XIII

Les Missions Bretonnes.

Triste état de l'Eglise Maronite 155
Réforme de cette Eglise par les Capucins. 156
L'émir Fakhr ed-Din. — Sa conversion. 159
Mort et martyre de l'émir Fakhr ed-Din. 162
Persécution au Liban. 163

CHAPITRE XIV

Les Missions Capucines
au commencement du dix-huitième siècle. — leur apogée.

Belle parole d'Urbain VIII. 165
Les 14 missions de Grèce. — Constantinople. 166
Les Capucins à Smyrne. 168
Les Capucins dans l'Archipel : Metelino, Chio, Candie, Syra, Naxie, Paros. 169
Les Capucins à Andros. — Processions du Saint-Sacrement. . 173
Les Capucins à Athènes. — La Lanterne de Démosthènes. — Châteaubriand 176
Les Missions de Syrie. — Le Patriarche Athanasios. . . . 178

CHAPITRE XV

Décadence des Missions Capucines. — Leur Ruine a la Révolution.

Cause de cette décadence. — Turcs cruels et Grecs perfides. . 182
Le Gallicanisme et le protectorat religieux. 185
La province de Lille en Syrie, efforts pour relever les Missions. 187
Le Gallicanisme dans les missions : Correspondances violées. 189
Le voltérianisme à Paris. — Contre-coup dans les Missions. . 190
Machinations contre les Missionnaires à Alep. 192
Martyre du P. Joseph de Reuilly. 195
La Révolution dans les missions, spécialement à Alep. . . . 198
Statistique des Missions capucines à la Révolution. . . . 200
Les Capucins d'Italie succèdent aux Français. 206

CHAPITRE XVI

Jésuites et autres Religieux français missionnaires en Orient.
Au Dix-septième et au Dix-huitième siècles.

Les Jésuites à Constantinople. — Chapelle du bagne. . . . 207
Missions de l'Archipel et de Syrie au dix-septième siècle. . . 210
Missions d'Arménie, de Perse et de Crimée au dix-huitième siècle. 211
Rapport sur les missions des jésuites dressé en 1781. . . . 215
Etat financier de ces missions. 216
Les Lazaristes succèdent aux jésuites. 218

TROISIÈME PARTIE

LES MISSIONS FRANÇAISES AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

CHAPITRE XVII

LES CAPUCINS FRANÇAIS A CONSTANTINOPLE APRÈS 1790. — LEURS EFFORTS POUR LE MAINTIEN DU PROTECTORAT FRANÇAIS.

Premier essai de rétablissement des Missions capucines en Orient.
Le P. Hubert, son attitude pendant la Révolution. . . . 225
Ses lettres à l'Ambassadeur français au sujet du protectorat. — Réponse de Dubayet. 226
Sa lettre au cardinal préfet de la Propagande sur les ordres religieux supprimés en France. 231
Lettre de M. Ruffin à la Propagande pour demander des Capucins. 233
Premiers Capucins rétablis en France et envoyés à Constantinople. 234

CHAPITRE XVIII

LES NOUVELLES MISSIONS CAPUCINES EN ORIENT.

Les Missions des Gallas, des Seychelles et d'Arabie. . . . 285
Instances et démarches pour rétablir la nouvelle mission de Constantinople. 242
Instances des ambassadeurs. — Fondation. 243
Projets du P. Arsène et du P. Marcel. — Premiers travaux. . 245

CHAPITRE XIX

L'ŒUVRE DES SÉMINAIRES EN ORIENT
LE SÉMINAIRE ORIENTAL DE SAINT-LOUIS A CONSTANTINOPLE.

Les langues liturgiques en Orient et les rites. 249
A l'école de nos ennemis. — Formation de maîtres indigènes. . 251
Les idées du P. Arsène et du P. Marcel. — Heureuses divergences de vue : religieux ou séculiers. 252

Fondation du Séminaire oriental pour former un clergé séculier. 253
Difficultés, travaux, vie intime de l'Œuvre. 254
L'Institut oriental pour former des Capucins indigènes. — Résultats des vingt premières années. 260
Le Séminaire oriental. — Résultats obtenus. 264

CHAPITRE XX

Aumônier des Ecoles

Les Frères et les Sœurs auxiliaires des Missionnaires. . . 268
Apostolat dans les écoles des Frères et des Sœurs. . . . 269
Ce que l'on attend de l'œuvre des écoles en Orient. 270
Projet d'Université catholique pour Constantinople. . . . 272
Fondation d'une station à Cadi-Keuï. 274
Station à Fanaraki. 275

CHAPITRE XXI

La Mission de la Province de Lyon en Mésopotamie.

Coup d'œil sur les autres missions capucines en Orient

Les Italiens et les Espagnols en Mésopotamie. 277
Les capucins français leur succèdent. 278
Belle conduite pendant les massacres d'Arménie. 280
Etat de la Mission. 282
La Mission d'Aden. 283
Les Missions allemandes et italiennes : Trébizonde, Smyrne, Syrie, Bulgarie. 284

CHAPITRE XXII

Les autres Missions françaises en Orient au dix-neuvième siècle. — Conclusion.

Les nouveaux Croisés. 287
Les Lazaristes et les Sœurs de Saint-Vincent. 288
Les Jésuites et les Mariamettes. 294
Les Assomptionnistes et les Oblates de l'Assomption. . . . 296

Les Carmes et les Dominicains. 297
Les Missionnaires d'Alger et de Lyon. 299
Les Congrégations de sœurs. 299
Les Frères des Ecoles chrétiennes. 300
Les Œuvres françaises à Jérusalem. 300
Conclusion. 301

APPENDICE

Missions du Rajputana, d'Abyssine des Somalis, des Seychelles du Brésil, du Canada. 305
Tableau de toutes les missions capucines françaises. . . . 309
Table des matières. 311

Vannes. — Imp. LAFOLYE FRÈRES, 2, place des Lices.

ŒUVRE DE SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE, 5, rue de la Santé, PARIS, 13e

LE P. ARSÈNE DE CHATEL-MONTAGNE

par le P. HILAIRE DE BARENTON

Une brochure in-8°. . . . . 1 fr. 50

NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE FRANCISCAINE

6 volumes par an, en souscription. . . . . Prix : 6 fr.

VOLUMES PARUS EN 1901

VIE DE SAINT FRANÇOIS

PAR

le Rme BERNARD D'ANDERMATT, général des Capucins

2 vol. in-12. — T. I, p. VIII-324. T. II, p. 324. 3 fr.

VIE DE SAINTE CLAIRE D'ASSISE

par le R. P. LÉOPOLD DE CHÉRANCÉ

1 volume in-12, p. XIV-252. . . . . 1 fr. 50

Vie de SAINT FIDÈLE de Sigmaringen

par le R. P. FIDÈLE DE LA MOTTE SERVOLEX

1 volume in-12, p. VIII-268. . . . . 1 fr. 50

FIORETTI DE SAINT FRANÇOIS D'ASSISE

Traduction nouvelle par le baron CHAULIN

1 volume in-12, p. X-400. . . . . 1 fr. 50

LE SAINT JOYEUX

OU

Vie du Bienheureux Crispin de Viterbe

par le T. R. P. PIE DE LANGOGNE

1 volume in-12, p. XIV-310. . . . . 1 fr. 50

Vannes. — Imprimerie LAFOLYE Frères.

14 DAY USE
RETURN TO DESK FROM WHICH BORROWED

LOAN DEPT.

This book is due on the last date stamped below, or on the date to which renewed.
Renewed books are subject to immediate recall.

16Apr'62DS

STACKS

APR 2 1962

REC'D LD

APR 24 1962

APR 8 1976

UNIV. OF CALIF., BERK.

INTERLIBRARY LOAN

MAR 1 1983

UNIV. OF CALIF., BERK.

INTERLIBRARY LOAN

REC. CIR. MAY 19 '76

LD 21A-50m-3,'62

General Library

YC 42571

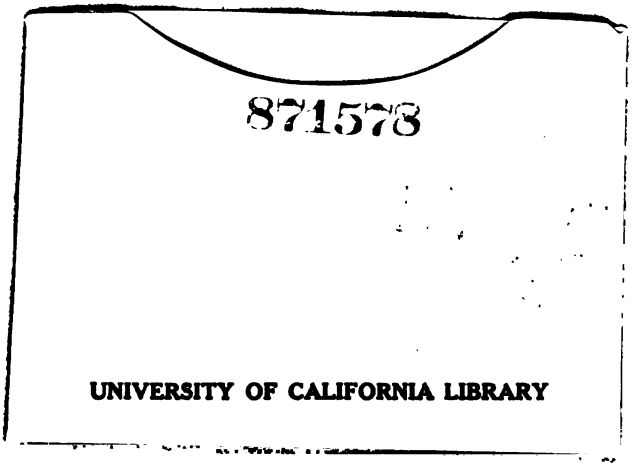
871578
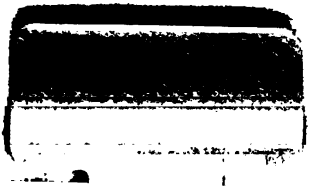
UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY